Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14202 – 5 F

MARDI 25 SEPTEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Intervention de M. Mitterrand devant l'Assemblée générale des Nations unies

L'Irak brandit de nouvelles menaces avant le vote du Conseil de sécurité sur l'embargo aérien

M. Mitterrand devait prendre la parole, lundi 24 septembre à New-York, devant l'Assemblée générale de l'ONU pour exposer la position française. Avant l'adoption, prévue mardi, par le Conseil de sécurité d'une résolution sur l'extension de l'embargo contre l'Irak au trafic aérien, Bagdad – qui a par ailleurs présenté ses « excuses » à Paris pour l'agression contre l'ambassade de France à Koweït – a menacé de mener une guerre totale contre l'Arabie saoudite, les pays pétroliers arabes ainsi que « leurs alliés américains » et Israël, en cas d'« asphyxie » du peuple irakien.

Avant la réunion, mardi 25 septembre, de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale, le G7, qui rassemble les sept nations les plus industrialisées, a lancé une mise en garde contre les dangers d'une relance de l'inflation.



Le roi Hussein puni

APRÈS le Koweït, rayé de la carte du monde par M. Saddam Hussein, la Jordanie apparaît de plus en plus comme la principale victime de la crise du Golfe. S'étant d'emblée rangé du côté de Bagdad, en refusant de condamner l'invasion de l'émirat, le royaume hachémite paie maintenant au prix fort – politiquement et économiquement – ce mauvais choix initial, évidemment fort mal compris par ses deux grands anciens alliés, les Etats-Unis et l'Arabie saoudite.

La vieille amitié qui l'unit au président Bush et le respect par son pays de l'embargo anti-irakien ont permis au roi Hussein de limiter les dégâts à Washington. Il n'en est pas de même à Ryad, où la dynastie wahhabite vient de châtier le royaume hachémite en lui fermant son robinet pétrolier et en expulsant plusieurs de ses diplomates. Au palais du roi Fahd, l'irritation contre la Jordanie grondait depuis des semaines.

LES philippiques anti-saoudiennes et les menaces terroristes des chefs radicaux palestiniens revenus à Amman [illegible]ngt ans après le « septembre [illegible] », puis l'appel à la « démo[illegible]atisation » que s'est permis de [illegible] lancer le souverain hachémite, ont eu raison de la patience [illegible] roi Fahd. Les sanctions prises à Ryad vont accabler un peu plus une économie jordanienne déjà éreintée par le fardeau des réfu[illegible]iés, le tarissement du pactole [illegible] du Golfe et le manque à [illegible] résultant de l'embargo.

[illegible] Hussein pouvait-il réagir [illegible]t ? Sa faute majeure, [illegible]ères années, fut sans [illegible] pour faire équilibre à l'in[illegible] d'Israël, son trop proche [illegible], de faire dépendre son [illegible]me de son puissant protec[illegible]ur irakien, au point par exem[illegible] d'acheter à Bagdad la quasi-[illegible]lité de son pétrole. Sur le [illegible]olitique, le choix jordanien [illegible]ibéré. Les rues d'Amman [illegible] vibré tout de suite en [illegible]ur de Saddam Hussein, [illegible]mment chez les Palestiniens [illegible] royaume en quête de héros. Hussein ne pouvait courir le risque de prendre tout un peuple à rebours. Après trente-sept ans de règne, c'était pour lui, une nouvelle fois, affaire de survie.

AUJOURD'HUI, le monarque hachémite essaie tant bien que mal de sortir de l'impasse où il sait s'être fourvoyé. Affirmant avec force – mais un peu tard – son hostilité à l'annexion du Koweït, il se lance dans d'impossibles médiations et dramatise à souhait la situation en évoquant un nouvel « août 1914 », annonciateur d'une catastrophe mondiale. Manière, en une sorte de plaidoyer « pro domo », d'attirer l'attention du monde – et en premier lieu de l'Amérique – sur la prochaine tourmente dans laquelle son royaume pourrait être emporté.

Là réside le danger de l'intransigeance saoudienne. Car en voulant punir la monarchie hachémite le roi Fahd prend le risque de la pousser un peu plus dans les bras de Saddam Hussein et de déstabiliser, en cas de défaite irakienne, un royaume qui se retrouvera dans le camp du vaincu.

Les sirènes de l'inflation

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Difficile exercice d'équilibre politique et verbal, telle est l'impression d'ensemble qui se dégage des réunions préparatoires de l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, dont l'ouverture solennelle doit avoir lieu le mardi 25 septembre à Washington. L'idée principale qui a commandé, au cours de ce week-end, les réflexions des pays les plus influents formant le groupe des Sept (Etats-Unis, RFA, Japon, France, Grande-Bretagne, Italie, Canada) est que, quelle que soit la tournure que prendra la crise du Golfe, il ne doit pas y avoir de répétition de ce qui s'est passé lors des deux chocs pétroliers précédents.

Autrement dit, le message que l'on veut faire passer est : pas de fuite en avant dans l'inflation. Cette préoccupation est exprimée aussi fortement que possible dans le communiqué du groupe des Sept, publié samedi en fin d'après-midi. Elle se retrouve dans le communiqué du groupe des Onze (les mêmes, plus la Belgique, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse).

En termes concrets, cela signifie que les institutions internationales n'auront pas à créer, comme le Fonds monétaire l'avait fait en 1974, de nouvelles procédures appelées *facilités*, provenant de ressources supplémentaires, afin de distribuer les crédits. Le Fonds monétaire est simplement appelé à hâter le rythme de déboursement des crédits qu'il s'est engagé à accorder aux pays avec lesquels il a conclu un accord. De même, les procédures existantes devront être utilisées avec plus de souplesse, telles par exemple, la facilité dite de financement compensatoire et pour cas imprévu.

C'est que les mêmes ministres ont le souci de bien montrer leur intention d'aider les pays les plus touchés par la crise. C'est en particulier le cas pour les pays dits de la ligne de front. Il s'agit de l'Egypte, de la Turquie et de la Jordanie.

PAUL FABRA

Lire la suite page 23 - section C

Lire également

Les projets fiscaux du gouvernement

Tous les revenus taxés pour la Sécurité sociale

Le gouvernement va s'engager sur deux importants projets de réforme fiscale : la création d'une contribution sociale généralisée (CSG) et le prélèvement de l'impôt sur le revenu par une retenue à la source. Le projet de loi créant la CSG, transmis le 21 septembre au Conseil d'Etat, devrait être présenté au conseil des ministres le 3 octobre. Le prélèvement à la source est l'un des thèmes du rapport annuel du Conseil des impôts remis au président de la République.

Le premier projet est déjà très avancé. La contribution sociale généralisée, qui a reçu l'aval du président de la République, devrait être adoptée sans difficulté mercredi 3 octobre en conseil des ministres. Elle pourrait s'appliquer dès le début de l'année prochaine même si l'examen qu'elle subira au Parlement risque, lui, d'être houleux. La nouveauté de la CSG est de toucher pratiquement tous les revenus alors que les régimes sociaux sont actuellement financés presque en totalité par des cotisations salariales et patronales prélevées sur les revenus du travail.

Autre réforme, celle-ci beaucoup moins avancée : le projet de M. Rocard d'instituer une retenue à la source comme moyen de prélever l'impôt sur le revenu. Ce projet reçoit un début de réponse dans le rapport qui vient d'être remis par le Conseil des impôts au président de la République. Soucieux de compenser les pertes de recettes fiscales qu'entraînera la réduction des taux de TVA en France au cours des prochaines années, le premier ministre mise apparemment sur une réforme en profondeur de l'impôt sur le revenu pour rendre celui-ci plus productif. Le Conseil des impôts trouve bon le principe de la retenue à la source mais souligne toutes les difficultés de son application en France.

Lire nos informations et l'article de Jean-Michel Normand page 21 - section C

Le Salon de la « maison commune »

Les Soviétiques, qui ont organisé à Moscou leur premier Salon aéronautique et de l'espace, discutent avec les industriels français des moyens de coopérer

MOSCOU

de notre envoyé spécial

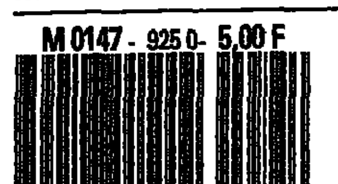
Cela tiendrait plutôt du Grand Palais, lorsque les premiers salons aéronautiques organisés par la France, au début de ce siècle, ne se tenaient pas encore au Bourget, mais à Paris, à deux pas des Champs-Elysées. Sous la verrière, on suspendait les avions au bout d'une élingue. A Moscou, pour leur premier Salon de l'aéronautique et de l'espace, les Soviétiques ont choisi deux étages tout en haut d'un palais des expositions en pleine ville. Pas de démonstrations en vol. Les avions, les hélicoptères ou les satellites exhibés sur les stands par leurs constructeurs sont des maquettes, voire des modèles réduits. Pour ce Salon miniature, qui s'achève mercredi 26 septembre, après six jours ouverts aux professionnels et au public, les Soviétiques ont demandé conseil à un « consultant » ouest-allemand. Ils s'y sont réservé le tiers des 9 000 mètres carrés disponibles. Deuxième exposant national, loin devant les Allemands, les Américains, les Britanniques, d'autres Européens encore et jusqu'aux Israéliens, la France s'est étalée sur 1 400 mètres carrés : trente industriels, sans oublier des stands du Centre national d'études spatiales (CNES), de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) ou de l'Office français d'exportation de matériels aéronautiques (OFEMA).

Les Français sont un peu dépités. Eux qui organisent tous les deux ans au Bourget le plus grand Salon mondial de la catégorie auraient bien aimé que les Soviétiques requièrent leur assistance. Le général Roger Pessidous, qui préside l'OFEMA, a eu de ses interlocuteurs la confidence que Moscou ambitionnait de faire, *un jour*, jeu égal avec le Salon de Farnborough, en Angleterre, sans espérer encore atteindre la dimension du Bourget, qui demeure la référence.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 14 - section B

CHAMPS ÉCONOMIQUES



M 0147 - 925 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $

LA CRISE DU GOLFE

M. François Mitterrand devait s'adresser pour la troisième fois, lundi 24 septembre, à l'Assemblée générale des Nations unies à New-York. On s'attendait que le président de la République mette en évidence le rôle de l'ONU, comme il l'avait déjà fait dans ses interventions de 1983 et 1988, et qu'il expose la politique française dans la crise du Golfe, thème qui dominera l'ensemble du débat général de cette quarante-cinquième session.

Quarante-cinq chefs d'Etat et de gouvernement (dont le président américain lundi 1er octobre) devraient prendre part à ce débat, ainsi que plus d'une centaine de ministres des affaires étrangères. Le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz, qui était attendu à l'ONU, a cependant fait savoir dimanche que Washington avait refusé l'autorisation d'atterrir à New-York à son avion spécial et qu'en conséquence l'Irak ne participerait pas au débat. Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, M. Tarek Aziz indique que le département d'Etat américain a conseillé à la délégation irakienne d'emprunter un vol commercial, ce qui lui est impossible, *« pour des raisons de sécurité »*.

Rappelant que le Conseil de sécurité doit se réunir mardi pour étudier une éventuelle extension de l'embargo contre l'Irak au trafic aérien, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a estimé dimanche que la crise pouvait encore être résolue par la diplomatie : *« Je ne pense pas que nous soyons à court d'options non militaires »*, a-t-il déclaré.

Il a précisé d'autre part que les Etats-Unis avaient envoyé plusieurs avertissements à l'Irak avant l'invasion du Koweït, en renforçant les contrôles sur les exportations à destination de Bagdad, en suspendant un programme d'aide, puis en interdisant l'exportation vers ce pays de produits pouvant entrer dans la fabrication de missiles ou d'armes nucléaires.

S'adressant en direct aux Américains depuis Amman sur la chaîne de télévision CNN, le roi Hussein de Jordanie a appelé à un retrait des GI's d'Arabie saoudite et exhorté les Etats-Unis à la retenue. Dans son discours d'une demi-heure, le souverain s'est défendu de soutenir Bagdad en affirmant que la Jordanie ne reconnaîtra jamais l'invasion du Koweït, mais il a estimé que les Etats-Unis et leurs alliés entravaient les espoirs de négociations en demandant un retrait inconditionnel des troupes irakiennes de l'émirat. *« La crise doit être résolue d'urgence de manière pacifique »*, a-t-il encore déclaré.

Dans une interview au *Washington Post*, le souverain hachémite estime qu'il faut traiter *« sinon simultanément, du moins l'une après l'autre »* de toutes les causes de la crise, à savoir : le conflit entre l'Irak et le Koweït, le déséquilibre dans la répartition des richesses dans la région, la confrontation entre Israël et les Arabes et la prolifération des armes de destruction massive.

De son côté le Parlement jordanien a appelé dimanche à un sommet des pays arabes. Enfin le prince héritier jordanien Hassan Ibn Talal a quitté dimanche Amman pour New-York, où il devait s'entretenir lundi avec M. Perez de Cuellar, avant de gagner Washington. – *(AFP, Reuter.)*

A la veille d'une réunion décisive du Conseil de sécurité des Nations unies

M. Saddam Hussein joue de la menace et de l'excuse...

Jouant sur tous les registres, les Irakiens ont, tour à tour, dimanche 23 septembre, brandi la menace de mettre toute la région à feu et à sang – sans même attendre d'être attaqués – et présenté leurs excuses à Paris pour l'incident de la résidence de l'ambassadeur de France à Koweït (mise à sac par des soldats irakiens).

Ce fut d'abord la menace. Celle, adressée aux pays pétroliers arabes, à leurs alliés – en premier lieu les Etats-Unis – et à Israël de mener une guerre totale en cas d'*« asphyxie »* et de *« coup sanglant »* contre le peuple irakien.

Les deux plus hautes instances dirigeantes irakiennes, le Conseil de commandement de la révolution et la direction du parti Baas, réunies sous la présidence de M. Saddam Hussein, ont affirmé qu'elles *« ne permettront à personne d'asphyxier le peuple irakien »* sans lui faire subir *« une asphyxie »* similaire. Cette mise en garde contre les effets que peuvent avoir sur l'Irak les sanctions économiques adoptées par l'ensemble – ou presque – de la communauté internationale intervient à deux jours d'une réunion décisive du Conseil de sécurité de l'ONU.

Plus encore, les instances dirigeantes irakiennes ont promis la destruction des installations pétrolières de l'Arabie saoudite, des pays de la région et celle d'Israël en cas de *« coup sanglant »* contre le peuple irakien. *« Les installations pétrolières en Arabie saoudite et dans d'autres pays de la région ne pourront plus satisfaire les besoins de ceux qui ont accouru pour accaparer et aliéner notre souveraineté »*, ont menacé les dirigeants irakiens, assurant que l'Irak réserverait le même sort à Israël et mettant en garde les Etats-Unis contre *« les conséquences d'une guerre éclair »* contre l'Irak. Une telle guerre entraînerait *« non seulement l'Irak, le Golfe, mais le monde entier vers un gouffre »*. Un véritable *« déluge »* emportera, selon Bagdad, *« le pétrole, la terre du pétrole et Israël »*.

Cette menace s'est accompagnée d'une réaffirmation de la position intransigeante de l'Irak sur la crise du Golfe, à savoir que l'annexion du Koweït était *« éternelle et irréversible »*, qu'il fallait retirer les troupes étrangères déployées dans la région et restaurer le peuple palestinien dans ses droits. Selon les dirigeants irakiens, *« la position de principe de l'Irak sur la question palestinienne est à l'origine du complot dont il est l'objet et qui consiste à l'affaiblir politiquement et économiquement avant de l'affaiblir militairement »*. Dans un entretien au quotidien turc *Milliyet*, M. Saddam Hussein a, de son côté, affirmé que, sans proclamer l'annexion du Koweït par l'Irak, il n'aurait pas pu demander à son peuple de *« combattre jusqu'à la dernière goutte de son sang »*.

Samedi, l'agence officielle irakienne INA avait, de façon à peine voilée, agité la menace du terrorisme, affirmant que les Etats-Unis n'auraient à s'en prendre qu'à eux-mêmes en cas d'attentats arabes contre des intérêts américains. L'agence, qui répondait aux *« préoccupations »* exprimées vendredi par le président Bush, a, en outre, promis au président égyptien Hosni Moubarak le sort de son prédécesseur, Anouar El Sadate, assassiné par un islamiste en 1981.

Un simple « malentendu »

Puis il y eut les excuses à Paris pour un incident à l'origine d'un durcissement des Occidentaux vis-à-vis de l'Irak – l'envoi d'importants renforts français en Arabie saoudite, l'expulsion de diplomates irakiens et un renforcement de l'embargo – et dont Bagdad avait nié, jusqu'alors, l'existence. Dans un communiqué publié dimanche soir, le gouvernement irakien est, en effet, revenu sur sa première version de l'incident au cours duquel, le 14 septembre, des troupes irakiennes avaient pénétré dans la résidence de l'ambassadeur de France à Koweït, l'avaient saccagée et avaient emmené quatre ressortissants français, dont l'attaché militaire (relâché peu après).

Le communiqué de Bagdad diffusé par INA revient sur la première version officielle donnée par l'Irak en reconnaissant que les locaux étaient bien ceux de *« l'ex-résidence de l'ambassadeur de France »* et que l'action des soldats était le résultat d'un malentendu dont Bagdad s'excuse auprès de Paris.

Dans sa première version des faits, le gouvernement irakien avait indiqué que ses troupes avaient pénétré, à Koweït, dans une maison appartenant à un membre de la famille royale koweïtienne et y avaient trouvé quatre Français qui n'avaient aucune raison de s'y trouver. Or, dans la déclaration diffusée par l'INA, un porte-parole du ministère irakien des affaires étrangères affirme qu'à la suite d'une *« enquête minutieuse »* sur l'incident, il s'est avéré que les soldats irakiens chargés *« de la garde et du contrôle »* à Koweït *« se sont trompés de bâtiment »*, celui-ci étant situé en dehors de la cité diplomatique, mais que la France *« loue à une princesse koweïtienne »*. Présentant la violation de la résidence de l'ambassadeur de France comme *« un malentendu »*, le porte-parole a souligné que *« les autorités irakiennes n'avaient aucun objectif à travers l'incident »*.

Le porte-parole, qui a ajouté que les personnes enlevées avaient été bien traitées en dépit de la levée de l'immunité diplomatique du personnel des ambassades depuis le 24 août, a indiqué que *« le ministère irakien des affaires étrangères s'excuse pour la première version des faits donnée à l'incident »*.

Le gouvernement français a réagi en soulignant, lundi, qu'il *« ne saurait se satisfaire »* des excuses irakiennes et a exigé la libération *« immédiate »* de tous les otages français et étrangers. *« La France n'a reçu aucune confirmation par la voie officielle des excuses annoncées »*, a indiqué le Quai d'Orsay, ajoutant : *« En tout état de cause, elle ne saurait s'en satisfaire et attend de l'Irak la libération immédiate des trois personnes enlevées à cette occasion le 14 septembre, ainsi que la libération de tous les otages, français et étrangers, injustement retenus. »* – *(AFP, Reuter.)*

□ **Les déclarations de M. Le Pen.** – Lors d'un récent déplacement électoral dans le Gard, M. Le Pen avait émis un doute quant à la réalité des agissements irakiens contre la résidence de l'ambassadeur de France à Koweït (ceux-là mêmes dont Bagdad vient de s'excuser auprès de Paris), parlant d'incidents *« qui sont regrettables, s'ils se sont produits »*.

M. De Michelis évoquera devant l'ONU l'idée d'une révision de la composition du Conseil de sécurité

ROME

de notre correspondant

Une fois n'est pas coutume, le ministre (socialiste) des affaires étrangères italiennes, M. Gianni De Michelis, se déclare publiquement *« d'accord avec l'esprit du message »* un peu cavalièrement expédié il y a quelques jours à Londres et à Paris par le chef (démocrate-chrétien) du gouvernement, M. Giulio Andreotti. Le « vieux renard », comme on l'appelle dans les chancelleries avait lancé l'idée d'offrir à la CEE et au Japon, les sièges de membres permanents occupés au Conseil de sécurité, par la France et la Grande-Bretagne...

« Ce n'est pas un problème facile à résoudre, a commenté le chef de la diplomatie, *mais je prends la proposition d'Andreotti comme l'indication d'une ligne à suivre. »* Dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Epoca*, M. De Michelis explique : *« Dans la charte des Nations unies, l'Italie, le Japon et l'Allemagne sont encore définies comme puissances vaincues. Il me paraît juste que cela soit révisé. (...) Naturellement, on ne peut pas concevoir un Conseil de sécurité dans lequel seuls les pays riches auraient le droit de vote et le droit de veto. Il faut une réforme complète. »*

C'est peu dire que la Farnesina, le Quai d'Orsay romain, a été plus d'une fois irritée ces dernières semaines, lorsque, en tant que présidente de la Communauté pour six mois, elle a voulu réclamer la convocation du Conseil de sécurité au nom de la CEE et qu'elle a dû attendre le bon vouloir de Londres et Paris pour se contenter finalement de contresigner la demande officielle transmise par les *« membres européens permanents »*.

M. De Michelis regrette toutefois que son chef de gouvernement ait posé le problème en cette période de crise internationale. Il n'en abordera pas moins le problème lors de son discours à l'Assemblée des Nations unies, ce mardi 25 septembre...

P. C.

L'Arabie saoudite a sanctionné la Jordanie et le Yémen

Expulsion de diplomates jordaniens, irakiens et yéménites, suppression des avantages exceptionnels accordés au million de Yéménites vivant dans le royaume, arrêt des livraisons de pétrole à Amman, l'Arabie saoudite, après plus d'un mois et demi de patience, a réagi avec fermeté, en sanctionnant Amman et Sanaa pour leur attitude ouvertement hostile.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Sortant de son habituelle réserve, Ryad a clairement indiqué que *« les privilèges accordés aux Yéménites – dispense du visa préalable d'entrée et de l'obligation d'avoir un sponsor saoudien pour faire du commerce – auraient pu être maintenus si le gouvernement du Yémen avait su garder sa reconnaissance à l'Arabie saoudite »*.

Longtemps dépendant de l'assistance financière de Ryad, le Yémen du Nord a toujours entretenu, malgré les apparences, des rapports conflictuels avec Ryad, notamment au sujet de sa frontière dont le tracé actuel n'est pas admis par Sanaa, qui revendique toujours la province de l'Assir. Allié de l'Irak au sein du CCA (Conseil de coopération arabe, regroupant l'Irak, l'Egypte, la Jordanie et le Yémen), dont la création avait été peu appréciée à Ryad qui y voyait déjà une tentative d'encerclement par trois de ses voisins, le Yémen a, depuis le début de la crise du Golfe, plutôt soutenu l'Irak, laissant surtout se dérouler des manifestations très violemment hostiles à l'Arabie saoudite.

Bien qu'officiellement bénie par le royaume, la réunification des deux Yémens inquiétait aussi Ryad qui va, par la décision qu'il vient de prendre, pouvoir mieux contrôler une communauté qui bénéficiait jusqu'alors de privilèges sans commune mesure avec les autres. Si, selon des témoignages recueillis à Ryad, les Yéménites installés de longue date ne craignent pas trop les effets de cette action, il ne fait pas de doute qu'elle devrait aboutir au départ de nombre d'entre eux venus en Arabie saoudite dans l'espoir d'y trouver le pactole et dont les transferts constituent la principale source en devises du Yémen.

Les sanctions contre la Jordanie et notamment l'arrêt des livraisons de pétrole vont aussi peser lourd sur le royaume hachémite qui va devoir, s'il veut respecter l'embargo appliqué à l'Irak et bénéficier en retour de l'argent destiné aux pays touchés par la crise, trouver d'autres ressources pétrolières. En justifiant l'arrêt de ses livraisons par une facture impayée de 46 millions de dollars, Ryad veut, sans aucun doute, rappeler à Amman l'importance de son aide financière indispensable au budget jordanien.

La fin d'une époque

Depuis le début de la crise, la Jordanie a été le théâtre de manifestations pro-irakiennes au cours desquelles le roi Fahd notamment est quotidiennement insulté, sans compter les attaques dont il fait l'objet dans une presse que le gouvernement sait, quand il veut, appeler à plus de retenue. Il semble bien aussi que les propos du roi Hussein, appelant samedi sur les antennes de la chaîne de télévision américaine à une *« démocratisation rapide et organisée des Etats arabes »* et à un *« retrait rapide des GI's d'Arabie saoudite »*, n'aient pas arrangé les choses.

Ce ne sont pas les appels lancés par le Parlement jordanien dimanche contre l'Arabie saoudite, accusée *« de vouloir priver d'énergie le peuple jordanien et son armée au moment où ils font face à l'immense danger des agressions israéliennes inévitables »*, et l'hommage rendu par ce même Parlement à l'Iran, notamment pour *« son appel à la guerre sainte pour expulser les envahisseurs »*, qui sont de nature à apaiser une situation qui va encore très sévèrement compliquer la marge de manœuvre déjà réduite d'Amman.

En punissant ses deux voisins de façon significative, Ryad veut, sans aucun doute, leur montrer, mais la leçon est valable pour tous, qu'ils ne peuvent à la fois tendre la main pour obtenir les subsides indispensables à leur survie et cracher sur celui qui les leur donne. Cette mesure pourrait bien aussi marquer la fin du traditionnel chantage exercé aux dépens des pays du Golfe qui ont, pour leur part, cru trop souvent pouvoir acheter la paix avec leur seul argent.

Cette mesure exceptionnelle de la part d'un Etat, l'Arabie saoudite, qui a toujours eu pour souci d'éviter les conflits interarabes, marque inévitablement la fin d'une époque et trace les contours d'un nouvel ordre arabe, dans lequel les Etats du Golfe, fragilisés par cette crise, vont devoir repenser toute leur stratégie.

FRANÇOISE CHIPAUX

En visite à Téhéran

Le président Assad estime que les vues de la Syrie et de l'Iran sont « proches »

En visite à Téhéran, le président syrien Hafez El Assad, a déclaré, samedi 22 septembre, aux dirigeants iraniens que la poursuite de la présence de troupes étrangères dans la région du Golfe serait inacceptable, une fois résolu le problème de l'occupation du Koweït, a rapporté la radio de Damas. Il a ajouté que les positions de deux pays sur la crise étaient « proches ».

M. Assad, qui a tenu ces propos lors d'un banquet offert en son honneur samedi soir à Téhéran, a déclaré au président iranien, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, que l'Irak était de fait responsable de l'afflux de troupes étrangères dans la région du Golfe parce qu'il avait envahi l'émirat. *« Nous demandons que disparaisse la cause de l'arrivée de ces troupes, à savoir l'occupation irakienne du Koweït, de manière à ce que les fils de cette région puissent, ensemble, œuvrer au départ des troupes étrangères »*, a dit le président syrien, qui effectue sa première visite en Iran depuis plus de onze ans. Il est tombé d'accord avec M. Rafsandjani pour estimer que la sécurité au Proche-Orient n'était pas de la responsabilité de puissances étrangères à la région, rapporte l'agence officielle iranienne IRNA.

Israël, danger numéro un

Le président iranien a estimé que l'objectif réel des Etats-Unis et des autres pays occidentaux n'était pas de sauver le Koweït. *« Ils sont venus dans la région dans des buts plus importants, comme résoudre les problèmes du régime qui occupe Jérusalem »*, a-t-il dit.

Le président syrien et le guide suprême de l'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, sont tombés d'accord dimanche pour considérer Israël comme le principal danger au Proche-Orient, malgré la crise du Golfe, rapporte l'agence de presse iranienne IRNA. *« La lutte contre Israël est prioritaire »*, a dit M. Ali Khamenei. Il a ajouté que les forces révolutionnaires au Liban et dans tout le monde musulman devaient lancer des attaques contre *« le régime sioniste illégal »*, selon IRNA. M. Assad a déclaré de son côté que la Syrie considérait l'Etat hébreu comme *« le principal ennemi des Arabes »* et le *« grand danger »* du Proche-Orient.

On ignore la teneur de la deuxième série d'entretiens, dimanche, entre le président syrien et son homologue iranien, M. Ali Akbar Hachémi Rafsandjani. Mais on estime de source diplomatique que M. Assad a tenté de convaincre les Iraniens de durcir leur position à l'égard de l'Irak et d'appliquer fidèlement les sanctions décrétées par l'ONU contre Bagdad. M. Assad a décidé lundi de prolonger sa visite à Téhéran.

Par ailleurs l'Iran a pris livraison samedi des premiers chasseurs-bombardiers MIG-29, achetés à l'URSS. Selon la télévision, plusieurs responsables militaires iraniens ont assisté à l'atterrissage, dans une base qui n'a pas été localisée, de ces appareils devant entrer en service *« après des vérifications techniques »*. L'arrivée de ces bombardiers coïncide avec la célébration en Iran du dixième anniversaire du déclenchement de la guerre entre Téhéran et Bagdad et de la *« semaine de la défense sacrée »*. – *(Reuter, AFP.)*

LA CRISE DU GOLFE

Escale en Arabie saoudite, après le Qatar et Abou-Dhabi

M. Chevènement doit assister au déploiement de l'opération « Daguet »

Au retour de son voyage dans le Golfe, qui a commencé samedi 22 septembre par le Qatar pour se continuer par l'émirat d'Abou-Dhabi et un embarquement à bord de la frégate Dupleix, le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, doit faire, mardi 25 septembre, une courte escale en Arabie saoudite pour y étudier les problèmes posés par le déploiement du dispositif « Daguet » et rencontrer principalement son « patron », le général Michel Roquejeoffre.

Au Qatar, première étape de son périple, M. Chevènement a examiné avec son homologue, cheikh Khalifa Ben Hamad al Thani, les conditions dans lesquelles l'état-major français pourrait apporter son assistance pour améliorer la sécurité des installations navales de l'émirat.

Puis le ministre de la défense s'est rendu à Abou-Dhabi, où la France maintient un escadron motorisé de reconnaissance et un détachement de missiles Crotale de défense aérienne. Après des entretiens avec le chef de l'Etat de la Fédération des Emirats arabes, cheikh Zayed Ben Sultan al Nahyane, M. Chevènement est monté, lundi 24 septembre, à bord de la frégate *Dupleix*, qui participe dans le Golfe à l'embargo de l'ONU contre l'Irak.

Le ministre de la défense a ensuite prévu une visite de quelques heures, mardi 25 septembre, en Arabie saoudite où il doit s'entretenir notamment avec le général de corps d'armée Michel Roquejeoffre du déploiement de l'opération « Daguet ».

Le « Clemenceau » à Yanbu

Comme il avait été précédemment annoncé (*le Monde* du 19 septembre) par la marine nationale, le porte-avions *Clemenceau*, qui avait quitté la France le 12 août dernier pour la région du Golfe, s'est présenté, dimanche 23 septembre, devant le port de Yanbu, à quelque 375 kilomètres au nord de Djeddah, pour commencer à y déposer ses quarante-deux hélicoptères et ses camions embarqués à Toulon. Ces renforts ont été accueillis sur place par le détachement précurseur de six hélicoptères que la France y a installé dès le 9 septembre.

Autonomie ou commandement étranger

Au total, les Français déployés à Yanbu sont, lundi 24 septembre, au nombre de 500. L'opération « Daguet », dont ce premier contingent fait partie, doit compter quelque 4 200 hommes, avec notamment une trentaine d'avions de combat qui sont à venir.

Pour l'instant, la plupart des militaires français, qui sont des cadres de métier et des engagés, ignorent où ils seront bientôt envoyés avec leurs matériels. M. Chevènement a expliqué à Abou-Dhabi que la France devait veiller à maintenir *« une certaine cohérence »* entre le déploiement de la brigade terrestre et héliportée et celui des escadrons d'avions.

Interrogé sur le point de savoir si les forces françaises conserveront toute leur autonomie d'engagement éventuel sans dépendre d'un commandement étranger, qu'il soit allié ou arabe, le ministre de la défense a précisé : *« Tout a été conçu d'une manière telle que nos forces puissent se défendre au cas où elles seraient attaquées. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas, bien entendu, de coordination avec nos alliés. »*

A Paris, le chef d'état-major des armées françaises, le général Maurice Schmitt, a été plus explicite. Sur TF 1, il a affirmé que la coordination des forces en Arabie saoudite est *« arbitrée par le général Khaled ben Sultan »*, qui est le commandant en chef de l'armée saoudienne et le fils du prince Sultan, le ministre saoudien de la défense. *« Les Américains sont à l'est du dispositif*, a ajouté le général Schmitt, *et les Français seront à l'ouest. »*

Interrogé sur les moyens de sauver les otages en cas d'attaque contre des sites militaires irakiens, le chef d'état-major a convenu : *« Nous avons étudié des procédés en liaison avec les Américains, qui ont la force aérienne la plus importante dans la zone. Nous ferons tout pour épargner au maximum la vie des otages. Le dispositif français est capable de faire face à une crise d'usure. »*

Au « Grand-Jury RTL-« le Monde »

M. Chirac se demande si la France a changé de stratégie

Invité du « Grand Jury RTL – *le Monde* », dimanche 23 septembre, M. Jacques Chirac a demandé au président de la République *« s'il y avait un changement de stratégie dans l'attitude de la France à l'égard de la situation dans le Golfe »*. Il a déclaré : *« Au début, il y a eu des hésitations, puis on a adopté une position claire et sage : celle de soutenir la résolution des Nations unies. Les forces aériennes et navales ont été utiles pour l'application d'une stratégie de blocus. J'ai approuvé ces décisions. »*

Evoquant l'envoi de forces terrestres, l'ancien premier ministre se demande si désormais *« cela ne va pas nous conduire à un changement de stratégie, car ces forces-là ne sont pas destinées à faire respecter le blocus »*. Il demande : *« Nous plaçons-nous dans une stratégie de guerre? Quelle est la mission de nos forces et sous quel commandement s'exerce-t-elle? En cas de conflit militaire, on imagine mal en effet qu'il n'y ait pas un commandement unique américain. Nous sommes pour le moment dans l'ambiguïté. »*

M. Chirac estime qu'en cas de guerre le prix du baril de pétrole connaîtra une forte progression, ce qui constituerait alors *« un véritable choc pétrolier »*. Il a déploré l'attitude de l'Europe dans la gestion de la crise, en constatant qu'elle avait été *« pratiquement inexistante »* et que cela constituait *« une marque de faiblesse contre laquelle on doit réagir »*, ajoutant : *« Les risques exigent de la part de l'Europe qu'elle repense complètement sa défense et qu'elle organise celle-ci en commun. L'union de l'Europe occidentale constitue la meilleure structure pour organiser une défense en commun. »*

(Lire également le commentaire d'André Passeron en page 9.)

□ **M. Chalandon : « La fin d'une originalité française ».** – M. Albin Chalandon, ancien ministre (RPR) de la justice, explique, dans un entretien publié lundi 24 septembre par *le Quotidien de Paris*, que *« le néant européen »* a amené M. Mitterrand à ressentir *« la nécessité de constituer, face aux menaces toujours présentes, un pôle de résistance avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne »*. *« La réalité*, dit-il, *c'est que nous avons choisi de suivre les Américains »*, choix que M. Chalandon *« accepte, évidemment, mais en songeant que c'est probablement la fin d'une certaine originalité française »*. L'ancien garde des sceaux s'inquiète, d'autre part, de *« la légèreté avec laquelle de nombreux Français, sans doute désinformés, réagissent devant ce drame »*, et il dénonce l'existence, dans les médias, d'une *« espèce de conformisme va-t-en-guerre »*.

□ **M. de Charette souhaite un « état-major commun ».** – M. Hervé de Charette, député (UDF) du Maine-et-Loire, délégué général des clubs Perpectives et réalités, a déclaré, samedi 22 septembre, que la France devrait participer à *« un état-major commun »* des forces présentes en Arabie saoudite. Le responsable des clubs giscardiens juge que la crise *« démontre la nécessité de se préparer dès maintenant à l'armée de métier »*.

Vingt-quatre corps d'Egyptiens rapatriés d'Irak

Vingt-quatre corps d'Egyptiens, *« délibérément tués dans de sauvages agressions commises par des Irakiens »*, ont été rapatriés d'Irak depuis l'invasion du Koweït, le 2 août dernier, a indiqué, dimanche 23 septembre, le ministre égyptien de l'intérieur, le général Mohamed Abdel Halim Moussa, selon qui des Egyptiens ont également été tués à la frontière irako-jordanienne.

Le général Moussa a fait ces déclarations après avoir été reçu samedi par le président Hosni Moubarak qui lui a demandé d'enquêter sur le nombre d'Egyptiens ainsi tués et sur les circonstances de leur décès. – *(AFP.)*

□ **Arrivée à Londres de 140 Occidentaux en provenance de Bagdad.** – Cent quarante Occidentaux environ – en majorité des Américains – ont été évacués, samedi 22 septembre, du Koweït puis d'Irak à bord d'un avion des *Iraqi Airways* affrété par les Etats-Unis qui s'est posé à Londres avant de repartir pour Bagdad avec des Irakiens à son bord. Il s'agit du dernier des charters d'évacuation d'Occidentaux prévus par Washington. – *(AFP.)*

Le contingent égytien serait porté à 35 000 hommes

Les effectifs de la force multinationale dans le Golfe ont continué de s'accroître au cours des dernières quarante-huit heures, avec l'arrivée de renforts égyptiens, britanniques et américains, s'ajoutant au nouveau contingent français.

C'est ainsi que trois chasseurs de mines britanniques sont arrivés dans le Golfe et qu'un deuxième groupe de soldats égyptiens – une partie d'une division blindée de 15 000 hommes – a débarqué, samedi 22 septembre à Yanbu, le port saoudien de la mer Rouge.

Cinq mille soldats des brigades légères spéciales égyptiennes sont déjà stationnés près de la frontière koweïtienne. On précise au Caire que l'Egypte comptera cette semaine dans la région 20 000 hommes et plus de 300 chars. Son contingent devrait, à un stade ultérieur, atteindre 35 000 hommes, tous sous les ordres du prince saoudien Khaled bin Sultan, commandant des forces saoudiennes et arabes.

Le Bangladesh s'est engagé à envoyer au total quelque 5 000 soldats et officiers en Arabie saoudite, où 2 000 hommes sont déja en place afin de *« défendre les territoires sacrés de l'islam »*, a précisé Ershad.

La Tchécoslovaquie va pour sa part *« envoyer sous peu dans la zone du Golfe 200 hommes équipés pour la guerre chimique »*, a déclaré samedi le président Vaclav Havel au cours d'un séjour à Capri, première étape d'une visite en Italie.

Du côté américain, un porte-parole de la marine a annoncé samedi qu'un second navire-hôpital, le *Mercy*, rejoindra avant le mercredi 26 septembre dans le Golfe un bâtiment similaire, le *Comfort*.

L'étanchéité de l'embargo est *cependant mise en question de* divers côtés. Ainsi le quotidien d'Istanbul *Cumhuriyet* affirme que les quantités de produits alimentaires turcs (viande, sucre et pommes de terre) exportés vers l'Iran et la Jordanie ont considérablement augmenté ces derniers temps et que ces denrées pénétreraient en Irak à partir de ces deux pays. Selon le journal, alors qu'entre 300 et 500 camions de produits alimentaires turcs franchissaient quotidiennement le poste-frontière de Gurbulak, à la frontière iranienne, ce nombre varie actuellement entre 1 000 et 1 500 par jour. – (*AFP*, *Reuter*, *AP*.)

Dans le désert saoudien

Dahran « envahie » par les militaires et les réfugiés

DAHRAN
(Arabie saoudite)

de notre envoyé spécial

« Etouffant ! » : silhouette frêle sous l'énorme barda, une jeune Noire, caporal dans une unité de Rangers récemment débarquée, s'effondre dans le sable et avale de longues gorgées d'eau minérale. Brenda avoue en souriant qu'elle est en train de dépasser son quota de liquide, savamment calculé, quelques jours auparavant, au terme d'exercices intensifs dans le désert du Sud californien. Pourtant, voilà seulement quatre heures qu'elle se trouve sous le soleil d'Arabie.

A ses côtés, impassible, un lieutenant, tatoué jusqu'aux yeux, *s'amuse de l'étonnement* de Brenda, qui rectifie la position et affirme être, *« en dépit des apparences, en pleine forme, prête à tout, même au pire... »*. Un petit sac contenant un masque à gaz dépasse de chaque paquetage. *« On les avait prévenus*, dit-il, *nos déserts sont relativement plus verts qu'ici... »* Ce baroudeur d'une trentaine d'années possède, lui, l'expérience de manœuvres effectuées précédemment avec l'armée américaine dans la région.

Sur cette énorme base aérienne qui s'étend à perte de vue – surdimensionnée, à l'évidence, pour les besoins de l'aviation saoudienne et prévue de longue date pour un éventuel déploiement américain dans les parages, – hommes (ou femmes) et matériel continuent d'arriver chaque jour afin de compléter, encore et encore, le dispositif de l'opération « Bouclier du désert ».

« Toujours plus » paraît être la devise. A proximité de l'aéroport international de Dahran, les Jumbo civils réquisitionnés pour le transport des troupes côtoient les lourds Galaxy et autres Hercules de l'US Air Force. Cette armada au sol est survolée sans cesse par les avions de combat à l'entraînement : F-15 américains, Hawk saoudiens, etc. Appareils de toutes sortes auxquels se *mêlent les hélicoptères qui font* la liaison avec les navires patrouillant dans le golfe. Entre deux passages de chasseurs, décolle un ravitailleur des Tornado britanniques. Pour une force de plus en plus multinationale, les tours de contrôle saoudiennes sont devenues tours de Babel.

En gagnant les camions qui vont les conduire vers leur cantonnement, *« quelque part »* en direction de la frontière koweïtienne, Brenda et son supérieur traversent un petit groupe de tentes affectées à l'évacuation sanitaire.

Les uns arrivent, d'autres repartent déjà, victimes d'accidents divers et de « diférents maux assez ordinaires aggravés par la chaleur », précise un infirmier. Il se tient auprès du cadran d'un gigantesque thermomètre marquant, à l'ombre, 35°, soit, selon l'étiquette collée au bout de l'aiguille, la température sur une plage de Floride. Mais quelques degrés au-delà est inscrit au feutre *« enfer »*, puis *« surface du soleil »*.

« Ce n'est pas ça qui m'inquiète, dit le « vétéran » devant Brenda, *mais plutôt le fait que nous ne sommes pas près d'avoir des permissions si, comme je le crains, nous devons rester dans le coin un bon moment. »* L'officier ajoute : *« Nos sorties en ville vont être extrêmement limitées. Nous avons été sévèrement « briefés » sur les relations avec les Saoudiens. Les Américains doivent manifestement garder un profil bas. J'ai lu que notre déploiement représente environ un dixième de la population locale. Je sais que, malgré la nature de notre mission – défendre ce pays qui n'en a pas les moyens, – nous sommes déjà considérés comme un peu envahissants. Des collègues installés ici depuis des semaines viennent de me le confirmer. »*

A quelques kilomètres de la base, des hôtels de luxe des bords du Golfe font face à une autre « invasion », celle des réfugiés koweïtiens, qui commence aussi à provoquer des réactions d'agacement chez les Saoudiens, malgré l'attitude de grande réserve que ceux-ci affichent en toute occasion.

A la première vague, arivée dans les heures qui ont suivi l'invasion du Koweït, est venue s'ajouter une seconde – moins nombreuse – au début de la semaine dernière ; après que les Irakiens eurent brièvement entrouvert la frontière, une dizaine de milliers ont pu la franchir en deux jours, mais maintenant ne passent au poste de Khafji que quelques voitures n'ayant à leur bord que des femmes, des enfants et des personnes âgées.

Riches et désœuvrés

Le directeur d'un palace résume, à sa manière, la situation : *« Ils sont toujours riches, bien plus que les Saoudiens, mais la plupart n'ont plus d'argent, en tout cas plus aucun moyen de paiement. Le gouvernement leur assure les frais d'hébergement et de repas, mais ils ne peuvent sortir, n'ayant pas de quoi acheter de l'essence, et, souvent, ne peuvent même plus s'offrir un café ici. Alors, ils traînent, s'ennuient et se plaignent tout le temps. Ils restent très privilégiés dans les circonstances actuelles, mais paraissent ne pas s'en rendre vraiment compte. »* Les hommes tout de blanc vêtus, les femmes couvertes de l'abaya noire de la tête aux pieds, errent dans les couloirs. Désœuvrés, des meutes d'enfants tuent le temps et *« Saddam »* (*jeu quasi obligatoire*) en détraquant les ascenseurs sous le regard, certes voilé, mais manifestement attendri, de leur mère.

A longueur de matinées et d'après-midi, dans les fauteuils du lobby de l'hôtel, les hommes reconstituent, selon le cérémonial coutumier, ces assemblées qu'ils tenaient « avant » dans leurs bureaux ou les salons de leur maison. Lentes et interminables palabres au cours desquelles ils « refont » le Koweït en remâchant leur nostalgie, leurs espoirs ou leurs velléités de « résistance », et parfois leurs « erreurs » quand, des semaines « après », certains commencent à craquer.

On parle à n'en plus finir – mais souvent de façon assez imprécise – de ces atrocités commises par l'occupant : pillages, viols ou exécutions sommaires comme celle, récente, d'un jeune résistant qui, pour quelques graffitis, aurait été arrosé d'essence et brûlé vif.

On évoque l'*« ingratitude »* ou la *« traîtrise »* des Palestiniens résidant au Koweït, mais on reconnaît tout de même que parmi ceux-ci, *« les plus anciens dans le pays »*, il y en a qui luttent contre les Irakiens ou, au moins, aident des Koweïtiens à se cacher, à s'approvisionner ou à fuir. Et puis il y a l'inévitable : *« Que font les Américains ? »* On souligne avec amertume que les Saoudiens, maintenant sûrs de la protection des Etats-Unis, ne souhaitent pas vraiment une intervention contre l'Irak.

FRANCIS CORNU

Du bœuf argentin pour Bagdad

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Alors que des troupes argentines s'apprêtent à partir, mardi 25 septembre, pour le Golfe, on apprenait qu'un conseiller du président Menem avait rompu l'embargo contre l'Irak. Le fautif est un député péroniste de la province de Buenos-Aires, M. Alberto Samid. Il était chargé des liens entre l'Argentine et les investisseurs arabes en puissance.

M. Samid, qui aurait de la famille en Irak, admet avoir expédié, via l'Iran, 140 tonnes de viande à destination de Bagdad pour des *« raisons humanitaires »*. Le gouvernement a mis fin samedi 22 septembre à ses fonctions de conseiller présidentiel. M. Samid avait déjà fait parler de lui en soutenant publiquement l'invasion du Koweït par l'Irak, et en qualifiant Saddam Hussein de *« patriote »*. Il avait *ensuite condamné l'embargo et* critiqué la participation argentine. *« Nous ne pouvons défendre les intérêts pétroliers de la Grande-Bretagne »*, avait-il déclaré, en jouant sur les sentiments antibritanniques arrivés par la guerre des Malouines.

E.C.

LA CRISE DU GOLFE

Dans les territoires occupés

Le réveil de l'Intifada

Si les Israéliens pensaient que la crise du Golfe avait définitivement étouffé l'Intifada, les événements des derniers jours les auront brutalement détrompés. Du jeudi 20 au dimanche 23 septembre – un long week-end de vacances à l'occasion du nouvel an juif, – l'actualité a rendu un son très familier : un soldat tué à coups de pierres dans la bande de Gaza, règlements de comptes interpalestiniens en Cisjordanie, affrontements avec l'armée dans des villages arabes autour de Jérusalem, arrestations, répressions, etc.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Que l'on range ou non cela sous la rubrique Intifada ne change rien au constat : la situation dans les territoires occupés est certes différente de ce qu'elle était au cours des trois dernières années, mais elle n'est nullement « normalisée » ni en voie de l'être.

A la mi-septembre, le quotidien *Haaretz* lançait cette mise en garde : *L'Intifada a peut-être perdu de son dynamisme, mais il ne faut pas se faire d'illusion. L'esprit de combativité* [dans la population palestinienne] *n'a pas disparu mais cherche un nouvel exutoire. Tous les facteurs qui ont provoqué l'Intifada revendication nationaliste, économique et sociale – n'ont aucunement diminué, ils sont devenus plus aigus. Contrairement à ce que dit la presse, les territoires ne sont pas calmes, mais connaissent chaque jour une centaine d'incidents.* »

La différence est que, depuis quatre mois, il n'y a plus ou presque plus de Palestiniens tués dans les affrontements avec l'armée : deux morts au cours de l'été, cependant que les bilans des blessés par balles ont suivi la même évolution. Arrivé au ministère de la défense lors d'une phase d'accalmie, M. Moshe Arens (Likoud) paraît beaucoup plus sourcilleux que son prédécesseur travailliste, M. Itzhak Rabin, sur le respect des consignes de tir données aux soldats. Il a concentré les troupes sur les grands axes routiers et se préoccupe plus de la défense des colons israéliens que d'affirmer une présence militaire dans tous les coins de Cisjordanie et de Gaza.

S'il a multiplié les arrestations – il y aurait aujourd'hui quelque 16 000 détenus palestiniens, – il a limité les destructions de maisons pour ne plus ordonner « que » la pose de scellés. N'étaient les jets de pierres, toujours aussi nombreux sur les voitures à plaque israélienne, les frictions entre l'armée et la population palestinienne ont, *effectivement*, beaucoup diminué.

Les territoires ne figuraient plus dans la presse que pour le récit des bagarres entre groupes nationalistes rivaux – Hamas contre Fatah, notamment – et le décompte ininterrompu des Palestiniens assassinés, souvent dans des conditions d'extrême brutalité, au nom de la lutte contre les *« collaborateurs »* ou présumés tels ; encore trois morts ce week-end.

Nouvelles menaces de Saddam Hussein

Aujourd'hui, l'extrême droite, alliée au Likoud dans le gouvernement de M. Itzhak Shamir, réclame un changement de politique, un durcissement de la répression. Elle profite de l'émotion suscitée dans le pays par l'assassinat, jeudi, d'un réserviste de quarante-six ans, père de famille. Amnon Pomerantz circulait, en uniforme, à bord de sa voiture, civile, lorsqu'il s'est égaré et est entré par erreur dans le camp d'El Bureij, à Gaza. Pris sous les pierres, il a perdu le contrôle de la voiture, heurté et blessé deux enfants en cherchant à fuir, avant d'être lapidé par la foule qui a mis le feu au véhicule alors que, grièvement blessé, il avait perdu connaissance.

M. Arens a l'intention de bannir des territoires tous les Palestiniens – il y a déjà trois arrestations – *« directement impliqués »* dans ce « lynchage », et a donné l'ordre de raser toutes les maisons alentour. A la demande d'une majorité de députés, la Knesset devait se réunir cette semaine en session extraordinaire pour débattre de cette affaire et d'une Intifada que la classe politique avait tendance à oublier pour cause de crise du Golfe.

Une fois de plus, le président irakien, M. Saddam Hussein, vient cependant de détourner l'attention de la question palestinienne en lançant, dimanche, de nouvelles, et plus graves, menaces contre Israël. Jusqu'alors, il disait ne vouloir attaquer l'État hébreu qu'en cas d'opérations militaires contre l'Irak. Cette fois, il annonce qu'il déclenchera le *« déluge »* de ses missiles sur les Israéliens s'il s'estime *« étranglé »* par l'embargo économique. Réaction israélienne : *« Sa rhétorique se répète, mais nous prenons ses menaces très au sérieux et nous nous préparons à toute éventualité. »*

ALAIN FRACHON

DIPLOMATIE

La rencontre de Palma de Majorque

Rome et Madrid veulent étendre l'esprit des accords d'Helsinki à la Méditerranée et au Proche-Orient

Une réunion rassemblant des représentants des pays membres de la CSCE, des pays arabes riverains de la Méditerranée et d'Israël devait être inaugurée lundi 24 septembre à Palma de Majorque par le roi Juan Carlos. C'est la première d'une série de réunions euro-arabes : le 10 octobre, les ministres des affaires étrangères des quatre pays européens du Sud (France, Espagne, Italie, Portugal) rencontreront leurs homologues de l'Union du Maghreb arabe, et, quelques jours plus tard, aura lieu à Venise une rencontre entre la CEE et la Ligue arabe.

ROME

de notre correspondant

Vive la crise? Adeptes s'il en est du compromis, les Italiens, après s'être légèrement fait tirer l'oreille par Washington pour prendre leur juste part dans la coalition internationale contre Saddam Hussein, tentent désormais de s'arroger, à la faveur de la grande empoignade du Golfe, un vrai rôle sur la scène diplomatique mondiale. Chaud partisan, dès l'éclatement de la crise – et contre son chef de gouvernement, le très prudent Giulio Andreotti – d'un engagement ferme de son pays, M. Gianni De Michelis, ministre des affaires étrangères, devait présenter lundi 24 septembre à Palma de Majorque, une idée qui lui est chère, celle d'un *« Helsinki méditerranéen »*.

Cette réunion, qui rassemble des représentants des pays membres du « processus d'Helsinki » (tous les Etats européens, sauf l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada) ainsi que six pays arabes et Israël, était prévue de longue date dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et devait être consacrée aux questions d'environnement en Méditerranée.

Réticences

« Lors du sommet CSCE de novembre prochain à Paris, argumente M. De Michelis, *nous allons tous nous féliciter de la nouvelle détente Est-Ouest. Ce sera la fête, les télévisions du monde entier reprendront des images de Bush, de Gorbatchev, du pape peut-être. Mais que penseront les gens des pays du Sud qui n'ont même pas de représentation dans cette assise ! Allons ! La nouvelle paix concerne un milliard et demi d'hommes. C'est bien, mais il ne faut pas oublier les trois autres milliards. »*

Voilà pour la philosophie d'un projet qui a pour objectif aussi de permettre à l'Italie, désormais « repositionnée » en Europe centrale grâce aux accords passés en novembre dernier avec quatre pays de cette région, d'affermir sa traditionnelle dimension méditerranéenne. Depuis plusieurs jours circule à Rome un document qui trace les grandes lignes du projet « demichelien ». La *« Conférence pour la sécurité et la coopération méditerranéenne »* (CSCM), concept étendu tout récemment, actualité oblige, au Proche-Orient, fonctionnerait grosso modo selon les mêmes schémas que son grand ancêtre européen *« qui a su générer tant de résultats positifs »*, c'est-à-dire avec trois volets : l'un sur la sécurité, l'autre sur la coopération économique, un autre enfin sur les droits de l'homme et le développement de la démocratie.

Initialement, le premier chapitre pourrait se limiter à discuter la prévention des crises, la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue, le contrôle de la prolifération des armes chimiques et des missiles. Bien sûr, le désarmement, notamment au Proche-Orient, *« n'est pas pour aujourd'hui »*, reconnaît-on prudemment à la Farnesina, mais *« l'essentiel est de créer un cadre et d'établir des règles de consultations réciproques »*. Ce cadre engloberait *« tous les pays de la région ainsi que ceux qui y ont des intérêts légitimes »*. En gros, les Etats d'Afrique septentrionale, *plus la Mauritanie d'un côté et la Jordanie de l'autre »*, la CEE bien sûr, Israël et les Palestiniens *« pour lesquels il faudra trouver une forme appropriée de représentation »*.

Les Etats-Unis et l'URSS ne se sont pas encore prononcés clairement sur l'initiative italienne. Selon l'entourage de M. De Michelis, M. Gorbatchev, qui a reçu le bouillant ministre *« pendant deux heures et quart »* samedi dernier au Kremlin, aurait quand même fait part de son « accord ». Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, se serait lui, contenté d'exprimer poliment *« l'intérêt »* de son gouvernement. Les partenaires européens de Rome, laisse-t-on comprendre, seraient quant à eux divisés entre les *« chauds partisans »*, c'est-à-dire essentiellement l'Espagne qui parraine le projet, les indifférents (du grand nord) et *« ces mauvais coucheurs un peu jaloux de Londres et Paris »* que l'ampleur du projet laisse plus que sceptiques. Les Français, en particulier, préféreraient dans un premier temps jeter les bases d'un dialogue euro-arabe avec les seuls pays de la Méditerranée occidentale.

PATRICE CLAUDE

Le Monde

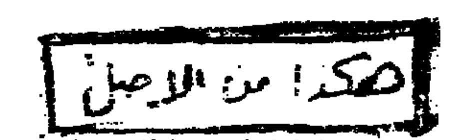
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



PROCHE-ORIENT

LIBAN : un entretien avec le dirigeant chrétien, deux ans après son arrivée au pouvoir

« Certains des intérêts syriens ne sont pas en contradiction avec ceux du Liban »

nous déclare le général Aoun

Le général Michel Aoun est arrivé au pouvoir le 23 septembre 1988. Il y a encore un an, il était « l'homme fort » du Liban, suscitant un enthousiasme fervent à Beyrouth. Est-il devenu maintenant son « homme malade » ? Réduit à la portion congrue dans ses *267 kilomètres carrés*, « le général » tient encore le palais présidentiel de Baabda et le ministère de la défense de Yarzé. D'où les autorités légales menacent continuellement – ces jours-ci avec insistance – de le déloger. Mais la Syrie, qui cautionne la « légalité », est-elle réellement désireuse d'en finir – maintenant – avec le général Aoun ?

BEYROUTH

de notre correspondant

« Vous êtes politiquement isolé. Votre popularité, même si elle n'est pas morte, a nettement baissé, vos soldats désertent, des attentats se produisent à l'intérieur de vos casernes, et le but proclamé des autorités légales est de vous éliminer. Comment comptez-vous vous en sortir ?

– Certes, le rapport de forces m'est très défavorable, et l'esprit de résistance des gens n'est plus ce qu'il fut. La vie des résistants connaît des revers, des déceptions. Mais il reste, au sein de l'armée comme de la population, un noyau dur, et je me suis organisé pour durer. Pour durer beaucoup plus que la prétendue légalité reconnue internationalement et issue des accords de Taëf. J'ai été la fourmi, et M. Hoss la cigale, car il s'attendait à une caisse arabe qui viendrait le renflouer et qui s'est volatilisée.

» On me rebat les oreilles avec les « désertions » au sein de ma troupe. Il est vrai que quelques officiers – onze ? peut-être bien – sont partis. Ce que l'on ne dit pas, c'est que ces « désertions » concernent toute la période depuis le 31 janvier 1990 et que tous ces officiers étaient déjà traduits devant un comité d'enquête pour des irrégularités (vol, meurtre, malversations, et j'en passe). Quant aux soldats, si deux cent cinquante sont partis, nous avons reçu deux mille six cents *familles* des régions des Forces libanaises, qui nous ont fourni des combattants. Et il y a eu des défections dans l'autre sens. Je ne crois pas que le bilan soit négatif pour moi, loin de là.

– Vous disposiez de 16 000 à 17 000 hommes. Combien vous en reste-t-il après les défections, les morts et les blessés ?

– J'en ai toujours autant. Ce n'est certainement pas le manque d'effectifs qui m'empêche de faire la guerre. Mais la guerre est sans issue au Liban, et tout cela ne peut se terminer que par une négociation.

– Pourquoi, alors, avez-vous fait si souvent la guerre ?

– Pour montrer que nous sommes décidés à nous défendre et que les gesticulations militaires n'entament pas notre détermination.

– Et l'armement ?

– Je n'en manque pas non plus. D'ailleurs ce que l'on consomme dans une guerre, ce ne sont pas les armes, mais les munitions.

– Les Syriens vous en ont fourni suffisamment pour reconstituer votre arsenal ?

– C'est une fable : je n'ai ni acheté ni reçu de munitions de la Syrie. Simplement, ayant été amené à assurer le ravitaillement de ma région par voie de terre par suite de la nouvelle configuration du terrain, je reçois *via* des routes sous contrôle syrien, entre autres produits, des carburants. Qui sont, certes, nécessaires à la guerre, mais les aliments ne le sont-ils pas aussi ?

– Néanmoins, votre volte-face à l'égard de la Syrie a déçu et refroidi vos plus chauds partisans : vous êtes passé de la « guerre de libération », pure et dure, à une succession de concessions, jusqu'au point de qualifier ce qui fut votre morceau de bravoure de simple « exutoire »...

– Je parlais d'exutoire pour mes ennemis, gênés par mon ouverture sur les autres régions libanaises et l'accueil enthousiaste qu'elle avait reçu de la part de la population. Chaque fois que j'ai fait des ouvertures, on m'a répondu par un blocus, et maintenant encore.

« Le prix pour me déloger est trop élevé »

– Vos innombrables ennemis et même vos amis considèrent néanmoins que vous êtes à la merci de la Syrie et que vous faites, objectivement, son jeu.

– Ce n'est qu'illusion : je n'ai rien concédé à la Syrie et n'ai pas changé de position. J'ai simplement changé de ton, car on est passé du stade de l'affrontement à celui du dialogue.

» Certes, je suis plus dépendant qu'auparavant pour le ravitaillement de mes régions, et le gouvernement dit « de Taëf », parce qu'il jouit d'une reconnaissance internationale, fournit une excellente couverture à Damas. Je suis donc obligé de manœuvrer dans ce contexte. La Syrie manœuvre de son côté, pour sauvegarder ses intérêts. Je souligne au demeurant que certains des intérêts syriens ne sont pas en contradiction avec ceux du Liban.

– Croyez-vous à l'assaut imminent contre vos positions dont on parle tant ces jours-ci ?

– Non. Personne n'est disposé à le faire, pas même les forces libanaises, malgré les quantités de canons et de munitions qu'elles ont reçus, notamment le fameux bateau envoyé d'Irak, intercepté par les Israéliens et dont la milice a quand même récupéré la cargaison à Haïfa.

– Quand on parle d'assaut, on pense aujourd'hui à l'armée libanaise : fraction légale du général Lahoud et aux Syriens plutôt qu'aux FL.

– L'armée de Lahoud est une armée libanaise entraînée et formée par moi. Elle n'est motivée pour me faire la guerre ni par ses sentiments, ni par ses intérêts, ni par son allégeance à l'autorité politique qui lui donne des ordres. De plus, sur le double plan technique et moral, elle n'est pas prête à mener une offensive. Si jamais on commettait l'erreur de l'engager et qu'elle acceptait de l'être, ce serait fatal pour elle.

– Et les Syriens ?

– Ils entreprendraient une invasion pure et simple. Quel intérêt y ont-ils et en quoi leurs intérêts sont-ils menacés tant qu'ils disposent d'un gouvernement leur servant de paravent ?

» Les Syriens ont autre chose à faire actuellement : ils doivent surveiller les événements d'Irak, la déstabilisation de la Jordanie et Israël, à leurs trois frontières, sans compter les risques de troubles intérieurs chez eux.

– Vous pensez donc que, malgré les bruits de bottes, le statu quo – vous incluant – va continuer au Liban ?

– Certes, c'est un *statu quo* provisoire et transitoire. Mais avant que l'on atteigne le stade de la solution globale de la crise du Proche-Orient, il ne devrait pas être modifié. On occupe les Libanais entre-temps, et c'est ce que les gens du « soi-disant » pouvoir ne comprennent pas en agissant et en parlant comme ils le font. Le prix pour me déloger est trop élevé pour que les Syriens – ou d'autres – le paient prématurément. Et lorsque viendra l'heure des solutions, je serai toujours là pour défendre les intérêts vitaux du Liban. Après quoi, je pourrai partir et déposer mon fardeau.

– Puisque vous êtes tellement convaincu que la crise libanaise est insoluble tant que celle du Proche-Orient ne l'aura pas été – ce que tout le monde vous disait à l'époque, – à quoi rimait votre « guerre de libération », puisque, selon votre propre analyse, elle ne pouvait déboucher sur rien ?

– C'était une défense contre la Syrie et ses alliés libanais qui empêchaient l'application des mesures du gouvernement légal, le mien. J'ai été obligé de riposter. D'ailleurs tous les gouvernements libanais ont essayé de dissocier la crise de leur pays de celle du Proche-Orient. C'était tenter l'impossible. On a voulu le faire en 1983 avec Israël et l'accord du 17 mai, la Syrie l'a fait échouer. On a voulu le faire en 1986 avec la Syrie et l'accord tripartite, Israël l'a fait échouer. Toute solution doit prévoir l'arrêt de l'ingérence de ces deux pays, soit de par la volonté d'une force plus grande, soit par une négociation triangulaire Liban-Syrie-Israël. Après quoi, les réformes deviendraient de mise. Entre-temps, mon action a mené à Taëf.

– Et vous avez sabordé Taëf, qui était à l'origine le fruit de votre œuvre.

– Ce n'est pas la réunion de Taëf que je récuse, mais ses résultats, et ce n'est pas parce que le monde entier s'y rallie que l'accord devient acceptable : si tout le monde nous conseille de nous suicider, faut-il pour autant le faire ?

– On dit que vous êtes l'homme des occasions ratées...

– Ce n'est pas moi qui rate les occasions, mais les autres qui les font avorter. Quand le comité arabe des Six m'a donné raison, il a été dissous. *Idem*, le comité tripartite a dû modifier son rapport initial.

– Il n'en reste pas moins que vous étiez « l'homme fort » et que vous êtes devenu, en quelque sorte, « l'homme malade » de la scène libanaise.

– Quel homme malade ? Si dans ma région les enthousiasmes se sont émoussés, dans le reste du Liban, je gagne en adhésion, car le pauvre peuple voit qu'il existe un homme qui, bien qu'isolé, défend ses droits. Une révolution s'annonce, et les manifestations que l'on empêche finiront en une explosion contre un pouvoir qui ne représente pas le peuple. On peut contenir la situation un moment, pas indéfiniment.

– Les personnes qui ont l'oreille de Damas n'en disent pas moins que les Syriens sont décidés à vous éliminer un jour ou l'autre, même s'ils vous protègent** de facto **aujourd'hui.

– Je ne crois pas que les conditions le permettront, car la situation aura évolué et beaucoup d'éléments nouveaux, politiques et militaires, seront intervenus. Ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera plus.

– Quelles seront à votre avis les répercussions de la crise du Golfe sur le Liban ?

– Economiquement, si le bilan était stable, cela aurait pu être un pactole avec un afflux de capitaux et de gens. Comme il est instable, c'est un désastre. Par contre, sur le plan de la sécurité, c'est un soulagement, car tout le monde est occupé ailleurs.

– Et sur vous ?

– J'ai gardé une entité indépendante. Elle est certes réduite, mais tout à fait capable de s'agrandir. Cette région libre va sauver tout le Liban : mieux vaut parler d'un général rebelle que d'un Liban disparu.

– Quel service pourriez-vous encore rendre à votre pays ?

– Maintenir ce noyau indépendant.

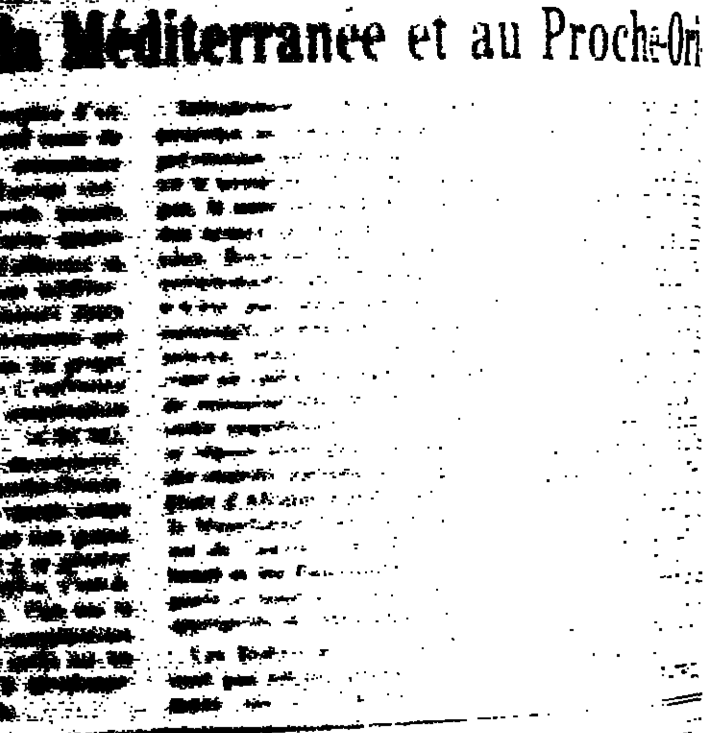
– Mais on dit que votre dernière proposition consiste en un gouvernement d'union dont vous seriez l'unique ministre maronite ?

– Je n'ai rien proposé de tel.

– Il est donc hors de question pour vous d'intégrer un gouvernement d'union nationale.

– Sauf si j'ai la possibilité de garder l'autonomie de mes décisions politiques. Je serais alors un ministre rebelle. »

Propos recueillis par
LUCIEN GEORGE



EUROPE

URSS : confusion autour de la réforme économique

Une nouvelle crise a éclaté entre M. Gorbatchev et M. Eltsine

La confusion s'accroît à Moscou. Le parlement soviétique s'est prononcé lundi matin 24 septembre pour la rédaction d'un programme unique faisant la synthèse des projets de passage à l'économie de marché du président Gorbatchev et du premier ministre Ryjkov, sur fond de nouvel affrontement entre MM. Gorbatchev et Eltsine.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Une nouvelle crise a éclaté entre MM. Gorbatchev et Eltsine à la suite de la demande de pouvoirs exceptionnels avancée vendredi 21 septembre par le président soviétique pour lui permettre de lancer par décrets *« le passage à l'économie de marché »*.

Normalement, le président de Russie aurait dû consentir à une telle extension des pouvoirs du président soviétique, car elle figure comme substitut de certains pouvoirs ministériels dans le plan Chataline, le plus radical des plans de réforme que Boris Eltsine soutient et que « son » parlement, le parlement russe, a déjà adopté et prévu d'appliquer sur le territoire de la Russie le 1er octobre.

Mais les tensions sont si fortes et la désintégration du pays si rapide que le camp Eltsine a vu une menace dans l'initiative du président Gorbatchev. Il a élevé sur le champ une protestation : dans une résolution publiée dimanche 23 septembre, le présidium du parlement de Russie qualifie d' *« inadmissible »* la demande de pouvoirs exceptionnels de M. Gorbatchev qui inclut, précise la résolution, *« le droit d'introduire le pouvoir présidentiel dans les républiques souveraines et de dissoudre leur parlement »*.

Magasins vides

La Constitution soviétique prévoit l'attribution de tels pouvoirs au président par un vote des deux tiers du Soviet suprême. Mais s'ils étaient donnés maintenant à M. Gorbatchev, ajoute la résolution signée par M. Eltsine, la Russie *« prendrait toutes les mesures nécessaires pour défendre sa souveraineté »*. M. Evguenni Primakov, membre du nouveau conseil présidentiel, a dû justifier dimanche soir à la télévision la demande de pouvoirs exceptionnels du président Gorbatchev en affirmant *« qu'ils ne violeraient la souveraineté d'aucune République »*, mais lui permettraient d'agir par décrets sur les privatisations, les prix ou les salaires, mais aussi sur le *« respect des lois »* et le maintien de l'ordre.

Il a invoqué, comme l'avait fait vendredi au parlement M. Gorbatchev, le souci d'efficacité, contrecarré selon lui par le *« long processus du Soviet Suprême »*. Un argument que récusent les radicaux, en soulignant que le parlement soviétique aurait déjà adopté le plan Chataline si l'occasion de voter à son sujet lui avait été donnée alors qu'il en débat depuis une semaine.

Mais M. Gorbatchev a montré vendredi qu'il souhaitait toujours une « synthèse » entre ce plan et le plan rival, plus prudent et centralisateur, de son premier ministre Ryjkov qui menace de démissionner si son plan est écarté, ce que M. Gorbatchev refuse. M. Ryjkov est en effet soutenu par l'appareil ministériel central, le dernier maillon de pouvoir, outre l'armée, dont dispose le président soviétique.

La crise n'est qu'amorcée, car ni M. Gorbatchev ni M. Eltsine n'ont pu faire approuver leur texte par leurs parlements respectifs faute de quorum, le premier vendredi, et le second le lendemain. Mais le bras de fer entre les deux hommes ne peut s'arrêter là et le parlement russe était prêt à se réunir lundi. Le parlement fédéral, pour sa part, devait se prononcer le même jour sur une résolution octroyant des pouvoirs accrus au président Gorbatchev jusqu'au 31 mars 1992. Il a adopté dans la matinée une résolution reportant à la mi-octobre au plus tard l'examen d'un texte de synthèse entre les deux plans, toujours présentés comme incompatibles par leurs auteurs...

Le rôle de la mafia

Officiellement, le plan Chataline des *« 500 jours »* est maintenant désigné *« programme présidentiel »* pour tenter d'ancrer dans les consciences que M. Gorbatchev reste partisan de la voie radicale, celle que réclament, dans leur désespoir, l'opinion et la rue.

Des rues qui, à Moscou, connaissent moins de files d'attente devant les magasins que l'an dernier. Mais la raison en est sinistre : les magasins sont vides et les queues ne se forment que le temps d'acheter d'épisodiques arrivages. Samedi, devant le « Gastronom » du quartier de la Taganka, deux files s'allongeaient, l'une pour le sel, l'autre pour du cognac géorgien. Les trois magasins les plus proches étaient vides, les rayons préposés aux produits laitiers étant occupés par du thé de Turquie acheté récemment en masse et à bon prix car, affirme-t-on à Moscou, il serait « radioactif ». Au rayon viande, une des vendeuses glisse en confidence que du saucisson est attendu le lendemain à 9 h. Restent encore les conserves de dernière catégorie, le Pepsi Cola et le pain réapparu dans les boulangeries une semaine après sa disparition au début du mois. Il avait fallu pour cela que la nouvelle municipalité de Moscou, arrachée aux communistes, décide d'augmenter les salaires dans les vieilles usines à pain désertées par les ouvriers, et attribue en priorité l'essence aux camions qui en assurent le transport.

Mais les Moscovites mangent encore et leurs réfrigérateurs ou dessous de lit servant d'armoire sont souvent pleins. C'est que le gros de la distribution se fait de plus en plus par l'intermédiaire des entreprises, un système plus propice à tous les détournements et que la municipalité de Moscou a tenté sans succès de réduire. C'est ainsi qu'à défaut de magasins aux prix officiels mais vides, il reste le marché libre, dit « marché des kolkhoziens », même si ces derniers ont généralement été remplacés par des intermédiaires sous la coupe de la « mafia », si l'on en croit les clients. Le kilo de viande ou dix oeufs pour vingt roubles au moins, contre respectivement dix et trois l'an dernier. Tant pis pour le médecin qui commence à travailler pour 160 roubles ou les retraités qui en reçoivent moins de la moitié.

Le quotidien *Moscou Soir* a rapporté cette semaine l'histoire édifiante d'un moldave qui s'est fait arrêter par la police devant le marché de Lioublinski pour « spéculation ». Il avait acheté des tomates à 20 kopecks le kilo qu'il revendait 1 rouble. Le prix officiel – théorique – est de 2 roubles et le prix réel sur les marchés est de 6. Tous les lecteurs auront compris que la « mafia » des vendeurs de tomates a dénoncé le moldave à la police.

Il ne se passe plus de jour sans que la presse ne relate les manifestations ou incidents dus à la pénurie dans le pays et les mesures protectionnistes prises en conséquence par des Républiques, des régions ou des villes, voire même des quartiers, comme ce fut le cas à Moscou. Les conseils locaux en mal de souveraineté décident de ne plus livrer leurs produits ou de restreindre leur vente à leurs seuls administrés. Ajoutées aux usines qui s'arrêtent faute d'approvisionnement en pièces ou matières premières venues d'autres régions, ces mesures entraînent une paralysie progressive de la vie économique alors que l'hiver approche.

« A situation extraordinaire, il faut des mesures extraordinaires », a dit une nouvelle fois vendredi M. Gorbatchev. Reste à connaître les moyens dont il compte se doter pour appliquer ses futurs décrets alors que le pays ne répond plus. Il semble toujours compter sur un compromis avec Boris Eltsine, seul dirigeant resté populaire en Russie comme dans les Républiques. Selon M. Primakov en effet, la tâche « principale » est de rapprocher la direction soviétique et celle de la Russie. M. Eltsine a beau faire monter les enchères, ses problèmes en Russie ne sont pas loin d'être aussi ardus que ceux de M. Gorbatchev : la *Komsomolskaïa Pravda* a ainsi annoncé dimanche que le début de l'application du plan Chataline en Russie était reporté du 1er octobre au 1er novembre.

SOPHIE SHIHAB

□ **Le portrait du tsar promené dans les rues de Moscou.** – Trois mille orthodoxes russes, conduits par le patriarche Alexis, qui venait de célébrer une messe à la cathédrale Ouspenski au Kremlin, ont défilé dimanche 23 septembre dans Moscou, avec un portrait du tsar Nicolas II, exécuté en 1918. – *(Reuter.)*

BULGARIE

Réformateurs et conservateurs s'affrontent au congrès du Parti socialiste

Réuni en congrès depuis samedi 22 septembre, l'ancien Parti communiste bulgare, rebaptisé socialiste (PSB) au printemps dernier, tente de sauver son unité sur fond de bataille entre réformateurs et conservateurs.

Une nouvelle direction du PSB devait être élue lundi. Les réformateurs souhaitent le départ de M. Alexandre Lilov, le président du parti, qui exerçait déjà de hautes fonctions sous Jivkov. Mais la majorité des délégués paraît plutôt conservatrice. Certains d'entre eux ont fait état, dimanche, d'échanges très vifs entre camps adverses, M. Lilov intervenant lui-même dans le débat pour accuser les libéraux d'être assoiffés de pouvoir. *« C'était une vraie bataille »*, a commenté Petar-Emil Mitev, président d'une fraction réformatrice. Le principal adversaire de M. Lilov semble être le premier ministre Andreï Loukanov, qui a estimé que les Bulgares voulaient *« de nouveaux visages »*.

Dimanche, quelque vingt mille personnes se sont rassemblées dans le centre de Sofia pour commémorer l'exécution du dirigeant agrarien bulgare Nikola Petkov, pendu par les communistes en 1947. Le rassemblement s'est rapidement transformé en manifestation anti-gouvernementale.

La crise économique s'est considérablement aggravée ces dernières semaines. Parti lundi pour une longue tournée aux Etats-Unis et en France, le président de la République, M. Jeliou Jelev, issu des rangs de l'opposition, a déclaré dimanche soir qu'il allait demander *« une aide humanitaire partout où c'est possible »*. – *(UPI, Reuter, AFP.)*

Selon M. Miklos Nemeth

La RFA avait été prévenue en été 1989 de l'ouverture de la frontière hongroise

L'ancien premier ministre hongrois, M. Miklos Nemeth, a révélé, vendredi 21 septembre, en Grande-Bretagne, qu'il avait rencontré en secret le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl au cours de l'été 1989 pour lui faire part de la décision de son pays d'ouvrir la frontière hongroise aux milliers de réfugiés est-allemands qui espéraient passer à l'Ouest.

M. Nemeth a expliqué qu'il s'était rendu dans le plus grand secret au château de Gymnich, près de Bonn, où il avait rencontré M. Kohl et le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, pour qu'ils puissent se préparer aux changements politiques inévitables dus à l'ouverture du « rideau de fer ». *« Je n'oublierai jamais la réaction de M. Kohl. Visiblement ému, il a murmuré : « Le peuple allemand n'oubliera jamais ce que vous avez fait en prenant cette décision. » Lorsqu'il m'a demandé ce que je voulais en échange, ma réponse a été que nous devrions éviter de lier cette décision à quoi que ce soit. »* Si l'on en croit M. Nemeth, *« un projet de prêt (de Bonn à Budapest), alors en préparation, avait alors été reporté à plus tard »*. – *(AP.)*

IRLANDE DU NORD

Deux nouvelles victimes des violences politiques

Deux hommes ont été tués, dimanche 23 septembre, en Irlande du Nord, lors de deux incidents, portant à quarante-trois le nombre de personnes tuées cette année dans les violences politiques. Des hommes armés ont fait irruption dans un pub de Lisburn, ont choisi deux clients et ont tiré à bout portant.

L'un d'eux est mort sur le coup et l'autre, grièvement blessé, a été hospitalisé. Selon les enquêteurs, il pourrait s'agir d'un règlement de compte entre militants protestants.

Peu de temps auparavant, un soldat en permission avait été tué par des hommes masqués qui ont tiré à travers la vitre de sa voiture, alors qu'il était avec sa compagne. Le jeune homme, agé de vingt-deux ans, faisait partie du Régiment de défense de l'Ulster (UDR), dont six autres membres ont été tués depuis le début de l'année. Il est mort sur le coup.

Tentative d'assassinat visant Mme Thatcher

D'autre part, des armes ont été découvertes dans un appartement de New-York près des bâtiments des Nations unies. Selon le *Daily Mirror* du 24 septembre, elles devaient servir à une tentative d'assassinat visant Mme Margaret Thatcher.

Une jeune Irlandaise est recherchée par le FBI. Mme Thatcher doit se rendre le week-end prochain à New-York pour l'Assemblée générale de l'ONU. – *(Reuter, AFP.)*

RDA

Agitation dans les prisons

L'agitation s'est amplifiée au cours du week-end dans les prisons est-allemandes. Dans un établissement pénitentiaire de Francfort-sur-l'Oder, des déteaus qui réclament l'amnistie ont brisé des vitres, arraché des grilles et jeté des objets enflammés par les fenêtres. Les prisonniers d'une vingtaine d'autres pénitenciers ont appuyé ces revendications de façon plus pacifique.

Les révoltes se sont étendues comme une traînée de poudre après que le ministre est-allemand de la justice, M. Manfred Walther, eut rejeté samedi soir les demandes des prisonniers.

Les prisonniers de droit commun estiment qu'ils ont été condamnés à une époque où la RDA était un Etat socialiste qui n'agissait pas selon les principes d'un Etat de droit. Les droits de la défense en particulier étaient réduits à leur plus simple expression. *« Chacun doit pouvoir soumettre son jugement à l'examen de juristes indépendants »*, ont souligné, dimanche 23 septembre, les détenus de la prison de Brandebourg dans un communiqué. – *(AFP.)*

Berlin-Est a officiellement quitté le Pacte de Varsovie

La RDA a quitté officiellement lundi 24 septembre le Pacte de Varsovie, a rapporté l'agence est-allemande ADN. Le ministre est-allemand du Désarmement et de la Défense, Rainer Eppelmann, et le commandant en chef des forces du Pacte de Varsovie, le général Piotr Louchev, ont signé à Berlin-Est un protocole scellant la sortie du Pacte de l'Armée nationale populaire (NVA) est-allemande, a ajouté ADN. – *(AFP.)*

RFA : L'ancien président du Bundestag nommé ambassadeur en Autriche

M. Philipp Jenninger sort du purgatoire...

BONN

de notre correspondant

M. Philipp Jenninger, ancien président du Bundestag, sort du purgatoire où l'avait expédié un discours pour le moins maladroit prononcé le 10 novembre 1988 devant le Parlement ouest-allemand. A l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de la Nuit de cristal, il avait évoqué la *« fascination »* que les succès hitlériens avaient exercée sur ses contemporains.

Ces propos avaient provoqué un malaise dans l'Assemblée et la sortie de nombreux députés SPD et Verts. Mal compris et s'étant mal fait comprendre, M. Jenninger était contraint, dès le lendemain, à la démission. Le chancelier Kohl, son vieil ami pourtant, n'avait pas hésité à le sacrifier pour préserver le succès d'une rencontre qu'il devait avoir quelques jours plus tard avec des dirigeants de la communauté juive américaine. Les passions s'étant calmées, on considérait à la chancellerie que la sanction ayant frappé M. Jenninger était disproportionnée avec la faute commise. L'homme avait péché *en surestimant dramatiquement* ses qualités rhétoriques, et non en délivrant sciemment un message de réhabilitation de Hitler. La voie choisie pour le dédommager ne témoigne pourtant pas d'un excessif esprit de finesse.

Vendredi 21 septembre, on apprenait que M. Jenninger était nommé ambassadeur en Autriche, où il devra remettre ses lettres de créances au président Kurt Waldheim...

Cette nomination s'accompagne d'une faveur qui fait grincer des dents dans les couloirs du ministère des affaires étrangères. Les émoluments liés au poste de Vienne seront exceptionnellement, et pour le seul ancien président du Bundestag, alignés sur ceux des ambassadeurs dans les grandes capitales, comme Moscou, Paris ou Washington.

L. R.

AMÉRIQUES

PÉROU : pour corruption et « enrichissement illicite »

L'ancien président Alan Garcia et trois mille de ses collaborateurs sur la sellette

C'est avec discrétion que l'APRA (l'Alliance populaire révolutionnaire américaine), principal acteur politique du Pérou contemporain, a fêté le 20 septembre son soixantième anniversaire.

LIMA

de notre correspondante

Le climat n'est guère propice à la fête populaire : le parti social-démocrate fondé par Haya de la Torre, qui, après plusieurs décennies de lutte dans la clandestinité ou de travail en coulisses, *avait pris le pouvoir en* 1985, est rendu responsable de la situation calamiteuse du pays (en cinq ans, une inflation cumulée de 2 000 000 % et une perte de 50 % du pouvoir d'achat). Chaos économique, violation des droits de l'homme, corruption : le champ des griefs est vaste... et la chasse aux sorcières apristes n'a pas tardé.

Figure de proue du parti, l'ancien président Alan Garcia fait l'objet d'une double accusation constitutionnelle devant le Congrès. Le chef d'accusation le plus sérieux, que soutiennent ses détracteurs de gauche comme de droite, concerne l'assassinat, dans la nuit du 18 au 19 juin 1986, de près de trois cents militants du Parti communiste Sentier lumineux, qui s'étaient mutiés dans deux prisons de la capitale (une centaine d'entre eux avaient été éxécutés d'une balle dans la tête).

Si l'accusation ne s'égare pas dans les méandres parlementaires et est soutenue en dernière instance par la majorité absolue du Sénat, l'ancien président, devenu sénateur à vie, perdra son immunité parlementaire et sera traduit en justice devant la Cour suprême.

D'un point de vue strictement juridique, M. Alan Garcia ne devrait point être condamné, l'affaire ayant été déjà portée devant un tribunal militaire, qui a reconnu laculpabilité de certains officiers de la police. L'autorité de la «chose jugée» joue en sa faveur.

En revanche, sur le plan politique, le prix à payer risque d'être lourd, car ses adversaires les plus acharnés ont *l'intention de présenter* un projet de loi interdisant la réélection des anciens présidents, afin de l'empêcher de briguer un deuxième mandat.

L'APRA plaide coupable

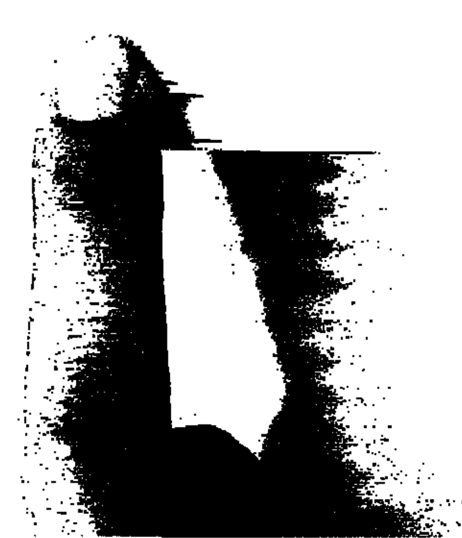
Pour la première fois depuis qu'il a quitté la présidence, le 28 juillet dernier, M. Alan Garcia a pris la parole, lors de l'anniversaire de son parti. Il a critiqué *« l'expérience grotesque imposée par le Fonds monétaire international (...) qui fait frémir de colère les foyers populaires »*. Face aux accusations sur son *« enrichissement illicite »*, il se présente comme un homme qui *« ne doit rien et ne craint rien »*. Il aspire d'ailleurs à se convertir en chef de l'opposition au gouvernement de M. Fujimori.

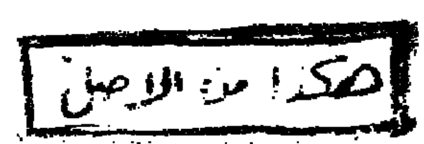
M. Alan Garcia n'est pas le seul sur la sellette. Trois mille fonctionnaires de son gouvernement seront vraisemblablement poursuivis – pour immoralité, détournement de fonds, etc. – par le contrôleur général de la République, Mme Luz Aurea Saenz. L'APRA a d'ailleurs pris les devants de la campagne de moralisation en reconnaissant la culpabilité, à divers degrés, d'une centaine de hauts responsables de l'administration, ainsi que de parlementaires, de plusieurs ministres, et de trois cents militants qui vont être soumis à une procédure disciplinaire pouvant aboutir à l'expulsion du parti.

Le niveau de corruption dans le pays est *« alarmant »*, estiment 97 % des Péruviens, selon un sondage. Pour 48 % d'entre eux, le régime de l'APRA a battu tous les records. Hommes politiques, avocats, policiers, juges, militaires, sont les plus incriminés.

NICOLE BONNET

□ **Assassinat d'un ancien ministre.** – Des rebelles du Sentier lumineux (maoïste) ont assassiné l'ancien ministre du travail, M. Orestes Rodriguez, et son fils Oscar, samedi 22 septembre, dans la banlieue de Lima. Ils ont lancé des bâtons de dynamite et tiré à la mitraillette contre la voiture du ministre. – *(Reuter.)*





ASIE

Les fastes de l'ouverture des Jeux de Pékin

Les arrière-pensées du « grand dragon »

Une fastueuse cérémonie a marqué, samedi 22 septembre au Stade des ouvriers à Pékin, la onzième édition des Jeux asiatiques, en l'absence de toute représentation irakienne.

PÉKIN

de notre correspondant

Sans ironie, la propagande chinoise a évoqué le souvenir, qui ne pouvait pas ne pas venir à l'esprit au vu des fastes politico-sportifs entamés avec l'inauguration, samedi 22 septembre, des XIes Jeux asiatiques à Pékin : Berlin 1936. Ce n'était pas pour accuser le régime d'avoir lancé une opération de relations publiques à prétexte para-olympique, mais pour rappeler qu'alors la délégation chinoise n'était composée en tout et pour tout que d'une poignée de spécialistes des arts martiaux traditionnels. La Chine était en ces temps *« l'homme malade de l'Asie »* alors que la République populaire domine aujourd'hui le sport asiatique par le nombre de médailles d'or depuis qu'elle a détrôné le Japon, titulaire du titre de 1951 à 1978.

La démonstration crevait les écrans de télévision lorsque le chef de l'Etat, M. Yang Shangkun, a déclaré les Jeux ouverts devant les quatre-vingt mille spectateurs du Stade des ouvriers. Suivit un spectacle se voulant non seulement époustouflant mais aussi vaguement menaçant puisque placé sous la puissance du nombre ; une illustration de la capacité, réelle ou supposée, de mobiliser des hordes se mouvant comme un seul homme pour réaliser une fresque gigantesque de l'idée que les dirigeants de Pékin se font de la nation chinoise.

Tout y était, à commencer par des rappels militaires évidents. Une soixantaine de parachutistes, fumigènes et drapeaux des trente-sept pays participant aux Jeux aux pieds, venus du ciel pour tomber au cœur des cibles avec la précision d'une force aéroportée crédible. Fanfares en marche et quadrilles géants. Gymnastique de combat traditionnelle accomplie en mesure par une foule rangée au cordeau sur toute la surface du stade. Pour le reste, la glorification du sport s'effaçait largement, sur les trois heures de spectacle, derrière le culte de la discipline militaire à tous les âges y compris pour les enfants.

Diplomatiquement, c'est un triomphe pour le premier ministre, M. Li Peng, et les caciques qui le soutiennent. Le retour au sein du mouvement olympique d'Asie du Vietnam, de la Birmanie, de Taïwan sous l'étiquette *« Taïpeh de Chine »*, d'une participation concomitante des deux Corées, tout cela en terre chinoise communiste, autant de sujets de satisfaction pour un régime qui, il y a seulement quelques mois, apparaissait comme l'un des plus isolés du monde. Le président du Comité international olympique, M. Juan-Antonio Samaranch, a décerné à la cérémonie d'ouverture le titre de *« meilleur spectacle* [qu'il ait] *jamais vu »*, *satisfecit* que s'est empressé de claironner la presse officielle, qui a, par contre, passé sous silence l'aspect politique de ses autres déclarations.

M. Samaranch a en effet émis des réserves polies sur la possibilité de voir les Jeux olympiques à Pékin en l'an 2000, comme le veulent les Chinois. Il faudrait, a souligné en substance le président du Comité international olympique (CIO), que la Chine améliore sensiblement son image de marque, ternie par la répression militaire de 1989. Les journaux de Pékin, eux, ont feint de ne retenir de ces propos qu'un aspect pratique : il faut aussi que les installations sportives, peut-être suffisantes pour les Jeux d'une quarantaine de pays, soient encore considérablement étendues et améliorées.

Le record du silence et de l'inactivité

Dès dimanche, les records d'Asie ont commencé à tomber les uns après les autres pour ces « Asiades » présentées à elles seules comme un record de participation : huit cent trente-huit athlètes chinois, sept cent quatre-vingt-quinze Japonais, sept cent cinquant-sept Sud-Coréens... Dans les rues de la capitale pendant l'inauguration, un autre record s'était instauré : celui du silence et de l'inactivité, chacun étant rentré dare-dare chez soi à la mi-journée, conformément aux directives et dans la certitude que la présence policière massive dissuaderait quiconque d'élever une voix discordante en public. Diverses institutions, en particulier celles soupçonnées de nourrir la dissidence en leur sein, comme le monde universitaire, ont carrément interdit à leurs employés d'avoir tout contact avec les étrangers pendant la durée des Jeux. A l'entrée d'un parc dans la banlieue ouest, où vivent nombre de dirigeants, c'est coiffées du casque lourd que deux sentinelles de la police armée accueillent les familles venues passer l'après-midi dans la nature. Au village olympique, tout journaliste étranger pris à enfreindre en quelque manière que ce soit les règlements draconiens peut être désormais détenu pendant quelques heures en guise d'avertissement.

Les cousins de Taïwan, qui ont mis en poche leur drapeau nationaliste pour concourir aux côtés de Pékin dans les compétitions internationales, n'auront peut-être pourtant pas manqué de relever avec quelque crainte une fuite méticuleusement lâchée la semaine dernière par des responsables communistes à Hongkong : M. Deng Xiaoping aurait récemment critiqué en personne le chef du régime de Taïpeh, M. Lee Teng-hui, pour sa *« complaisance »* envers le sentiment indépendantiste local, et aurait donné son aval à un *« plan »* visant à permettre à Pékin de reprendre le contrôle de l'île nationaliste en cinq ans.

D'abord par une politique d'aimables propositions jusqu'en 1992, puis par une négociation énergique jusqu'en 1994, de façon que l'affaire soit classée en 1995, deux ans avant la rétrocession de Hongkong à la Chine communiste. Selon le *South China Morning Post*, il s'agit pour l'instant de parler de paix, mais si Taïpeh résiste, on pourrait songer à Pékin à l'*« alternative militaire »*. Derrière le sourire du panda de peluche remis aux dignitaires présents à la tribune samedi par de charmants bambins, il y avait aussi les arrière-pensées du vieux dragon colérique.

FRANCIS DERON

La délégation koweïtienne acclamée

PÉKIN

de notre correspondant

Il y eut un instant de flottement, samedi 22 septembre, dans les rangs des officiels à la tribune du Stade des ouvriers à Pékin, quand apparurent les cinquante-quatre sportifs composant la délégation du Koweït aux XIes Jeux asiatiques lors du défilé d'inauguration de la rencontre. Ils portaient un brassard noir et l'un d'entre eux arborait une banderole qui n'était pas prévue au programme : *« Vive le Koweït ! »*.

La Chine ayant promis de respecter la volonté du Conseil olympique d'Asie (CAO), il lui fallut boire le calice jusqu'à la lie, quoi qu'elle en pensât. Le chef de l'Etat, M. Yang Shangkun, le comprit, qui se mit à applaudir chaudement, devant les caméras de télévision. De même, celles-ci s'attardèrent-elles sur les drapeaux koweïtiens brandis par les sportifs de l'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis.

L'inauguration, en l'absence de tout représentant irakien après l'exclusion de Bagdad, a donné lieu à un vibrant hommage à la mémoire de l'ancien président du CAO, Fahd Al Ahmed Al Sabah, le frère de l'émir Jaber, tué le 2 août par les soldats de M. Saddam Hussein.

F. D.

EN BREF

□ **CAMBODGE : accord sur le CNS.** – Le régime de Phnom-Penh a accepté, dimanche 23 septembre, la dernière proposition du prince Sihanouk de porter de douze à quatorze le nombre des membres du Conseil national suprême (CNS) (*le Monde* daté 23-24 septembre). Une nouvelle réunion du CNS, sans doute à Bangkok, devrait cette semaine formaliser cet accord et porter Sihanouk à la présidence du Conseil. D'autre part, M. Hor Nam Hong a été nommé ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh, fonctions exercées jusqu'alors par le premier ministre, M. Hun Sen. – *(AFP.)*

□ **MAURICE : entrée du MMM au gouvernement.** – Le Mouvement militant mauricien (MMM) a accepté l'invitation du premier ministre, Sir Anerood Jugnauth, à se joindre au gouvernement, a annoncé, samedi 22 septembre, le secrétaire général du MMM, M. Paul Berenger, à l'issue de la réunion du comité central de son parti. *« Nous entrons au gouvernement par devoir envers le pays et par patriotisme, dans un contexte économique difficile créé par l'invasion du Koweït par l'Irak, la flambée des prix du pétrole et la crise dans le Golfe »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

□ **PHILIPPINES : explosions dans deux hôtels de Manille.** – Des explosions se sont produites, dimanche 23 septembre, dans deux hôtels de luxe du quartier des affaires de Manille (le Nikko et le Mandarin), faisant plusieurs blessés légers parmi les clients et des dégâts matériels peu importants, ont indiqué les porte-parole des établissements visés. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : accord avec Londres sur le rapatriement des boat people.** – Le Vietnam, la Grande-Bretagne et le HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) sont convenus, vendredi 21 septembre, que les boat people vietnamiens de Hongkong pourraient être rapatriés même s'ils ne le demandent pas. Ce programme de rapatriement *« non volontaire »* sera supervisé par le HCR. L'accord concerne la majorité des quelque 54 000 réfugiés entassés à Hongkong. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

LIBÉRIA : après avoir proclamé un cessez-le-feu

Charles Taylor annonce des élections générales



Le Front national patriotique du Libéria (NPFL) de Charles Taylor a annoncé qu'il organiserait des élections générales le 10 octobre au Libéria où le cessez-le-feu qu'il a proclamé unilatéralement, samedi 22 septembre, est respecté par les différents belligérants. Le chef rebelle a invité les Nations unies et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à vérifier l'application du cessez-le-feu. Il a confirmé la réouverture de l'aéroport international de Robertsfield. Il a aussi appelé l'ECOMOG, la force inter-africaine d'interposition *« qui n'est pas neutre »*, à quitter le pays.

Charles Taylor et Prince Johnson, les deux chefs rebelles, devraient se rencontrer, vendredi, à Freetown, en Sierra-Leone, pour des pourparlers de paix. Le gouvernement américain tente de faire asseoir ces deux hommes à la table des négociations. Cette initiative fait suite à la visite au Libéria, la semaine dernière, du secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, M. Herman Cohen. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Le gouvernement dissout les services secrets

Moins de trois semaines après la démission de son chef, le général Mohamed Betchine, et son remplacement par le colonel Tewfik Mohamed Mediene (*le Monde* daté 23-24 septembre), le gouvernement a annoncé la dissolution de la Délégation générale à la documentation et à la sécurité (DGDS), à savoir les services secrets.

ALGER

de notre correspondant

Les Algériens ont appris la dissolution de la DGDS par un bref communiqué de la présidence de la République publié dans la presse dominicale, dissolution qui intervient *« dans le cadre du processus de réformes et de refonte des intitutions »*. Langage convenu, mais les Algériens auront compris que la police politique, dont la puissance était jusqu'alors indiscutée, venait de subir un coup fatal. C'est d'ailleurs le message qu'ont spontanément retenu les partis politiques, nombreux à saluer la décision gouvernementale comme étant un pas important dans la voie de la démocratisation.

Une réorganisation opaque

Pour autant, l'Algérie ne restera pas sans services spéciaux, mais, assure-t-on, il s'agira de services *« propres »* consacrés au renseignement et non plus à la répression politique. Dans un proche avenir, de nouvelles structures devraient voir le jour, qui, précise le communiqué, auront pour objectif *« une meilleure prise en charge de leur mission de participation à la défense de la souveraineté et de l'indépendance nationale »*.

Il semble que les nouveaux services secrets seront placés sous l'autorité du ministre de la défense nationale, le général-major Khaled Nezzar, et non plus sous la tutelle du président de la République. Coiffées par un directeur général – en l'occurrence le général Tewfik Mohamed Mediene, lui-même dépendant du ministre de la défense, – quatre directions spécialisées devraient être prochainement créées : sécurité intérieure, sécurité extérieure, sécurité militaire et relations extérieures. Les compétences judiciaires et extra-judiciaires des nouveaux services devraient être strictement délimitées.

L'essentiel de la réforme concerne, semble-t-il, la redistribution des responsabilités au profit du ministre de la défense nationale. Désormais, ce dernier concentre dans ses mains une bonne partie des pouvoirs détenus, depuis l'époque du colonel Houari Boumediène, par le président. L'opacité de cette réorganisation ne garantit pas *a priori* l'objectif qui la justifie. L'exemple des pays de l'Est européen, où la refonte des services de sécurité pose des problèmes quasi insolubles, montre la difficulté à rendre respectueuse de la démocratie une police jusque-là toute-puissante.

GEORGES MARION

La préparation du vingt-septième congrès du PCF

M. Fiterman en appelle aux militants pour « faire bouger les choses »

M. Georges Marchais s'est déclaré *« très satisfait »*, samedi après-midi 22 septembre, au terme de la réunion du comité central du PCF. Cherchant à dédramatiser le débat provoqué, trois jours durant, par le contre-projet opposé par M. Charles Fiterman au projet de résolution arrêté par la direction du Parti communiste dans la perspective du vingt-septième congrès, il a affirmé : *« On a présenté le comité central comme un événement dramatique, un formidable combat des chefs : il n'en est absolument rien. Il n'y a pas de crise... »*

Le secrétaire général du PCF a précisé que le *projet de résolution avait été adopté par la grande* majorité des cent quarante-deux membres du comité central puisqu'il n'y a eu aucun vote contre et seulement dix abstentions, celles de MM. Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Jack Ralite, tous trois anciens ministres, Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, Marcel Trigon, maire d'Arcueil, Lucien Sève, philosophe et écrivain, Roger Martelli, historien, Roland Favaro, responsable régional du PCF en Lorraine, Jean-Michel Catala, ancien secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, et celle, *in fine*, de Mme Thérèse Hirszberg, responsable CGT de la fonction publique.

Suivant l'avis de M. Marchais, le comité central a refusé que le texte de M. Fiterman soit considéré comme un texte préparatoire au congrès au même titre que le projet de résolution. Ce document sera considéré comme une contribution ordinaire et publié dans les tribunes de discussion de *l'Humanité* et de *Révolution* entre le 8 octobre et le 8 décembre.

M. Fiterman a estimé que cette dernière décision représentait *« un tout petit pas »*. *« Mon texte existe,* a souligné, samedi, sur Antenne 2 l'ancien ministre des transports, *et sa publication dans* l'Humanité *– ce qui ne s'était jamais fait dans l'histoire du parti – permettra à chacun d'en prendre connaissance. Entre le monolithisme stalinien, que nous avons certes dépassé dans la pratique, et les querelles de chapelle du PS, il nous faut trouver notre propre voie. Et moi, je cherche. Les conditions sont meilleures qu'elles ne l'ont jamais été pour le débat dont a besoin le parti. »*

La *bataille du vingt-septième* congrès du Parti communiste ne fait que commencer. Minoritaire au comité central, M. Charles Fiterman s'en remet à la base militante pour essayer de *« faire bouger les choses »*. Sa détermination se nourrit, comme il l'a expliqué, dimanche 23 septembre, sur Radio J, de la certitude de répondre à l'attente *« de ces millions de gens qui sont un peu perdus dans ce pays, et qui seraient prêts à s'engager à nouveau au service d'une action qui soit véritablement de gauche »*.

Revenant à la charge, à la fin des débats, l'ancien ministre s'est dit *« indigné »* par ce qu'il a appelé *« le pilonnage accusateur »* déclenché contre lui par les partisans de la ligne majoritaire. *« Que veut-on ?* s'est-il exclamé. *Que je m'inscrive dans une démarche qui ne correspond pas à ce que je souhaite ? En fait, cela reviendrait à trancher le débat à la place des communistes. Il y a des désaccords. Pourquoi ne pas permettre au parti d'avoir une discussion calme, sérieuse, sur le fond ? Si l'on occulte cela au profit d'un tir de barrage dont je serais la cible, cela ne répondra pas au débat dont nous avons besoin et cela serait dangereux pour le parti. »*

« Tu dramatises, lui a répondu M. Georges Marchais. *Cela a été un débat loyal, franc, avec respect mutuel et écoute réciproque. »* S'adressant au comité central, le secrétaire général du PCF a ajouté : *« Charles Fiterman n'a pas raison de dire qu'il a été traité comme un martyr... »* Puis, dans son allocution finale, M. Marchais a réaffirmé sa propre certitude : *« Nous ne nous concevons pas comme le dernier carré héroïque d'une armée en déroute, ceux qui clament avec panache que la garde meurt mais ne se rend pas. Nous avons la conviction, tout au contraire, d'être l'avant-garde d'un immense mouvement en formation... »* M. Fiterman sait donc à quoi s'en tenir. Son insistance à se camper en porteur d'un projet alternatif lui vaudra trois types de reproche de la part des fidèles de M. Marchais.

En voie de « diabolisation »

Il est déjà taxé d'incohérence. Plusieurs membres du comité central lui ont fait grief de n'avoir pas vraiment cherché à amender l'avant-projet de résolution, cet été, au cours des quatre séances de travail de la commission présidée par M. André Lajoinie dont il faisait partie. Quand il a répondu que par le passé ses propositions précises n'avaient pas été acceptées et qu'il souhaitait désormais que les militants tranchent, M. Marchais a invité le comité central à *« ne pas se laisser détourner du débat »*.

Il sera soupçonné de déviationnisme puisque son adresse aux *« communistes d'un nouveau temps »* pour *« refonder une identité communiste moderne »* (*le Monde* daté 23-24 septembre) a été interprétée par le comité central comme une tentative de créer une *« tendance »*. De nombreux intervenants ont repris à leur compte l'argumentation du secrétaire général du PCF, qui s'est fait lui-même un malin plaisir de renvoyer l'ancien ministre à l'une de ses propres déclarations, faite devant le vingt-troisième congrès du parti : *« Notre unité, nous la préservons, nous la construisons et reconstruisons sans cesse, non pas sur commande, mais parce que, dans notre parti, ce qui prévaut, ce ne sont pas les ambitions et les affrontements personnels, les manœuvres et les querelles politiciennes. (...) Voilà pourquoi nous repoussons les tendances et leur arsenal de motions contradictoires de votes marchandés et bloqués, de ténors s'affrontant pour le partage des places sur le devant de la scène dans le même temps où se préparent en coulisses les compromis. »*

M. Fiterman sera ainsi suspecté de verser dans le culte de la personnalité. M. Pierre Zarka, ancien député de Seine-Saint-Denis, a donné le ton en disant : *« Il y a chez certains camarades des références à Charles Fiterman qui me font personnellement frémir. Un côté « maître à penser » ou « chef de file » qu'on croyait dépassé chez nous... »* Bref, M. Fiterman est menacé de « diabolisation ».

Un point d'appui

Pourtant, si l'ancien ministre des transports du gouvernement de M. Pierre Mauroy n'a pas obtenu gain de cause devant le comité central, il a néanmoins atteint son premier objectif qui était d'amener le *comité central à se déterminer par* rapport à son texte. La publication de celui-ci dans *l'Humanité* fournira un solide point d'appui à ceux des communistes qui se reconnaissent dans la démarche de M. Fiterman et qui pourront éventuellement s'en réclamer, lors du congrès, par comparaison avec le projet officiel de résolution. Que la direction du parti le veuille ou non, il y aura, *de facto*, deux textes en concurrence, et les débats du vingt-septième congrès s'inscriront dans cette dualité. Voilà pourquoi M. Fiterman n'apparaissait pas trop mécontent, samedi, de la tournure des événements.

M. Anicet Le Pors non plus. L'ancien ministre de la fonction publique a tout de suite compris, lui aussi, que la direction du parti s'était peut-être piégée elle-même quand elle a refusé de soumettre le texte de son ami Charles Fiterman à l'ensemble des militants après l'avoir distribué aux membres du comité central. *« Rien, dans les statuts, ne dit qu'il ne doit y avoir qu'un seul texte,* soulignait-il vendredi. *Les membres du comité central disposent de deux documents. Pourquoi ce qui est vrai pour eux serait-il faux pour l'ensemble des communistes ? L'accusation de conduire à l'organisation en tendances est parfaitement infondée... »* Comment, à la base, les militants réagiront-ils, au cours des prochains comités fédéraux, en se voyant privés de l'objet de la controverse jusqu'à ce que *l'Humanité* daigne publier le texte de M. Fiterman ? Force est de constater, en tout cas, que la minorité contestataire se trouve désormais, à défaut d'être reconnue, quasiment institutionnalisée. Il s'agit là d'un changement majeur dans le fonctionnement du PCF. *La volonté de dialogue et* d'ouverture affichée en permanence par M. Marchais rend désormais plus difficile que par le passé la condamnation radicale de M. Fiterman et de ses amis qui militent pour la rénovation du parti au nom de *leur idéal communiste et dont* le contre-projet est aujourd'hui condamné par une direction qui le juge, paradoxalement, proche de ses propres orientations...

Cette évolution apparaît d'autant plus lourde de déséquilibres, pour l'état-major du PCF, que les travaux du comité central ont mis en évidence deux autres facteurs de déstabilisation interne s'ajoutant au malaise des élus locaux exprimé dans l'appel lancé par les deux cents militants de Seine-Saint-Denis *regroupés derrière M. Jack Ralite (le Monde* du 19 septembre).

La CGT divisée

M. Fiterman et ses compagnons « refondateurs » ne sont plus les seuls à saper le socle sur lequel s'arcboutent M. Marchais et les siens. Les prises de position de la direction du parti sur l'évolution de la situation en URSS suscitent des interrogations croissantes si l'on en juge par l'intervention critique, vendredi, de l'ancien secrétaire général des jeunes communistes, M. Jean-Michel Catala, l'actuel directeur des *Cahiers du communisme*, qui avait souhaité, parallèlement à M. Fiterman, *« un soutien attentif et enthousiaste aux efforts de Gorbatchev, de ceux qui veulent un socialisme moderne »*. C'est M. Marchais en personne qui lui a répondu : *« Gardons-nous de trancher définitivement cette question. (...) Dans le passé, nous nous sommes souvent enthousiasmés, et il nous a fallu ensuite sortir notre mouchoir pour pleurer. Ne recommençons pas. Restons lucides, avec les yeux ouverts. »* Ce faisant, le secrétaire général du PCF a donc confirmé lui-même qu'il n'était pas aussi *« ridicule »* que cela de discerner aussi, dans le débat interne, des « gorbatchéviens » et des « anti-gorbatchéviens » ...

Enfin, l'abstention, lors du vote du projet de résolution, de la responsable CGT de la fonction publique, Mme Thérèse Hirszberg, réputée pour son orthodoxie militante, est révélatrice des tensions qui existent chez les communistes de la CGT. Bien que Mme Hirszberg ne se soit *pas ralliée à M. Fiterman, sa critique* globale du texte proposé par la direction du parti, qu'elle a jugé inamendable faute de fondements sérieux, a évidemment apporté de l'eau au moulin des contestataires en démontrant que les « refondateurs » ne sont pas les seuls à accuser de carence absolue la direction du parti. L'intervention de Mme Hirszberg a été d'autant plus remarquée qu'un autre éminent dirigeant de la CGT, M. Louis Viannet, avait vivement approuvé, au contraire, le projet de résolution sous le regard de M. Henri Krasucki, silencieux.

Derrière la façade optimiste entretenue par M. Marchais, selon lequel *« il n'y a pas de crise »*, ce n'est donc pas une seule fracture mais plusieurs qui, en vérité, traumatisent le PCF.

ALAIN ROLLAT

La peur... des RG

Combien le PCF compte-t-il, aujourd'hui, de militants ? Jugeant trop optimistes les chiffres communiqués d'habitude par la direction du parti et se référant à une procédure utilisée à l'occasion du onzième congrès du parti, en 1947, M. Le Pors a proposé, avant le vote de la résolution, qu'un dossier d'informations statistiques sur l'état du parti, année par année, fédération par fédération, de 1985 à 1990, soit établi à l'intention des membres du comité central, afin que le « Parlement » du parti sache à quoi s'en tenir sur la réalité des effectifs, la trésorerie, la diffusion de la presse, etc.

Au nom de la direction, M. Jean-Claude Gayssot, responsable de l'organisation, s'est opposé à cette demande, *en affirmant qu'il n'était pas* question de donner des armes... aux Renseignements généraux.

□ ***M. Jean Poperen : « Le bunker de M. Marchais ».*** – M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a estimé, dimanche 23 septembre, au Forum RMC-*Libération* que le secrétaire général du Parti communiste *« paraît décidé à mourir, le jour où ça se produira, dans son bunker »*. Le ministre socialiste a également relevé : *« Pour la première fois, ce qui est quand même un événement considérable, officiellement la direction du Parti communiste français se trouve en opposition ouverte, déclarée, avec la politique soviétique. »*

M. Jacques Chirac au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Prendre date

par André Passeron

TOUT au long du « Grand Jury RTL-*le Monde* » du dimanche 23 septembre, qui a constitué son émission politique de rentrée, M. Jacques Chirac a voulu prendre date à propos des évolutions possibles de tous les événements actuels, qu'ils soient extérieurs ou intérieurs. Dans tous les domaines évoqués, l'ancien premier ministre a ainsi marqué de façon plus accentuée ses distances à l'égard des socialistes, du gouvernement et du président de la République *pour mieux souligner la fonction* même de l'opposition et le rôle qu'il s'assigne de chef de file.

Prendre date dans les évolutions possibles de la crise irakienne tout d'abord. M. Chirac soutient sans réserve la politique de M. Mitterrand lorsqu'elle dénonce les atteintes au droit international et qu'elle prend les mesures pour les combattre. Cela signifie pour lui en quelque sorte : *« Tout le blocus, mais rien que le blocus. »* A partir *du moment où il perçoit un changement* de stratégie, M. Chirac se montre tout à fait réticent *(lire page 3)*.

L'envoi de troupes terrestres qui n'ont pas pour mission ni comme moyens de faire respecter l'embargo ne peut révéler qu'une intention offensive et une préparation à la guerre, dit-il. Cela change donc la nature de l'engagement de la France. Le président du RPR laisse ainsi entendre que l'opposi*tion pourrait modifier son attitude* en cas d'opérations militaires déclenchées par les Américains et auxquelles les troupes françaises seraient associées. Ce n'est donc bien qu'un simple accord pour l'embargo que l'opposition a donné à M. Mitterrand.

Prendre date aussi pour l'évolution de l'Europe en souhaitant que, dans le cadre de l'UEO, la défense de celle-ci se renforce et en rappe*lant qu'il avait proposé cette solu*tion, il y a quinze ans, bien avant les socialistes.

Prendre date, surtout, à propos de la gestion économique du pays *(lire page 21)*. M. Chirac annonce en quelque sorte le vote négatif de l'opposition sur le budget en se livrant à une critique en règle de la politique économique et sociale dont il conteste toutes les mesures. Mais s'il insiste sur la situation *« désespérée »* des éleveurs, dont *« le gouvernement se désintéresse »*, il est tout aussi sévère pour les grands choix faits par le gouvernement et contre les augmentations d'impôts et leur multiplication à travers notamment la contribution sociale généralisée.

Prendre date, enfin, à l'égard de l'opposition elle-même. Tout en affirmant que celle-ci a désormais des positions communes sur tous les grands problèmes, le président du RPR a cependant lancé un appel – qui ressemblait plutôt à un avertissement – à tous les leaders de la droite pour qu'ils évitent les prises de position sans concertation qui feraient douter de la sincérité de l'union de l'opposition. A quelques jours des journées par*lementaires du RPR et à la veille de* la prestation de M. Giscard d'Estaing à « L'heure de vérité », cette exhortation était plutôt une mise en garde.

POLITIQUE

Au rassemblement du Front national à Bagatelle

M. Le Pen : « S'il y a des otages en Irak c'est la faute du gouvernement »

M. Jean-Marie Le Pen a prononcé le discours de clôture de la « fête des Bleu-Blanc-Rouge » à Bagatelle, dimanche 23 septembre, devant une quinzaine de milliers de personnes.

Après avoir, une nouvelle fois, dénoncé la *« pitoyable et ignoble machination de Carpentras »*, qui, selon lui, vient des *« milieux proches, même très proches »*, du pouvoir, le président du Front national est revenu sur le crise du Golfe, en stigmatisant les *« bravaches, boutefeux, va-t-en-guerre et autres Tartarin »*, dont le premier ministre, *« le petit Rocard, qui bat tambour sur la valise qui lui servait au temps du FLN »*.

« S'il y a des Français retenus contre leur gré en Irak, c'est parce que le gouvernement français a manqué de clairvoyance et de vigilance, a dit M. Le Pen. *Quand le gouvernement a choisi de rompre l'alliance de fait avec l'Irak, il n'a pas pris la précaution préalable de demander à nos compatriotes de revenir. (...) Tout le monde sait bien que les puissances étaient au courant de l'opération qui se préparait. C'est, donc, en toute connaissance de cause que le gouvernement français a laissé là-bas les Français. S'il y a, aujourd'hui, des otages en Irak, ce n'est pas de la faute de Le Pen, c'est la faute du gouvernement français. »*

Se prononçant de nouveau pour la négociation avec Bagdad – *« J'ai dit au gouvernement irakien que la gesticulation militaire française ne le mettait pas en péril »*, a-t-il dit – à la suite de ce *« grave incident international »*, et réaffirmant que la France n'a *« aucun intérêt vital »* dans cette région, où elle ne pourrait faire la guerre *« sans l'autorisation expresse de l'Assemblée nationale »*, M. Le Pen a déclaré : *« Ce n'est pas l'Irak qui est responsable de la montée du prix du pétrole ; la responsabilité en revient au blocus organisé par les nations occidentales. »*

Un appel aux « petits poilus »

Ce blocus, selon M. Le Pen, est une *« excellente affaire pour les bloqueurs »* que sont les Etats-Unis, l'Arabie saoudite et les Emirats. Indiquant que *« la fortune personnelle de l'émir du Koweït s'élève, en liquide, à 1 000 milliards de francs »*, le président du Front national a lancé aux militaires appelés : *« Petits poilus à 400 F par mois, ceux pour qui vous combattez ne sont pas encore sur la paille ! »* D'autre part, M. Le Pen estime que *« les épargnants français ont perdu 450 milliards de francs »* dans le *« krach boursier »*.

M. Le Pen a énuméré les conséquences de cette crise : *« Inflation, récession économique, déficit du commerce extérieur, augmentation massive du chômage et de l'immigration. »* Cette dernière, selon lui, *« repart de plus belle »* et elle *« se poursuit au rythme d'un million d'immigrés de plus tous les trois ou quatre ans »*, si bien que, selon M. Le Pen, *« on n'ose pas publier les chiffres du dernier recensement »*. Le président du Front national s'est adressé à ceux qui sont le *« lien entre le peuple et la terre »*, ces *« paysans de France qui crient leur malheur et leur désespoir »*. *« Le paysan d'aujourd'hui est redevenu un serf »*, a lancé M. Le Pen, en dénonçant *« le bilan de faillite de trente ans de politique agricole commune. »*

A propos des fonds saisis dans une valise destinée à M. Jacques Médecin, ancien maire de Nice, le dirigeant d'extrême droite a affirmé : *« Il s'agit, une fois de plus, des pitoyables machinations de M. Joxe et de ses complices. »* M. Le Pen a achevé son allocution en lançant un nouveau slogan : *« Nationaux de tous les pays, unissez-vous ! »*

Les fêtes dans la fête

Il pleut, il mouille... D'abord, il y a eu la fête à la grenouille. Dans le genre retour à la terre, le ciel s'était allié au Front pour faire de Bagatelle un terrain campagnard pour les partisans de celui qui s'appelait l' *« outsider »* à l'élection présidentielle de 1988. Une manière de célébrer les paysans, électoralement chers à M. Le Pen. La pluie a fait l'ouverture et la clôture de la fête de l'extrême droite mais le soleil s'est glissé entre les deux pendant quarante-huit heures. Toutes les fêtes qui forment « la » fête ont ainsi pu se donner libre cours.

Il y a la plus visible : celle des militants et des adhérents, heureux de se retrouver en famille pour la cause et l'assiette de charcuterie. Le président du Front en a donné un exemple en déjeunant, dimanche, au stand de la fédération de Paris. Il a chanté *« Ménilmuche »* et le « célèbre fantaisiste », Jack Gauthier, a dit tout le mal qu'il souhaitait à M. Michel Rocard, *« la gale »* en l'occurrence, car *« avec ses petits bras, il ne pourra pas se gratter »*. Les dames étaient en pâmoison.

C'est aussi la fête de la simplicité qui a vu, cette année, M. Le Pen traverser la foule de ses admirateurs – silencieux à la demande des organisateurs afin de marquer la solennité du moment – et grimper les marches d'une pyramide aztèque drapée de bleu roi et encadrée par une trentaine d'oriflammes frappées aux armes de nos belles provinces.

Il y a aussi la fête des catholiques « traditionalistes » qui ont fait un nouvel adepte en la personne de M. Bruno Mégret. Le délégué général a assisté à la grand-messe façon saint Pie V. Elle était célébrée par l'abbé Jean-Marc Gendron, frère jumeau et sosie de Jean-Pierre, qui n'est rien moins que le gendre du « président ». Dans son homélie, le père Gendron a dénoncé la *« désagrégation morale »* et il a appelé au *« devoir de résistance spirituelle de tout un peuple »*.

C'est encore la fête de ces skinheads qui – croix de bois, croix de fer – ne sont pas militants du Front. S'ils sont là, c'est seulement qu'ils s'y sentent bien, un peu chez eux. C'est toujours la fête des passionnés de l'Histoire contemporaine. Au stand « Spartia », sorte de couverture de la librairie Ogmios, ils trouvaient, entre autres, *Mein Kampf*, d'Adolf Hitler, *Mon combat pour Berlin*, de Joseph Goebbels et un dépliant demandant : *« Faut-il interdire les révisionnistes ? »* Ailleurs, *les Protocoles des sages de Sion* étaient accessibles à la vente.

Enfin, il y a la fête de la presse et des journalistes. L'un est traité nommément de *« salaud »*, d'autres de *« youtres »* au service de la *« youpinerie internationale »* et tous forment une *« bande de pourris »*. Ce furent deux journées de fête, charmantes.

OLIVIER BIFFAUD

EN BREF

□ **Popularité en hausse pour M. Mitterrand.** – Selon le baromètre établi par l'IFOP pour *le Journal du dimanche*, 42 % des Français se déclarent très satisfaits ou plutôt satisfaits du président de la République au mois de septembre, au lieu de 37 % au mois d'août. Ils ne sont que 38 % à être mécontents ou très mécontents de M. François Mitterrand, au lieu de 42 % le mois précédent. Cette enquête a été réalisée du 10 au 17 septembre auprès d'un échantillon représentatif de mille sept cent quatre-vingt-douze personnes âgées de dix-huit ans et plus.

□ **M. Balladur juge vraisemblable une correction du budget.** – M. Edouard Balladur, ancien ministre de l'économie et des finances, a estimé, samedi 22 septembre sur Radio-France internationale, que le projet de budget pour 1991 devra vraisemblablement être corrigé, *« parce que le baril de pétrole coûte aujourd'hui beaucoup plus cher que ce qui a été prévu »*. L'hypothèse retenue pour le projet de budget est de 25 dollars, alors que le prix du baril de brut a dépassé 35 dollars.

□ **Création d'un mouvement des jeunes radicaux.** – Réunis, dimanche 23 septembre a Antibes, les jeunes du Parti radical valoisien, composante de l'UDF, ont lancé leur mouvement : Majeur (mouvement autonome des jeunes radicaux). Désirant combler *« le vide politique »* provoqué par la disparition en 1972 de la Jeunesse radicale, les fondateurs de Majeur souhaitent se rapprocher de leurs homologues du RPR, du CDS et des jeunes giscardiens dans le cadre d'un grand mouvement des jeunes de l'opposition.

Une cantonale partielle

GARD : canton de Villeneuve-lès-Avignon (1er tour).

Inscr., 16 901 ; vot., 7 586 ; abst., 55,11 % ; suffr. exp., 7 292. M. Aimé Montal, PS, m., 2 920 voix (40,04 %) ; M. André Savonne, RPR, m., 1 961 voix (26,89 %) ; M. Rémy François, FN, 961 voix (13,17 %) ; M. Jacques Pongy, PCF, cm., 454 voix (6,22 %) ; M. André Roux, Verts, 426 voix (5,84 %) ; M. Michel Aiguilera, écologiste, cm., 232 voix (3,18 %) ; M. Michel Grisey, div. d., 338 voix (4,64 %).

[Il s'agit de pourvoir au remplacement du conseiller général élu en septembre 1988, Paul Gache (UDF), décédé dans un accident de la route. M. Montal (PS), adversaire malheureux de Paul Gache en 1988, réalise le meilleur score du premier tour et gagne près de quatre cents voix par rapport aux dernières élections. M. Montal se trouve en bonne position pour affronter le second tour. Le candidat RPR est nettement distancé. Le représentant du Front national, qui a reçu le soutien sur place de M. Le Pen, gagne près de trois cents voix.

En septembre 1988, les résultats avaient été les suivants :

Au premier tour, inscr., 16 362 ; vot., 7 842, abst., 52,07 % ; suffr. exp., 7 700. M. Paul Gache, UDF, 2 961 ; M. Aimé Montal, PS, 2 548 ; M. Jacques Catuogno, FN, 682 ; M. Jacques Pongy, PCF, 540 ; M. Jean Isnard, div. d., 490 ; M. André Sevin, Verts, 479.

Au second tour, insc., 16 357 ; vot., 8 601, abst., 45,58 % ; suffr. exp., 8 264. M Paul Gache, UDF, 4 270 voix (51,66 %), M. Aimé Montal, PS, 3 994 voix (48,33 %).]

L'affaire de Port-Fréjus

M. Espanol saccage le chantier d'un immeuble en construction

Nouvel épisode spectaculaire dans l'affaire de Port-Fréjus : M. René Espanol, le promoteur en procès avec le maire de la commune, M. François Léotard, président de la Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus (SEMAF), a saccagé, samedi matin 22 septembre, à l'aide d'un bulldozer et de deux tracteurs-pelles, l'immeuble en cours de construction sur le terrain dont il estime demeurer propriétaire après les jugements rendus en sa faveur par la justice administrative (*le Monde* du 11 septembre). Bardé de grenades offensives et de bouteilles de gaz, il a mis à bas les murs qui s'élevaient à environ 2 mètres de hauteur, sous les applaudissements d'une centaine de personnes venues le soutenir, dont le président de l'Association des usagers de l'administration et des services publics (ADUA), M. Jean-Claude Delarue. M. Espanol ayant menacé de *« se faire sauter »*, les policiers ont renoncé à intervenir.

Le promoteur exproprié a publié, le même jour, ses réponses détaillées au Livre blanc rendu public, le 6 septembre, par M. Léotard. Selon M. Espanol, le document de la municipalité *« plaide bien la vérité de la mairie de Fréjus mais ne résiste pas à la réalité et cette réalité, c'est que Port-Fréjus baigne dans l'illégalité »*. Soulignant qu'il s'était résolu à agir de la sorte afin d'empêcher la SEMAF de *« mettre la justice devant le fait accompli »* alors que le contentieux est loin d'être réglé, M. Espanol a ajouté : *« La réalité est que l'expropriation ne peut être poursuivie que dans un but d'utilité publique évidente. La propriété est un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique est légalement constatée, ce qui n'est nullement le cas dans cette affaire, le Conseil d'Etat ayant répondu sur ce point. Les décisions de référé rendues* [par la juridiction judiciaire] *n'apportent pas la solution au vrai problème, sauf à vouloir dire que l'autorité expropriante, sous couvert de la puissance publique, a toujours raison. »*

Le promoteur dont le chantier a été ravagé a annoncé son intention de porter plainte contre M. Espanol. De son côté, M. Delarue a demandé au ministre de la justice que soit prise *« dans les délais les plus brefs »* la décision de la Cour de cassation qui doit normalement suivre celle du Conseil d'Etat pour annuler les permis de construire délivrés en vertu de la déclaration d'utilité publique déjà jugée illégale. *« L'opération anti-Port-Fréjus de René Espanol fera réfléchir les spéculateurs, les élus locaux et les technocrates qui croient pouvoir bafouer les décisions des tribunaux en toute impunité »*, a déclaré le président de l'ADUA.

ENQUÊTE

France inquiète, France tranquille

VI. – Le sida, c'est toujours les autres...

Après les militaires désorientés (*le Monde* du 18 septembre), l'islam intégriste (19 septembre), le racisme (20 septembre), les chômeurs et les marginaux (21 septembre), l'auscultation de la société française continue, avec le sida.

SAINT-TROPEZ

de notre envoyé spécial

L'hiver comme l'été, avec cinq mille habitants comme avec cinquante mille, Saint-Tropez reste village, pense village, juge village. Qu'importent les branchés – ou les ringards, on ne sait plus, – les Harley Davidson et – il en reste – les yachts rutilants ? Dans un village où chacun connaît son voisin, les tabous restent les tabous. Le sida ou la séropositivité en sont.

Qu'importe si Saint-Tropez compte, comme toutes les stations de la côte, ni plus ni moins, son lot d'estivants « à risques », même si, selon certains « gays » nostalgiques, *« ce n'est plus ce que c'était »* ? S'agit-il de toxicomanie ? Le commissaire Albertini, renversé dans son fauteuil, s'évente avec des statistiques rassurantes. Des drogues « dures » à Saint-Tropez ? Que nenni ! Les dealers, *« pincés et repincés »*, se sont fait, selon lui, *« la malle »*. Un rien d' « ecstasy » l'an passé, un peu de haschisch, un soupçon de cocaïne cette année, rien de plus, si l'on en croit les saisies et les interpellations – une vingtaine en moyenne pour une saison – effectuées par les cinquante policiers mobilisés sur le secteur. Ces résultats font sourire certains Tropéziens qui voient, eux, circuler les doses les jours de marché.

Le commissaire est tout aussi apaisant lorsqu'on évoque la psychose – en dépit de risques de contamination quasi nuls – provoquée, l'an dernier, sur les plages, par les blessures occasionnées par des seringues. *« On en a fait des tonnes parce que c'était Saint-Trop' ! »* s'exclame-t-il. *Les rondes que nous effectuons portent leurs fruits : il n'y a presque plus de gens qui passent leurs nuits sur les plages comme par le passé. »* A l'en croire, s'il n'y avait pas ce fichu courant qui rejette sur le sable de la presqu'île *« toutes les saloperies de la côte »*, on ne trouverait très certainement jamais de seringues... Il n'empêche, le docteur Castanier a encore soigné, cet été, un estivant blessé au pied, sur la plage des Canoubiers, par un de ces satanés objets.

Contrairement à Cannes, où l'on se soucie de la prévention et où, surtout, on le fait savoir, le maire de Saint-Tropez, M. Alain Spada (div. d.), fait le gros dos, tout comme l'adjointe chargée des questions de santé : *« Parler du tourisme tropézien, avec plaisir. Mais le sida est une chose trop importante pour que l'on s'exprime à la légère ; nous ne sommes pas médecins, voyez avec l'hôpital. »*

A l'hôpital, justement, le sujet n'est guère évoqué. *« On voit un peu plus de séropositifs pendant l'été, un ou deux par semaine, mais ils sont là à titre externe »*, explique le professeur Lebras. Même tonalité du côté de la clinique qui voit passer, du fait des bobos classiques de l'été, *« 30 % de séropositifs en plus pendant la saison, mais à partir d'un chiffre très bas au départ »*, selon le docteur Deguetto.

Pour des raisons techniques et... budgétaires, les séropositifs et les malades tropéziens sont suivis dans les grands centres de Nice ou de Marseille. *« Certains traitements, en particulier l'AZT, depuis deux ans, sont très coûteux*, explique le pharmacien de l'hôpital. *Un seul traitement grèverait lourdement le budget de l'établissement. Avec dix patients, il n'y aurait plus de budget pharmacie ! Il faut aussi songer à la protection, à l'élimination des déchets contaminants. Le traitement entraîne une multiplication des dépenses. »* Le fonctionnement de l'hôpital est prévu pour une population de cinq mille personnes, alors que, l'été, l'hôpital couvre les besoins de trois cent cinquante mille personnes...

Mme Syvie Hoden, médecin dans le centre-ville, s'élève contre ces logiques budgétaires qui interdisent le suivi des malades. Dans la foulée, elle dénonce des blocages, à l'intérieur même du corps médical, devant la maladie. Elle cite l'exemple de la maternité d'une de ses malades : séropositive, refusée à Draguignan, elle dû accoucher à Lyon.

Certains de ses confrères sont plus partagés sur la question des grands centres. Ils évoquent la compétence et la disponibilité des centres de Nice et de Marseille. *« Les structures décentralisées seront intéressantes à partir du moment où nous aurons les équipements et les moyens de traitement codifiés ; pour l'instant, ça tâtonne, on n'a pas les dernières combines »*, explique le docteur Pelepol. Ces médecins évoquent aussi le secret et l'anonymat que réclament les malades et qui sont *« si difficiles à maintenir dans une petite ville »*.

Les malades qui suivent un traitement AZT hésitent, eux aussi, entre la contrainte d'aller une fois par mois à Nice où à Marseille et l'assurance que *« cela ne se saura pas en ville »*. *« Tout de même, à Paris, on en parle plus facilement, particulièrement entre séropositifs ; ici, c'est vraiment le mal absolu »*, déplore un de ces nouveaux pestiférés, sous AZT depuis deux ans. « Ici », le sida demeure d'abord un mal marginal, la maladie de ces estivants qu'on espère tant, début juillet, pour mieux s'en plaindre ensuite.

Qu'importent donc les branchés ? Saint-Tropez n'est pas San-Francisco, ni la côte ouest, n'en déplaise à certains placards publicitaires. Personne n'est disposé à assumer quoi que ce soit. Le sida, c'est toujours les autres, même pour les jeunes qui partent à l'assaut des beautés incendiaires de l'été, au célébrissime Papagayo ou au Bal, *son pendant*.

« Le sida, c'est la peur normale », avoue l'un des piliers du Bal. Le distributeur de préservatifs de la boîte – les pharmaciens de la ville font le même constat – fait moins recette que la musique rap de De la Soul. Le sida, on y pense, et puis on oublie. Le sable n'est pas loin. Comment ne pas y enfouir la tête ?

GILLES PARIS

Prochain article :
VII. – Ecologie, la passion selon Andrée Buchmann.

Une enquête du CREDOC

Les maladies graves, « peur moderne »

On ne s'intéresse jamais assez à ceux qui nous observent. Il y a quelques semaines, en pleine canicule estivale, paraissaient les résultats – restés depuis trop confidentiels – d'une enquête menée de manière permanente depuis près de dix ans par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). La principale conclusion de cette radiographie collective des angoisses et des espérances de nos contemporains est sans nuance aucune : la maladie – ou, plus précisément, la « maladie grave » – constitue aujourd'hui, et de très loin, le principal motif d'inquiétude des Français (1).

Pour reprendre l'essentiel de ces observations, établies avec toute la rigueur statistique voulue à partir d'un échantillon de deux mille personnes, les maladies graves sont retenues comme le premier des motifs d'inquiétude par plus d'une personne sur trois. Si l'on cumule les réponses fournies, on découvre que ces maladies et la drogue (autre cause, à terme, de pathologie chronique) sont les seuls sujets d'inquiétude cités par plus d'une personne sur deux. La crainte de la souffrance, tout comme de la déchéance physique, domine ainsi et de beaucoup celle, souvent évoquée, de la violence, de l'insécurité et du chômage.

Un tel phénomène n'est pas spécifique à l'enquête du CREDOC. On le retrouve, en effet, sous une forme ou sous une autre, dans toutes les études d'opinion menées sur ce thème. Ainsi, un récent sondage de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure, effectué auprès de quinze mille Français (*le Monde* du 4 juillet), mettait en lumière la place dominante de la drogue et du sida, seules maladies graves figurant dans les items proposés aux personnes sondées.

Sans doute convient-il de voir derrière la crainte de la maladie l'un des multiples visages que peut revêtir l'angoisse de la mort. On ne saurait pour autant se borner à ce type d'interprétation. Ainsi, avec le temps, la maladie grave devient nettement – logiquement, pourrait-on dire – une préoccupation majeure. C'est particulièrement vrai passé la cinquantaine, le cap à partir duquel le montant moyen des remboursements de l'assurance-maladie commence à augmenter de manière significative. Le phénomène pourtant est beaucoup plus diffus, le vieillissement n'ayant, semble-t-il, pour effet que de concentrer le choix des principaux sujets d'inquiétude. En réalité, si les trois thèmes les plus fréquemment retenus (maladies chroniques, drogue et insécurité, autre cause d'atteinte potentielle à l'intégrité physique) sont le fait des personnes les plus âgées, le choix n'a rien de spécifique. *« Contrairement à certaines intuitions*, écrit M. Rochefort, *la maladie grave n'est pas le sujet d'inquiétude spécifique des personnes âgées, mais constitue le premier des thèmes retenus à tous les âges de la vie. L'ordre des principaux sujets de préoccupation ne varie presque pas avec l'âge. »*

Grâce au croisement des données recueillies par le CREDOC, on sait que ceux qui craignent le plus la maladie sont aussi ceux qui craignent le plus un accident du travail ou de la circulation. Ils souffrent davantage que l'ensemble de la population de divers troubles neuro-psychiatriques (insomnies, état dépressif), de céphalées ou de lombalgies. Ainsi la peur de la maladie grave pourrait-elle, d'une certaine façon, constituer aujourd'hui le marqueur d'une importante fraction fragile ou fragilisée de la communauté nationale, une fraction qui exprime ainsi, en somatisant pourrait-on dire, quelques-unes des multiples difficultés qu'elle rencontre dans l'existence.

Ce type de conclusion est d'autant plus important que le travail du CREDOC démontre sans ambiguïté que la peur de la maladie progresse de manière rapide tout au long de la dernière décennie. Paradoxalement, la crainte de la maladie grave se développe dans une période où l'on ne cesse de mettre en relief, plus sans doute qu'on ne l'a jamais fait, les progrès diagnostiques et thérapeutiques de *la médecine moderne. Les* avancées de la biologie et de la médecine confèrent à celles-ci un caractère encore plus aléatoire, mystérieux et redoutable. Cette tendance est renforcée par le discours omniprésent aujourd'hui sur la « forme physique », l'hygiène de vie et la nécessaire participation individuelle à la prévention. Ainsi, lorsqu'elle survient, la maladie grave est-elle souvent perçue soit comme une profonde injustice, soit comme le prix à payer, conséquence d'un mode de vie hautement coupable. Ces tendances sont particulièrement vérifiées pour les deux principales causes de mortalité que sont les affections cardiovasculaires et les maladies cancéreuses.

A sa *manière*, l'épidémie de sida s'inscrit pleinement dans ce contexte. Ainsi la découverte du virus, de ses voies de transmission – sanguine et sexuelle – et des moyens permettant d'en prévenir la diffusion ne font souvent qu'exacerber les angoisses ou les hantises nées de la crainte d'une possible contamination.

Mal connu du plus grand nombre

Une enquête, publiée il y a peu dans les colonnes du mensuel *la Recherche* (*le Monde* du 27 juin) fournissait, pour la première fois, une photographie précise des attitudes et des comportements des Français face à cette affection à la fois mortelle et sexuellement transmissible. Il apparaissait ainsi que, en dépit de l'intense médiatisation dont il fait l'objet depuis bientôt dix ans, le sida est encore très mal connu du plus grand nombre. Si l'on voit, fort heureusement, s'installer en France un véritable « climat de tolérance » vis-à-vis des personnes contaminées et donc potentiellement contagieuses, la plus grande confusion règne encore en ce qui concerne les modes de transmission. C'est ainsi, contrairement aux conclusions épidémiologiques en la matière, que près d'une personne sur deux est persuadée qu'une contamination est possible à partir des aiguilles utilisées en acupuncture ou des soins dentaires et près d'une sur trois à partir des piqûres d'insectes ou *via* la salive d'une personne infectée.

« Tout se passe comme si les succès de la médecine, qui permettent l'allongement régulier de la vie, n'étaient pas en mesure de « rassurer » les individus mais, paradoxalement, contribuaient à amplifier leurs craintes, en rendant plus perceptible, plus longtemps, le spectre de la maladie grave, écrit le directeur du CREDOC. *En retour, la crainte de la maladie explique en partie que la demande de santé soit si vive et que toute mesure qui serait perçue comme devant limiter le développement de la médecine soit condamnée à l'impopularité immédiate. La maladie grave est la « peur » moderne de nos sociétés »*.

JEAN-YVES NAU

(1) « La maladie grave fait de plus en plus peur », de Robert Rochefort, *Revue du CREDOC*, n° 51, 31 août 1990.

SPORTS

AUTOMOBILISME : Grand Prix du Portugal

Le rire de Nigel Mansell, la colère d'Alain Prost

Le Britannique Nigel Mansell (Ferrari) a remporté dimanche 23 septembre à Estoril le Grand Prix du Portugal de formule 1 automobile, interrompu à dix tours de son terme normal par un accident sans gravité pour l'Italien Alex Caffi (Arrows-Ford). Deuxième à 2 secondes, le Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Honda) compte désormais 18 points d'avance au championnat du monde sur Alain Prost (Ferrari), troisième à Estoril. Mais le Français, très désabusé par le comportement de son coéquipier au départ et le manque de consignes chez Ferrari, parle de renoncer à poursuivre son duel avec Senna et même à sa carrière au sein de la Scuderia la saison prochaine.

ESTORIL

de notre envoyé spécial

Trois fois vainqueur dans le passé du Grand Prix du Portugal (1984, 1987 et 1988), Alain Prost ne gardera pas que de bons souvenirs du circuit d'Estoril. La première fois, son coéquipier autrichien Niki Lauda, deuxième de la course, lui avait soufflé le titre mondial pour un demi-point. Son deuxième succès portugais, le vingt-huitième de sa carrière, lui avait permis de battre le vieux record de victoires en Grands Prix de l'Ecossais Jacky Stewart. La troisième a marqué le début de sa longue brouille avec Ayrton Senna, qui l'avait serré contre le mur en béton de la ligne droite des stands.

C'est ce même mur qu'Alain Prost a dû toucher dimanche pour éviter Nigel Mansell, qui avait coupé sa trajectoire au départ. Le désarroi du pilote français et son courroux contre son propre coéquipier s'expliquaient d'autant mieux que, pour la première fois depuis le Grand Prix de Grande-Bretagne 1988, les deux Ferrari se partageaient la première ligne. Pourquoi Nigel Mansell s'est-il donc brusquement rabattu sur son coéquipier? *« Mes roues ont trop patiné au démarrage. J'ai perdu le contrôle*, expliquait-il. *C'est la première fois que je prends un aussi mauvais départ. Je suis désolé pour Alain. »*

L'explication ne satisfaisait pas le Français. *« C'est trop facile. C'est évident que Nigel voulait gagner une course* [pour égaler le record anglais de Stirling Moss avec seize victoires], *mais, de cette manière-là, ce n'est pas correct. Je vais certainement passer pour un mauvais coucheur, mais c'est la troisième fois de ma carrière que je me fais avoir par un coéquipier. »*

Ayrton Senna et Gerhard Berger avaient, bien sûr, profité de la fausse manœuvre de Mansell pour partir en tête et réduire à néant tous les plans échafaudés par Alain Prost avec les responsables de la Scuderia pour tenter de s'élancer devant les deux McLaren-Honda. Disposant enfin d'un moteur spécialement préparé pour les séances de qualification sur un tour de circuit, le Français avait forcé son tempérament dans cet exercice qu'il n'affectionne pas pour essayer d'obtenir la *pole position*. Il n'avait échoué que de 33/100 de seconde derrière son coéquipier.

En début de semaine à Fiorano, sur le circuit privé de la Scuderia, il avait effectué une trentaine de départs avec des réglages de boîte de vitesses et de moteur différents pour rechercher la meilleure accélération et trouver une parade à la puissance supérieure, surtout dans les bas régimes, du moteur Honda. Mais, par la faute de Mansell, il se retrouvait en cinquième position au premier virage après le départ, avec le risque de dégrader ses pneus et sa tenue de route dans les turbulences provoquées par les voitures de tête.

Malgré le retard accumulé dans les *premiers tours derrière* Nelson Piquet (Benetton-Ford), Alain Prost était revenu à la troisième place quand Ayrton Senna s'arrêta pour changer ses pneus (vingt-neuvième des soixante et onze tours prévus). Il était même passé brièvement en tête en doublant Berger, juste avant de s'arrêter à son tour. Ce n'était pas le jour de chance du Français, puisque ses mécaniciens, d'habitude très habiles dans les changements de pneus, se montraient moins rapides que ceux de Senna. Lorsqu'il reprenait la piste, Prost se retrouvait quatrième derrière Senna, Mansell, Berger et Nannini (Benetton-Ford).

Règlements de comptes

Tandis que Nigel Mansell profitait de la moins bonne tenue de route des McLaren pour passer Ayrton Senna au freinage de la ligne droite (cinquantième tour), Alain Prost perdait l'usage de la sixième de ses sept vitesses. Il revenait néammoins dans le sillage des McLaren-Honda et dépassait même une deuxième fois Berger, mais c'est au moment où il se retrouvait dans les roues d'Ayrton Senna que le directeur de course stoppait le grand prix, dix tours avant son terme prévu, pour raison de sécurité. A la suite d'un accrochage avec le Japonais Aguri Suzuki (Espo-Larrousse-Lamborghini), Alex Caffi avait heurté le rail et n'avait pu être dégagé de sa monoplace malgré l'absence de fracture.

Cette interruption faisait bien sûr la joie de Nigel Mansell et, à un degré moindre, celle de Senna, qui portait à 18 points son avantage sur Prost au championnat du monde. Mais, dès qu'il eut ôté son casque, le tenant du titre masqua pas sa désillusion. Arithmétiquement, le Français conserve une infime chance, mais il doit gagner les trois dernières courses et, dans ce cas, le Brésilien ne doit pas terminer plus d'une fois deuxième.

Dimanche soir, l'heure n'était pourtant pas aux calculs, mais plutôt aux règlements de comptes. Le pilote français portait contre son coéquipier et les responsables de la Scuderia des accusations qui pourraient détériorer durablement leurs rapports. *« Ce qui s'est passé est inadmissible*, disait-il. *Je pensais avoir un coéquipier qui m'aiderait pour le championnat et il m'a mis dans le mur. Je pense que Ferrari ne mérite pas de gagner le championnat. J'ai fait énormément de travail cette année pour nous permettre de gagner, et, lorsque cette occasion se présente, personne n'a été capable de prendre les décisions qui s'imposaient. Je crois que je ne veux même plus essayer de jouer le championnat d'ici à la fin de saison. »*

Dans l'immédiat, Alain Prost a décidé de ne pas revenir à Estoril la semaine prochaine pour participer à la séance d'essais de pneus prévue. *« J'ai fait au moins deux fois plus d'essais que Mansell cette saison*, dit-il. *Puisque nous sommes à égalité, il n'aura qu'à venir. »* Le Français semblait même prêt à remettre en cause le contrat qu'il a signé avec Ferrari pour 1991. *« Je reconsidère ma position pour la saison prochaine »*, affirme-t-il. Cela peut-il aller jusqu'à une retraite ou un changement d'écurie? *« Je reconsidérerai ma position pour la saison prochaine »*, a-t-il répété avant de quitter le circuit.

GÉRARD ALBOUY

MOTOCYCLISME : le cinquante-quatrième Bol d'or

Deux morts sur un circuit mal éclairé

Le cinquante quatrième Bol d'or s'est achevé, dimanche 23 septembre, vingt minutes avant les vingt-quatre heures de course prévues, une partie des 80 000 spectateurs présents ayant envahi la piste du circuit Paul Ricard au Castellet (Var) afin de féliciter l'équipage Alex Vieira, Jean-Michel Mattioli, Stéphane Mertens (Honda-Rothmans), vainqueur de l'épreuve. Le motoriste japonais a remporté sa sixième victoire au terme d'une course endeuillée par la mort de deux pilotes.

LE CASTELLET

de notre envoyé spécial

Le rassemblement annuel de la confrérie des chevaliers à deux roues se veut une fête. Ici, on vient pour rencontrer son image, pour voir d'autres hommes chevaucher des engins aux couleurs brillantes. De toutes les régions de France, mais aussi d'autres pays européens, les motards effectuent le pèlerinage du Castellet pour satisfaire un besoin de reconnaissance. *Ils souhaitent aussi* que cet étalage de machines montre leur force, au risque que l'accident ne vienne ternir ce beau souvenir.

La course est le prétexte, l'occasion de prévoir l'escapade sur le littoral méditerranéen, loin des frimas de la Sarthe (Le Mans est la seconde épreuve d'endurance française). A partir du vendredi précédant l'épreuve, les routes en lacets qui mènent au circuit deviennent la propriété des hommes en cuir.

Deux minutes de trop

Un petit coin de garrigue suffit pour «béquiller» la moto et installer la tente. Ensuite, ils déambulent dans des espaces aménagés en foire commerciale ou en fête foraine. *« On essaie de ne pas manquer une édition »*, assure Didier, un dessinateur industriel d'une entreprise du Nord. Avec sa compagne, il conserve quelques jours sur ses vacances d'été pour assister au pèlerinage de l'automne. La course qui rugit à côté sur le ruban de bitume de la piste l'intéresse moyennement. *« J'ai assisté au départ, j'irai peut-être voir quelques passages de nuit mais ce que je préfère c'est suivre l'activité des stands et le travail des mécanos »*.

Parler des dangers de la route avec ce motard placide n'est pas aisé. L'accident mortel d'un spectateur, samedi après-midi, sur la route du Beausset l'émeut, mais il refuse d'évoquer les risques de la conduite. Didier se ferme, à l'image des pilotes de la compétition après le drame qui a eu lieu sur la piste au début de la nuit.

La kermesse est alors devenue triste. Pourtant, nombre de spectateurs ont continué à chanter et à avaler force bières quand, là-bas, sur le circuit, les ambulances lançaient leurs sinistres sirènes. La nuit s'était installée depuis une bonne heure, obligeant les pilotes à redoubler de prudence. Et particulièrement sur cette longue ligne droite du Mistral où leur vitesse frôle souvent les 250 km/h.

« J'étais à la lutte avec une autre moto qui roulait à ma droite, explique Marc Garcia, un jeune «privé» de l'écurie Mégasport. *Soudain, j'ai aperçu deux lampes-torches agitées et une forme blanche en travers de la chaussée. Mon voisin n'a pu l'éviter et est parti en vol plané. Moi, je me suis mis « en vrac » et j'ai pu passer. »* Marc venait d'apercevoir le carénage d'une moto à terre. Un accident qui s'était produit quelques instants avant lorsqu'un pilote dont le moteur avait eu des faiblesses a été percuté par un autre concurrent.

Un accrochage rapide que des commissaires situés 100 mètres en amont ont entendu dans la nuit. Immédiatement, ils ont prévenu la direction de course et allumé de maigres lumières, qui ne suffisaient pas pour avertir les autres coureurs. Quatre motos vont heurter les restes de celles déjà à terre avant que le directeur de course ne donne l'ordre de stopper l'épreuve. *« Il s'est écoulé deux minutes entre le moment où l'on m'a prévenu et la tombée du drapeau rouge »*, plaide Jacques Melinand. Mais il reconnaît que pendant ce laps de temps des concurrents ont pu passer à l'endroit du choc, percuter les débris des engins accidentés ou, pire, le corps de leurs pilotes.

Le bilan de ces accidents en chaîne est sévère. Deux pilotes, le Français Jean Marc Besozzi, un ingénieur de trente-sept ans, et l'Allemand Horst Lotz, un concessionnaire moto de la région de Francfort, âgé de quarante-neuf ans, ont succombé à leurs blessures. Selon le docteur Reinhard Kraenzeler, responsable du service médical, un troisième pilote, Bernard André, souffre de fractures multiples et deux autres concurrents sont soignés à Marseille pour des traumatismes aux membres.

La course a été interrompue de 22 h 35 à 0 h 15. Mais les festivités hors circuit ont continué. La fébrilité des organisateurs et l'émoi de certains concurrents n'ont pas atteint le public. Ils étaient quelques-uns à siffler pour réclamer le retour des bolides.

Le pilote belge Stéphane Mertens déclarait après la victoire : *« Ce genre d'accident se produit fréquemment sur les circuits, même de jour. »* Mais, avec son compagnon d'équipe Alex Vieira, il souhaitait qu'à l'avenir les organisateurs éclairent cette portion du circuit. Et surtout qu'ils dotent les commissaires de balises très visibles.

Les motards ont abandonné Le Castellet. Ils sont des milliers à chevaucher dans la nuit sur des routes non éclairées.

SERGE BOLLOCH

TENNIS : Coupe Davis Angleterre-France

« Yannick Noah pourrait devenir capitaine de l'équipe de France »

nous déclare Patrice Dominguez

Nommé capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis en novembre 1989, l'ancien numéro un français (1976-1979) Patrice Dominguez ne devrait pas rester à ce poste bien que Guy Forget et Henri Leconte, victorieux des Britanniques 5-0, soient assurés de disputer cette épreuve dans le groupe mondial en 1991. Directeur des sports de la Cinq à partir du 1er octobre, il a fait le point de la situation pour *le Monde*.

LONDRES

de notre envoyé spécial

La pièce sent l'humidité. C'est la salle de billard du Queen's club. Elle sert de vestiaire à l'équipe de France de Coupe Davis qui vient d'obtenir en double le point de la victoire sur les Britanniques. Des balles traînent sur le sol, une bouteille de champagne tiédit sur la table de massage avec des coupes encore à moitié pleines.

Il n'est pas loin de seize heures de ce côté de la Manche et Patrice Dominguez, le capitaine de l'équipe de France peut enfin s'asseoir sur une banquette d'angle. Numéro un français entre 1976 et 1979, il arrêté sa carrière sportive il y a dix ans sans que sa silhouette en soit affectée. Au cours de ces années, son champ d'activité n'a cessé de s'élargir. Onze mois *après être passé du statut d'an*cien joueur de coupe Davis (quinze victoires pour vingt-trois matches en neuf ans) à celui de capitaine (une victoire pour deux matches), il doit prendre, le 1er octobre, la direction du service des sports de la Cinq. Son premier succès de capitaine sera-t-il le dernier? *« Ma nouvelle position me paraît incompatible avec celle de capitaine. Mais la décision appartient à Philippe Chatrier, le président de la Fédération française de tennis. C'est lui qui m'a nommé et c'est à lui de se déterminer. Il est actuellement à Pékin pour les Jeux asiatiques. Nous ferons le point à son retour. »*

Lorsqu'en novembre dernier Patrice Dominguez a succédé à Eric Deblicker au poste de capitaine, l'équipe de France connaissait quelques convulsions. Yannick Noah ne semblait plus disposé à s'aligner dans cette épreuve. L'expérience s'annonçait délicate. *« Il y avait un consensus au niveau des joueurs pour que cela change. J'étais un ancien joueur et membre du comité directeur de la fédération. On disait que c'était une équipe difficile à diriger. En avoir été longtemps membre faisait que je connaissais bien la fonction. Le reste est affaire de personnalité. Il ne faut pas se laisser marcher sur les pieds. Yannick Noah a eu finalement un comportement tout à fait positif à partir du moment où son rôle avait été bien défini.*

Capitaine-sélectionneur

Battre les Anglais sur gazon et se maintenir dans le groupe mondial de la coupe Davis en 1991, c'est bien. N'aurait-il pas été mieux de disputer les demi-finales à la place de l'Australie? *« C'est le seul regret que j'aurais en tant que capitaine. A Perth, contre l'Australie en janvier dernier, on est passé très près de la victoire. Deux matches sont allés aux cinq sets. Dans l'un d'eux Yannick Noah qui était alors en forme – il venait de gagner le tournoi de Sydney et il avait été demi-finaliste à Melbourne – a eu un break d'avance dans la cinquième manche. Cela aurait pu basculer en notre faveur. Après, contre la Nouvelle-Zélande et l'Argentine, tout aurait été possible vu les progrès de Guy Forget et le retour en forme d'Henri Leconte. Mais depuis que nous avons disputé la finale en 1982, ce type de regrets est récurrent.*

»Avec trois ou quatre joueurs dans les quinze meilleurs mondiaux nous aurions dû atteindre régulièrement les demi-finales alors que cela n'a été qu'une fois le cas en 1983. Il est vrai que Yannick Noah qui était alors le leader ne s'est pas toujours engagé à fond et que la préparation sportive et l'approche psychologique des matches n'ont pas toujours été adéquates. Tout cela renforce ma conviction qu'avec un tableau nous permettant de disputer les rencontres en France nous devrions à l'avenir espérer au moins les demi-finales. »

Le profil du capitaine qui ferait atteindre cet objectif à la troupe française à la place de Patrice Dominguez a commencé d'être dessiné : ancien joueur comme Georges Goven ou proche des joueurs comme Patrice Hagelauer? *« Ce sont des noms qui ont été prononcés. Le rôle du capitaine est important. Sur le circuit les joueurs n'ont pas le droit de demander conseil à leurs entraîneurs pendant les matches. En Coupe Davis, le capitaine est sur le court, il peut intervenir à tout moment. Ses conseil peuvent permettre à un joueur de ne pas laisser filer une partie que seul il aurait perdue. C'est aussi une fonction de sélectionneur qui est très différente de celle de Michel Platini en football ou de Jacques Fouroux en rugby. Le rapport avec les joueurs est différent. De plus en plus nous laissons intervenir des entraîneurs à la demande des joueurs. Ce ne sont pas les mêmes à Londres qu'à Perth au début de l'année. Cela fait que le capitaine doit avoir une bonne connaissance des hommes pour anticiper sur les problèmes éventuels. Il est donc souhaitable d'avoir été ancien joueur et d'être en contact avec les joueurs.*

»A ce titre, il semble qu'à plus ou moins brève échéance, Yannick Noah pourra offrir un apport positif à l'équipe de France dans cette fonction. Il devra faire un choix entre la poursuite de sa carrière et l'animation d'un groupe. Ce dernier aspect semble l'intéresser. Encore qu'il n'y ait pas d'incompatibilité officielle entre le poste de joueur et celui de capitaine : le Suisse Heinz Gunthardt les a occupés tous les deux. En tout cas, son passé et son rayonnement plaident pour lui. »

Sur le point de quitter ses fonctions, Patrice Dominguez laisse donc une équipe de France animée d'une ambition retrouvée. François Jaufret le nouveau directeur technique national (DTN) de la FFT s'approche pour le féliciter. Le futur ex-capitaine trinque une nouvelle fois...

ALAIN GIRAUDO

Les résultats

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DU PORTUGAL

1. Mansell (G-B, Ferrari), les 265,350 km en 1 h 22 min 11 s (moyenne : 193,725 km/h); 2. Senna (Bré., McLaren-Honda), à 2 s; 3. Prost (Fra., Ferrari), à 4 s; 4. Berger (Aut. McLaren-Honda), à 5 s; 5. Piquet (Bré., Benetton-Ford), à 57 s; 6. Nannini (Ita., Benetton-Ford), à 58 s.

Championnat du monde des pilotes (après treize courses). – 1. Senna (Bré.), 78 pts; 2. Prost (Fra.), 60; 3. Berger (Aut.) 40; 4. Boutsen (Bel.), 27; 5. Piquet (Bré.), 26; 6. Mansell (G-B), 25.

CYCLISME

GRAND PRIX DES NATIONS

Le Suisse Thomas Wegmüller a remporté le cinquante-cinquième Grand Prix des Nations cycliste, dimanche 23 septembre à Cannes. Il a parcouru les 89 kilomètres du contre-la-montre en 1 h 57 min 57 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(dixième journée)

Match	Score
Cannes b. *Marseille	1-0
Monaco b Caen	2-0
*Metz et Paris SG	2-2
*Auxerre b. Montpellier	3-2
*Lyon et Rennes	0-0
*Nantes b. Saint-Etienne	2-1
*Nice et Toulon	0-0
*Bordeaux b. Sochaux	1-0
*Toulouse et Nancy	0-0
*Lille b. Brest	1-0

Classement. – 1. Marseille, 16 pts; 2. Auxerre, 14; 3. Monaco, 13; 4. Lyon, 12; 5. Caen, Paris SG, Brest, Lille, 11; 9. Montpellier, Metz, Nantes, Bordeaux, 10; 13. Nice, Cannes, Toulouse, 9; 16. Toulon, 8; 17. Nancy, Rennes, 7; 19. Sochaux, Saint-Etienne, 6.

Deuxième division
(dixième journée)
GROUPE A

Match	Score
*Gueugnon b. Nîmes	1-0
*Bastia et Dunkerque	2-2
Louhans-Cuiseaux b. *Epinal	1-0
*Chaumont et Rodez	1-1
*Annecy b. Martigues	1-0
*Valenciennes b. Avignon	4-1
*Alès b. Ajaccio	1-0
*Dijon b. Strasbourg	2-0
Istres b. *Mulhouse	1-0

Classement. – 1. Bastia, 15 pts; 2. Valenciennes, Istres, 13; 4. Martigues, Nîmes, Alès, Dijon, 12.

GROUPE B

Match	Score
*Red Star et Bourges	2-2
*Laval b. Créteil	3-0
*Guingamp b. La Roche-sur-Yon	2-0
*Saint-Quentin b. Rouen	1-0
*Tours b. Lens	1-0
*Niort b. Angers	2-0
Beauvais b. *Orléans	1-0
*Le Havre b. Saint-Seurin	2-0
*Reims et Le Mans	0-0

Classement. – 1. Red Star, 17 pts; 2. Le Havre, 14; 3. Angers et Beauvais, 13.

FOOTBALL

Les « pressions » de Bucarest sur un international roumain de Rotterdam

AMSTERDAM

de notre correspondant

Même un ignorant des choses du ballon s'en serait aperçu : le Roumain Ion Sabau, étoile montante du Feyenoord de Rotterdam, a joué *« à côté de ses chaussures »* le dimanche 23 septembre. Interrogé après le match sur la surprenante méforme d'un joueur dont les débuts aux Pays-Bas ont coïncidé avec le réveil du club de la ville portuaire, le manager de Feyenoord a expliqué que Ion Sabau était soumis à *« une importante pression psychologique »* par les autorités de son pays natal. Le ministre roumain des sports en personne l'aurait appelé au téléphone, samedi, pour l'obliger à porter le maillot national à l'occasion de la rencontre Roumanie-Pologne, *« sinon votre famille aura des ennuis »*.

Selon le dirigeant du club néerlandais, une scène similaire s'était déroulée l'été dernier pendant les négociations entre Feyenoord et Sabau, en marge de la Coupe du monde en Italie. Des responsables de la fédération roumaine de football persécutaient le joueur en lui rappelant continuellement qu'au cas où il signerait il serait considéré comme déserteur (Sabau appartenait alors à l'équipe de l'armée).

En fait, toute l'affaire serait... une affaire de gros sous. Feyenoord avait accroché le joueur, qui avait dit « oui » avec la bénédiction des autorités, avant que des clubs italiens ne viennent lui faire des ponts d'or nettement supérieurs à la somme payée par Rotterdam, soit 1 million de dollars. Sabau avait néanmoins tenu bon et rejoint son nouveau club avec femme et enfants. Mais la fédération roumaine ne *s'en tint pas là*.

Elle fit traîner la signature du contrat définitif et négocia, dans le même temps, le transfert du joueur au club allemand de Uerdingen, qui proposait le double de la somme payée par Rotterdam. L'UEFA, saisie, donna raison aux Néerlandais. Pugnaces, les responsables du football roumain en voulurent un peu plus à Sabau.

Sollicité il y a deux semaines pour un match international contre l'Ecosse, le joueur resta pendant une heure et quart sur le banc des remplaçants. En attendant d'avoir une explication satisfaisante de cet affront, Sabau refuse de porter le maillot de l'équipe nationale.

CHRISTIAN CHARTIER

MOTOCYCLISME :

Deux morts sur un circuit mal éclairé

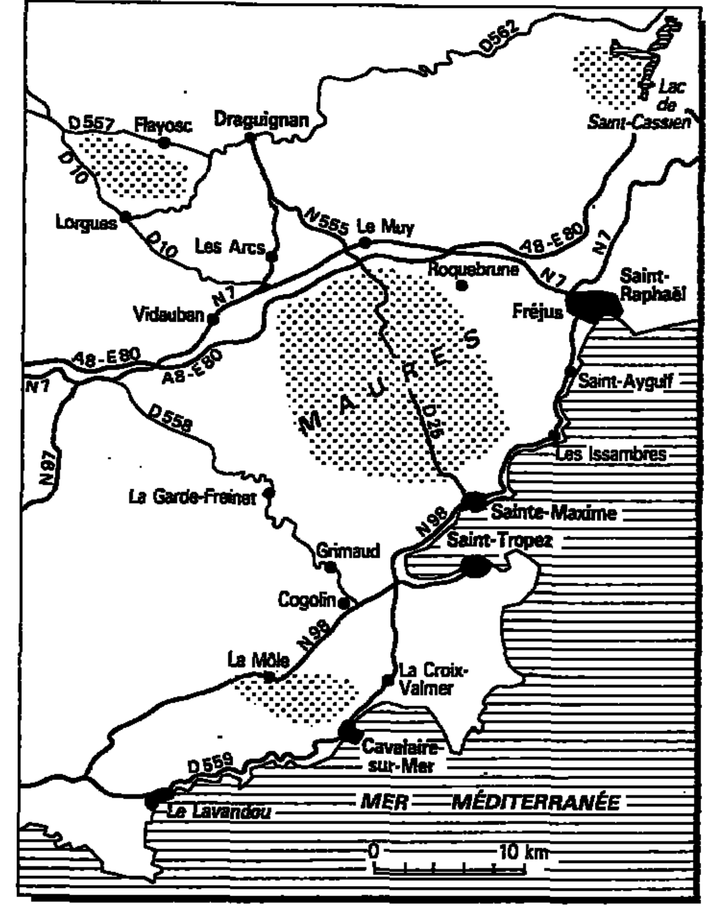
SOCIÉTÉ/CULTURE

SECTION B

Les incendies de forêt s'acharnent sur le Var

11 500 hectares brûlés en trois jours

Les incendies de forêt qui ont fait rage, pendant trois jours, du vendredi 21 au dimanche 23 septembre, dans le département du Var, ont parcouru 11 500 hectares, en majeure partie dans le massif des Maures, qui avait déjà payé un lourd tribut au feu à la fin du mois d'août. Une trentaine de maisons, autant de caravanes, ainsi que divers autres locaux et une quarantaine de voitures ont été détruits. De nombreuses personnes ont été momentanément évacuées ou ont dû s'enfuir devant la progression des flammes, notamment à Sainte-Maxime, Cavalaire, Roquebrune-sur-Argens et Draguignan.



NICE

de notre correspondant régional

Les sapeurs-pompiers ont eu à combattre quatre sinistres concomitants – *dont trois se sont déclarés* vendredi entre 13 h 30 et 16 h 30 – par un assez fort mistral soufflant, en moyenne, à 60 km/h. Le premier, autour du lac de Saint-Cassien, sur la commune de Montauroux (600 hectares), le second dans le secteur de La Môle-Cavalaire (*1 900* hectares), le troisième entre Les Arcs, Sainte-Maxime, Roquebrune-sur-Argens (8 500 hectares), et le quatrième, qui s'est ajouté aux précédents en début d'après-midi de samedi, entre Flayosc et Draguignan (500 hectares). D'importants renforts ont été acheminés de nombreuses régions de France, notamment d'Ile-de-France, Alsace, Franche-Comté, Auvergne, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Aquitaine. Les effectifs dépassaient, dimanche, les deux mille hommes, dont trois *cent soixante militaires*, avec quatre cent quarante véhicules. Lundi matin, tous les foyers étaient à peu près maîtrisés, mais le retour du mistral faisait craindre des reprises.

La grande peur du Revest

A nouveau, donc, les Maures ont brûlé. Après la partie occidentale, à la fin août, c'est tout l'est du massif qui, pendant trois jours, a été dévasté par les flammes. Bilan de l'été : 21 000 hectares, soit la moitié de sa superficie forestière. Une catastrophe sans précédent. Le feu était parti vendredi, vers 16 h 30, entre Les Arcs et Vidauban. Poussé par le mistral, il s'est rapidement propagé vers le sud-est. Malgré sa violence, les pompiers ont d'abord cru qu'ils parviendraient à l'arrêter grâce à l'emploi massif des moyens aériens. Mais leur espoir a été de courte durée. La potentialité du feu croissait plus vite que celle des moyens mis en œuvre. *Ils tentaient, pourtant*, une ultime manœuvre en s'appuyant sur un grand pare-feu, parallèle à la route qui relie Le Muy à Sainte-Maxime. *« Nous l'avons bloqué pendant deux heures*, explique le commandant Francis Robert, directeur des opérations de secours. *Mais il s'est élargi vers le nord et vers le sud et a débordé le pare-feu. Nous avons alors donné la priorité à la protection des zones urbanisées en limite forestière sur les communes de Sainte-Maxime et de Plan-de-la-Tour. »*

Mais, dans la tourmente, le bouclier des pompiers n'était pas suffisant. En plein cœur des Maures, à sept kilomètres du centre de la commune de Plan-de-la-Tour, à laquelle il est rattaché, le hameau du Revest allait vivre des heures dramatiques. Elisabeth Drouard, vingt ans, dont la famille habite l'une des dernières maisons au bout d'un chemin en cul-de-sac, raconte : *« Vers 18 h 30, nous avons vu arriver le feu sur les crêtes alentour. Avec des amis, on a essayé d'arroser la maison, les poutres. Mais il était déjà sur nous. Nous avons entendu un grondement. Nous ne pouvions plus respirer. Il y avait des parcelles incandescentes partout. Avec mes parents, mes deux sœurs, dont Géraldine, sept mois, et trois jeunes gens qui étaient venus nous aider à faire les vendanges, nous sommes partis nous réfugier dans la cave de la plus grosse maison du village, dont le propriétaire était absent. Nous y sommes restés une heure. On entendait le crépitement du feu, des explosions. On essayait d'arroser dans le noir mais, bientôt, il n'y eut plus d'eau.*

» La fumée a commencé à pénétrer dans la cave par un soupirail. L'atmosphère est devenue suffocante. En face, on voyait flamber un tas de bois. Quand le soupirail s'est mis, à son tour, à brûler, on a eu la peur de notre vie. On a cru que le feu allait s'attaquer à la maison et on a craint que tout s'écroule sur nous. Puis on a entendu des voix. Mon père est sorti. Il est revenu un quart d'heure plus tard. Il nous a dit : le feu est passé mais ça brûle partout. Sa voiture avait été détruite par les flammes. Alors on est tous sortis et, à ce moment-là, seulement, nous avons vu arriver un camion de sapeurs-pompiers. »

Avec quelques autres personnes restées dans le village, les Drouard aideront les pompiers à sauver ce qui pouvait encore l'être. Mais une dizaine de remises, dont certaines en travaux pour être transformées en locaux d'habitation, allaient brûler entièrement. *« Une grange remplie de bois pour l'hiver*, précise Emmanuel Robache, un étudiant de vingt-deux ans, l'un des jeunes compagnons de la famille Drouard, *s'est consummée toute la nuit. Ailleurs, des poules et des lapins ont été brûlé vifs. »* Quant aux vendanges, une bonne partie est compromise. Sur une cinquantaine d'hectares de vignes entourant Le Revest, un bon tiers a été traversé ou léché par le feu. Le raisin s'est desséché... Et, tout autour de ce joli hameau ancien aux maisons de pierre, le paysage n'est plus qu'une sorte de lieu sépulcral.

GUY PORTE

Les accusations du président du conseil général du Var

M. Maurice Arreckx dénonce des « complots pour le compte de promoteurs »

TOULON

de notre correspondant

« Devant une pareille situation, nous pouvons nous demander si nous ne sommes pas en face de véritables actions concertées », déclare M. Maurice Arreckx, sénateur (UDF) et président du conseil général du Var. Face à la succession des sinistres, les élus varois sont désemparés. *« Nous avons consenti des efforts importants en triplant, au cours des cinq dernières années, le budget alloué à la prévention et à la défense des feux de forêts. Il est passé de 43,5 millions de francs en 1985 à 129 millions de francs en 1990. Il nous est difficile d'aller au-delà et, si nous sommes en face d'incendies volontaires, il est impossible de placer un gendarme tous les 50 mètres »*, estime le président de l'assemblée départementale. Selon lui, *« on est fondé à penser qu'il pourrait s'agir de complots ou que ces incendies sont le résultat d'actions menées par des équipes agissant pour le compte de promoteurs. C'est pourquoi, dès ce lundi 24 septembre, je demande à la police et à la justice de s'inquiéter encore plus activement de cette situation particulièrement anormale. Il leur faudra mener des enquêtes encore plus poussées.*

» Quant à la loi qui interdit toute construction sur une surface brûlée durant les dix années suivant le sinistre, elle est insuffisante. Il existe de grosses sociétés qui peuvent garder en portefeuille durant une décennie des terrains qui pourront être construits ensuite. Entre-temps, ils auront même pris de la valeur. Ce délai est trop court. Il n'est pas dissuasif, c'est pourquoi je vais demander au gouvernement d'envisager au moins de doubler cette période. Il faut rendre vains des projets de destruction en vue de constructions nouvelles ».

Propos recueillis par **JOSÉ LENZINI**

Un voleur de tableaux arrêté à Paris

L'esthète au cutter

La presse l'avait déjà baptisé « l'Arsène Lupin au cutter ». Plus sobre, la direction des musées de France se contentait de souligner l'*« extrême dextérité »* dont il avait fait preuve, le 4 juillet dernier, en découpant deux toiles de maîtres et en en décrochant une troisième dans trois musées parisiens (*le Monde* du 6 juillet). Aujourd'hui, c'est au tour de la police de paraître presque impressionnée par l'*« amateur très éclairé »* sur lequel elle vient de mettre la main.

A l'âge de vingt et un ans, Richard Etoh-Mvondo va donc devoir mettre fin à sa première carrière. A l'actif, selon la police, de ce jeune Français d'origine antillaise, rien de moins que sept oeuvres majeures dérobées à Paris et à Venise. Le 25 mai, une toile du peintre néerlandais du XIXe siècle Johan Barthold Jongkind disparaissait du Petit Palais. Le lendemain, le musée Rodin constatait le vol d'un portrait de Jean-Baptiste Rodin, le père du célèbre sculpteur. Deux vols sans bavures mais pas sans suites.

Tresses rastas

Car sa meilleure performance, Richard Etoh-Mvondo la réalise le 4 juillet à Paris. En quelques heures, il frappe trois fois. Dans la matinée, d'abord, il décroche tranquillement du mur du Musée Carnavalet *les Moulins de la Glacière*, une toile de 1816 du paysagiste français Paul Huet. Un peu plus tard, il s'attaque au Musée Ernest-Hébert, avec, cette fois, son arme favorite, le cutter : de *Monaluccia*, un portrait peint par Hébert en 1870, il ne reste que le cadre. Dans la foulée, le Louvre fait les frais de l'adresse de Richard Etoh-Mvondo. Le *Portrait de femme* d'Auguste Renoir est lui aussi soigneusement découpé et sorti de son cadre, sans que le système d'alarme se mette en marche. Dès le lendemain, et pendant plusieurs jours, cinq musées parisiens sont fermés par mesure de sécurité.

Début septembre, Richard Etoh-Mvondo promène ses *tresses rastas à Venise. Il en* revient avec, dans ses bagages, le portrait du doge Francesco Foscari, une toile peinte vers 1470 par Lazzaro Bastiani et exposée au Musée Correr. Selon les policiers de la brigade *de répression du banditisme du* quai des Orfèvres qui l'ont arrêté, samedi 22 septembre à Paris, il s'apprêtait à négocier les tableaux, *« ce qu'il aurait fait avec talent »*, ajoutent-ils.

Les toiles retrouveront donc les cimaises de leurs musées d'origine. Ce qui valait bien les *« plus chaleureuses félicitations »* de M. Jack Lang, le ministre de la culture, au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, lui demandant *« de bien vouloir transmettre ses remerciements personnels aux policiers qui, par leur perspicacité et leur efficacité, ont su retrouver les oeuvres dérobées »* .

N. H.

REPÈRES

ESPACE

Ajournement du lancement d'une fusée Titan

L'armée de l'air américaine a *annulé, dimanche 23 septembre à* Cap-Canaveral (Floride), le lancement d'une fusée Titan-IV en raison de problèmes techniques. D'après les milieux spécialisés, la fusée est probablement porteuse d'un satellite d'alerte antimissile, destiné à la surveillance du Golfe.

Le lancement de Titan-IV sera-t-il différé de plusieurs jours ? Si oui, ce retard constituera un nouveau contretemps pour la NASA, qui partage avec l'armée de l'air ses équipements de lancement. Or l'agence spatiale américaine, qui enregistre depuis six mois une série d'échecs impressionnante, doit impérativement lancer avant le 23 octobre sa navette Discovery, porteuse de la sonde solaire européenne Ulysse. – *(AFP, UPI.)*

NUCLÉAIRE

La Suisse veut garder ses centrales

Selon les résultats du référendum d'initiative populaire, organisé dimanche 23 septembre dans 21 cantons sur 26 de la Confédération helvétique, les Suisses se sont prononcés contre l'abandon de leur filière nucléaire, proposée par des écologistes et autres mouvements antinucléaires.

Ils préconisent toutefois l'instauration d'un moratoire de dix ans sur la construction de nouvelles centrales ou de nouveaux réacteurs thermiques. Ce référendum a obtenu les deux majorités requises : celle des cantons et celle des votants.

Le brave soldat Helmut

Un ancien capitaine de l'armée allemande, Helmut Eckhots, soixante-seize ans, a parcouru 600 kilomètres à bicyclette depuis Aix-La-Chapelle (RFA), afin de « demander pardon » au village de Crapeaumesnil (Oise) qu'il avait ordonné de détruire en juin 1940.

Après une « course » de six jours, l'ancien soldat est arrivé samedi 22 septembre sous les *bravos des habitants qui* avaient organisé une réception en son honneur. Dimanche, après avoir évoqué ses souvenirs en compagnie d'un ancien combattant du village, il a repris la route de l'Allemagne.

SOCIÉTÉ

Au Pays basque français

L'arrestation de « Waldo » Zabaleta illustre la coopération franco-espagnole contre l'ETA

La police judiciaire de Bayonne, appuyée par les renseignements généraux et par des hommes du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), a interpellé, dimanche 23 septembre, à Biarritz, un des chefs historiques de l'ETA, considéré comme le numéro deux de l'organisation militaire, José Javier Zabaleta Elasegui, trente-neuf ans, alias « Waldo ».

BIARRITZ

de notre correspondant

Depuis une quinzaine de jours, informés par leurs homologues espagnols, ils surveillaient étroitement la résidence des Hauts de Courbois, à Anglet (Pyrénées-Atlantiques). Le dirigeant clandestin basque, insaisissable depuis 1983, y avait trouvé refuge dans un appartement occupé par Mlle Lucie Hitta. Une planque similaire avait été mise en place en décembre 1989 autour de la résidence Delta, toujours à Anglet, où la présence de « Waldo » avait été signalée.

Mais le jour de l'intervention, le dirigeant basque avait réussi à passer entre les mailles du filet. Les enquêteurs devaient découvrir dans les appartements, loués par deux jeunes femmes, un important arsenal, propriété de l'ETA. Dimanche matin, ils ont eu plus de chance. Pris en filature par les policiers du RAID alors qu'il sortait de l'appartement de Mlle Hitta, Zabaleta a tenté de les prendre de vitesse, au volant d'une Renault 5. Mais cette course-poursuite s'est terminée aux abords de l'aéroport de Biarritz-Parme quand sa voiture a percuté un feu tricolore. Bien qu'armé d'un pistolet 9 mm, il s'est laissé appréhender sans résistance. Des documents auraient été saisis dans la Renault 5.

« Waldo » était sous le coup d'un mandat d'arrêt français lancé contre lui en janvier 1990 après la découverte, fin 1989, de l'important arsenal d'Anglet. Selon les autorités espagnoles, José Javier Zabaleta serait à la tête de l'appareil militaire de l'ETA et responsable des commandos de l'organisation nationale clandestine. Elles le soupçonnent d'avoir notamment participé à un attentat à la voiture piégée qui avait fait deux morts, à Madrid, en octobre 1988. Après l'arrestation, le 11 janvier, à Bayonne, de José Antonio Urrutikoetxea, dit « Josu Ternera » (*le Monde* du 13 janvier), les policiers espagnols considéraient que deux des principaux responsables de l'ETA étaient encore en liberté : José Javier Zabaleta et Francisco Mugica Garmendia, dit « Artapalo ». Ce dernier, considéré comme le numéro un de l'organisation militaire basque, devient donc aujourd'hui l'objectif prioritaire des enquêteurs.

Officiers de liaison espagnols

Après cette nouvelle prise, Français et Espagnols se sont félicités de leur collaboration. Selon M. Roger Boslé, sous-préfet des Pyrénées-Atlantiques, chargé de la coordination de la lutte antiterroriste et basé à Pau, *« les moyens mis en œuvre de part et d'autre de la frontière ont permis d'associer certains renseignements pour déboucher sur cette arrestation. Il n'y a plus, désormais, de problèmes de coopération policière entre la France et l'Espagne. Depuis quelques semaines, des officiers de liaison espagnols sont basés à Pau et des Français sont en poste à Vitoria, au Pays basque espagnol »*.

Pour preuve de sa bonne volonté, le ministère de l'intérieur français a précisé que *« la lutte antiterroriste au Pays basque français mobilise en permanence près de 1 500 fonctionnaires de police et militaires de la gendarmerie »*. La proximité des élections au Parlement de la communauté autonome d'Euskadi, prévues pour le 28 octobre, a sans doute renforcé, ces derniers temps, la collaboration franco-espagnole. Elle coïncidait en effet avec une recrudescence des attentats en Espagne que l'arrestation de Biarritz pourrait enrayer.

PHILIPPE ETCHEVERRY

La conférence de presse de l'ancien maire de Nice en Uruguay

« Je ne veux pas finir comme Ben Barka », déclare M. Médecin

Le conseil municipal de Nice devait désigner, mardi 25 septembre, le successeur de M. Jacques Médecin. Dans une conférence de presse donnée samedi 22 septembre en Uruguay, l'ancien maire de la ville a fait part de son intention de ne pas revenir pour le moment en France, car il ne veut pas *« finir comme Ben Barka »*. Dimanche le bureau départemental de l'UDF des Alpes-Maritimes a *apporté son soutien officiel* à la candidature de M. Honoré Baillet, sénateur RPR, pour le poste de maire et à celle de M. Charles Ginesy (RPR) pour la présidence du conseil général.

PUNTA-DEL-ESTE

de notre envoyée spéciale

M. Jacques Médecin semble envisager de passer sa retraite politique plutôt sur les rives du Rio de la Plata que sur celles de la Méditerrannée. Depuis sa démission de la mairie de Nice, le 16 septembre, il voyage en effet entre l'Argentine et l'Uruguay voisin. *« Je suis,* dit-il, *plutôt rassuré, sans être réjoui, sur mon avenir car je me dis que je risque de pouvoir le passer agréablement ici, avec une population sympathique et amie... avec les gens du cône sud de l'Amérique du Sud »*, indiquait-il samedi 22 septembre lors d'une conférence de presse à Punta-del-Este (Uruguay), la station balnéaire la plus chic de l'Amérique du Sud.

M. Médecin restait extrêmement évasif sur l'éventualité de son retour en France. Sa convocation à comparaître par un juge de Grenoble le 26 septembre, pour ingérence, est selon lui *« une convocation de circonstance »*. Il affirmait ne pas avoir encore décidé s'il y répondrait, attendant *« que mes avocats me disent si j'ai quelque chance de connaître un interrogatoire loyal »*.

C'est en habitué de la Costa Posta del Cangrego (le relais du crabe) qu'il avait donné rendez-vous à une trentaine de journalistes français et uruguayens, dans cet hôtel de style gréco-mauresque qui a les faveurs d'autres célébrités, comme Julio Iglesias, et est tenu par des amis de M. Médecin qui proposent, à la carte du restaurant, une... salade niçoise.

De « petits revenus »

Les liens entre Punta-del-Este et Nice ne se limitent pas à la gastronomie ; les deux villes sont aussi jumelées. Des sources dans le monde de l'immobilier indiquent que M. Médecin séjournait dans la station uruguayenne il y a environ un mois et qu'il cherchait à y acheter une maison. Celui-ci nie y posséder des propriétés : *« Je n'ai rien, nulle part. Je n'ai pas de résidence. »*

Ses dénégations véhémentes, qu'il accompagne de menaces d'actions en justice pour diffamation, semblent faire partie de son système de défense. Il rejette en bloc toutes les accusations qui pèsent sur lui : *« Non, je n'ai jamais reçu de commission... Je n'ai de comptes ni aux Etats-Unis, ni à Panama. Non, je n'ai pas rencontré récemment Mlle Elisabeth Arnulf à New-York. Je la connais à peine. »* (Mme Arnulf a reçu 5,3 millions de francs de commission dans l'affaire de la renégociation de la dette de la mairie de Nice.)

M. Médecin, qui fait l'objet d'un redressement fiscal de près de 19 millions de francs pour les années 1977 à 1985, maintient n'être imposable que sur sept à huit mille francs de revenu mensuel. Il affirme que la totalité de ses salaires parlementaires passent dans le paiement de la pension alimentaire de son ancienne épouse. *« J'ai, à côté de ça, de petits revenus,* précise-t-il. *Je suis l'auteur d'un livre de cuisine qui est très nourricier* (sic) *et qui me rapporte de petites sommes d'argent que je déclare au fisc. Les télévisions étrangères sont à la fois plus honnêtes et plus généreuses que les télévisions françaises. Elles paient des droits d'auteur aux gens qu'elles interrogent. »* M. Médecin admet toutefois qu'il ne vivait pas de ses *« petits revenus »* mais de ses indemnités de maire et de conseiller général, qui s'élevaient à 40 000 francs par mois.

Les soupçons qui pèsent sur l'ancien maire de Nice pour de nombreuses affaires ne sont, répétait-il en Uruguay, que les éléments d'un complot du *« socialo-fascisme »* relayé par *« la presse de gauche »*. M. Médecin admet avoir, en démissionnant de tous ses mandats électifs, *« jeté l'éponge... car non seulement mon adversaire m'avait mis en mauvais état mais il continue de le faire avec des fers à repasser dans les gants... Je sais que, quel que puisse être le courage dont je ferai preuve, et quelle que puisse être l'énergie qui m'habite, je finirai par être vaincu. Le moment est arrivé quand j'ai pu constater que trop c'est trop. »*

La goutte d'eau

Selon l'ancien maire de Nice, *« la goutte d'eau qui fit déborder le vase »* fut la saisie récente à l'aéroport de Roissy de 600 000francs dans les bagages d'une voyageuse à destination de l'Argentine. Cet argent lui aurait été destiné. M. Médecin qualifie cet incident de *« montage policier, honteux, ridicule et tellement grossier »*... *« Je ne fais pas de roman, je ne veux pas finir comme M. Ben Barka (1). Puisque c'est ma démission qu'ils veulent, eh bien, je vais leur donner ma démission. »*

Cette décision a permis à M. Médecin de compter ses amis. *« J'ai l'impression d'avoir affaire à beaucoup d'ingrats »*, admet-il, précisant que seul M. Antoine Pinay lui restait fidèle. Interrogé sur l'attitude de M. Jacques Chirac à son égard, M. Médecin ne cacha pas son amertume : *« Il sait bien ce qu'il me doit comme candidat à la présidence de la République... Que Jacques Chirac se comporte aujourd'hui en chef de parti et qu'il veuille recoller les morceaux du RPR, c'est son droit le plus absolu. Si je dois lui servir de ciment, qu'il se serve de moi. Ça m'est égal aujourd'hui, je suis devenu un homme privé. »*

C'est donc en homme privé que M. Médecin envisage son avenir. Ne pouvant plus vivre de ses indemnités d'élu, il lui faut désormais gagner sa vie, déclarait-il à Punta-del-Este. Il envisage pour ce faire de représenter diverses sociétés françaises en Amérique du Sud. Et c'est pour s'occuper de ses affaires, a-t-il précisé, qu'il est retourné en Argentine dès le samedi 22 septembre après-midi.

ÉDITH CORON

(1) Le 29 octobre 1965, devant la Brasserie Lipp, boulevard Saint-Germain à Paris, Mehdi Ben Barka, l'un des dirigeants de l'Union des forces populaires du Maroc, opposant déclaré au régime du roi Hassan II, est invité par deux policiers français à les suivre. Sa trace se perd dans une villa de Fontenay-le-Vicomte, dans l'Essonne, appartenant à un ancien truand, Georges Boucheseiche. Prévenus alors par Antoine Lopez, « honorable correspondant » du SDECE, le général Oufkir, ministre de l'intérieur, et le colonel Dlimi, chef de la sécurité marocaine, arrivent de Rabat. On ne retrouvera jamais Ben Barka. Le général de Gaulle, dans sa conférence de presse du 21 février 1966, affirma : *« Ce qui s'est passé n'a rien que de vulgaire et subalterne »*, après que M. Mitterrand lui eut reproché le 24 janvier soit d'avoir été informé, soit d'être impuissant.

Le général Oufkir s'est suicidé, selon la version officielle, en 1972 après un attentat manqué contre Hassan II, et le colonel Dlimi s'est tué en 1983 dans un accident de la route au Maroc.

Deux employés du palais de Justice écroués

Un mystérieux vol de dossiers d'instruction à Nancy

NANCY

de notre correspondante

Deux employés de la cité judiciaire de Nancy ont été inculpés et écroués vendredi 21 septembre à la suite du vol, dans le cabinet d'un magistrat nancéien, de pièces originales de dossiers d'instruction, dont des procès-verbaux concernant une importante affaire financière.

MM. Gérard Georgiou, concierge, et Jocelyn Grégoire, appariteur au tribunal, ont été inculpés de complicité de destruction, soustraction, recel, dissimulation ou altération d'actes de l'autorité publique, de nature à faciliter la recherche des crimes et délits, la découverte des preuves ou le châtiment de leurs auteurs.

Bien que l'on se fasse très discret à la cité sur cette affaire que l'on qualifie d'embarrassante, il semblerait que le vol ait été commis par d'audacieux individus qui auraient pénétré dans le bâtiment sans laisser de trace d'effraction et auraient délesté de certaines pièces plusieurs dossiers du juge d'instruction, M. Henri Pons. Les deux suspects écroués auraient facilité leur intrusion dans le bâtiment.

Mais connaître et interpeller les voleurs n'est pas le seul souci des magistrats nancéiens, qui ont tous compté leurs dossiers ces derniers jours. L'affaire pose en effet un épineux problème de procédure. Les pièces qui ont été dérobées dans l'affaire d'association de malfaiteurs sont des originaux du procès-verbal de première comparution pour lequel aucune certification conforme n'a été établie par le greffier. Il y a une dizaine de jours, l'un des juges d'instruction du tribunal a déjà dû annuler l'audition d'un inculpé, détenu pour association de malfaiteurs, une partie du dossier figurant parmi les pièces disparues.

Immédiatement les défenseurs des dix inculpés concernés par cette affaire ont déposé des demandes de mise en liberté. L'une a déjà été rejetée. Il n'empêche que l'accusation aura une position difficile à soutenir si on ne retrouve pas l'original, car tous les actes accomplis postérieurement à ce PV de première comparution pourraient bien être annulés et les intéressés remis en liberté purement et simplement. Une aubaine pour la défense.

MONIQUE RAUX

Le salon de la « maison commune »

Suite de la première page

Mais, à cela, une condition : que le ministère de la défense, celui de l'aviation civile et l'administration de l'équipement en URSS s'accordent sur celle de leurs infrastructures aéroportuaires respectives qui accueillerait les démonstrations en vol.

Pour l'instant, les Soviétiques, qui n'avaient organisé précédemment qu'une exposition consacrée aux équipements aéroportuaires, s'en tiennent à un salon de l'aéronautique civile et de l'espace. A « Moscou Aerospace 90 », les industriels étrangers ont donc exhibé seulement des matériels civils et spatiaux. Leurs homologues soviétiques ont triché.

Profitant de l'occasion, ils ont montré du militaire. Iliouchine expose curieusement son quadriréacteur Il-76, qui est un avion-radar comparable à l'AWACS américain, aux couleurs de l'Aeroflot. Sur le stand de Mikoyan, à côté d'un téléviseur japonais qui diffuse les caractéristiques et les performances du Mig-29, la maquette au dixième du nouveau biréacteur de combat Mig-31 voisine avec une rétrospective des produits de la *« maison »*, dont le Mig-3 à hélices, qui fit son premier vol en avril 1940, ou l'avion à réaction subsonique Mig-9, qui vola six ans plus tard.

MM. Henri Martre, le président de l'Aérospatiale, et Serge Dassault, le président de Dassault Aviation, sont venus à Moscou pour *« préparer l'avenir »* et organiser les échanges.

Le premier constate que les Soviétiques s'ouvrent à l'économie de marché. *« Grâce à une industrie aéronautique et spatiale où ils sont forts et où ils emploient entre un et deux millions de personnes,* dit-il, *ils veulent coopérer pour essayer de combler les handicaps avec les Occidentaux qu'ils peuvent avoir en d'autres domaines. »* Le second se compare à *« un grand explorateur »* qui doit aller sur place *« et ne pas demeurer dans son bureau parisien »*. Le général Pessidous observe de son côté : *« On prend ses marques, il faut être présent. »*

En juillet 1989, la visite de M. Mikhaïl Gorbatchev à Paris a permis de relancer une coopération franco-soviétique qui se languissait en la matière. Elle l'a placée sous la responsabilité des industriels eux-mêmes, et non plus sous celle des administrations gouvernementales. Les constructeurs français commencent à avoir accès aux usines et à la technologie soviétiques pour s'apercevoir que les grands noms de l'aéronautique locale – par exemple, Sukkhoi – sont souvent des bureaux d'études respectés pour leur savoir-faire mais sans contrôle direct sur les usines de production.

« On est immédiatement de plain pied avec eux, entre professionnels, constate M. Martre, *mais les difficultés commencent lorsqu'il s'agit de parler de prix de revient, de comptabilité ou de gestion des entreprises. »*

Les Soviétiques n'en sont pas moins demandeurs de technologies et de coopérations occidentales. Probablement davantage que les Français eux-mêmes, au départ. Dassault discute avec des industriels soviétiques sur l'aérodynamique et la thermique des navettes spatiales – à destination de programme européen Hermès – ou sur la sécurité des astronautes pour le scaphandre et les sièges éjectables des équipages. Le groupe privé examine de près les matériaux soviétiques qui pourraient entrer dans la fabrication de ses avions d'affaires et il ne désespère pas de placer quelques Falcon-900 ou son dernier-né, le Falcon-2000. L'Aérospatiale étudie les problèmes d'environnement et d'exploitation commerciale liés au projet d'un avion commercial supersonique de nouvelle génération. La société nationale dresse l'inventaire des programmes d'hélicoptères, dans la gamme des 4 à 9 tonnes, qu'elle pourrait être amenée à concevoir avec Kamov. De leur côté, la SNECMA et Thomson ne sont pas en reste, avec des conversations sur l'adaptation du réacteur CFM 56 à des avions de transport soviétiques ou sur les équipements électroniques des avions et des aéroports.

« Il ne faut pas se faire d'illusions, reconnaît M. Martre. *Les résultats ne viendront pas immédiatement, car il faut prendre des précautions sur le produit final qui associera des technologies différentes. »*

Les Soviétiques ont besoin qu'on les aide à relever et à reconvertir une économie trop longtemps vouée à la production militaire. De ce point de vue, l'industrie aéronautique française et Dassault en particulier, qui sont en passe de glisser sans trop de drames sociaux d'une situation où l'activité militaire était majoritaire à une situation où le civil, l'espace, l'électronique et l'informatique deviennent prépondérants, sont sans doute des modèles pour les Soviétiques. Quitte, en leur mettant le pied à l'étrier, à risquer de se créer plus tard des concurrents. Mais le dialogue franco-soviétique, en se consolidant, est aussi le moyen d'éviter un partenariat Etats-Unis-Japon-Union soviétique qui laisserait l'Europe sur le bord du chemin.

En attendant, les Soviétiques ont fort à faire. Sur leurs stands, aucun panneau explicatif en anglais, les exposants ne parlent que le russe. La foule des visiteurs s'agglutine en longues files silencieuses et résignées autour des exposants occidentaux, à chaque fois qu'ils distribuent de la documentation. Dassault s'est fait ainsi dévaliser. Mais c'est pour s'approprier de haute lutte le sac en plastique qui servira, demain, à faire les courses au hasard de magasins vidés par la pénurie.

JACQUES ISNARD

□ **RECTIFICATIF.** – Le coût annuel du stationnement des forces françaises en Allemagne est évalué, de source parlementaire, à 4 milliards de francs, et non à 4 millions de francs comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 20 septembre.

MUSIQUES

La Manon des bien-pensants

La « Manon Lescaut » d'Auber à l'Opéra-Comique une exhumation qui ressemble à un enterrement

« Mon permis, mon permis », supplie Manon (la réponse est, dans la grande tradition : *« Un baiser d'abord »*). L'héroïne de l'abbé Prévost aurait-elle mis ses espoirs d'émancipation dans la conduite automobile? Non, elle implore la libération de son amant Des Grieux, sur les vers de mirliton de Monsieur Scribe. Mais c'est vrai qu'elle s'est acheté une conduite pour entrer, à l'aube du Second Empire pudibond (1856), à l'Opéra-Comique, sur la musique édulcorante de Daniel-François-Esprit Auber – la station du RER n'a malheureusement pas gardé les prénoms.

Cette Manon n'est pas aussi volage, aussi intéressée que voudront faire croire par la suite, s'inspirant toujours du bon Abbé, Massenet et Puccini. La couture l'ennuie, c'est son gros défaut. Mais elle résiste aux offres de divertissement du marquis d'Hérigny (le refus de permis, c'est lui), et si elle se retrouve le boulet au pied dans une colonie pénitentiaire en Louisiane, c'est la faute à son frère, qui a volé les bijoux du peu divin marquis.

Oui, *« la petite garce au cœur tendre »*, comme la désignait Mac Orlan, la petite sœur de la Nana de Zola, s'est transformée en nunuche lunatique et gourmande, sous les plumes quelque peu déficientes d'un librettiste de soixane-cinq ans et d'un musicien de soixante-quatorze ans ans. Rien ne dira à quels sommets atteint ainsi le second acte quand Manon, après avoir raté son permis, donne son baiser au marquis, provoque l'arrivée instantanée de Des Grieux (le cachot devait jouxter la chambre à coucher), quand celui-ci s'étale évanoui sur le lit, se ranime en moins de deux, se retrouve les pieds sous la table tandis que sa petite femme mène rondement les domestiques et gobe des huîtres en chantant : *« Qu'il est doux d'être dans son ménage et de souper chez soi. »* On regrettait samedi soir que quelques pessimistes aient fui dès le premier acte : de tels fous rires sont rares salle Favart.

Auber avait destiné cet opéra-comique, dont Offenbach aurait fait un pastiche formidable, au gosier d'oiseau de Marie Cabel; il lui avait administré sans abuser (c'étaient les tout débuts de cette soprano gazouillante) des doses régulièrement espacées de trilles, roucoulades, aigus acrobatiques et autres loopings qui servent à signaler, dans le code opératique, qu'une femme n'est ni une intellectuelle ni une grande passionnée. Pierre Jourdan, à qui revient l'exhumation de cette *Manon* pour son Théâtre français de la Musique (1), a désigné Elisabeth Vidal pour ce rôle gymnique : cette très ravissante jeune femme est manifestement faite pour cela (et plus encore, peut-être, pour l'opérette) car sa voix devient un peu terne dans les tessitures « normales ».



Auber : portrait par Demailly

Des Grieux et le frère Lescaut sont incarnés par de très beaux jeunes gens (respectivement : le ténor Alain Gabriel et le baryton André Cognet). L'expérience leur viendra peut-être en chantant alors que celle, indéniable, de René Massis semblait s'être envolée en leur compagnie. Il est heureusement des chanteurs que la mauvaise musique accable (musique fort honorablement dirigée par Patrick Fournillier).

Une version personnelle du folklore cajun

On sait que l'histoire de *Manon* finit au plus mal : par le décès de l'héroïne (Auber se met dès lors à imiter Gluck et Scribe et à écrire en alexandrins). Ce dénouement a peut-être donné à David Freeman, jeune metteur en scène australien, l'idée de forcer de bout en bout sur le tragique en convoquant par-ci, par-là, des figurants fantomatiques et en rappelant qu'à l'époque, en Louisiane, les Noirs étaient fouettés par de méchants esclavagistes. Le réalisme à l'opéra étant ce qu'il est, on voit donc le préposé au supplice battre ses carpettes sur une musique guillerette : Auber en avait profité pour donner sa version personnelle du folklore cajun! Le tragique, lui, c'était pas son truc.

ANNE REY

(1) On devait l'an dernier au Théâtre français de la musique la première mondiale de l'opéra de Méhul *la Légende de Joseph en Egypte*, dont l'enregistrement, en 2 disques compacts est paru chez Chant du monde : LDC 278 963/64.

▶ Prochaines représentations : les 25, 26, 28 et 29 septembre, 19 h 30, à l'Opéra-Comique.

DISQUES

L'angoisse du chanteur de pop

George Michael :
Listen Without Prejudice.
Disque, cassette, CD, Epic/CBS.

Listen Without Prejudice se traduit par *« écoutez sans préjugés »*. Supplique bizarre de la part d'un jeune homme qui a toujours réussi jusqu'ici, une humilité étrange et un peu suspecte de la part de George Michael, superstar de son métier.

Il y a cinq ans, du temps de Wham !, le duo qu'il formait avec Andrew Ridgeley, George Michael était l'idole des petites Anglaises, un joli garçon qui leur servait des pastiches de Motown avec un sourire irrésistible. Wham ! s'est séparé et George Michael a réussi une reconversion professionnelle qui est déjà un classique du show-business.

En 1987, il a sorti *Faith*, un album riche, divers, impeccablement écrit, produit et arrangé, par George Michael. Les petites Anglaises ont été toutes fières de s'apercevoir qu'elles idolâtraient un génie, et *Faith* a été acheté à des millions d'exemplaires par des gens qui n'avaient jamais distingué Wham ! des Osmond Brothers.

Trois ans plus tard, comme s'il devait encore se défendre d'être joli et sexy, George Michael sort un album en forme de pénitence, pour lui et pour les auditeurs : un seul titre à danser, *Soul Free*, impeccable avec sa basse discrète et son riff de piano obsédant.

Pour le reste, lascivité proscrite, mélancolie et sujets graves de rigueur. Le premier simple extrait de l'album, *Praying for Time*, était inspiré de John Lennon, dernière période ; on trouvera également un hommage à McCartney *(Heal The Pain)*, des chœurs gospels, des ballades et des marches quasi funèbres. L'intelligence et l'habileté de George Michael brillent autant que l'absence de légèreté et d'humour.

Malgré sa sobriété, le disque finit par étouffer sous le poids de l'ambition un peu mal placée de son auteur. Au dos de *Listen...* est inscrite la mention Vol 1. D'ici le deuxième tome, George Michael arrivera bien à se détendre un peu.

T. S.

Le bleu vire au noir

Robert Cray :
Midnight Stroll.
Disque, cassette, CD
Mercury/Phonogram.

De Robert Cray on peut toujours attendre un bon disque. Il est de ces musiciens qui n'arriveraient pas à jouer ou à chanter mal, même s'ils s'y mettaient sérieusement. On se croyait en revanche prémuni contre les surprises. Le guitariste de Seattle est un conservateur de bon goût, qui, sur ses deux derniers albums (l'excellent *Strong Persuader* et *Don't Be Afraid of the Dark*, clone du précédent), avait mis le blues à l'heure de la FM américaine, sans renoncer aux bases du genre, en arrondissant intelligemment les angles.

Sur *Midnight Stroll*, Cray prend des risques. Il sort le blues de son emballage, revient à l'angoisse et à la violence qui en sont l'essence. Trop poli pour jamais se prendre pour Howlin'Wolf, il met quand même les mains dans le cambouis. Il a changé de batteur et de claviers, les Memphis Horns (les cuivres d'Otis Redding) sont maintenant intégrés au groupe, la guitare est toujours aussi élégante, mais elle sonne plus sale quand il le faut. Les compositions (Cray, les membres du groupe, le producteur Dennis Walker) se plient aux aspects les plus sombres du genre et *The Forecast (Calls for Pain)* pourrait bien être à Cray ce que *The Sky Is Crying* était à Elmore James. Du blues noir et brillant.

T. S.

ARTS

Dorée sur tranche

Pendant deux semaines, la Biennale des antiquaires expose « L'amour dans l'art »

Cent cinquante exposants, dont vingt-sept étrangers, 5 000 mètres carrés de surface d'exposition, 100 000 visiteurs attendus : la XV[e] Biennale des antiquaires a les mensurations d'une foire et pourtant ses stands agencés comme des folies dix-huitième, voire des appartements privés de demeures royales, lui donnent des airs de courtisane. Au dos de l'itinéraire, on a imprimé une Carte du Tendre. Car la Biennale 90 est dédiée à « L'amour dans l'art et ses représentations ». Thème qui justifie toutes les curiosités.

La variété des styles est infinie : tapisseries Renaissance, toiles d'impressionnistes français, livres anciens, haute joaillerie... et aussi celle des époques : les natures mortes hollandaises de la galerie De Jonckheere, les meubles 1930 signés Ruhlmann, Eileen Gray de la Galerie Vallois, Versailles enfin, meubles et objets d'apparat, cartouches, coquilles, arabesques, pieds cambrés, marqueteries précieuses...

Si amour il y a, il s'agit bien ici de l'amour-goût défini par Stendhal : *« Un tableau où jusques aux angles, tout doit être couleur de rose, où il ne doit entrer rien de désagréable sous aucun prétexte et sous peine de manquer d'usage, de bon ton, de délicatesse... »*

Ce qui frappe d'abord, c'est l'importance donnée à la mise en scène. Si le budget de la Biennale 90 est de 35 millions de francs, selon Philippe Kraemer, président du Syndicat des antiquaires et de la Biennale internationale des antiquaires, ce chiffre atteint *« en comptant les efforts personnels pour la décoration des stands, de 100 millions à 150 millions de francs »*.

Les stands les plus spectaculaires? Ceux d'Yves Mikaeloff- Gismondi, où une toile de Hubert Robert (la vue de la coupole de Saint-Pierre de Rome) domine un vrai-faux grand escalier. A ses pieds, la chambre de la reine Marie-Antoinette... Chez Pascal Moufflet, antiquaire à Cannes, les boiseries en cèdre rouge sont à vendre (1 200 000 F) ainsi que le parquet. Chez François Léage, elles servent d'écrin à une commode en marqueterie Boulle. Dans cet ensemble grand genre, la présence d'un bouquet de fleurs de Bonnard fait presque un peu désordre. La toile est, il est vrai, sagement encadrée par deux appliques Louis XV.

Jean Lupu a planté ses trésors dix-huitième (vase de Sèvres, cabinet de Martin Carlin) dans un *« labyrinthe de verdure »* tout en lierre séché et en panneaux de tuya. *« Je ne fais pas la Biennale pour faire des affaires mais pour montrer des objets prestigieux dans un cadre raffiné »*, dit-il, en donnant son catalogue rédigé en anglais. Là, les premiers acheteurs s'annoncent américains et japonais et, ici comme ailleurs, tout est à vendre, mais aucun prix n'est affiché.

2 500 francs pour une cuiller en argent

Une exception, la Boutique de la Biennale, aux allures de dépôt-vente peu chic. Pas d'estampilles, pas de décors, mais des étiquettes : 18 000 F pour une charnière Louis-Philippe en acajou, 4 200 F les deux assiettes en faïence de Choisy, et 2 500 F pour une cuiller à saupoudrer en argent.

On se bouscule devant la commode demi-lune Louis XVI à 180 000 F. *« Quand tu penses qu'à l'époque on avait payé la même 8 500 F, et c'était déjà une folie... »*, lance un visiteur. Les complexes tombent. Les bouches se délient. *« Oh ! non, j'ai déjà trop de merisier dans mon séjour. »*

LAURENCE BENAÏM

▶ La XV[e] Biennale internationale des antiquaires jusqu'au 7 octobre au Grand Palais, tous les jours de 11 heures à 23 heures, et le dimanche de 10 heures à 20 heures. Prix d'entrée : 60 F.

Vaclav Havel à Capri

CAPRI

de notre envoyée spéciale

Vaclav Havel a commencé son premier voyage en Italie par Capri, où il a reçu dimanche 23 septembre le prix Malaparte 1990. Arrivé samedi matin, le président-écrivain, arborant sur un tee-shirt le visage de Samuel Beckett, a eu une rencontre tout à fait informelle avec le ministre des affaires étrangères, M. Gianni De Michelis, au cours d'une journée de détente où il a pu faire le tour de l'île en bateau avant de rendre visite à Rudolf Noureev au large de la Campanie, dans l'îlot que le danseur aurait acquis pour 5 milliards de lires et où il compte créer une école de danse.

Le chef de l'Etat tchécoslovaque, qui s'était déclaré dans un entretien avec le journal *La Repubblica*, *« pour un capitalisme à visage humain »*, devait être reçu à Rome par le président de la République, M. Cossiga, par le premier ministre Andreotti et par le pape au Vatican avant de se rendre à Turin aux usines Fiat, et à Milan.

Dimanche, accueilli par l'Association des amis de Capri à laquelle s'étaient joints notamment le Triestin Claudio Magris et un Umberto Eco méconnaissable sans sa barbe, c'est Havel auteur dramatique qui a reçu, après Anthony Burgess, Saul Bellow, John Le Carré, le huitième prix Malaparte, symbolisé par une corbeille de citrons et de jasmin.

NICOLE ZAND

CULTURE

ARTS

Une certaine image de l'homme

Le sculpteur américain Mark Di Suvero expose des œuvres récentes à la Galerie de France

Après Valence, Paris. A Valence, pour l'été, Mark Di Suvero avait installé douze sculptures monumentales sur les places et dans les jardins, avec force, mais néammoins en artiste respectueux du tissu urbain. Il ne cherche pas à le blesser ou à le dénaturer. Son propos, complexe, nuancé, est ailleurs. On peut tenter de le résumer en termes de signalement – se signaler en signalant l'espace ; de recherche d'équilibre entre ses œuvres et leur environnement : d'échelle, humaine, toujours ; de présence, d'échanges, de dialogue. En termes d'urbanité.

A Paris, où la seule exposition qu'il ait jamais faite remonte à 1975 (1), il expose, cette fois, dans une galerie, un espace clos, contraignant, bien que, en l'occurrence, vaste et haut de plafond. Dont il joue des limites et de la capacité à acccueillir, aussi, une œuvre de grandes dimensions, faite, comme ses pièces de plein air, de poutrelles d'acier tenues en équilibre dans l'espace. C'est une pièce impressionnante, qui doit bien faire dans les douze ou quinze tonnes, dont on se demande comment elle a pu être montée, et comment elle ne fait pas ployer le sol. Pourtant elle n'encombre pas, ne bloque pas la circulation, ne met pas la demeure en péril. Elle s'y inscrit comme un dessin réfléchi de lignes définies à partir du tour de la feuille et non depuis le centre, selon la spécificité du lieu de l'intervention que l'artiste révèle en exposant son œuvre. Une œuvre pensée comme un pont reliant des signes contraires (boucles d'un côté, croisillons de l'autre), aussi contraires que le masculin et le féminin ; conçue comme une structure porteuse de valeurs essentielles.

Tout Di Suvero est là : l'artiste constructeur calculant ses portées, ses points d'appui, répartissant les charges, canalisant les forces, tenant au corps son matériau laminé, boulonné, soudé ; et l'artiste créateur pour qui la sculpture est écriture dynamique, langage métaphorique au-delà de l'expression de l'énergie contenue dans le métal profilé en usine, qu'il ne s'agit pas d'exalter (pas plus qu'il ne s'agit d'exalter la société industrielle), mais de maîtriser, de plier au bon vouloir de l'homme.

Si, depuis plus de vingt ans, Di Suvero n'a pas vraiment changé de ligne de conduite, cela ne veut pas dire qu'il n'a pas bougé, que la formulation de ses préoccupations plastiques, sociales et morales n'a pas évolué. Ces dernières années surtout, où on le voit passer volontiers à un mode d'expression plus fantaisiste, plus libre, plus personnel. Ainsi des autres pièces exposées, baroques, ludiques, tout en arabesques, nœuds, gonflements et découpes de métal pivotant sur un axe, désaxé, défiant encore et toujours la pesanteur. Pour l'une d'entre elles, particulièrement imposante et singulière, et qu'il a nommée *Vichnou,* Di Suvero a réutilisé d'énormes tuyaux de canalisation que l'on peut assimiler à des bras ou des trompes, à un instrument de *musique ou à un appareil génital.* Une autre façon, plus intime, de concrétiser l'idée de la vitalité. Et de réaliser une sculpture de contenu mêlant divers apports culturels, histoire personnelle, vécu. Ce à quoi Di Suvero n'a jamais renoncé, même dans sa période la plus rigoureusement abstraite et dépouillée. Mais non pas radicale à la façon des minimalistes new-yorkais, auprès desquels il pouvait passer pour un romantique excentrique ringard, exploitant encore la veine de l'expresionnisme abstrait.

D'où sa marginalité, une marginalité qui fut un temps forcée par un accident le paralysant, et qu'il a toujours cherché à préserver. Elle convenait à sa nature sociable, mais rebelle aux lois du milieu de l'art et du marché. Aussi lui a-t-il fallu plus de temps qu'à d'autres pour être reconnu parmi les meilleurs sculpteurs de la génération des années 60.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) *Au jardin des Tuileries, après une* exposition à Chalon-sur-Saône de pièces réalisées sur le terrain : Di Suvero avait alors quitté les Etats-Unis en signe de protestation contre la guerre du Vietnam.

► **Galerie de France, 52, rue de la Verrerie. Jusqu'au 13 octobre.**

Loin du Larzac

Supports Surfaces a atteint l'âge des commémorations attendries La première a lieu à Chambord, dans le château. Etrange

CHAMBORD

de notre envoyé spécial

C'était il y a vingt ans. Une douzaine de jeunes gens coléreux mettaient le feu aux Beaux-Arts. Ils avaient nom, par ordre alphabétique, Arnal, Bioulès, Cane, Devade, Dezeuze, Dolla, Grand, Pagès, Pincemin, Saytour, Valensi et Viallat. Pour détruire la tradition de la peinture, ils déclouaient les toiles de leur châssis, les découpaient en bandes et lanières, les teignaient, les maculaient et les posaient par terre. Les sculpteurs du mouvement refusaient le volume, *le* bronze, le plâtre et, naturellement, le socle. Tous refusaient aussi la société contemporaine, au nom des principes du marxisme, du maoïsme, du structuralisme et de la psychanalyse, employés ensemble ou séparément selon les circonstances. Et, quand ils en avaient fini avec l'art et le monde, *ils se battaient entre eux,* selon les meilleures habitudes du fractionnisme groupusculaire.

C'était il y a vingt ans, donc, au joli vieux temps de Supports Surfaces, des livraisons en Solex de *Peinture, cahiers théoriques,* des fâcheries homériques, des expositions sur le causse du Larzac et de la « Salle rouge *pour le Vietnam ». Aujourd'hui,* les mêmes, peintres et sculpteurs, exposent à Chambord, dans le château. Ils exposent ensemble, tous réunis, tous réconciliés sans doute. L'exposition a un beau titre, qui annonce la sérénité et le bonheur : « Le bel âge ». « L'âge mûr » aurait été plus juste, mais moins gracieux.

Ils exposent, des œuvres récentes et non celles d'autrefois, que se disputent désormais les musées d'art contemporain. Chacun dans sa salle, de *part* et d'autre des *illustres* escaliers, les onze commémorés ont disposé un échantillonnage de leurs travaux récents, avec, pour seul point commun qui les unisse, l'esprit de sérieux.

Car ils sont sérieux, terriblement sérieux. Les uns exaltent sérieusement la fidélité, qui n'est peut-être que l'ex*cuse du ressassement. Ni les filets de* Viallat, ni les tortillons de résine de Grand, ni les découpages de couleur d'Arnal et Valensi ne peuvent suprendre. Les métamorphoses des autres n'étonnent pas beaucoup plus, pour avoir été montrées souvent dans la dernière décennie. Pagès a apporté ses assemblages hétéroclites et polychromes à base de ferraille et de troncs d'arbres. *Pincemin,* ses gros objets en planchettes agrafées. Dezeuze, une sobre géométrie d'hexagones emboîtés. Tout cela est bien fait, sans nouveauté, et un peu terne parfois. Les vastes reliquaires ironiques de Louis Cane sont plus chatoyants – mais on les avait déjà vus à la chapelle de la Salpêtrière, autre *monument historique,* ce *printemps.* Dolla, qui, lui, ne cherche pas la provocation, a accroché dans une salle trop sombre des monochromes jaunes, où il a dessiné des nuages au noir de fumée.

Des onze qui s'autocélèbrent ainsi, seuls deux ont traité le sujet, si l'on peut appeler sujet une réunion type anciens combattants. L'un l'a traité avec une courtoisie trop polie pour être honnête – c'est Bioulès. L'autre l'a traité crûment, et non sans quel*que vulgarité – c'est Saytour.* Le second a confectionné des poubelles métalliques en soudant en cercles des chaînes rouillées. Au fond de ces paniers, poubelles de l'histoire, il va sans dire, il a placé des médaillons épais à l'effigie des invités. Ses amis et lui-même sont représentés de profil, ses ennemis par un simple disque *sans dessin. Le procédé manque* d'élégance, mais non d'efficacité dans la dérision.

Quant à Bioulès, il a peint douze portraits : ceux de ses dix compagnons de cérémonie, celui de Marc Devade – l'absent pour cause de décès précoce – et le sien, de dos. Derrière chaque artiste, il a figuré un *fragment exemplaire* de son œuvre, comme pour un vrai portrait d'apparat dans les règles. Le style est précis, le trait dur et appuyé, les couleurs aigres. Ce que l'on découvre, ce sont, souriant vainement à leur portraitiste, prenant obligeamment la pose, des quinquagénaires en bonne forme. Les nécessités de la vie, comme on dit, *leur ont fait oublier leurs principes de* révolte et de refus, mais ils n'ont pas l'air d'en souffrir.

PHILIPPE DAGEN

► **Château de Chambord ; tél. : 16-54-20-31-32 ; jusqu'au 15 novembre.**



CINÉMA

Redoutable Autrichienne

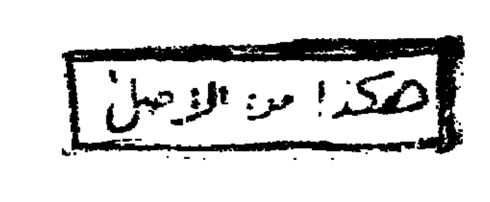
Que Pierre Granier-Deferre ait eu envie – je cite – de réaliser *« un film intimiste, dépouillé, loin des grandes reconstitutions »* sur les derniers jours de la reine Marie-Antoinette, devenue la « veuve Capet », c'est son droit. Mais fallait-il nous infliger avec *l'Autrichienne* ce retour anachronique aux fameuses émissions de « La caméra explore le temps » ? Les auteurs, Alain Decaux et André Castelot connaissaient leur affaire. En 1958, ils avaient présenté un *Procès de Marie-Antoinette* auquel Stellio Lorenzi apportait sa passion. Pierre Granier-Deferre n'apporte à son *Autrichienne* qu'une technique soignée et un ennui redoutable. *Il n'y aurait pas à en* parler sans Ute Lemper. L'interprète de *Cabaret* à Mogador débute au cinéma dans un personnage surexploité qu'elle donne l'impression de rencontrer pour la première fois. Sobriété de jeu, vérité humaine, dignité de la femme humiliée aux portes de la mort : le seul talent du film.

J. S.



Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10



AGENDA

LUNDI 24 SEPTEMBRE

CINÉMAS

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRF ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2* (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25 10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e *(40-68-00-16) ; v.f. : Rex,* 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) . Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS *(A., v.o.) : Panthéon, 5e* (43-54-15-04) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *UGC Convention, 15e (45-74-*93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC *Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC* Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LIBERTÉ, C'EST LE PARADIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A. v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54 72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) . George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE SYNDROME DE L'ESPION (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ZAN BOKO (burkinabé, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AUTRICHIENNE. Film français de Pierre Granier-Deferre : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAD INFLUENCE. Film américain de Curtis Hanson, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

BIENVENUE AU PARADIS. Film américain d'Alan Parker, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOCTEUR PETIOT. Film français de Christian de Chalonge : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ILS VONT TOUS BIEN. Film italien de Giuseppe Tornatore, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h 20.

BLOW UP (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 20.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) .

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h. 16 h 10, 19 h 50, 22 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h.

DODE'S CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 16 h 10.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LA COMÉDIE DE L'AMOUR. Comédie italienne (43-21-22-22) (dim., lun.), 20 h 30 (19).

DÉLICES DADA. Olympia (47-42-25-49), 13 h, dim. ; 15 h, mer., jeu., ven., sam. (19).

ENTRÉE PERPÉTUELLE. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 15 h 30, dim. ; 19 h 30, mer., ven., mar. (19).

IO. Théâtre national de l'Odéon – petite salle – (43-25-70-32) (lun.), 18 h 30 (19).

MÉLODIE DE VARSOVIE. Lucernaire Forum, Centre national d'art et d'essai Théâtre noir (45-44-57-34) (dim.), 21 h 30 (19).

PAROLES. Lucernaire Forum, Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (dim.), 18 h 30 (19).

SAN ANTONIO. Grand Théâtre d'Edgar (43-20-90-09) (dim.), 20 h 15 ; 18 h, sam. (19).

TRAVELINGUE. Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34) (dim. soir, lun.) , 19 h 45 ; 16 h, dim. (19).

LE CLAN DES VEUVES. Fontaine (48-74-74-40) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; 15 h, sam., dim. (20).

LES ENFANTS TANNER. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun), 21 h ; 17 h, dim. (20).

HUIS CLOS. Comédie-Française, salle Richelieu (40-15-00-15), 20 h 30, jeu., sam., lun. (20).

SALUT VIEIL OCÉAN ! Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 19 h 30, jeu., sam. (20).

BON WEEK-END MONSIEUR BENNETT. Daunou (42-61-69-14) (dim. soir, mer.), 21 h ; 15 h 30, dim. (21).

LOVE LETTERS. Petit Marigny (42-25-20-74) (dim. soir, lun.), 21 h ; 18 h 30, sam. ; 15 h, dim. (21).

LES MEILLEURS AMIS. Aulnay-sous-Bois (Espace Jacques-Prévert) (48-68-00-22), 21 h, ven. ; 16 h, dim. (21).

TIERCÉ GAGNANT. Michodière (47-42-95-23)(dim. soir, lun.). 20 h 30 ; 21 h et 17 h 30, sam. ; 15 h, dim. (21).

LA LÉGENDE DE JIMMY. Mogador (48-78-75-00) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; 15 h, sam., dim. (22).

LA PEUR N'ÉVITE PAS DE MANGER. Point-Virgule (42-78-67-03) (lun.), 22 h 30 (23).

LE PETIT PAUVRE. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière (42-40-68-66) (dim.), 20 h 30 (24).

UNE RÉPÉTITION AU THÉATRE DU CRIME. Marais (42-78-03-53) (dim.), 21 h (24).

L'ABSOLU NATUREL. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (dim. soir, lun.), 21 h ; 15 h 30, dim., 20 h 30, mardi (25).

L'ÉCOLE DES FEMMES. Bobigny – Maison de la culture, Grande salle – (48-31-11-45) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; 15 h 30, dim. (25).

MARCEL MARCEAU. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; 15 h, dim., 17 h, sam. (25).

STAR-JOB. Amandiers de Paris (43-66-42-17), 20 h 30 (25).

TARTUFFE. Théâtre de Gennevilliers, Salle II (47-93-26-30) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; 18 h, dim. (25).

LE VOL NUPTIAL DES MOUCHES MALES SOUS LES LUSTRES. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 20 h 30 ; 22 h 30, sam. (25).

WELCOME. Dix-huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; 16 h, dim. (25).

ACCATONE 19 (46-33-86-86). La Charge des centaures : 21 h.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE (42-40-68-66). Le Petit Pauvre : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Huis clos : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Mélodie de Varsovie : 21 h 30. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 20 h 45.

THE SWEENY (46-33-28-12). Marie and Bruce : 20 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Ferraillère : 20 h 30.

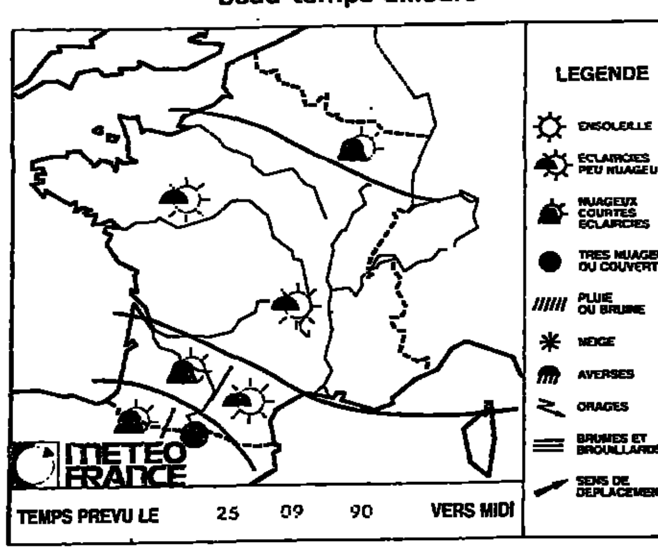
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Pour en finir avec le XXe siècle : 21 h.

AGENDA

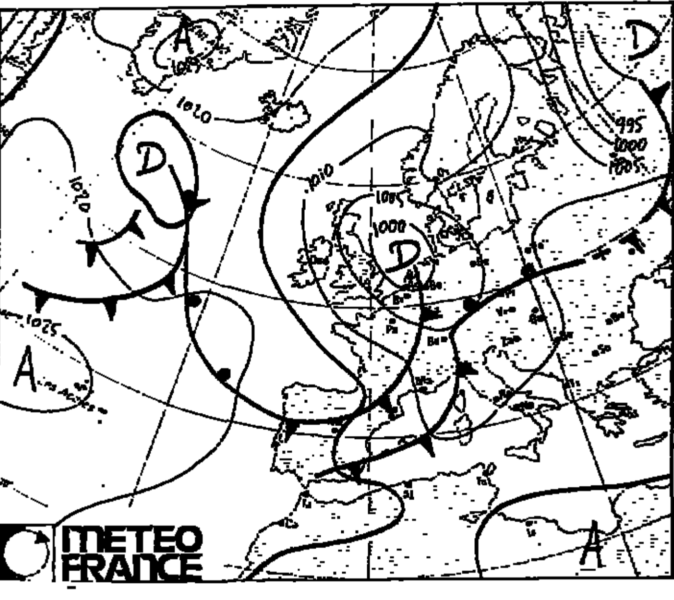
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 25 septembre

Nuageux sur le quart Sud-Ouest, beau temps ailleurs



SITUATION LE 24 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



De façon générale, le soleil brillera sur la France. Cependant, mercredi et jeudi, les nuages seront plus nombreux, d'une part sur les régions méridionales, et d'autre part sur les régions du Nord.

Mercredi 26 septembre : du soleil, mais orageux au sud

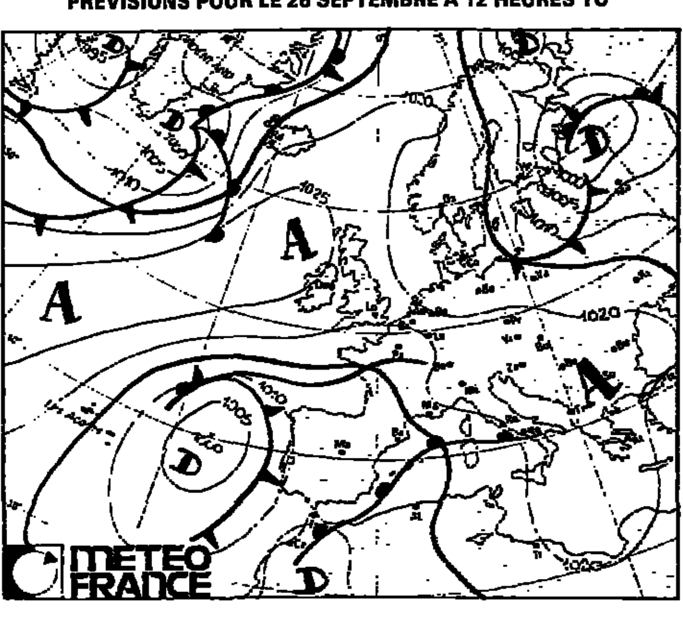
Sur la majeure partie de la France, une fois les brumes matinales dissipées, le soleil brillera.

Dans le Sud-Ouest, sur le pourtour méditerranéen et en Corse, les nuages seront fréquents, même si des rayons de soleil perceront par moments. Quelques orages ou coups de tonnerre éclateront çà et là. Dans l'après-midi, les éclaircies deviendront plus belles.

Le long des frontières du Nord, le temps sera très nuageux toute la journée. Les nuages gagneront vers la Seine le soir.

Les températures minimales seront souvent voisines de 7 à 10 degrés, mais atteindront 12 degrés dans le Sud-Ouest et même 15 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales s'étageront entre 17 degrés près de la Manche et des frontières du Nord et 26 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 26 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-9-90 à 6 heures TU et le 24-9-90 à 6 heures TU — le 24-9-90

FRANCE			
AJACCIO	27	17	N
BIARRITZ	29	14	P
BORDEAUX	21	9	D
BOURGES	20	7	D
BREST	15	9	A
CAEN	17	3	[illegible]
CHERBOURG	14	11	N
CLERMONT-FER.	19	10	N
DIJON	15	[illegible]	D
GRENOBLE-St-M-H	20	12	[illegible]
LILLE	16	[illegible]	D
LIMOGES	[illegible]	[illegible]	B
LYON	17	11	D
MARSEILLE-MAR	22	15	P
NANCY	17	12	[illegible]
NANTES	20	5	D
NICE	[illegible]	[illegible]	D
PARIS-MONTS.	17	9	D
PAU	29	12	P
PERPIGNAN	24	15	N
RENNES	20	5	C
ST-ETIENNE	[illegible]	10	P
STRASBOURG	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TOURS	20	7	D
TOULOUSE	24	13	N
POINTE-A-PITRE	32	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	33	22	C
AMSTERDAM	16	10	C
ATHÈNES	25	21	D
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	22	15	N
BELGRADE	22	19	D
BERLIN	15	9	N
BRUXELLES	16	8	A
LE CAIRE	30	20	D
COPENHAGUE	17	[illegible]	N
DAKAR	32	27	D
DELHI	34	27	D
DJERBA	31	23	D
GENÈVE	13	11	P
HONGKONG	29	23	N
ISTANBUL	27	15	D
JÉRUSALEM	27	17	D
LISBONNE	25	15	N
LONDRES	17	5	N
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	16	8	N
MADRID	25	15	D
MARRAKECH	34	20	N
MEXICO	24	12	P
MILAN	22	13	C
MONTRÉAL	16	9	A
MOSCOU	12	5	C
NAIROBI	25	14	D
NEW-YORK	19	13	D
OSLO	9	5	C
PALMA-DE-MAJ.	32	15	N
PÉKIN	23	14	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	C
ROME	26	22	P
SINGAPOUR	31	23	O
STOCKHOLM	7	5	P
SYDNEY	21	13	N
TOKYO	25	22	D
TUNIS	30	23	N
VARSOVIE	16	7	N
VENISE	23	20	C
VIENNE	19	14	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 24 septembre

TF 1

20.35 Cinéma : Club de rencontres. □ Film français de Michel Lang (1987). Avec Francis Perrin, Jean-Paul Comart, Valérie Allain.
22.25 ▶ Magazine : Médiations. Ecoutes téléphoniques ; attention dangers ! Invités : Christian Le Gunehec, Alain Brillet, Paul Bouchet, Georges Moréas, Constantin Melnik, Jean de Maillard, François Reygrobellet, Mᵉ Jacques Vergès, Mᵉ Olivier Schnerb, Mᵉ Stasi.
23.50 Magazine : Minuit sport.
0.25 Journal, Météo et Bourse.
0.45 Série : Mésaventures.
1.15 TF 1 nuit. 7/7 (rediff.).
2.15 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.35 Info revue.
3.20 Feuilleton : Ballerina (1ᵉʳ épisode).

A 2

20.40 L'heure de vérité. Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
21.55 Magazine : Les années 90. Délits mineurs, les adolescents et la violence, de Marie Roche et Pascal Manoukian. *Une nouvelle case documentaire, à une heure décente !*
22.55 Journal et Météo.
23.15 Feuilleton : Sang et honneur. (2ᵉ épisode.)
0.10 Série : Drôles de dames.

FR 3

20.35 Cinéma : Retour en force. ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1979). Avec Victor Lanoux, Bernadette Lafont, Pierre Mondy.
22.15 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Opéra. De Claire Newman et Gérard Caillat. *Faust* à Orange ; *Les Indes galantes* à Aix-en-Provence ; Sir George Christie et Glyn Debourne ; Des voix pour Mozart.
23.30 Documentaire : Le vieil homme et le désert. Théodore Monod, de Karel Prokop (1ʳᵉ partie, rediff.).
0.25 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Razorback. ■ Film australien de Russel Mulcahy (1984). Avec Gregory Harrison, Arkie Whiteley, Bill Kerr.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Un revenant. ■■ Film français de Christian-Jaque (1946). Avec Louis Jouvet, Gaby Morlay, Ludmila Tcherina.
23.55 Cinéma : Brighton beach memoirs. ■ Film américain de Gene Saks (1986). Avec Jonathan Silverman, Blythe Danner, Bob Dishy (v.o.).
1.40 Série : Deux solistes en duo.
2.29 Surprises. La semaine Télé maisons.

LA 5

20.40 Cinéma : Le professeur a une mémoire d'éléphant. □ Film franco-italien de Steno (1988). Avec Bud Spencer, Raymond Pellegrin, Mylène Demongeot.
22.20 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
23.30 Magazine : Aparté. De Pierre-Luc Séguillon.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Le samouraï. ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1967). Avec Alain Delon, Nathalie Delon, Cathy Rosier.
22.20 Série : Brigade de nuit.
23.15 Magazine : Venus.
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.
0.25 Musique : Boulevard des clips

LA SEPT

20.00 Documentaire : Boulez XXᵉ siècle (3).
21.00 Cinéma : Champ d'honneur. ■■ Film français de Pierre-Jean Denis (1987).
22.30 Court métrage : Blackwater summer. De Paul Dudman (v.o.).
23.00 Documentaire : Archives du XXᵉ siècle (Roman Jakobson, 4ᵉ partie).

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. L'orthographe, une réforme inutile ? (2ᵉ partie).
21.30 Festival d'Avignon 1990. Choses communes.
22.40 La radio dans les yeux.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Najma.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné les 19 et 22 juillet lors du Festival d'Aix-en-Provence) : Les Indes galantes, de Rameau, par les Arts florissants, dir. William Christie ; sol. : Claron McFadden, Isabelle Poulenard, François Le Roux, Myriam Ruggieri, Laurence Dale, Nicolas Rivenq, Jean-Paul Fouchecourt, Sandrine Piau, Noémi Rime, Jérôme Correas.
23.15 Poussières d'étoiles. Renseignements sur Apollon : Symphonie nº 3 en ut mineur, op. 78, de Sohr ; William Ratcliff, de Mascagni ; Lotte Lehmann chante Franz.

Mardi 25 septembre

TF 1

14.25 Série : Commissaire Moulin.
16.10 Série : Tribunal.
16.45 Club Dorothée.
17.35 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : L'été meurtrier. ■■ Film français de Jean Becker (1983). Avec Isabelle Adjani, Alain Souchon, Suzanne Flon.
22.55 Magazine : Ciel, mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Jean Piat.
0.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.35 Série : Sentiments.
16.00 Variétés : Ça va tanguer... Emission présentée par Michel La-Rosa.
17.00 Magazine : Giga. Série : Larry et Balki ; Reportages.
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
18.00 Magazine : Eve raconte. Edith Piaf (7ᵉ partie).
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.45 Série : Mac Gyver.
19.40 Divertissement : Drôles de têtes.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Cinéma : La grande vadrouille. ■■ Film français de Gérard Oury (1966).
22.45 Cinéma : Midnight express. ■ Film britannique d'Alan Parker (1978).
0.40 Journal et Météo.

FR 3

15.05 Feuilleton : L'or et le papier (10ᵉ épisode).
15.50 Variétés : Bons baisers de francophonie.
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Allô Bibizz. Bouli, Kimboo.
17.45 Série : La famille Fontaine.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Téléfilm : La maison dans la dune. De Michel Mees, avec Tcheky Karyo, Sylvie Fennec
22.05 Journal et Météo.
22.25 Documentaire : Traverses. La Moldavie, rêve de liberté, de Victor Loupan.
23.20 Cinéma : Le dernier train du Katanga. ■ Film britannique de Jack Cardiff (1968).

CANAL PLUS

15.20 Canalimmo.
15.45 Surprises. La semaine Télé maisons. Quelques tendances du cinéma amateur.
16.00 Cinéma : Australia. ■■ Film belgo-franco-suisse de Jean-Jacques Andrien (1988)
18.00 Cabou cadin. Reporter blues : The Dick Tracy show.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.50 Top 50. Présenté par Marc Toesca
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Dick Rivers, Francis Cabrel.
20.30 Cinéma : Les incorruptibles. ■■■ Film américain de Brian De Palma (1987).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Fair game. □ Film italien de Mario Orfini (1988). Avec Trudie Styler, Gregg Henry, Bill Mosley.
23.50 Cinéma : La fille de quinze ans. ■■ Film français de Jacques Doillon (1988).
1.10 ▶ Cinéma : Le voleur de Bagdad. ■ Film franco-italien d'Arthur Lubin et Bruno Vailati (1960).

LA 5

15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.30 Dessins animés.
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : A nous la victoire. ■■ Film américain de John Huston (1980).
22.45 Magazine : Goool. De Pierre Cangioni.
23.40 Série : Thriller.
0.00 Journal de minuit.

M 6

15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip. Emission présentée par Valérie Pascale.
16.50 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Expresso. Emission présentée par Fatine.
18.05 Série : Campus show.
18.30 Jeu : Zygomusic. Animé par Laurent Petitguillaume.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : La fête à la maison.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : La malédiction du pharaon. De Philip Leacock, avec Robin Ellis, Harry Andrews. *Un tombeau égyptien, objet de toutes les convoitises.*
22.20 Téléfilm : Les disparus du lac. D'Arthur Seidelman, avec Valérie Harper, Gerald McRaney.

LA SEPT

15.45 Documentaire : De feuilles et de terre. De Dominique Théron (v.o.)
16.30 Téléfilm : Le village sur la frontière. De Fritz Lehner (3ᵉ partie, v.o.).
18.30 Magazine : Dynamo.
19.00 Documentaire : From the history of jazz. (The Coltrane Legacy). De Burill Crohn (v.o.)
20.00 Documentaire : La lutte libre. De François Reichenbach.
20.45 Documentaire : Kid Chocolate. De Gérard Chijona.
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : Bleu marine. De Jean-Claude Riga.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les mirages gravitationnels.
21.30 Devant et derrière le guichet... (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Faits divers : Retour sur les lieux du crime.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert. Hommage à Rolf Liebermann en direct du Théâtre des Champs-Elysées : Concerto pour orchestre à cordes en ré majeur, de Stravinsky, par le Collegium musicum de Zurich, dir. Paul Sacher ; Ruckert Lieder, de Mahler, par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Pierre Boulez ; Psappha pour percussion, de Xenakis, par Sylvio Gualda ; Création pour clarinette et soprano, de Dusapin ; Création pour guitare électrique et percussion, de Dufourt ; Création pour quatre violoncelles, de Kagel ; Medea, de Liebermann, par le Chœur et l'Orchestre de Radio-France, dir. Marek Janowski ; Concerto pour jazz band et orchestre, de Liebermann, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France et l'Orchestre régional de jazz d'Alsace, dir. Marek Janowski.
23.15 Poussières d'étoiles.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER

« ZAPPINGE »

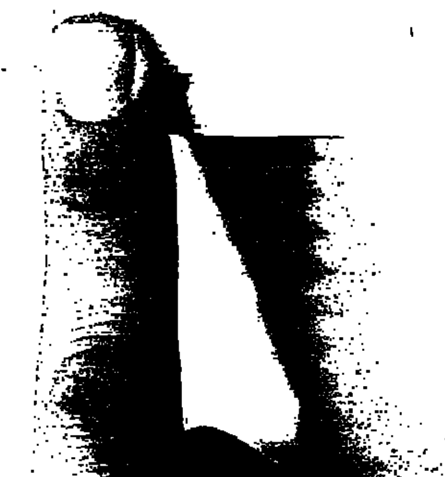
Une émission de radio qui parle de la télévision. Présentée par GILBERT DENOYAN et ANNICK COJEAN avec la collaboration du « Monde ».

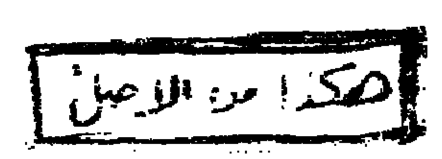
Audience TV du 23 septembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45,5	Ecran Pub. 14,9	Ecran Pub 9,5	Actu. rég. 8,9	Mac et moi 3,1	L'enfer du dev. 7,1	Culture Pub. 2,0
19 h 45	52,2	7/7 18,3	Maguy 16,2	19-20 Info 7,3	Ça cartoon 2,8	Journal 4,2	Ann. c. de c. 3,7
20 h 16	62,5	Journal 21,6	Journal 18,6	Benny Hill 8,6	Ça cartoon 3,2	Journal 4,7	Med. servie 5,3
20 h 55	71,1	Vache et le p. 39,2	Sang à l'heure 13,7	Marche du s. 5,7	Baptême 2,1	La veuve noire 10,5	Journ. d'A. F. 3,1
22 h 08	68,3	Vache et le p. 37,4	Sang à l'heure 14,3	Le divan 3,3	Baptême 1,8	La veuve noire 11,3	Journ. d'A. F. 3,1
22 h 44	53,9	Vache et le p. 40,1	Nord et le Sud 3,5	Soir 3 3,9	Equ. du dim. 1,0	Fact. sonne... 4,6	Ecran Pub 2,3





AGENDA

LOISIRS

Une série de manifestations à Paris et en province

Le retour du cheval

Une série de manifestations a eu lieu samedi 22 septembre et dimanche 23 septembre à Paris et en province à l'occasion de la première Journée nationale du cheval organisée à l'initiative du ministère de l'agriculture et destinée à rassembler tous les amateurs de chevaux, qu'ils soient issus du monde des courses, de l'équitation, de l'élevage ou du tourisme.

Selon les organisateurs, près de 50 000 personnes ont assisté, à Paris, samedi et dimanche, au spectacle permanent offert aux Tuileries.

Lorsque M. Jean-Pierre Sueur, député socialiste du Loiret, a succédé à M. Jacques Douffiagues à la mairie d'Orléans, en mars 1989, il se montrait franchement sceptique sur l'utilité des quelques policiers municipaux à cheval que son prédécesseur avait mis en place. Un an et demi après, expérience faite, le nouveau maire est conquis. Il se préoccupe seulement de rendre moins onéreuse la gestion des chevaux. Pour lui, il est maintenant clair que les six cavaliers qui se relaient pour patrouiller en ville apportent à la population *« un sentiment de sécurité sympathique »*.

Cette petite histoire orléanaise, toute modeste qu'elle soit, a presque valeur de symbole : tout au long du vingtième siècle et surtout après la seconde guerre mondiale, les progrès de la motorisation, la fièvre de la machine et de la modernité, l'énergie bon marché, se sont combinés pour chasser les chevaux de tous les emplois qu'ils occupaient et les confiner dans les manèges, les terrains de concours ou les champs de courses et les chemins de randonnée.

A Paris, il y a bien longtemps que les derniers chevaux de fiacre et de livraison ont disparu. Depuis que le marché des abattoirs de Vaugirard n'existe plus, les derniers chevaux à l'intérieur des murs de la capitale appartiennent à l'armée : ce sont ceux de l'Ecole militaire qu'on voit le matin tôt se promener sur le Champ-de-Mars, et ceux de la garde républicaine qui, plusieurs fois par an, donnent le spectacle gratuit des fastes de la cavalerie d'antan, lorsque le président de la République accueille un chef d'Etat en visite officielle et, bien sûr, le 14 juillet.

Moins polluant

Pourtant aujourd'hui – à l'échelle de « micro-initiatives » – le cheval effectue l'esquisse d'un timide retour dans la ville et, au-delà, dans la vie quotidienne des Français. On s'est rendu compte, il y a déjà un moment, que, dans l'agriculture, le cheval était mieux adapté que le tracteur pour le débardage du bois, en particulier dans les zones forestières de montagne.

Depuis quelques mois, les pages de la presse régionale, en particulier dans le Midi, témoignent d'une ébauche de renaissance du « réflexe cheval » : dans certaines communes du Sud-Est, ce sont maintenant des cavaliers qui patrouillent en été pour assurer la prévention et la détection des feux de forêt dans les endroits inaccessibles. Ce sont aussi des cavaliers qui, talkie-walkie au poing et jumelles en sautoir, surveillent certains jours les abords des raffineries de l'étang de Berre. Dans le Var, une patrouille montée de la police municipale de Fréjus a surveillé cet été l'étang de Villepuy.

Plus insolite encore, dans les Bouches-du-Rhône, le gérant d'un hypermarché a mis sur pied une surveillance à cheval pour lutter contre les vols à la roulotte sur le parking de son magasin. L'apparition de ces vigiles qui dominent la situation et peuvent fondre sur les petits voleurs de toute la vitesse de leurs chevaux a, paraît-il, été radicale.

En région parisienne, les responsables d'une base de loisirs ont un problème pour assurer la sécurité sur de grandes étendues d'où les voitures sont exclues. Pour le moment, les agents sont à pied ; on se demande s'ils ne seraient pas mieux à cheval, comme les gardes républicains qui, depuis plusieurs années, assurent des patrouilles montées en forêt ou au bois de Boulogne.

Chaque fois les motivations sont les mêmes : le cheval est finalement le moyen le plus simple, le moins polluant, le plus efficace pour remplir ces missions avec, en prime, l'attirance qu'il exerce toujours sur le public. Le responsable de la sécurité à la Shell-Berre l'a dit sans fard au *Midi libre* : *« Les chevaux contribuent à améliorer dans le grand public l'image du producteur d'essence. »*

En fait, ce mini-retour du cheval dans la ville, qui est évidemment un aspect de la vague écologique, correspond sans doute aussi à un phénomène de compensation : à mesure que la France se transforme, comme l'a montré le dernier recensement, en une vaste banlieue déshumanisée et « désanimalisée », tout se passe comme si la nostalgie inconsciente de la France rurale s'accentuait, comme si le cheval, figure idéale de cette nostalgie, représentation de la nature dans la ville, devenait un lien précieux et presque unique avec ce passé.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

PARIS EN VISITES

MARDI 25 SEPTEMBRE

« Au Musée d'Orsay : académisme et naturalisme, et Bresdin graveur », 11 heures, vestiaire collectivités, à gauche de l'entrée.

« L'art contemporain dans les galeries : le quartier de Beaubourg », 14 heures, café Cavalier bleu, face atelier Brancusi (G. Marbeau-Caneri).

« La Conciergerie, du palais des rois de France à la prison révolutionnaire », 14 heures, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« Le quartier de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine », 14 h 15, sortie métro Bastille, devant le restaurant les Grandes Marches (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La franc-maçonnerie. La place du Grand Orient dans la vie politique », 14 h 30, 16, rue Cadet (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce-Visites).

« Promenade pittoresque à Montmartre », 14 h 30, sortie métro Abbesses (D. Fleuriot).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul le Marais (Résurrection du passé).

« Les passages marchands, une promenade hors du temps », 14 h 40, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« La Nouvelle Athènes, quartier historique et littéraire du dix-neuvième siècle », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (Tourisme culturel).

« La maison des Compagnons du devoir du tour de France », 15 heures, 1, place Saint-Gervais (Paris et son histoire).

LOTO SPORTIF

RÉSULTATS OFFICIELS

Matches du jour : Nantes 2 – St-Etienne 1 ; Marseille 0 – Cannes 1 ; Lille 1 – Brest 0

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport
12 bons pronostics	4	668 219 F
11 bons pronostics	105	27 412 F
10 bons pronostics	1 335	2 248 F

Matches du jour			
Nantes	St-Etienne	28 108	13 F
Marseille	Cannes	3 545	105 F
Lille	Brest	11 725	27 F

NUMÉRO PACTOLE : 9 – Dimanche 23 septembre 1990

Résultats officiels : 36.65.77.83 – Minitel : 36.15 LOTO

LOTO – SAMEDI 22 SEPTEMBRE 1990

19H55 : 8 11 13 30 33 48 – numéro complémentaire 9 – tirage n° 38

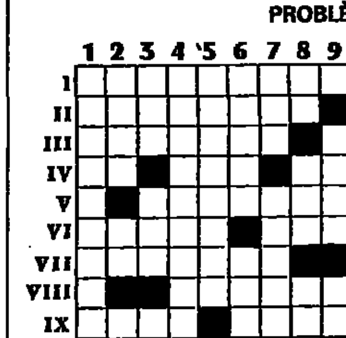
Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	6	2 330 875 F
5 bons numéros + complémentaire	17	81 215 F
5 bons numéros	2 047	2 240 F
4 bons numéros	78 184	76 F
3 bons numéros	980 228	11 F

20H35 : 5 21 39 40 43 47 – numéro complémentaire 27 – tirage n° 38

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	-	-
5 bons numéros + complémentaire	10	121 310 F
5 bons numéros	407	9 900 F
4 bons numéros	20 620	191 F
3 bons numéros	512 265	19 F

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5354



HORIZONTALEMENT

I. Sont très utiles pour enregistrer les bagages. – II. Une chic fille. – III. Fait plus de dégâts qu'une bise. – IV. Participe. Eclatait quand on la soulevait. Nul n'en connaîtra jamais la fin. – V. Bien informées. – VI. Sacrée quand les Français sont devenus des hommes. Qui ne cachent donc rien. – VII. Ne coûte rien à l'ivrogne. – VIII. Difficile à cacher. – IX. Coule dans les Alpes. Nous évite d'avoir des ampoules. – X. Un château en cadeau. – XI. Bien aimable. Répété en susurrant.

VERTICALEMENT

1. Relever des affaires. – 2. Un homme qui aimait le bon sens. Négation. – 3. Va ventre à terre. Peut griser quand il est pur. Quand il est de famille, est toujours accompagné d'un plus petit que lui. – 4. Qui crachent le feu. – 5. Un pionnier de l'architecture américaine moderne. A son bout, il peut y avoir le service. – 6. Galantes, à l'opéra. Ce peut être une mère sans enfants. – 7. Ne laisse pas. N'est pas gratuite au restaurant. – 8. Adverbe. Quantité insuffisante. Ont du mal à passer quand ils sont gros. – 9. En Angleterre, nom qu'on donne à une souris. Préposition.

Solution du problème n° 5353

Horizontalement

I. Lave-vaisselle. – II. Isoloir. Tueuses. – III. Fil. Snober. Sue. – IV. Tain. Enurésie. – V. Iléus. Ici. On. As. – VI. Eire. Esclandre. – VII. Rée. Orties. Iode. – VIII. Syrien. Pigne. – IX. Ah ! Sas. Spirée. – X. Carotte. Arasons. – XI. In. Péage. Ait. As. – XII. Peule. Atténue. – XIII. Rentrées. Ost. – XIV. Ise. Nature. Et. – XV. Etui. Osier. Suée.

Verticalement

1. Liftier. Aciérie. – 2. Asialie. Han ! Est. – 3. Volières. Pneu. – 4. El. Nue. Ysopet. – 5. Vos. Orateurs. – 6. Aîné. Eristale. – 7. Ironiste. Egéens. – 8. Buccins. Saï. – 9. Stérile. Pa. Té. – 10. Eure. Aspirateur. – 11. Le. Son. Irait. – 12. Lu. Indigeste. Es. – 13. Esse. Ronéo. Nô. – 14. Eu. Aède. Nausée. – 15. Osées. Assette.

GUY BROUTY

EN BREF

□ **Petite et Grande-Ceinture en autorail spécial.** – Un autorail spécial, mis en circulation par le Cercle ouest parisien d'études ferroviaires (COPEF), parcourra, le samedi 29 septembre, la ligne de Petite-Ceinture – fermée au trafic voyageurs depuis 1934, puis la section ouest de la Grande-Ceinture, la ligne des Moulineaux, les deux gares aux marchandises souterraines de Paris et les voies du 5ᵉ régiment du génie à Versailles... où un déjeuner sera servi. Départ de la gare de Lyon à 8 h 30, retour à 19 heures.

► **Inscriptions, avant le 25 septembre : COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. 320 F (déjeuner compris). Joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi de la convocation.**

□ **Villes en marche.** – La délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain et le Conseil national des villes organisent, le 28 septembre à la Sorbonne, sous la présidence de M. Michel Rocard, premier ministre, une rencontre nationale du développement social urbain (entrée sur invitation).

► **Rens. et invitations auprès de la DIV : (1) 45-78-65-922.**

CARNET DU Monde

Naissances

– Françoise CHIROT

est heureuse d'annoncer l'arrivée de

Emmanuel,

né le 25 septembre 1986, à Phnom-Penh (Cambodge).

61, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Cecile MEADEL,
Philippe MUSTAR
et Victor,

sont heureux de faire part de la naissance de

Gilles,

le 19 septembre.

20, rue du Commandant-René-Mouchotte,
75014 Paris.

Mariages

– M. et Mᵐᵉ Risbad KHAN,
M. et Mᵐᵉ Serge de GUNZBURG,

sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Diana et Cyrille.

Le mariage a été célébré dans l'intimité, à Paris, le 28 juillet 1990.

Décès

– Nicole BARDON
Et Gérard RATEAU
ont la douleur de faire part du décès de leur fille

Anne,

survenu le 11 septembre 1990, à l'issue d'une longue maladie.

Elle était âgée de vingt-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 17 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue de Malte,
75011 Paris.
75, rue Bonaparte,
75006 Paris.

– Robert Courtois,
son époux,
Claude et Jacques Perrier,
Laurence et Damien Mathieu,
Valérie et Giovanni Piazza,
ont la douleur de faire part du décès de

Josette COURTOIS,
née Lazet,

survenu le 14 septembre 1990.

L'inhumation et la cérémonie religieuse ont été célébrées à San-Augustin, Ibiza.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ferney-Voltaire (Ain).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ Angela DEMMER,

survenu le 18 septembre 1990.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mᵐᵉ Anne-Marie Demmer,
24, rue de Genève,
01210 Ferney-Voltaire.

– Mᵐᵉ Jeanine Denquin,
son épouse,
M. Nicolas Denquin,
son fils,
Mᵐᵉ Philippe Denquin,
sa mère,
M. et Mᵐᵉ Jean-Pierre Chapelle,
ses beaux-parents,
M. et Mᵐᵉ José Gain,
M. et Mᵐᵉ Claude Bouju,
M. et Mᵐᵉ Camille Denquin,
Valérie Denquin
(Sœur Marie-Emmanuel),
ses sœurs, frère, beaux-frères et belle-sœur, ses neveux et petits-neveux,
Et toute la famille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Patrick DENQUIN,

survenu le 17 septembre 1990, à Strasbourg (Bas-Rhin), dans sa cinquantième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 22 septembre, en l'église d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Des dons peuvent être adressés aux œuvres de l'abbé Pierre.

« Fétii Faré »,
Saint-Mathieu de Grasse,
06130 Grasse.
28, rue Daubigny,
95430 Auvers-sur-Oise.

– M. Julien Lalande-Dernaucourt
et Mᵐᵉ (†),
M. Pierre-François Lalande,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean LALANDE,
veuf de Marie-Marguerite Saporta,

survenu le 11 juillet 1990, à Lille.

Les obsèques ont eu lieu le 17 juillet, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à La Madeleine (Nord).

9, avenue Saint-Maur,
59110 La Madeleine.
1, rue Samson,
75013 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 21 septembre 1990, munie des sacrements de l'Eglise, du

**docteur
Simone LAVITRY-RICHET.**

De la part de
Alfred Richet,
son mari,
Fernande Lavitry,
sa sœur,
Michèle Richet,
Noëlle Furet,
Pierre-Louis Moine,
ses beaux-enfants,
Et de toute la famille Alfred Richet.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 25 septembre, à Paris, en l'église Saint-François-de-Sales, à 8 h 30, rue Brémontier, Paris-17ᵉ.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu à Montauban.

Une messe sera dite ultérieurement à Toulouse.

106, avenue de Villiers,
75017 Paris.
12, allée Frédéric-Mistral,
31400 Toulouse.

– Le peintre René Laubiès,
Et les amis français
du collectionneur et mécène

**Commandatore
S. Italo MAGLIANO**

ont la tristesse de faire part de son décès.

Corso Vercelli nᵒ 1,
Milan.

– Françoise et Luciano Dominici,
Bernadette et Jacques Ragot,
Evelyne et Michel Ragot,
Marie-Claude et Marcel Robinot-Bertrand,
Danièle et Pierre Descazeaux,
ses enfants,
Elisabeth Bezard,
sa sœur,
Ses petits-enfants et arrière-petits enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 19 août 1990, à Versailles, de

Mᵐᵉ Jean RAGOT,
née Marguerite Bezard.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 22 août, à Saint-Seine-sur-Vingeanne (Côte-d'Or).

Noisy-le-Roi.

– Mᵐᵉ Pierre Thiery,
Catherine Auberger,
Jean-Christophe, Marie-Emmanuelle, Gilles et Anne-Françoise, Etienne et Valérie,
Laurent Thiery,
Nicolas, Laure, Édouard et Julien,
Marie-Evangéline Thiery,
Luc Thiery,
Bernardine Thiery-Rivoire,
Mathilde, Jean-Baptiste, Jeanne,
Simon-Pierre et Paule Thiery,
Sassouen, Hikmet, Boutros,
Marie-Jeanne et Klaus Weigert,
Sabine et Mathias,
Véronique et Thierry Grenier,
Justine, Jonas, Lazare,
Blandine et Didier Clerc,
Timothée, Adèle et Mélanie,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre THIERY,
ingénieur des Arts et Manufactures,

survenu le 21 septembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Une messe sera dite pour lui, le mardi 25 septembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu à Lourches (Nord).

Anniversaires

– Le 25 septembre 1989 disparaissait

André AUTHIER.

Nous souhaitons que ceux qui l'ont connu et aimé aient, en ce jour anniversaire, une pensée pour lui.

Germaine Authier,
sa mère,
Pierre Authier,
son frère.

– *« El pasado es perfume –
de otra planta
y el reloj del futuro –
va a deshora... »*

Félix C. COBO

in memoriam d'amour dans ce septième anniversaire.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée lundi 15 octobre 1990, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, à la mémoire du

docteur Eugène AUJALEU,

décédé le 26 août 1990.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, le mardi 2 octobre, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin. M. Vincent Berdoulay : « Histoire de la géographie en France et les problèmes épistémologiques correspondants ».

– Université Paris-IV, le mercredi 3 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne. Mᵐᵉ Janine Driancourt-Girod : « Les luthériens à Paris, du début du XVIIᵉ siècle au début du XIXᵉ siècle (1629-1809) ».

– Université Paris-IV, le vendredi 26 octobre, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin. Mᵐᵉ Danièle Conso : « FORMA, étude sémantique ».

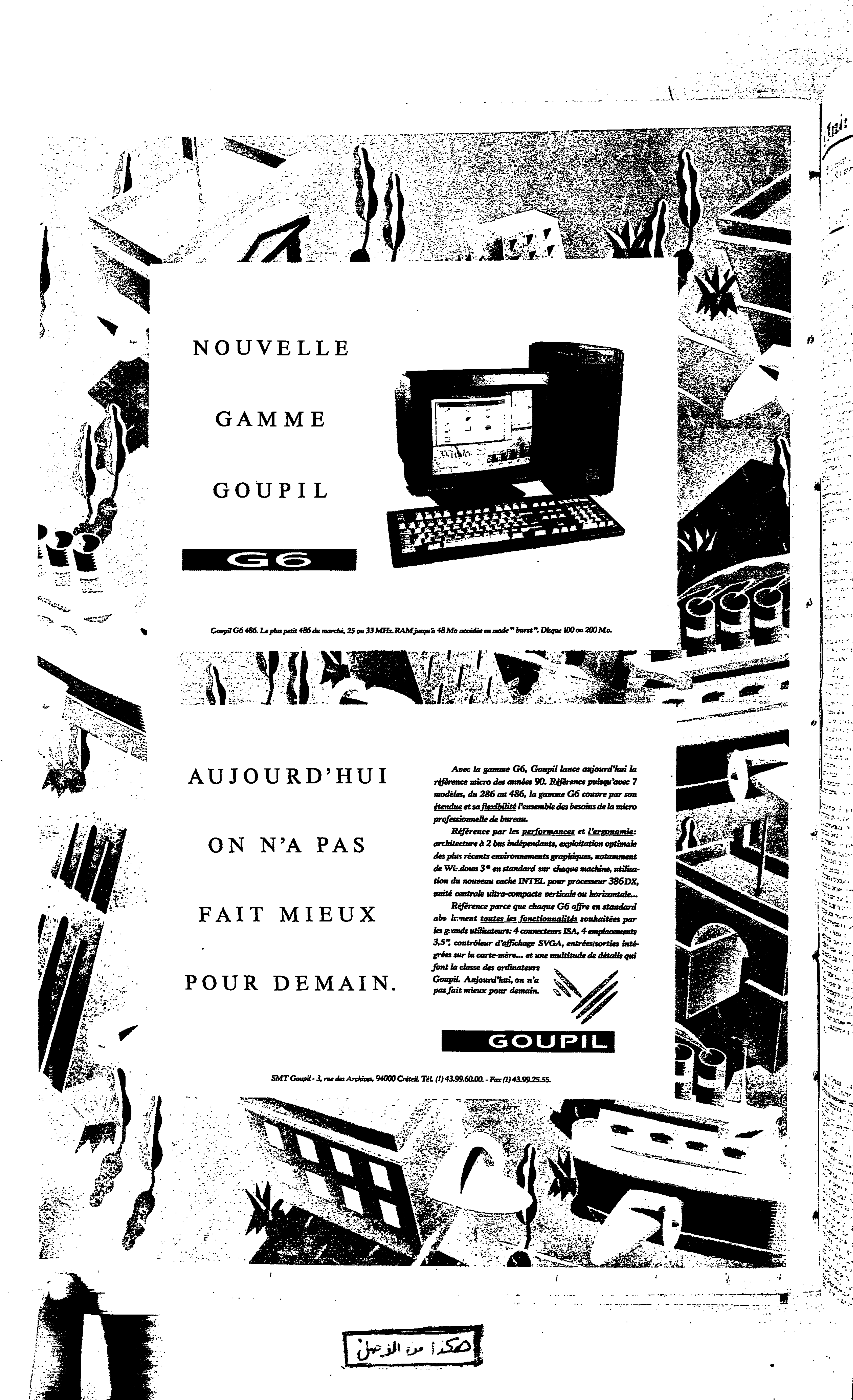
– Université Paris-IV, le samedi 27 octobre, à 9 h 30, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne. Mᵐᵉ Emmanuelle Boquet, épouse Martin : « L'urbanisation du milieu rural en Ile-de-France : analyse géographique par utilisation d'une méthode multivariée ».

PARIS

Poursuite de la grève des éboueurs

Les 120 bennes appelées à la rescousse par la Ville de Paris pour enlever les ordures ont commencé, samedi 22 septembre, à débarrasser les trottoirs. Le problème qui se pose désormais est celui du stockage des déchets, car les grévistes occupent toujours les trois usines d'incinération. Des terrains de fortune sont utilisés dans le bois de Boulogne, près de la porte d'Aubervilliers et dans le 13ᵉ arrondissement, entre Tolbiac et le pont de Bercy. Il n'y a pas de négociation de la Ville avec les grévistes, la mairie de Paris exigeant en préalable que les conducteurs en grève libèrent l'accès aux usines de traitement des ordures.

Blocage aussi à Rungis où les employés de la société Segex, qui assure le nettoyage du Marché d'intérêt national, continuent leur grève tandis que les engins d'une entreprise privée ont évacué plus de 1 500 tonnes au cours du week-end.


NOUVELLE
GAMME
GOUPIL
G6
Goupil G6 486. Le plus petit 486 du marché, 25 ou 33 MHz. RAM jusqu'à 48 Mo accédée en mode " burst ". Disque 100 ou 200 Mo.
AUJOURD'HUI
ON N'A PAS
FAIT MIEUX
POUR DEMAIN.
Avec la gamme G6, Goupil lance aujourd'hui la référence micro des années 90. Référence puisqu'avec 7 modèles, du 286 au 486, la gamme G6 couvre par son étendue et sa flexibilité l'ensemble des besoins de la micro professionnelle de bureau.
Référence par les performances et l'ergonomie: architecture à 2 bus indépendants, exploitation optimale des plus récents environnements graphiques, notamment de Wi:.dows 3® en standard sur chaque machine, utilisation du nouveau cache INTEL pour processeur 386DX, unité centrale ultra-compacte verticale ou horizontale...
Référence parce que chaque G6 offre en standard abs· lr:ment toutes les fonctionnalités souhaitées par les g:ands utilisateurs: 4 connecteurs ISA, 4 emplacements 3,5", contrôleur d'affichage SVGA, entrées/sorties intégrées sur la carte-mère... et une multitude de détails qui font la classe des ordinateurs Goupil. Aujourd'hui, on n'a pas fait mieux pour demain.
GOUPIL
SMT Goupil - 3, rue des Archives, 94000 Créteil. Tél. (1) 43.99.60.00. - Fax (1) 43.99.25.55.

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Récession britannique

Les Britanniques s'attendent désormais à une baisse du niveau général d'activité. Tous les signaux sont concordants et les grandes institutions concernées renoncent, l'une après l'autre, à leurs précautions de langage pour anticiper, dans les mois qui viennent, une croissance légèrement négative.

On datera peut-être du week-end qui vient de se terminer le début de cette deuxième récession de l'ère Thatcher. La première avait eu lieu en 1981-1982 et avait failli emporter la «Dame de fer» et son expérience de retour aux sources du capitalisme. L'impopularité du gouvernement était à son comble au printemps 1982 lorsque la «divine surprise» de la guerre des Malouines avait complètement retourné la situation et permis à Mme Thatcher de décrocher en beauté l'année suivante un second mandat électoral.

Aujourd'hui, l'effet «Golfe» se fait certes déjà sentir puisque l'avance des travaillistes sur les conservateurs dans les sondages se situe désormais en dessous de dix points, alors qu'elle était de plus du double il y a six mois. Mais la perspective d'une croissance nulle ou négative pèse de tout son poids.

Les rendez-vous annuels du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ont été l'occasion d'un grand déballage national. M. John Major a en effet admis dimanche 23 septembre, au cours d'une conférence de presse à Washington, que la Grande-Bretagne allait connaître plusieurs mois de croissance nulle agrémentée d'une inflation élevée. Les prévisions pessimistes du chancelier de l'Echiquier font lundi la première page des journaux britanniques. M. Major a refusé d'employer le mot de «récession» mais il en a quasiment admis l'idée.

Le chancelier de l'Echiquier commentait une étude réalisée par la Confédération du patronat britannique. Selon ce document, publié dimanche, un industriel sur trois prévoit une baisse de son activité au cours du prochain trimestre. Les patrons qui s'attendent à produire davantage au cours du dernier trimestre de l'année ne sont que 20 %. Le patronat voulait profiter de ce sondage pour réclamer une baisse «immédiate» des taux d'intérêt. M. Major a répliqué, de Washington, que la lutte contre l'inflation restait sa priorité *(«Je suis écœuré par notre performance dans ce domaine»)* et qu'il n'était pas question de réduire le loyer de l'argent. La Grande-Bretagne s'attend donc à une croissance nulle ou négative, avec des taux d'intérêt à 15 % et une inflation actuellement de 10,6 %. L'automne s'annonce difficile.

D. Dh.

□ **Au « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Chirac dénonce la création de nouveaux impôts.** – Evoquant la préparation du budget français pour 1991, M. Chirac a regretté, dimanche 23 septembre au Grand Jury RTL-*le Monde* (lire également page 9), que le gouvernement Rocard, depuis 1988, *« n'ait pris aucune mesure qui aurait permis de renforcer notre économie »*. M. Chirac affirme que *« le rythme d'accroissement des dépenses de l'Etat a été multiplié par deux ou trois depuis que M. Rocard est au gouvernement, que le rythme de réduction des impôts et du déficit a été diminué des deux tiers et que le service de la dette augmente de 40 % »*. M. Chirac reproche au gouvernement *« d'accroître la pression fiscale sur les individus et les entreprises, d'avoir créé, d'un coup de cuiller à pot, deux nouveaux impôts sur le revenu, la taxe départementale d'habitation et la cotisation sociale généralisée.*

Le gouvernement prépare deux réformes importantes de la fiscalité des revenus

Le gouvernement va lancer une réforme de grande envergure en examinant mercredi 3 octobre le projet de contribution sociale généralisée (CSG) qui a déjà reçu l'aval du président de la République. Le projet de loi a été déposé, vendredi 21 septembre, au Conseil d'Etat. Il devrait être défendu au Parlement par M. Claude Evin, ministre de la santé. Mais c'est également cette semaine que le Conseil des impôts doit rendre public son nouveau rapport, consacré cette année à l'impôt sur le revenu et qui a l'intérêt d'éclairer un projet cher à M. Michel Rocard : l'institution d'un prélèvement à la source sur les revenus.

Si la contribution sociale risque d'être sérieusement attaquée – son assiette sera très large et touchera donc la plupart des revenus – l'institution d'une retenue à la source comme il en existe dans presque tous les pays industrialisés poserait elle aussi d'énormes problèmes. Problèmes d'application concrète plus que problèmes théoriques : les entreprises devraient en effet largement se substituer à l'Etat pour lever un impôt déjà difficile à calculer en raison de sa personnalisation, de sa progressivité, de ses exemptions et déductions. Le prélèvement à la source poserait aussi l'épineux problème des revenus non salariaux qui seraient favorisés par rapport aux revenus salariaux, immédiatement ponctionnés. Ces deux projets de réformes de la fiscalité française devraient ouvrir la voie à de difficiles débats.

Al. V.

La contribution sociale généralisée traduit une nouvelle conception de la solidarité

A compter du 1er janvier 1991, la contribution sociale généralisée (CSG) va permettre à la plupart des salariés français (86 % selon le gouvernement) de participer un peu moins au financement de la protection sociale. Par contre, l'effort sera légèrement accru pour une petite majorité (55 %) des retraités de même que pour 8 % des chômeurs. Ce prélèvement, qui concernera aussi les revenus du patrimoine, sera étendu aux bénéficiaires imposables de la plupart des prestations sociales.

Instrument fort complexe appliqué au taux de 1,1 % à l'ensemble des revenus, la CSG n'amorce pas seulement un rééquilibrage du financement de la «sécu». Au risque de bousculer quelques tabous et de provoquer des grincements de dents, elle introduit une nouvelle conception de la solidarité qui devrait susciter bien des débats. Est-il socialement juste de soumettre à la CSG les chômeurs soumis à l'impôt sur le revenu et perçevant une allocation supérieure au SMIC brut (5 286 F), c'est-à-dire les mieux indemnisés ? Est-il normal de réclamer un peu plus aux bénéficiaires de pensions imposables, sachant que les jeunes retraités disposent aujourd'hui d'un pouvoir d'achat moyen supérieur à celui des actifs ? Cette nouvelle approche de la répartition des efforts, le gouvernement en est conscient, ne fera pas l'unanimité. *«A revenu égal, contribution égale. C'est la base d'une plus grande justice sociale»*, plaide-t-on à l'hôtel Matignon.

«Le financement de la Sécurité sociale est aujourd'hui foncièrement inéquitable.». C'est sur ce constat que se fonde le projet de loi portant création de la CSG. Les régimes sociaux sont en effet financés quasi exclusivement par des cotisations salariales et patronales sur les revenus du travail, qui pèsent proportionnellement davantage sur les bas revenus et épargnent pour l'essentiel ceux du patrimoine. Ce phénomène est renforcé par la forte progressivité de l'impôt sur le revenu dont les cotisations sont déduites.

Suppression du 0,4 %

Résultat : une revalorisation d'un point de la cotisation vieillesse – qui n'est perçue qu'en dessous du plafond de la Sécurité sociale (11 040 F par mois) – diminue de 1 % le revenu d'un salarié dont la rémunération est inférieure à 11 040 F mais n'ampute que de 0,33 % celui d'un cadre gagnant 33 000 F. Si ce dernier est un célibataire, le jeu de la déductibilité du revenu imposable limite la ponction à 0,11 % (1). Un décalage pour le moins discutable lorsque l'on sait que les dépenses de solidarité (validation gratuite de droits à la retraite pour les chômeurs, notamment) représentent 20 % des prélèvements sociaux.

Dans ces conditions, l'instauration d'un prélèvement universel sur l'ensemble des revenus apparaît plus équitable mais correspond également à la généralisation, achevée au cours des quinze dernières années, de la protection sociale. Aujourd'hui, celle-ci n'est plus seulement fondée sur des solidarités professionnelles puisque les prestations ne sont pas systématiquement accordées en fonction d'une cotisation.

Au taux de 1,1 %, la CSG devrait rapporter entre 33 et 35 milliards de francs par an. Elle constitue par conséquent un impôt nouveau mais, insiste-t-on à l'hôtel Matignon, *«il ne s'agit pas d'un impôt supplémentaire puisque disparaît le prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables»* qui rapportait quelque 6 milliards de francs à l'assurance-vieillesse. De plus, la CSG va permettre de réduire de 1,6 à 1,7 point la cotisation plafonnée dont s'acquittent tous les salariés pour financer les retraites du régime général. Cette opération de rééquilibrage s'effectuera à taux de prélèvements obligatoires inchangés et ne rapportera donc pas de fonds supplémentaires. Par contre, sa logique implique que certains revenus seront allégés alors que d'autres seront davantage sollicités.

Compte tenu de la suppression du 0,4 % sur les revenus imposables, les auteurs de la réforme évaluent globalement que, en dessous d'un salaire mensuel brut de quelque 16 000 F (quatre salariés sur cinq), la CSG procurera un gain de pouvoir d'achat. Concrètement, une rémunération égale au plafond de la Sécurité sociale bénéficiera d'un *«plus»* annuel de 600 francs mais un cadre supérieur perçevant 30 000 F par mois paiera 2 800 F de plus. De dégressif, le système devient donc légèrement progressif.

Un impôt tous azimuts

La cotisation sociale généralisée concernera de nombreux revenus qui, jusqu'à présent, n'étaient pas soumis à des prélèvements sociaux. Toutefois, ce prélèvement n'interviendra que pour les bénéficiaires soumis à l'impôt sur le revenu.

Sous cette réserve, entreront dans le calcul de la CSG les primes des agents titulaires de l'Etat et des collectivités locales, les indemnités d'allocations-chômage (à condition d'être supérieures au SMIC brut), les préretraites, les garanties de ressources, les pensions d'invalidité, les indemnités journalières de maladie, les pensions vieillesse (à condition d'être imposables), l'intéressement, les profits de construction à titre occasionnel, les plus-values de cessions de valeurs mobilières occasionnelles, les bénéfices des activités des marchands de biens, les bonifications pour enfants, les titres restaurant. On en passe...

La CSG ne laisserait hors de son «assiette» que les rentes et indemnités versées pour accident du travail, les pensions de guerre et retraites des combattants, l'épargne populaire et les allocations versées aux adultes handicapés.

Non déductible du revenu imposable, la CSG sera donc réintégrée dans le calcul de l'impôt... Cette nouvelle règle du jeu va bien au-delà des salaires. En effet, la CSG – et c'est là la grande nouveauté – sera prélevée sur les revenus sociaux dès lors que leurs bénéficiaires sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Les retraités imposables (55 % de l'ensemble des titulaires de pension) et les chômeurs imposables, à condition que leur allocation dépasse le SMIC brut (au total, moins de 10 % des demandeurs d'emploi indemnisés) seront concernés (2). Petite consolation : ils ne paieront plus le prélèvement de 0,4 %.

Certaines prestations sociales ne seront pas visées (RMI, allocation aux adultes handicapés, allocations familiales, allocations-maternité), mais les autres n'y échapperont pas, à condition là encore que ceux qui les perçoivent soient soumis à l'impôt sur le revenu. Une autre approche, consistant à introduire un abattement, aurait pu être choisie, mais elle n'a pas été retenue en raison des pertes en ligne qu'elle aurait engendrées et de la trop forte concentration des efforts sur les revenus intermédiaires.

Soumis à la CSG (ils rapporteront 3 milliards de francs), les revenus du patrimoine continueront en outre de supporter la ponction *«exceptionnelle»* de 1 %. Les revenus non soumis à prélèvement libératoire (actions, notamment) bénéficieront du contrecoup de la suppression du 0,4 %.

Vote annuel du Parlement

Prélevée à la source par les URSSAF (mais par les services du fisc pour les revenus du capital), la CSG rapportera 27 milliards pour les revenus professionnels, dont 22 milliards pour les salaires, 5 milliards pour les revenus de remplacement et 3 milliards pour les revenus du capital. Ces recettes iront directement aux organismes sociaux, ce qui devrait, en principe, désamorcer les reproches de ceux qui dénoncent les tentatives de débudgétisation. Les deux tiers iront à la Caisse nationale d'allocations familiales, ce qui devrait permettre de réduire la cotisation patronale de 1,35 point. L'opération devant être *«blanche»*, une nouvelle cotisation-vieillesse patronale déplafonnée sera créée. Le tiers restant ira à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse.

Etant donné son caractère fiscal, la CSG sera votée chaque année par le Parlement, alors que les cotisations sociales sont du ressort du seul gouvernement (exception faite de celles acquittées par les fonctionnaires) et échappent donc pratiquement au contrôle de la représentation nationale. Cette implication des parlementaires, assure-t-on au gouvernement, devrait éviter le recours systématique à des recettes nouvelles au détriment d'une maîtrise accrue des dépenses.

La contribution sociale généralisée, qui devrait être présentée au conseil des ministres du 3 octobre, constitue l'aboutissement tardif d'une proposition élaborée au début des années 80. Proposée sans succès en 1983 par M. Jacques Delors (M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales, s'y était déja opposé), elle avait été reprise en 1987 par le « comité des sages » de la Sécurité sociale mais répoussée par le gouvernement de M. Jacques Chirac. Il aura fallu plus de deux années à M. Michel Rocard pour convaincre le président de la République et imposer son projet au ministère des finances.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Voir à ce sujet l'article de Jean-Jacques Dupeyroux dans *le Monde* du 3 juillet 1990.

(2) La cotisation d'assurance-maladie des retraités et des chômeurs est de 1,7 % alors qu'elle s'établit à 5,9 % pour les salariés.

« La mise en œuvre d'une retenue à la source serait une tâche considérable »

estime le Conseil des impôts

L'impôt français sur le revenu est *«d'une médiocrité inégalée quant à son rendement, sa complexité, sa progressivité. La modicité relative de la pression fiscale, les innombrables allègements consentis aux catégories les plus diverses de la population n'y font rien : l'impôt sur le revenu reste mal accepté socialement. On ne cesse de le réformer et d'en alléger la loi pour alléger le poids»* écrit le Conseil des impôts dans le rapport qui vient d'être remis au président la République sur le thème d'une nécessaire réforme en profondeur de l'impôt sur le revenu.

Comme la France ne peut se permettre *«d'avoir une fiscalité totalement différente de celle de ses partenaires européens»*, une voie de réforme consisterait à rapprocher notre impôt de ce qu'il est dans les autres pays développés : plus productif et mieux réparti. *«L'institution d'une retenue à la source peut-elle faciliter une telle réforme ?»* s'interroge le Conseil des impôts.

Le rapport souligne d'abord ce qui différencie le prélèvement à la source du prélèvement des cotisations sociales ou du prélèvement mensuel qu'un peu moins de la moitié des contribuables français ont actuellement choisi. *«Les cotisations sociales ne dépendent que du salaire et ne font intervenir aucun élément de personnalisation. La retenue à la source sur les salaires au contraire reflète la législation de l'impôt : son rendement dépend notamment de la situation de famille, son barème est progressif dans tous les pays où elle est pratiquée. Dans certains pays, les revenus annexes et les déductions qui influent sur le montant de l'impôt sont également pris en compte»*.

L'avenir du quotient familial

Le prélèvement mensuel est quant à lui le dixième de l'impôt de l'année précédente et dépend donc des revenus perçus deux ans auparavant. La retenue à la source *«est assise sur le salaire courant. En cas de diminution brutale du revenu, la retenue à la source s'adapte automatiquement et immédiatement aux disponibilités de l'intéressé»*.

Non seulement la retenue à la source dépend directement du salaire mais elle est personnalisée. *«On entrevoit sans peine les difficultés,* poursuit le rapport. *Pour liquider la retenue, l'employeur doit connaître les éléments autres que le salaire qui interviennent dans le calcul de l'impôt. Comment concilier cette information avec le respect de la vie privée ? Sur ces éléments, l'employeur doit appliquer une législation complexe : comment modérer et rendre acceptable ce surcroît de tâches administratives ?»*

Après avoir noté que dans les systèmes en vigueur à l'étranger les retenues opérées en cours d'année ne correspondent jamais *«qu'à peu près à l'impôt dû»*, le Conseil des impôts écrit qu'il resterait à régulariser la différence, liée aux revenus annexes ou aux charges déductibles qui n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la retenue, ce qui supposerait une déclaration en fin d'année, le calcul définitif de l'impôt et le paiement du solde ou le remboursement du trop-perçu. *«Le système du quotient familial (..) n'est pas en lui-même techniquement incompatible avec la retenue à la source»*, note ensuite le rapport.

Le conseil des impôts juge plus sérieux le problème posé par la différence de traitement qui existerait entre catégories professionnelles, c'est-à-dire entre salariés et travailleurs indépendants dont les bénéfices ne sont pas par nature susceptibles d'être imposés à la source. *«Il n'est pas envisageable de soumettre les seuls salariés et assimilés au paiement de l'essentiel de l'impôt au moment même où se forment leurs revenus»*. Aussi *« les personnes non salariées devraient verser sous leur propre responsabilité des acomptes au moment où se forment leurs revenus»*.

Le prélèvement à la source est aussi et d'abord *«un mode différent de gestion de l'impôt, totalement différent de celui que nous connaissons.* [La retenue à la source] *implique une révision profonde des procédures administratives, elle constitue une sujétion réelle pour les employeurs. Les expériences étrangères (...) donnent une idée de l'importance des problèmes à résoudre.»*

S'il est relativement aisé de régler les difficultés d'ordre législatif soulevées par l'institution d'une retenue à la source, la mise en œuvre concrète, c'est-à-dire la conception des procédures, des circuits d'information, des contrôles *« est en revanche une tâche considérable »*. *«Le Conseil des impôts en mesure trop l'ampleur pour s'autoriser à émettre quelques propositions précises, sinon de méthode.»*

ANA. NON, IL NE S'AGIT PAS D'UNE FAUTE D'ORTHOGRAPHE DANS UN NOM DE JEUNE FILLE. CELA SIGNIFIE SIMPLEMENT "ALL NIPPON AIRWAYS" ET LE 4 OCTOBRE C'EST NOTRE PREMIER VOL PARIS-TOKYO

Horaires hebdomadaires*
NH 206 PARIS 18h25 —> TOKYO 14h00
NH 205 TOKYO 11h30 —> PARIS 15h55

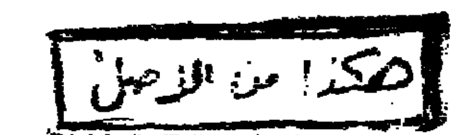
* Horaires valables tous les jeudi et dimanche.
* Les horaires sont exprimés en heures locales.
* Arrivée à Tokyo le lendemain.
* Pour la période du 4 au 27 octobre.
* Modifiable sans préavis.

ANA, 2 VOLS HEBDOMADAIRES PARIS-TOKYO SANS ESCALE

Vous ne la connaissez pas, vous ne l'attendez donc pas. Et pourtant la voilà. Elle s'appelle ANA. Avec un seul "N". C'est une grande compagnie aérienne, de loin la plus importante au Japon avec 500 vols par jour, 29 grandes villes desservies et 24 hôtels, soit un système de connections unique au Japon. ANA, c'est aussi la 8ème compagnie mondiale avec près de 30 millions de passagers en 1989, un réseau international de 15 destinations dans le monde comprenant 4 Londres/Tokyo allers-retours par semaine. Et maintenant, à compter du 4 octobre, ANA est en France avec 2 vols par semaine reliant Paris à Tokyo en un peu plus de 12 heures sans escale. Le jeudi et le dimanche à partir de Roissy Charles de Gaulle, Terminal 1. ANA, vous pouvez retenir ces trois lettres, c'est du sérieux. Renseignements et réservations: All Nippon Airways, 91 Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. (1) 44 31 44 31 ou dans votre agence de voyages.



Japan's best to the world.



ÉCONOMIE

SOCIAL

La fête annuelle de Force ouvrière

M. Blondel s'en prend à la CFDT

Au terme de la manifestation nationale de FO, organisée samedi 22 septembre à Paris en préambule à la fête annuelle de son organisation, M. Blondel s'en est pris à M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT. *« C'est la première fois,* a-t-il dit, *que je vois un leader syndical se battre à mort pour un impôt sur le revenu. Nous n'avons pas la même conception de l'action syndicale. »*

« Comprenez ma colère », a lancé M. Blondel, faisant référence aux propos de M. Kaspar, qui, la veille, avait reproché à FO de s'opposer à l'instauration de la contribution sociale généralisée (CSG) et indiqué que, lors des états généraux de la Sécurité sociale, en 1987, *« toutes les organisations syndicales s'étaient engagées »* sur le principe de cette réforme.

Le secrétaire général de FO a également critiqué le gouvernement, qui, a-t-il affirmé, *« fait financer le budget par le monde du travail (...), n'a aucune volonté de créer des emplois mais veut abaisser le coût du travail (...), contrôler les régimes sociaux et, demain, réduire les prestations »*. A l'issue de la manifestation, qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes (45 000 selon FO), M. Blondel a participé à la « fête en liberté », sur la pelouse de Reuilly.

J.- M. N.

□ **Retraite à soixante ans : signature de l'accord définitif.** – Conformément au relevé de discussion du 25 juin dernier, le patronat et l'ensemble des syndicats ont signé jeudi 20 septembre un accord fixant jusqu'au 31 décembre 1993 les conditions du financement de la retraite à soixante ans. Outre la participation de l'Etat, le taux de cotisation des employeurs et des salariés est fixé à 1,80 % (au lieu de 2 %) à compter du 1er octobre sur la partie située en dessous du *plafond de la Sécurité sociale* (11 040 francs). Au-delà et jusqu'à quatre fois le plafond, le taux reste inchangé à 2 %.

□ **Grève jeudi 27 septembre à la Sécurité sociale.** – Les 180 000 agents de la Sécurité sociale sont appelés, par quatre syndicats (CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC), à faire grève et à manifester le jeudi 27 septembre, a *annoncé samedi 22 septembre la* CFDT. Le personnel est appelé à protester contre le *« blocage des salaires et des classifications »*.

□ **Grève de la caisse primaire de l'Essonne : M. Evin prend des dispositions d'urgence pour les assurés.** – Alors que la grève de la caisse primaire d'assurance-maladie de l'Essonne rentre dans sa seizième semaine, M. Claude Evin, *ministre de la solidarité, de la* santé et de la protection sociale, vient d'arrêter des dispositions d'urgence en faveur des assurés sociaux. Ceux-ci pourront accéder à certains droits, percevoir des acomptes et, si nécessaire, bénéficier d'aides et de secours à compter du 25 septembre. Renseignements au 05-03-74-57.

INDUSTRIE

La fusion est ratifiée par les actionnaires des deux groupes

Lyonnaise-Dumez veut devenir le numéro un mondial sur le marché de l'environnement

Les assemblées générales de la Lyonnaise des Eaux et de Dumez devaient, lundi 24 septembre, ratifier la fusion des deux groupes, déjà approuvée, le 11 juillet dernier (*le Monde* du 13 juillet). Lyonnaise-Dumez veut s'imposer comme le numéro un mondial sur un marché en plein développement, celui de l'environnement.

La fusion, plutôt qu'un rapprochement par des participations croisées, pour quoi faire? Depuis le 11 juillet, quelques grincements se sont fait entendre *dans une mécanique* bien huilée. Morosité boursière pour la Lyonnaise : l'action, qui grimpait allégrement au printemps dernier, a chuté de plus de 30 % depuis l'annonce de la fusion, en dépit d'une remontée temporaire, fin août. Les actionnaires, notamment ceux qui, fin juin, avaient souscrit à une augmentation de capital, ne pouvaient-ils redouter de voir le groupe rendu plus sensible aux aléas budgétaires *par le poids d'une nouvelle branche* bâtiment et travaux publics?

Côté Dumez, c'est au sein même de la famille fondatrice, les Chaufour, que la fronde s'est levée, une partie de la branche cadette remettant en cause une fusion dans laquelle se dissoudrait l'entité Dumez et son actionnariat. Fronde dangereuse, dans la mesure où elle provenait de responsables du futur groupe comme M. Jean-Jacques Chaufour, chargé de la branche distribution.

Cette fronde, toutefois, n'était pas de nature à empêcher la ratification par les assemblées générales, d'autant que la famille Chaufour s'est finalement prononcée majoritairement en faveur de la fusion, entraînant le vote du holding Sogépor, qui porte la moitié de ses actions. L'approbation unanime témoignée à l'opération par le conseil de surveillance de Dumez a pesé plus que les inquiétudes. Mais les dirigeants des deux groupes devaient rassurer et remobiliser.

Sur les faits d'abord. Après la baisse de juillet, entraînée mécaniquement par la parité retenue avec les actions Dumez, le titre Lyonnaise, affirme-t-on, a mieux résisté que la moyenne à la crise du Golfe : il n'a reculé que de 21 % le mois dernier, contre 23 % pour l'indice CAC 40 de la Bourse. Surtout, il dépasse de 24 % sa valeur de janvier 1989. Quant à l'avenir du nouveau groupe, il est assuré par la diversité de ses activités et de ses lieux d'activité : Dumez, après avoir supporté des pertes de sa filiale spécialisée dans l'off shore (ETPM) va voir affluer des commandes et est présent dans des pays, comme le Nigéria, qui vont bénéficier de la hausse des cours du pétrole. Néanmoins, il n'est plus question de nouvelles augmentations de capital avant plusieurs années. Les investissements seront examinés de près : priorité aux liquidités, au désendettement, aux investissements de capacité ou de rentabilité immédiate (sauf peut-être pour l'eau).

Le premier avantage attendu de la fusion provient de la taille même du futur groupe : 4 milliards de francs de cash-flow dès à présent, 2 milliards de résultat net attendus pour 1992 et une capacité de mobilisation de crédit considérable. On peut y ajouter un renforcement des capacités commerciales des différentes sociétés du groupe.

Un mélange de cultures

Mais M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise et du futur groupe, a des ambitions plus vastes. Pour lui, ce groupe est appelé à prendre une dimension nouvelle dans la gestion de l'environnement, au sens le plus large. Il pourra concevoir et offrir des réalisations et des services nouveaux plus complets à une région, une zone économique ou une agglomération, qu'il s'agisse d'aménagement urbain, de transports, de fourniture d'eau ou d'énergie, de propreté, etc.

De son côté, souligne M. Monod, *« la Lyonnaise seule n'est pas capable de répondre à des questions d'une telle ampleur, à une telle échelle. Elle peut éventuellement constituer un consortium pour le faire; mais elle ne peut réaliser elle-même. Dans le monde entier, très peu de groupes en sont capables »*. Or, selon le président de la Lyonnaise, la demande pour de tels ensembles de services existe déjà : par exemple, pour la réalisation, entre Aix et Marseille, d'une technopole susceptible d'entraîner l'économie régionale, ou bien pour l'aménagement et l'élimination des déchets dans la baie de Hongkong. Ce nouvel objectif ne modifiera pas les contours des sociétés, sinon à la marge.

« On ne transgressera pas les frontières, on ne bouleversera pas les structures », affirme M. Monod. Cependant, le changement de *« culture »*, selon sa formule, va, en fait, toucher davantage Dumez que la Lyonnaise, même si le groupe de BTP n'ignore pas les services : GTM, par exemple, est une des premières sociétés pour la gestion de parkings.

D'autre part, c'est la Lyonnaise des Eaux, même si elle se transforme, pour devenir Lyonnaise-Dumez, qui constituera la société « de tête » du groupe, conservant son activité de distribution d'eau en même temps que son rôle de holding. *« Je n'aime pas les holdings qui ne perçoivent que des dividendes,* dit M. Monod. *Si la Lyonnaise n'avait disposé que des dividendes de ses filiales, elle n'aurait jamais pu secourir Degrémont quand il l'a fallu. Notre stratégie n'est pas purement capitalistique. »* C'est aussi dans cette structure que les nouveaux dirigeants vont devoir cohabiter. M. Jean-Paul Parayre, l'actuel président de Dumez, l'a lui-même souligné : dans la société, *« il n'y aura qu'un président* (sous-entendu M. Monod) *et un vice-président directeur général »*, en l'occurence lui-même.

FRANCOIS GROSRICHARD et GUY HERZLICH

Les sirènes de l'inflation

Suite de la première page

C'est seulement lundi matin, au début de la matinée (heure de Washington), que sera publié le communiqué du comité intérimaire, au sein duquel l'ensemble des cent cinquante deux pays membres sont représentés, soit individuellement (les cinq premiers pays cités plus haut du groupe des Sept), soit par groupes. Bien qu'il s'en défende, le groupe des Sept a cependant fourni par avance le canevas des travaux du comité intérimaire. Les différents objectifs et prises de position que l'on vient de résumer sont exprimés de la façon suivante dans le communiqué des Sept.

Eviter une escalade des taux d'intérêt

Un point fondamental est l'affirmation que *« l'augmentation du prix du pétrole comporte des risques : un risque d'inflation et un risque de croissance plus faible »*. C'est la déclaration la plus importante que comporte le texte officiel, qui précise que *« les ministres et gouverneurs considèrent que des politiques monétaires de stabilité et des politiques budgétaires saines constituent la bonne réponse »*.

Naturellement, chacun des participants a sa propre idée sur la façon dont il convient d'appliquer ces recommandations générales. Devant la presse, M. Pierre Bérégovoy, le ministre français des finances, a notamment déclaré : *« Certains mettent plus l'accent sur le risque de ralentissement de la croissance et d'autres sur le risque d'inflation. »* Quant à lui, il est clair qu'il se range dans la première catégorie : comme il l'a répété dimanche au comité intérimaire, il s'agit, pour le ministre *« de ne pas tout demander à la politique monétaire. Celle-ci doit être conduite avec rigueur mais sans excès, de telle sorte qu'on ne s'engage pas dans une escalade à la hausse des taux d'intérêt »*.

La conviction exprimée est qu'on devrait de nouveau *« atteindre, avec le temps, un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de pétrole »*. Ce passage exprime l'opinion générale que le prix du pétrole devrait revenir d'ici à la fin de l'année aux alentours de 25 dollars le baril. Pour le ministre français, ce retour à l'équilibre doit être en quelque sorte aidé par des efforts communs visant à parer aux fluctuations erratiques du prix du pétrole. Le ministre a demandé que le FMI s'intéresse à cette question, autrement dit qu'il fasse des propositions.

Une autre affirmation est que la croissance *« devrait se poursuivre l'année prochaine au sein des pays du groupe des Sept, et cela pour la neuvième année consécutive »*. Jugement favorable porté sur le niveau actuel des cours de change par rapport à ce qu'ils étaient lors de la dernière réunion des Sept à Paris au mois d'avril. A l'époque, la France avait insisté *pour que cette réunion ait lieu. Celle-ci* avait été marquée par la volonté de faire remonter le yen sur les marchés. Cette évolution a eu lieu. Tant et si bien que, contrairement à l'habitude, le communiqué ne mentionne même pas le mot dollar. *« On n'a pas dit,* a déclaré devant la presse M. Bérégovoy, *qu'il fallait que le dollar monte, on n'a pas dit non plus qu'il fallait qu'il baisse. »* Cependant, le ministre français a ajouté qu'il ne serait pas indésirable que le yen continue à monter par rapport au deutschemark et au franc.

Si les ministres et gouverneurs *« ont noté que beaucoup de pays dans le monde étaient vulnérables à la hausse récente des prix pétroliers »* et qu'il fallait en conséquence poursuivre les efforts internationaux en cours *« pour gonfler les besoins d'assistance économique immédiate et à moyen terme des pays de la ligne de front »*, ils ont tenu, dans la suite de leur texte, à rappeler aussi, pour les pays en voie de développement, la nécessaire discipline.

Ils ont choisi pour exemple le Brésil, à propos duquel il est dit : les ministres *« comptent sur le Brésil pour résoudre ses problèmes d'arriérés avec ses créanciers extérieurs, en liaison avec l'adoption d'un accord formel avec le FMI »*. Autrement dit, pas d'accord et pas de crédit du FMI au Brésil aussi longtemps que celui-ci n'aura pas réglé aux banques créancières les intérêts qu'il n'a pas versés depuis de longs mois.

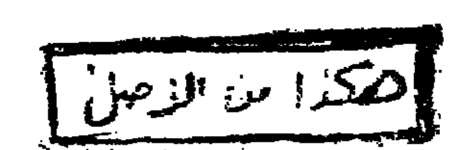
En arrivant à Washington, le ministre des finances du Pérou, M. Juan Carlos Hurtado, a déclaré pour sa part que son pays avait renoué avec la *communauté financière internationale.* Au sein du groupe des vingt-quatre (lesquels sont censés représenter l'ensemble des pays du tiers-monde), le représentant de l'Irak a renouvelé sa proposition de livrer gratuitement du pétrole aux pays pauvres qui enverraient leurs navires le chercher. Cette proposition a été accueilie par des rires.

Le président du groupe des *vingt-quatre*, S. M. H. Aledi, gouverneur de la Banque d'Iran, a déclaré à la presse que la crise affectait non seulement les pays importateurs de pétrole mais aussi les pays exportateurs, qui doivent tenir compte de la détérioration de la situation générale. Le communiqué du groupe des vingt-quatre fait état du caractère éminemment réversible de la hausse actuelle du pétrole.

C'est enfin l'ancien président du système fédéral de réserve, M. Paul Volcker, qui prononça cette année la conférence traditionnelle de la Fondaton Per Jacobsson (du nom d'un ancien directeur général du Fonds monétaire). M. Paul Volcker a notamment déclaré que les statuts du système de réserve fédéral américain devraient s'inspirer de l'exemple allemand, en précisant davantage que l'objectif de toute politique monétaire, était, tout simplement, la stabilité monétaire. Selon M. Volcker, la création d'une banque centrale européenne est possible afin qu'existe une véritable autorité politique en Europe. Mais, a-t-il ajouté, la création d'un tel organisme appellera des décisions pour renforcer les institutions politiques sur le Vieux Continent.

PAUL FABRA




مكتبة من الزمل

CHAMPS ECONOMIQUES

Ouverture à l'Est des télécommunications

La prudente stratégie française

Face à la domination allemande, France Télécom s'en tient à des projets précis

MALGRÉ l'ébullition qui a gagné les marchés en ces temps de déréglementation et d'ouverture à l'Est, France Télécom mène une stratégie internationale extrêmement prudente. Pour preuve de sa modestie, l'opérateur tricolore *ne s'est fixé de réaliser que* 10 % de son chiffre d'affaires à l'étranger dans dix ans...

Pourtant, depuis le succès du plan de rattrapage du téléphone français engagé en 1974, il jouit d'une bonne réputation hors de ses frontières, la renommée de certaines de ses innovations (le Minitel, la télécarte, etc.) ayant largement débordé l'Hexagone. Autre facteur qui pourrait le pousser à être téméraire : le nouveau statut dont l'a doté au printemps dernier le gouvernement doit, en théorie, lui faciliter la tâche pour contracter à l'étranger.

Certes, il est un peu tôt pour connaître la stratégie que l'opérateur nouvelle formule adoptera après le premier janvier 1991, date de sa naissance officielle : ce sera à sa future équipe de direction de décider. En tout cas, l'arrivée d'un nouveau patron à la tête de la Direction des affaires industrielles et internationales (DAII), Jean-Jacques Damlamian, a précédé de peu l'ouverture des marchés de l'Est.

Une chasse gardée

De son propre aveu, France Télécom a été *« opportuniste »*, traitant les affaires *« dans l'ordre où elles se présentaient et comme elles se présentaient »*. Le nombre de lignes de téléphone installées dans un pays augmente en fonction de son produit intérieur brut (PIB). *« Dans les pays de l'Est, on fait le raisonnement inverse : on part du postulat que pour augmenter le PIB, il faut accroître les télécommunications. »*

Les opérateurs et industriels qui se sont lancés en Europe orientale se trouvent confrontés à trois types de difficultés : le manque d'argent de leurs clients potentiels, la valse des interlocuteurs induite par les fluctuations politiques, un manque de transparence dans les processus de décision.

A la différence d'EDF, qui a *réussi à opérer une percée en RDA*, en grande partie parce qu'il avait en face de lui des industriels ouest-allemands morcelés, France Télécom n'a pu s'imposer dans ce pays, chasse gardée de sa vieille rivale, la Bundespost Telekom : il est frappant de noter que la RDA va être exclue du projet de filiale commune que les deux opérateurs envisagent de créer pour prendre *des participations dans les pays de* l'Est. Cette société commune – dont la création a été annoncée lors du tout récent sommet franco-allemand – prendrait des participations dans les sociétés gestionnaires de nouveaux services de télécommunications mais aussi dans le capital des opérateurs nationaux susceptibles d'être privatisés.

Un des effets de l'exclusion des étrangers de la RDA va être de permettre à l'opérateur allemand – qui avait jusqu'ici une taille *comparable à celle du français* – de le distancer : selon une étude de l'institut britannique Telecommunications Research Centre (TRC), le marché allemand unifié deviendra le troisième au monde en 1995, derrière les Etats-Unis et l'Union soviétique, mais devant le Japon. Il progressera de 34 % d'ici là, taux qui devrait quasiment se maintenir jusqu'en 2005 pour *atteindre 20,4 milliards de dollars* (plus de 100 milliards de francs).

Cela pose un énorme problème de financement, explique TRC, qui estime que la question de la privatisation de tout le réseau téléphonique allemand est *« en vue »* et que certains, à l'intérieur de la Bundespost Telekom, réfléchissent à une possible privatisation de cette société. Si elle se réalisait, celle-ci serait la plus grosse dans le monde des télécoms.

Les Allemands ne sont pas les seuls à avoir eu cette idée : les *Hongrois ont décidé de mettre sur* le marché des actions de leur exploitant, afin de se procurer de l'argent pour investir.

« De grands marchés du siècle ? Il y en aura peut-être, mais dites-vous bien que les télécommunications sont plus fragmentées. Les opérateurs peuvent jouer plus que par le passé à l'étranger, mais pas forcément sur tout le registre », prévient-on à la DAII.

Il est probable que les gouvernements des pays de l'Est chercheront d'abord à doter leurs entreprises d'équipements en télécommunications modernes ou leurs cadres dirigeants en radiotéléphones, superposant des strates de modernité sur des réseaux publics anciens. L'extension des moyens donnés aux privilégiés au plus grand nombre sera reportée à plus tard.

Concrètement, ce système, qui risque de donner naissance à des télécommunications à deux vitesses dans les pays de l'Est, limite les interventions des acteurs étrangers à des projets ponctuels, ce qui ne signifie pourtant pas qu'ils ne sont pas très rentables, voire d'un volume important... Les « Baby Bell » américaines (nées du démantèlement d'American Telegraph and Telecom en 1984), ainsi que les japonais et les coréens, se sont rués dans la région pour rem*porter des marchés*.

Parfois, ils ont eu la désagréable surprise de voir les conditions initiales modifiées en cours de route : ainsi l'américaine US West a été la première à prendre une licence dans le radiotéléphone en Hongrie. Mais, devant l'ampleur de la demande, les autorités ont décidé de recourir à un deuxième opérateur.

Bien évidemment, les industriels allemands occupent une position-clé en Europe de l'Est, notamment Siemens. Cela amène un groupe comme Alcatel à mettre en avant sa filiale allemande plutôt que sa société française lorsqu'il s'agit de concourir dans la zone.

Des opérations ponctuelles

Pour sa part, France Télécom entend intervenir comme un opérateur pouvant offrir sa compétence. Ainsi, une de ses filiales a ouvert des représentations permanentes en Roumanie et en Hongrie. Mais l'exploitant français peut aussi, en tandem avec des industriels, participer à une de ces opérations ponctuelles évoquées plus haut (par exemple dans le radio*téléphone en Pologne)*.

En URSS, c'est la carte des Républiques qui est jouée : elles ont besoin de compétences pour des réseaux modernes superposés aux vieux équipements. Mais France Télécom n'en néglige pas pour autant la construction du câble en fibre optique qui doit traverser la Sibérie, projet dans lequel il souhaite prendre une participation réduite (5 % environ).

Les pays de l'Est sont donc des marchés difficiles, – d'autant que le Cocom y joue parfois un rôle ambigu, – et à la rentabilité incertaine. Mais, politiquement, la France a choisi d'y jouer un rôle.

On ne s'étonnera donc pas de voir France Télécom se tourner vers d'autres horizons, plus immédiatement accessibles : l'Europe dite « développée » d'abord, où elle se positionne dans des domaines ouverts à la concurrence en multipliant des petites opérations (en RFA, en Italie).

Aux Etats-Unis également, où elle a lancé des actions, également d'une ampleur limitée. Enfin, en Amérique latine, par exemple, elle travaille assidument sur le dossier de la privatisation de l'opérateur mexicain Telmex. Une affaire qui dépasse les 40 milliards de francs et pour laquelle un ticket d'entrée de quelques pour cent se chiffre en milliards de francs.

C'est avec une opération comme celle-là que l'on pourra juger jusqu'à quel point France Télécom veut pousser son expansion à l'étranger... Pour preuve de ses ambitions, France Télécom devrait annoncer dans les semaines à venir la création d'une délégation aux investissements étrangers pour organiser ses participations.

FRANÇOISE VAYSSE

Un défi mondial

Des investissements annuels d'environ 20 milliards d'écus

par Agnès Guérard et Albert Glowinski

LE développement des réseaux de télécommunications est une nécessité pour la réussite de la révolution économique qu'ont entreprise les pays d'Europe de l'Est. Mais, on le sait, sans être totalement négligeable, l'équipement téléphonique actuel de ces pays est très en retard par rapport à celui des pays industriels.

La densité de leurs réseaux se situe dans une petite moyenne mondiale, avec moins de 12 LP (lignes principales de téléphone) pour 100 habitants. Ces densités sont comparables à celles de l'Europe de l'Ouest il y a une vingtaine d'années : on comptait en *1970* moins de *8 LP* pour 100 habitants en France, environ 12 en Italie et en RFA, et 15 au Royaume-Uni. Aujourd'hui, la moyenne d'équipement des pays de la Communauté est proche de 40 LP pour 100 habitants, et continue de croître régulièrement.

Toutefois, le plus préoccupant est que ce retard quantitatif se double d'un retard technologique, et que les moyens de communication destinés aux entreprises sont pratiquement inexistants : pas de réseaux de communication de données, très peu de liaisons spécialisées, sans lesquelles ne peuvent se construire les réseaux d'entreprise et les réseaux à valeur ajoutée. Seul le télex, en palliant cette absence de réseaux de données, connaît une diffusion relativement importante, alors qu'il amorce dans nos pays une baisse qui pourrait bien devenir une chute dans les années à venir.

Certes, le secteur des télécommunications a commencé de bouger, principalement en Hongrie et en Pologne, et les principaux groupes industriels occidentaux installent, qui en Allemagne de l'Est, qui en Hongrie ou en Yougoslavie, des unités de production ; mais il s'agit d'opérations ponctuelles, sans doute insuffisantes à moyen terme pour réaliser la mise à niveau nécessaire. Manifestement, il va falloir faire preuve d'imagination dans tous les domaines : technologie, financement, production, organisation.

Pour chacun des pays concernés, *la situation* exige un effort de très grande envergure, plus important que celui réalisé en France entre 1970 et 1985, dans un contexte économique bien plus favorable. Et l'un des premiers objectifs consistera à transformer le système de production d'équipements, à la fois sur le plan technique et sur le plan des capacités de production.

A l'heure actuelle, les équipements installés en Europe de l'Est sont fabriqués pour l'essentiel par des industries locales, fréquemment sous des licences occidentales. *Cette production, dont il ne* faudrait en aucun cas faire table rase, a été mise en place dans le cadre du COMECON.

Les flux d'échanges entre les pays du COMECON ne sont pas toujours très bien connus, en raison notamment d'insuffisances des appareils statistiques, voire parfois de leur maquillage délibéré. Mais il est tout de même possible de reconstituer, avec des ordres de grandeur significatifs, les principales caractéristiques du marché des équipements de télécommunications au cours des dernières années.

Les arsenaux du COMECON

En dehors de l'URSS, qui couvre son marché intérieur à 75 %, les capacités de production au sein du COMECON-Europe sont situées principalement en Allemagne de l'Est, en Hongrie, en Pologne et, dans une moindre mesure, en Tchécoslovaquie. De l'analyse des données disponibles pour les années 1987 et 1988, il ressort que ces quatre pays ont une production de l'ordre de 1 milliard d'écus, pour un marché intérieur de 500 millions d'écus : ce sont les « arsenaux » du COMECON en matière d'équipements de télécommunications.

L'URSS importe pour environ 700 millions d'écus d'équipements, dont 60 % à partir de ces quatre pays, le reste provenant de la Finlande, de la Yougoslavie et, pour une très faible part, des pays de la CEE et du Japon. En 1987 et 1988, la Hongrie a exporté dix fois plus de matériels de télécommunications qu'elle n'en a importés, et les deux tiers de ces exportations étaient à destination de l'URSS. L'Allemagne de l'Est avait elle aussi une balance commerciale largement excédentaire dans ce domaine, avec l'URSS comme client principal, absor*bant 50 % de ses exportations*.

En Pologne, les trois quarts des exportations étaient à destination de l'URSS, mais c'est le marché intérieur qui représente le débouché principal de la production locale. Quant à la Tchécoslovaquie, son commerce extérieur est excédentaire mais plus équilibré. En particulier, les importations tchèques absorbent 40 % des 200 millions d'écus d'équipements de télécommunications échangés au sein du COMECON-Europe, hors URSS.

La production et les échanges en Europe de l'Est

Autres pays de l'Ouest Japon, etc. — 50 millions de dollars ; 50 millions de dollars

Finlande : 150-200 millions de dollars

Exportation des pays occidentaux vers l'URSS : 200-250 millions de dollars

URSS — Production locale 1 500 — Marché intérieur 2 000

Exportation du COMECON vers l'URSS : 400-500 millions de dollars

	HONGRIE	ALLEMAGNE DE L'EST	POLOGNE	TCHÉCOSLOVAQUIE
Productions locales d'équipements de télécommunications (millions de dollars)	200	450	300	200
Marchés intérieurs (millions de dollars)	100	100	250	150

Echanges mutuels : 250 millions de dollars

Total de la production locale : (y compris Bulgarie et Roumanie) 1 400-1 500 millions de dollars

Total des marchés intérieurs : (y compris Bulgarie et Roumanie) 900-1 000 millions de dollars

Exportation vers d'autres pays : 100 millions de dollars

Source : estimation Sagatel pour 1987-1988.

L'analyse de ces flux commerciaux tendrait à suggérer que la Tchécoslovaquie jouait un rôle de « plaque tournante » au sein du COMECON-Europe, dans le secteur des télécommunications. L'absence de transparence sur les échanges entre les deux Allemagnes masque peut-être un rôle comparable pour l'Allemagne de l'Est entre la RFA et le COMECON.

Mais c'est pour l'Autriche, la Yougoslavie, et surtout la Finlande que le rôle de trait d'union entre l'Ouest et l'Est apparaît de la manière la plus manifeste. Le COMECON a représenté jusqu'à 50 % des exportations de ces trois pays en équipements de télécommunications, tandis que leurs importations provenaient pour plus de 50 % d'Europe occidentale, et pour moins de 10 % des pays du COMECON. L'appellation de plaque tournante convient particulièrement à la Yougoslavie qui, en dehors de l'URSS, a de nombreux clients à travers le monde, en Chine et au Proche-Orient notamment.

La Finlande, dont les importations proviennent en majorité de Suède, de RFA et du Japon, commerce essentiellement avec l'URSS. Ses exportations concernent les équipements de commutation, des sous-ensembles et des composants. Elles ont été multipliées par plus de quatre en quelques années, pour atteindre aujourd'hui 150 à 200 millions de dollars, c'est-à-dire la moitié des exportations finlandaises, toutes destinations confondues, conduisant la Finlande au deuxième rang des fournisseurs de l'URSS, tout près de l'Allemagne de l'Est.

Des stratégies de rattrapage

Signalons enfin que les ventes françaises de matériels de télécommunications vers les pays de l'Est ont doublé en 1988, et ont représenté 2 % de l'ensemble des exportations françaises de ce type d'équipements. S'il est possible de changer de système politique en quelques jours, par élection ou révolution, il est en revanche bien plus long de moderniser un appareil industriel, d'augmenter ses capacités de production, et de modifier de façon significative des flux d'échanges commerciaux internationaux. La mise à niveau des réseaux en Europe centrale et en URSS est une œuvre de longue haleine. En raison des problèmes de financement, elle ne peut pas reposer uniquement sur des importations massives d'équipements à partir des pays occidentaux, mais passe nécessairement par l'extension des productions locales et des échanges existants.

De plus, cette situation appelle différents types de mesures. Les unes, à relativement court terme, sont une condition *sine qua non* de la modernisation économique, les autres correspondent à des stratégies de rattrapage sur dix, quinze ou vingt ans.

En Pologne, par exemple, où 100 000 villages ne possèdent pratiquement aucun équipement, il faudrait multiplier par cinq la capacité du réseau pour atteindre la moyenne ouest-européenne. Mais, dans l'immédiat, les Polonais ont entrepris de créer un réseau moderne, superposé au réseau existant, et réservé à quelque cent mille abonnés professionnels privilégiés, payant en devises fortes.

En Hongrie, il faudrait également quintupler la capacité du réseau, et un plan de rattrapage a été élaboré par les autorités magyares.

◄ Chercheur à France Télécom et consultant (Sagatel).

Lire la suite page 28

Pauvreté et richesse dans le monde

États-Unis : une classe très moyenne

Ayant besoin de plus d'argent pour vivre comme avant, les Américains de la « middle class » se sentent écrasés

Après la Turquie et l'Allemagne (« Champs économiques » du 7 août), la Grande-Bretagne et l'Inde (14 août), l'Italie (21 août), le Mexique (28 août), le Nigéria (4 septembre), la France (11 septembre) et le Japon (18 septembre), l'enquête sur « les riches dans les pays pauvres et les pauvres dans les pays riches » s'achève – *provisoirement ?* – *aux Etats-Unis.*

ALLER chercher des pauvres à Shelter-Island, c'est assurément de la provocation ! Pourtant, là aussi, à deux heures de voiture de New-York, dans cette petite île située à la pointe de la fortunée Long-Island et qui a connu son heure de gloire en se livrant au trafic de l'alcool au temps de la prohibition, la crise économique commence à faire ses premières victimes.

Pas parmi les pauvres, non. Officiellement, il n'y en a pas, ou alors c'est qu'ils viennent d'en face, du quartier noir de Greenport, relié à Shelter-Island par le seul ferry. *« Ici, à côté de très grandes fortunes qui occupent encore de magnifiques maisons, nous avons aussi des gens plus modestes, des retraités, des employés qui souffrent depuis plusieurs années d'une baisse graduelle de leurs revenus*, affirme une habitante de longue date. *Mais on subit en silence, avec dignité. »*

Un chèque en bois

Ingénieur agronome de formation, handicapé par une mauvaise vue qui lui enlève tout espoir d'occuper une fonction à la hauteur de ses compétences, Bruce fait partie de cette *middle class* américaine qui s'efforce de résister à l'effet d'aspiration d'une population pauvre qui va en s'élargissant.

Certes, il est encore au-dessus du seuil de pauvreté (moins de 12 092 dollars (62 000 francs) de revenus annuels pour une famille de quatre personnes) mais sa situation ne va pas en s'arrangeant. Il a du terrain, une douzaine d'acres, mais il a dû en vendre la moitié pour se procurer des revenus supplémentaires. Son épouse, Barbara, enseignante de son état, arrondit les fins de mois en jouant de l'orgue dans les églises du voisinage. *« Mais la vie est chère à Shelter-Island, et c'est difficile, surtout pour les jeunes. Nous n'avons pas encore de sans-abri, mais ... »*

A côté de New-York et de ses écarts extrêmes entre riches et pauvres, la pyramide sociale de Shelter-Island a des allures de bonheur absolu. Bien sûr, plus de cent cinquante maisons sont à vendre – du jamais vu – dans ce qui n'est qu'un village de trois mille âmes l'hiver (le triple l'été), et les prix du terrain et des constructions ont chuté de 10 % l'année dernière, confirme une agence immobilière locale, mais *« ici, on sait s'entraider »*.

Là-bas, à Manhattan, l'existence se complique pour quiconque ne peut compter sur deux revenus, un loyer modeste et un portefeuille boursier qui aura résisté tant bien que mal à la déconfiture de Wall Street.

Susan est dans ce cas. La cinquantaine plus tout à fait alerte, elle a du mal à trouver un job stable. En ce moment, elle s'efforce de « vendre » les restaurants dont elle est chargée d'assurer les relations publiques. Difficile, car la restauration est en panne en ce moment à New-York. Et ses employeurs d'un jour, quand les affaires ne marchent pas, n'hésitent pas à la payer parfois avec un chèque en bois.

Vivre à Manhattan est un luxe. Le poste loyer absorbe souvent la moitié des revenus, et Susan a toutes les peines du monde à consacrer chaque mois 900 dollars au loyer de son *one bedroom*, un petit deux-pièces salle de bains.

« A New-York, la pauvreté blanche est de plus en plus évidente, explique-t-elle, sans qu'on sache vraiment si elle se situe dans cette catégorie. *Ce qui est sûr, c'est que la classe moyenne se sent écrasée. Les gens ont besoin de davantage d'argent pour faire la même chose qu'auparavant. »*

Selon les chiffres gouvernementaux, 13 % de la population, soit 32 millions d'Américains, se situent maintenant au-dessous du seuil de pauvreté – surtout parmi les Noirs (32 % d'entre eux sont considérés comme pauvres) et les Hispaniques (27 %). En 1979, 11,7 % de la population se trouvaient dans cette situation, avec une proportion de Noirs comparable à celle d'aujourd'hui mais beaucoup moins d'Hispaniques (22 %).

Les adultes ne sont pas les seuls concernés. Les enfants deviennent aussi de plus en plus pauvres aux Etats-Unis. Ils sont maintenant près de 13 millions à figurer dans cette categorie, contre 10 millions il y a une dizaine d'années. Un sur quatre. C'est beaucoup. Et dangereux quand on voit le cas de ces centaines de milliers de familles déstructurées, surtout dans la communauté noire où le pré-adolescent, souvent transformé en dealer de drogue, est désormais celui qui apporte un peu d'argent au foyer, face au père inscrit depuis des années au *welfare*, le secours consenti pour les plus nécessiteux par les municipalités avec l'aide – de plus en plus réduite, pour cause budgétaire – de l'Etat local et du gouvernement fédéral.

Ces derniers temps, la situation s'est considérablement aggravée. Si l'on en croit le rapport récemment fourni au Congrès par le département de l'agriculture, le nombre de personnes recevant le *welfare* et les timbres permettant d'obtenir une aide alimentaire a crû de façon très sensible ces douze derniers mois dans au moins quarante-quatre des cinquante Etats que compte l'Union. Avec des augmentations atteignant jusqu'à 50 % pour certains d'entre eux !

Le malaise social

L'appauvrissement de la population a été particulièrement sensible dans le Sud-Ouest du pays, où 16,3 % des individus se trouvent au-dessous du seuil officiel, 13 % des habitants de l'ouest des Etats-Unis connaissant le même sort. Jusqu'à présent, les régions du Midwest et du Nord-Est étaient relativement épargnées avec des taux de 11,5 % et *10,2 %*, mais la crise immobilière et bancaire qui affecte cette zone va rapidement les mettre à niveau avec les plus mal lotis.

D'ores et déjà, plus de la moitié des Etats admettent se trouver dans une situation de récession économique, donc de moindres rentrées fiscales, ce qui accroît le déficit budgétaire de la plupart des grandes métropoles. Alors qu'elles sont confrontées à d'énormes problèmes sociaux liés au crime, au sida, à l'illettrisme, au problème des sans-abri, à des infrastructures obsolètes et à un système de santé défaillant, ces municipalités sont parfois contraintes de faire des coupes dans leurs dépenses sociales, aggravant d'autant le malaise parmi ceux qui en auraient le plus besoin.

En revanche, les revenus des Américains les plus riches se sont accrus de façon si sensible au cours des récentes années que les 2,5 millions les plus fortunés affichent en 1990 le même revenu après impôts que les 100 millions de citoyens figurant dans les catégories les plus basses de la population.

Entre 1980 et 1990, le 1 % qui constitue les ménages les plus aisés aura bénéficié d'une augmentation de près de 100 000 dollars de ses plus-values en capital – contre 12 dollars pour les 90 % de la population se situant au bas de l'échelle.

L'explication est simple : les modifications apportées à la fiscalité durant les deux mandats de Ronald Reagan ont contribué a exercer une pression plus forte sur les faibles revenus et les revenus moyens que sur les hauts revenus bénéficiant d'allégements.

A cet égard le projet de réduction du taux d'imposition des plus-values en capital *« contribuerait à accroître un peu plus les disparités entre les riches Américains d'une part et les moins fortunés ou les plus pauvres de l'autre »*, souligne Robert Greenstein, le directeur du Centre des priorités budgétaires et politiques.

Jusqu'à présent, ce genre de raisonnement ou de constatation après tout conforme aux principes d'une société profondément inégalitaire et qui s'affiche comme telle, était tenu par d'affreux radicaux – au sens américain du terme, – voire des démocrates. Mais au printemps dernier, un républicain jusqu'à présent insoupçonnable de déviationnisme à l'égard du *Great Old Party* a lancé un beau pavé dans la mare.

Dans un ouvrage non encore traduit en France, *The Politics of Rich and Poor* (Editions Random House, New-York), Kevin Phillips, politologue apprécié dans les cercles washingtoniens, aboutit au constat : en dix ans, les plus pauvres se sont appauvris et les plus riches considérablement enrichis. En général, ce type de situation se rencontre en période de crise, pas nécessairement à l'issue de sept années de croissance ininterrompue. Il y a là maldonne, s'insurge Kevin Phillips, et le Parti républicain pourrait payer très cher son aveuglement lors des élections de 1992. Apparemment, le président Bush a lu ce brulôt puisqu'il s'efforce à présent – avec de plus en plus de mal – de réunir démocrates et républicains autour d'un même budget.

Les trente-deux millions de pauvres, eux, n'ont pas jugé nécessaire d'acheter cet ouvrage. D'abord parce qu'il coûte deux fois le salaire horaire d'un ouvrier clandestin travaillant dans un atelier de confection new-yorkais. Ensuite parce qu'ils connaissent l'histoire par cœur. Ils la vivent tous les jours.

de New-York
SERGE MARTI

L'héritage social de Henry Ford

Des fenêtres neuves, un coup de peinture sur les murs, la cuisine et l'installation électrique remises en état, il n'en faut pas plus pour oublier qu'on se trouve à Morrissania, le quartier le plus pourri et le plus pauvre du Bronx où les taux de criminalité, de chômage et de maladies diverses sont les plus élevés de l'agglomération new-yorkaise.

Depuis six mois, plusieurs familles installées dans trois immeubles de cette zone dévastée réapprennent à vivre et à se prendre en charge sous l'égide de trois organisations humanitaires locales qui, en liaison avec le Bronx-Lebanon Hospital Center, participent au programme de réhabilitation de la New Directions in Community Revitalization Inc, l'une des deux mille Community Development Corporation (CDC) mises en place par la Ford Foundation sur l'ensemble des Etats-Unis.

A l'heure actuelle, cet organisme est le plus important fournisseur de logements réhabilités aux déshérités américains. Avec une noble arrière-pensée. *« L'essentiel n'est pas de construire des logements, c'est de bâtir une communauté sur place »*, expliquent les promoteurs de cette opération.

En 1989, la Ford Foundation a consacré 32 millions de dollars à lutter contre la pauvreté en milieu urbain, trois fois plus que les ressources allouées aux plus démunis installés en milieu rural. L'éducation et la défense des droits de ces laissés-pour-compte accaparent aussi une part importante du budget, lequel atteint en moyenne entre 550 et 600 millions de dollars par an.

Depuis sa création, en 1936 à Detroit (Michigan) par Henry Ford et par son fils Edsel, alors à la tête d'un des géants de l'automobile, cette institution, qui n'est plus liée maintenant à la famille fondatrice, a pu accorder 7 milliards de dollars d'aides diverses à plus de neuf mille organisations réparties sur la totalité des cinquante Etats de l'Union, plus de cent mille individus ayant bénéficié de son action. Constituée grâce à un don initial de 25 000 dollars, la Ford Foundation – la première dans sa catégorie au plan mondial – fonctionne à présent sur ses propres ressources, grâce à la gestion d'un portefeuille de titres et d'autres actifs qui avoisine les 6 milliards de dollars. *« Notre statut nous interdit de recevoir de l'argent*, explique Theodora Lurie, la voix officielle de la Ford Foundation, *alors nous orientons les bienfaiteurs vers d'autres intitutions. »*

Lutter contre la pauvreté

Dans un premier temps, l'action de cet organisme devait répondre à cinq critères précis : le maintien de la paix, le renforcement de la démocratie, le renforcement de l'économie, l'éducation dans une société démocratique et le comportement individuel lié aux relations humaines. Par la suite, la Ford Foundation a recentré son action, à la fois qualitativement et géographiquement.

Plus concrets, relayés par des structures locales proches des populations visées, obligés de tenir compte du fossé de plus en plus grand qui s'est creusé entre riches et pauvres dans les villes, ses concours ont cherché à remédier à une situation qui, malheureusement, va en s'aggravant. Sans oublier pour autant les objectifs initiaux puisque, dès 1957, des sommes importantes étaient attribuées à des activités ou des communautés à caractère artistique.

C'est également pendant les années 50 que la fondation a quitté la terre américaine pour l'étranger. Actuellement, avec six cents salariés répartis entre son siège social et ses antennes à l'étranger, elle est présente dans une quinzaine de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine et 35 % de ses contributions vont à ces régions, notamment pour lutter contre la pauvreté en milieu rural et éviter l'exode vers des villes surpeuplées, explique Lisa Mensah, l'un des spécialistes chargés de mettre en place des programmes adaptés aux conditions et à la mentalité locales.

De son siège new-yorkais situé à un jet de pierre des Nations unies, avec lesquelles la fondation a établi des passerelles pour certains projets dans les pays en voie de développement, l'actuel président, Franklin Thomas, qui, depuis 1979, perpétue l'héritage social de Henry Ford, s'intéresse de près à l'évolution de l'Europe de l'Est.

Dès septembre 1989, son conseil d'administration avait décidé d'accroître sensiblement les concours accordés à l'Union soviétique et aux autres pays ex-communistes avec lesquels des échanges de spécialistes étaient pratiqués depuis plus de vingt ans. Au cours des deux prochaines années, la Ford Foundation va consacrer 6 millions de dollars supplémentaires à l'URSS, à la Hongrie et à la Pologne. Trois pays qui lui semblent les plus avancés sur la voie d'une réforme politique et économique qui comblerait d'aise l'ancien patron fondateur de la grande firme automobile de Detroit.

S. M.



CORRESPONDANCE

A propos de l'Algérie

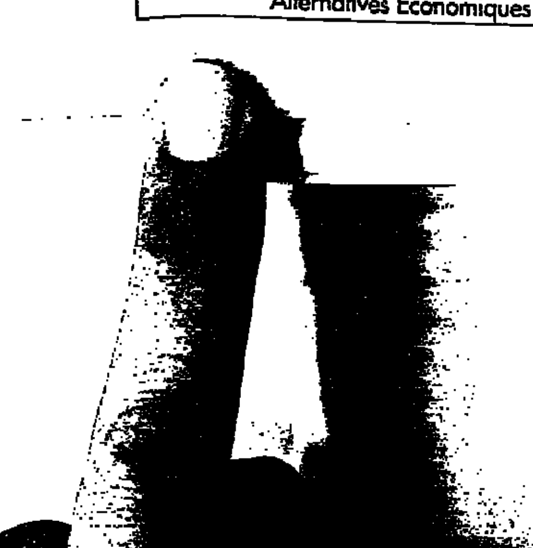
A la suite de l'article sur l'Algérie paru dans « Champs économiques » du 26 juin, Mme Anissa Boumediène nous écrit :

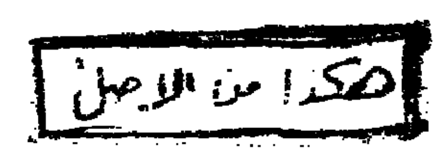
« Faut-il rappeler que, lors de la disparition du président Boumediène, le service de la dette algérienne représentait seulement plus de 20 % de la valeur des exportations et que la structure de cette dernière était celle d'une dette à long terme ? Aujourd'hui, le taux de service de la dette atteint plus de 70 % de la valeur des exportations, car à partir de 1985-1986, du fait de la chute de ses ressources liées aux ventes d'hydrocarbures, l'Algérie a eu recours à des crédits à court terme sur le marché international privé et l'on sait très bien que la dette à long terme entrave moins le développement d'un pays que des créances à court terme.

» En décembre 1978, le volume global de gaz naturel dont la vente faisait l'objet de contrats fermes et définitivement approuvés par les parties contractantes s'élevait à 63,5 milliards de mètres cubes par an, les contrats gaziers étant toujours des contrats de longue durée couvrant une période de vingt à vingt-cinq ans. Et il se trouve qu'après la mort du président Boumediène, *nombre de ces contrats* furent rompus du fait que l'Algérie, qui se refusait à voir les réalités du marché, perdit une bonne partie de ses clients, si bien que le montant total de ses exportations de gaz tombait en 1988 à 22 milliards de mètres cubes par an.

» Cela signifiait la perte sèche d'un marché gazier s'élevant à 41,5 milliards de mètres cubes par an, soit un manque à gagner en devises, qui, chiffré dans une perspective des prix les plus pessimistes du gaz, suffisait non seulement à éponger la dette extérieure héritée de la période Boumediène, mais permettait aussi l'édification d'autres réalisations industrielles telles que produits dits plastiques, fabrication de matériel agricole, ou encore ces pneumatiques qui font si cruellement défaut en Algérie, de même qu'il aurait épargné au secteur privé les difficultés d'approvisionnement qu'il connaît actuellement.

» Autre conséquence de la perte de tous ces marchés gaziers, le port méthanier d'Arzew, qui avait été dimensionné et réalisé pour l'évacuation de 40 milliards de mètres cubes de gaz par an, en était réduit en 1988 à en sortir à peine 10 milliards annuellement. C'est bien grâce à la politique de Boumediène que l'Algérie possède aujourd'hui l'un des meilleurs réseaux de distribution de gaz naturel du tiers-monde, que l'électrification du territoire se trouve fort avancée tandis que la capacité d'énergie électrique relative à sa production se trouve en avance sur les besoins de consommation du pays. »





Crise du Golfe sur fond de pétrole

Un nouveau partage de la rente

Les producteurs et les consommateurs doivent ensemble fixer le prix du brut à un niveau relativement élevé

par Patrick Criqui

LE conflit du Golfe : premier conflit Nord-Sud, première guerre pétrolière ? Ce sont certes là des simplifications excessives et inexactes. Pourtant le troisième exportateur mondial de pétrole – par ailleurs criblé de dettes – l'Irak, a envahi un autre exportateur majeur – disposant, lui, d'actifs financiers colossaux – le Koweït.

Peu de temps après, le premier consommateur et importateur mondial, les Etats-Unis, faisait débarquer troupes et matériel sur le sol du premier détenteur de ressources pétrolières, l'Arabie saoudite. Si d'autres nations du Nord et du Sud se sont mobilisées, si l'ONU a recouvré une importance depuis longtemps perdue, c'est que l'invasion initiale constituait une violation majeure du droit international, dans un contexte de fin des tensions Est-Ouest.

A double tranchant

Mais, reconnaissons-le, au cœur du conflit actuel se joue une nouvelle étape de la lutte pour la rente pétrolière. Le pétrole a été une des causes premières du conflit, il pourrait bien être aussi un élément-clef de sa résolution. Et, au-delà de la crise actuelle, il demeurera un enjeu majeur dans les relations économiques internationales : la physionomie et l'économie mondiales dans les décennies à venir dépendront en bonne partie de la manière dont sera géré cet enjeu.

La lutte entre les « faucons » et les « colombes », au sein des pays producteurs, est la toile de fond de l'invasion du Koweït par l'Irak. Les premiers sont partisans d'une hausse à court terme des prix du brut. Ce sont généralement les pays à réserves courtes, à population importante et à forts besoins de financement. Quant aux seconds, ce sont avant tout des pays dotés d'énormes réserves et à faible population, qui peuvent supporter des prix bas à court terme pour mieux conforter leur position à long terme.

Pour résumer, les « colombes » agissent en fonction d'un horizon de temps beaucoup plus long. Mais ces regroupements connaissent des exceptions et surtout ils ne sont pas stables dans le temps.

On avait coutume de compter dans le même ensemble tous les pays du golfe Arabo-Persique, qui sont dotés de réserves considérables. Mais déjà l'Iran, fortement peuplé, posait problème. Les dernières semaines ont vu l'Irak, étranglé par sa dette, basculer *plus nettement* dans le camp des « faucons » et s'en prendre d'un même coup à son principal créditeur et à l'un des pays de l'OPEP dont la politique de production contribuait le plus à casser les prix du pétrole. De l'intimidation militaire aux frontières à l'annexion, le pas fut rapidement franchi, malheureusement.

Cependant, le pétrole est une arme à double tranchant. Il confère aux pays producteurs une puissance considérable. Mais il modèle de telle manière leurs économies qu'il devient indispensable à leur survie. L'Irak ne peut pas vivre durablement sans exporter des quantités massives de pétrole pour acheter les armes et les produits alimentaires qui lui font défaut. C'est pourquoi le blocus pétrolier, s'il est effectif, est bien l'arme la plus redoutable à mettre en œuvre contre le régime irakien actuel.

Si la décision d'intervenir en *Arabie saoudite fut si rapide et la* réponse militaire si massive, c'est, comme l'a souligné Zbigniew Brzezinski, que les intérêts stratégiques vitaux des Etats-Unis étaient menacés. Ce pays consomme le quart de tout le pétrole mondial et importe aujourd'hui la moitié de ses besoins. L'armée américaine est avant tout dans le Golfe pour défendre l'actuel système d'approvisionnement pétrolier mondial, qui s'effondrerait si l'Arabie saoudite était touchée.

Chacun pour soi

Mais une question émerge aujourd'hui : cette présence mili*taire est-elle vraiment provi*soire ? N'est-elle pas appelée à perdurer ? Il pourrait s'agir pour les Américains de compenser par un déploiement militaire extérieur une dépendance pétrolière mal contrôlée au plan intérieur. Car depuis le contre-choc et la baisse des prix de 1986, la production américaine décline régulièrement alors que la consommation repart, quoique de manière modérée. Et rien n'indiquait, jusqu'aux événements récents, que le gouvernement pourrait sortir de son impuissance à juguler ce déséquilibre croissant. Pour certains secteurs de l'administration et de l'opinion publique américaines, un contrôle politique et militaire renforcé du Golfe apparaît clairement comme le moyen de restaurer, à terme, les conditions d'un approvisionnement extérieur abondant et bon marché. Mais, outre son coût spécifique qui se compte en milliards de dollars – comme les factures pétrolières, – cette option recèle des risques politiques majeurs : comment pourrait-elle être perçue, dans le monde arabe et au-delà, autrement que comme la prise de contrôle, par un consommateur du Nord, des richesses minérales d'un pays du Sud ? Ce serait le retour aux pires aspects de l'ère coloniale.

S'ils veulent trouver des solutions durables à la dépendance pétrolière, les pays consommateurs doivent comprendre qu'il est de leur intérêt que le prix du pétrole soit relativement élevé. C'est en effet la condition de la maîtrise des consommations et de la diversification des sources. Certes, l'augmentation des taxes *au consommateur peut constituer* un élément de solution. Nul doute que la consommation d'essence aux Etats-Unis diminuerait si on alignait son prix sur le niveau français, c'est-à-dire si on le multipliait par trois !

Le renforcement de la taxation des produits énergétiques peut apparaître, aux yeux des Etats consommateurs, comme la solution idéale : elle leur permet en effet de récupérer une grande partie de la rente pétrolière, au détriment des consommateurs finals et des producteurs. Mais si elle est positive pour l'équilibre budgétaire et efficace pour freiner la demande, cette option ne garantit pas en elle-même un développement suffisant de l'offre de pétrole et des autres énergies. Seule la hausse du prix international permet d'agir simultanément sur la demande et sur l'offre. Chacun des deux chocs pétroliers l'a démontré.

Le prix du pétrole a, de fait, *atteint ces dernières semaines* un niveau susceptible de freiner la consommation et de relancer la production hors-Golfe. Mais s'y maintiendra-t-il ? Cela dépendra, on l'a vu, de la stratégie américaine, de l'issue du conflit, du pouvoir en place à Bagdad d'ici... un an. Une rechute des cours, après la crise, n'est pas exclue. Dans les prochaines semaines, de nombreux pays producteurs vont relancer leur production, développer leurs capacités et, d'ici quelques mois, les marchés pourraient connaître une brusque détente, génératrice, à plus long terme, de nouvelles tensions.

Dans un autre contexte

Pour sortir d'une évolution cyclique du marché pétrolier, le dialogue entre producteurs et consommateurs est la seule solution. Son objectif serait de stabiliser les cours à un niveau suffisamment élevé pour que l'appel au pétrole du Golfe soit maîtrisé sur le long terme. Ses instruments pourraient être des organisations représentatives des producteurs et des consommateurs.

L'OPEP, jadis fer de lance des pays exportateurs de matières premières, et qui utilisait délibérément le pétrole comme une arme politique, a beaucoup changé. Traversée en son sein même par le conflit, elle a su éviter le recours au chacun pour soi et organiser les augmentations de production qui compenseront les trois quarts du déficit actuel. N'est-ce pas le président actuel de l'OPEP, M. Sadek Boussena, qui déclarait récemment qu'il ne voulait pas d'un troisième choc pétrolier ?

échappera donc peut-être à l'implosion. Elle pourrait même, à terme, trouver un second souffle en s'élargissant aux IPEC (Independant Petroleum Exporting Countries), une dizaine de pays producteurs « coopératifs ». Quant à l'AIE (Agence internationale de l'énergie), créée sur initiative américaine au moment du premier choc pétrolier pour répondre à l'OPEP, elle a également changé. Mais sans doute n'a-t-elle pas encore pris totalement la mesure des perspectives que pourrait ouvrir l'instauration d'un véritable dialogue. Dans ce contexte, la France, qui demande aujourd'hui à rentrer dans l'Agence, a incontestablement un rôle majeur à jouer.

L'actuelle crise militaire pourrait donc bien déboucher sur d'autres schémas de relations économiques internationales, souvent évoqués ces dernières semaines. Ces schémas passent par un nouveau partage, négocié et durable, de la rente pétrolière. Encore faudra-t-il veiller à ne pas laisser se détériorer la situation des laissés-pour-compte, les pays consommateurs du Sud et de *l'Est. Le nouveau partage appel*lera donc à son tour, probablement, un nouveau recyclage de la rente.

► **Chercheur à l'Institut d'économie et de politique de l'énergie du CNRS, Grenoble.**

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Variations sur la « liquidité »

CHER monsieur Schatz, de Neuilly-sur-Seine, qui m'avez écrit une longue lettre à propos de ma précédente chronique portant le titre « L'impôt, l'emprunt et le déficit », je vous répondrai que je suis au moins d'accord avec vous sur une chose. Celle qui vous paraît la plus invraisemblable.

Vous estimez artificielle la distinction que j'ai faite, ou plutôt que j'ai rappelée en citant Henri Kaufman, *entre* les notions de « négociabilité » et de « liquidité ». Cette distinction a pourtant été pendant des siècles, je *n'ose* pas dire depuis toujours, un des fondements des métiers de l'argent. Elle l'est toujours, à ceci près que l'élargissement des marchés renforce l'illusion commode (qui ne date pas d'aujoud'hui) qu'elles se confondent.

D'autres causes, moins innocentes, sont à l'œuvre pour provoquer l'oubli d'une règle essentielle mais gênante : le goût de la facilité chez les politiciens, la tentation permanente chez les financiers de profiter des occasions de gains énormes et rapides que donnent théoriquement des marchés caractérisés par leur instabilité croissante.

On peut même penser que cet oubli est lié à un facteur encore plus puissant que l'aveuglement provoqué par la perspective d'un gros profit paraissant à la portée de la main. Comme la fréquence et l'amplitude croissantes des fluctuations de cours, de change, de taux d'intérêt, source des fructueuses « différences » convoitées, sont elles-mêmes la conséquence de politiques et de pratiques qui ont tout misé sur la négociabilité et rien sur la liquidité, tout se passe comme si les intéressés s'arc-boutaient de toutes leurs forces sur les arguments les plus spécieux pour ne rien changer au cours des choses.

Sans doute faudra-t-il des secousses boursières et autres encore plus traumatisantes, et surtout plus durablement traumatisantes, pour faire réfléchir sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir à ne plus compter sur les facultés supposées illimitées du marché. D'un marché considéré comme la réponse à tout, alors que les sautes d'humeur de plus en plus incontrôlées dont il se rend coupable devraient plutôt être interprétées comme autant de signes de fatigue.

Pour essayer de faire comprendre de quoi il s'agit (tâche difficile, je me permets d'insister sur ce point, quand tout conspire à escamoter l'objet du débat), je formulerai autrement la différence entre les deux notions. Je dirai que la liquidité, c'est la négociabilité *plus*. La négociabilité, c'est la faculté de pouvoir vendre une chose – nous ne parlerons ici que de titres ou de devises – à discrétion, ce qui suppose effectivement l'existence d'un marché à la fois bien organisé pour enregistrer instantanément tous les ordres des opérateurs et suffisamment vaste pour que la loi des grands nombres puisse jouer.

Cependant, pour prendre un exemple simple (encore qu'il n'existe pas, dans ces matières, d'exemple qu'on puisse réduire à quelques paramètres), supposons une banque ou une caisse d'épargne. Pour un établissement de ce genre, la quasi-certitude qu'il trouvera toujours des acheteurs pour acquérir tel ou tel de ses actifs qu'il a besoin de vendre ne suffit pas.

Une banque ou une caisse d'épargne doit pouvoir faire face à des situations imprévues ou exceptionnelles. Un brusque retrait de fonds par exemple, c'est-à-dire un soudain dégonflement de ses ressources. Si ces fonds ont pour contrepartie à son bilan des actifs qu'elle ne peut vendre instantanément qu'à un prix nettement inférieur à leur valeur nominale, elle encaissera une perte.

Vous me direz que, dans le monde réel (disons plutôt le monde d'aujourd'hui), tout cela se résoudra par un appel, direct ou indirect, de l'établissement en question à l'institut d'émission. Autrement dit, un débiteur, en la personne ici d'une banque ayant souscrit des engagements auprès de déposants, comptera sur un autre endettement pour faire face à ses premiers engagements. Dans mon exemple, le créancier final, c'est la banque d'émission elle-même. Justement, c'est là où les choses deviennent particulièrement intéressantes.

Mon honorable correspondant s'est sans doute demandé pourquoi il existait des monnaies plus ou moins fortes (de nos jours, il serait plus approprié de dire : plus ou moins faibles). Cela n'aurait-il rien à voir, dans son esprit, avec la composition de l'actif de la banque d'émission ? Cet actif, c'est dans tout pays, quel que soit son régime politique, le *répondant* de la valeur de la monnaie nationale.

Pourquoi le rouble vaut-il, en URSS, au marché noir (ou libre) moins qu'au cours officiel ? Pourquoi, circonstance très aggravante pour une monnaie, vous en conviendrez, n'est-il, au sens propre du mot, pas négociable en dehors du territoire de l'URSS puisque inconvertible ? Qu'il s'agisse d'une institution officielle ou d'une société privée (ou d'un individu), cela n'a aucun sens de juger son passif sans le comparer à son actif.

Le passif d'une banque centrale, c'est la monnaie qu'elle émet. Son actif, c'est d'abord les créances qu'elle détient sur l'Etat et sur les entreprises du pays. Dans le cas de l'URSS, ces créances ne vaudraient pratiquement rien si d'aventure elles étaient offertes sur un marché (ce n'est pas le cas des créances de la Bundesbank sur l'Etat allemand).

Si, malgré tout, on fait crédit à l'URSS, c'est qu'elle possède d'autres actifs vendables, de l'or par exemple. Mais il est évident que cet or ne sert pas de couverture au rouble et n'est disponible que sur décision discrétionnaire des autorités compétentes de Moscou.

De ce qui précède, il s'ensuit qu'un débiteur, pour être considéré par ses créanciers comme « liquide », doit avoir à son actif, disponibles à la vente, des biens qui non seulement sont aisément négociables sur un marché organisé à cet effet, mais dont la valeur est aussi certaine que possible.

La liquidité est par nature question de degré, ce que traduit la formule employée plus haut, la négociabilité *plus*. Dans la pratique, elle dépend de la combinaison de deux éléments : techniquement, un actif liquide doit être à courte échéance pour tenir compte de l'incidence du taux d'intérêt sur la valeur du titre ; financièrement, il doit avoir été émis par un débiteur aussi sûr que possible (d'où une marge d'appréciation inévitable).

QU'EST-CE qui est plus « liquide », pour celui qui l'a dans sa poche, qu'un billet ? La monnaie, vue, cette fois-ci, du côté du détenteur (pour qui elle est un actif), est la liquidité par excellence. Un billet de 500 francs s'échangera toujours contre un autre billet de 500 francs, aucun rabais n'est concevable. Elle tient ce caractère de liquidité absolue du fait qu'elle représente une créance sur l'institution elle-même. C'est ici qu'intervient l'argument massue de mon correspondant à propos de la définition commentée plus haut – à savoir, qu'un actif liquide est une créance qu'on peut toujours vendre au pair (à sa valeur nominale), ou, pour reprendre l'excellente définition de Kaufman que j'avais citée, *« à un cours proche du pair »*.

« Comment ne pas voir qu'une telle exigence est purement sémantique ? A ce compte, en effet, la notion de liquidité serait vidée de toute signification réelle puisque nulle part sur toute la surface de notre planète un tel actif existe. Tous les actifs, quels qu'ils soient, ne sont-ils donc pas soumis au risque de fluctuation y compris et surtout les liquidités monétaires ?

» Les ménagères allemandes des années 20 qui, chacune, transportaient des milliards de Reichsmarks dans leur cabas en savent quelque chose. » Suit la conclusion péremptoire : *« Voilà pourtant bien une liquidité... qu'il était absolument impossible de céder à volonté et sans perte, n'est-il pas vrai ?.. Sauf à considérer la seule valeur faciale de cet actif, ce qui tiendrait proprement de la fiction pure, voire du surréalisme. »*

Nous y voilà ! La monnaie est un signe (voilà une expression de la sémantique où mon correspondant doit se retrouver à l'aise), et, de par la forme sous laquelle elle se présente, elle tient de la fiction. Tout l'art des gestionnaires de la monnaie est de faire en sorte que la valeur nominale de la monnaie soit aussi une valeur réelle. Du temps où il fallait en Allemagne une brouette de Reichsmarks pour acheter un timbre, le matin, et deux brouettes pour l'acheter, le soir, il n'y avait plus à l'actif de la Reichsbank que des créances sur un Trésor public dont le déficit se creusait au fur et à mesure qu'on émettait des billets pour le financer.

Un mot encore : la liquidité du marché, laquelle n'est pas autre chose que le reflet d'un bon état moyen des trésoreries des opérateurs sur ce marché, est la condition indispensable de la négociabilité. Autrement, on se retrouve un jour sur un marché où, sans crier gare, les acheteurs se dérobent. Cela est arrivé sur le marché boursier (New-York : 19 octobre 1987, Paris : 17 octobre 1989) ; cela est arrivé aussi sur le marché obligataire (New-York : janvier 1980, Paris : novembre 1985, par exemple).

Que de tels accidents puissent arriver plusieurs fois en l'espace de quelques années sur des marchés aussi vastes devrait être un avertissement. Dans de telles circonstances, les autorités monétaires n'ont plus qu'à inonder le marché de liquidités pour en assurer la liquidité ; Ce qui se faisait en Allemagne, en 1923.

Je répondrai plus brièvement à la deuxième partie de la lettre, car la réponse consiste en un fait, non en une argumentation. Selon M. Jacques Schatz, David Ricardo, dont je rappelais la semaine dernière la démonstration de l'équivalence entre l'impôt et l'emprunt pour financer des dépenses improductives, aurait soutenu cette thèse à des fins relevant de l'exploitation des pauvres par les riches. Aux riches, la souscription des emprunts remboursés plus tard par les impôts payés par les pauvres.

LES préjugés sur la pensée du dix-neuvième siècle sont aussi tenaces que ceux sur la monnaie ! Ricardo était un ennemi déclaré de l'endettement public. Il proposa pour rembourser au prix du marché (environ 70 % de leur valeur nominale) les titres de l'énorme dette accumulée par le Trésor britannique pour soutenir la guerre contre Napoléon un impôt de l'ordre de 25 % (payable en 3, 4 ou 5 tranches annuelles) entièrement assis sur le capital.

En démontrant l'équivalence, pour la population, entre le prêt à l'Etat et l'impôt, Ricardo voulait convaincre ses concitoyens de l'impossibilité de rejeter le fardeau des dépenses d'aujourd'hui sur les générations futures, car dans l'avenir le remboursement d'un emprunt public revient simplement à taxer Pierre pour verser des intérêt à Jacques. La ponction sur le pouvoir d'achat global a été faite une fois pour toute au moment de la dépense. Que mon correspondant qui semble croire si fort à la supériorité de l'esprit de justice moderne me permette de lui rappeler le vieil adage : *Ignorantia non est argumentum.*

Ouverture à l'Est des télécommunications

Un défi mondial

Suite de la page 25

En particulier, pour accélérer l'équipement des régions les plus défavorisées, un système original de financement par souscription a été institué : comparable à celui des avances remboursables, ce système donne aux souscripteurs la priorité sur les listes d'attente.

Ces deux pays sont actuellement ceux qui explorent le plus largement le champ des possibles en matière de réformes dans le secteur des télécommunications. Et les innovations qu'ils testent tant dans l'installation que dans l'exploitation des réseaux de télécommunications pourraient devenir, à plus ou moins court terme, des modèles pour les pays voisins, en particulier dans la priorité donnée aux moyens de communications pour les entreprises.

Cependant, il faut raisonner à l'échelle d'ensemble de l'Europe de l'Est pour appréhender la véritable dimension des enjeux. On voit en effet que si, en intégrant le marché prioritaire des télécommunications d'entreprises et le développement à plus long terme des infrastructures générales, on retient le taux d'équipement actuel de la Communauté européenne comme objectif souhaitable, à l'horizon 2005-2010, on parle d'une extension des réseaux de plus de 120 millions de lignes téléphoniques : 80 pour l'URSS, 20 pour la Pologne et la Roumanie qui sont les pays les plus peuplés, et 20 pour les cinq autres pays, en comptant l'Allemagne de l'Est et la Yougoslavie.

Un tel scénario de rattrapage correspond, sur l'ensemble des pays, à une multiplication par plus de trois de la capacité des réseaux, et surtout à une multiplication par cinq ou six des rythmes actuels de croissance. Un changement aussi spectaculaire constituerait un défi majeur tant du point de vue économique que du point de vue industriel.

Pour en évaluer les enjeux, on peut être tenté de penser qu'on ne part pas de zéro, puisque des infrastructures de base existent déjà et que, par ailleurs, dans la logique d'un rééquilibrage des priorités entre les dépenses militaires et le développement économique, on pourrait reconvertir une partie des réseaux de défense vers les télécommunications publiques.

Cependant, les infrastructures des réseaux publics sont très anciennes, les réseaux militaires sont eux-mêmes à moderniser, et les réseaux de données doivent être créés de toutes pièces, sans parler du radio-téléphone, de la télévision par satellite ou des réseaux de télévision par câble.

Dans ces conditions, le scénario de rattrapage consisterait plutôt à raccorder de 8 à 12 millions de lignes téléphoniques par an sur une période de quinze à vingt ans !

La question du financement

Une telle mise à niveau impliquerait des investissements de l'ordre de 200 à 300 milliards d'écus, et donc des investissements annuels de 15 à 20 milliards d'écus, en comptant la ligne téléphonique à quelque 1 500 ou 2 000 écus, production et installation comprises.

Pour se convaincre de la difficulté de l'entreprise, on peut évoquer le cas de l'URSS qui, au cours de la dernière décennie, s'était fixé des objectifs d'une ambition comparable : plus de 12 millions de lignes nouvelles prévues au cours du XIIe Plan (1985-1990), une cible de 100 millions de postes en l'an 2000. Aujourd'hui, avec une croissance inférieure à 4 millions de postes sur l'ensemble de la période 1985-1989, les réalisations sont déjà très loin des objectifs.

La production industrielle est restée elle aussi très en deçà des objectifs, et le chiffre de 8 milliards de dollars souvent cité comme montant annuel du marché des équipements de téléphonie publique en URSS à la fin des années 80 est purement théorique. Le chiffre réel peut être estimé à environ 2 milliards de dollars, dont 75 % correspondant à une production locale.

Au vu de ces ordres de grandeur, il est clair que la question du financement est *a priori* l'une des plus critiques, plus que la technique proprement dite. Mais elle n'est pas la seule : la mise en place des capacités industrielles et surtout la direction de projets de cette ampleur constituent des tâches qui impliquent probablement l'intervention, aux côtés des professionnels du secteur, d'organismes de financement et d'entreprises de génie civil d'envergure mondiale.

Les industriels occidentaux n'ont certes pas attendu la chute du mur pour prospecter à l'Est et y faire des affaires, dans la limite des autorisations du COCOM. Parmi les cas les plus importants, ont peut citer Alcatel, qui intervient en URSS dans plusieurs opérations de transfert industriel et qui est présent en Pologne depuis plusieurs années en commutation publique, Siemens, est implanté en Allemagne de l'Est et en Yougoslavie ; Ericsson est en Hongrie et en Yougoslavie, GEC & Plessey Telecom est à Moscou pour y installer un réseau de cabines publiques pour communications internationales. Amper est en URSS pour y fabriquer des postes terminaux. Depuis un an, les implantations de ces grands groupes se sont accélérées : au stade des projets actuels, Siemens et Alcatel installent des capacités de production pour environ 4 millions de lignes téléphoniques tant en URSS qu'en Pologne et en Tchécoslovaquie.

Quant aux exploitants ouest-européens, ils ne sont pas à proprement parler présents en Europe de l'Est en tant qu'opérateurs, comme ils peuvent l'être dans certains pays africains, asiatiques ou sud-américains, en général par participation financière au capital des exploitants locaux. En Europe de l'Est, les exploitants sont d'ailleurs tous des administrations d'Etat, dans lesquelles les participations étrangères ne sont pas vraiment à l'ordre du jour, sauf en Hongrie. Magyar Posta a en effet annoncé, au milieu de l'année 1989, son intention de privatiser l'entreprise publique de télécommunications et de céder une part minoritaire du capital à des investisseurs étrangers.

La perspective d'un rattrapage progressif, tel qu'il vient d'être décrit, implique manifestement de reconsidérer les modalités de coopération actuelle, dont aucune ne peut être amplifiée suffisamment pour constituer à elle seule une réponse satisfaisante. En effet, le scénario de rattrapage en question signifierait que, pendant une période de quinze ou vingt ans, on focaliserait sur les pays de l'Est des capacités de production d'équipements et des savoir-faire de développement d'infrastructures correspondant à 8 ou 12 millions de lignes téléphoniques par an, c'est-à-dire environ 20 % à 30 % de la capacité actuelle de production de l'industrie des télécommunications à l'échelle mondiale.

AGNÈS GUÉRARD et ALBERT GLOWINSKI

L'Europe recomposée

Le développement d'un scénario de rattrapage pourrait avoir des conséquences marquantes pour les télécommunications au niveau mondial. Il pourrait tout d'abord contribuer à la recomposition du secteur européen des télécommunications.

Déjà, au cours des dernières années, la dynamique communautaire a favorisé l'émergence de groupes industriels ayant une dimension multinationale beaucoup plus affirmée que par le passé, et a poussé parallèlement au changement de statut des exploitants publics. Ces deux évolutions devraient entraîner à terme des transformations profondes des rapports entre constructeurs et opérateurs publics.

Ce que les défis en Europe de l'Est pourraient susciter dans ce contexte, c'est une plus grande intégration verticale entre les activités industrielles et l'exploitation de réseaux, sous forme de rapprochements concrets et probablement financiers permettant de mieux faire face à la concurrence des grands groupes nord-américains sur ces nouveaux marchés, récemment libérés des contraintes du COCOM.

La deuxième conséquence pourrait être une pause dans la fuite en avant technologique. En offrant des débouchés substantiels sur des marchés bien identifiés, il est bien possible qu'aux yeux des constructeurs occidentaux le défi de l'équipement des réseaux à l'Est apparaisse plus tentant, dans le courant des années 90, que le pari des réseaux dits « à large bande » dans les pays industriels.

En effet, les techniques sont bien maîtrisées et les outils de production optimisés. Mais surtout on ne parle pas d'une demande hypothétique, mais de téléphonie ou de communication de données, c'est-à-dire de marchés bien connus et dont la solvabilité est assurée à moyen terme. Sans aller jusqu'à dire que l'évolution des réseaux serait « gelée » dans les pays occidentaux, on peut penser que le passage à la nouvelle génération de réseaux à large bande, qui constitue l'une des grandes questions pour les dix ou vingt ans qui viennent, n'aurait peut-être plus la même urgence.

Enfin, les réseaux du vingt et unième siècle auraient toutes les chances d'apparaître à l'Est. En effet, il s'agirait davantage de créer de nouvelles infrastructures que de moderniser les anciennes, si bien que le recours à des solutions modernes ne serait pas freiné par le poids technique et économique de l'existant.

La fibre optique pourrait en particulier être déployée massivement dans le raccordement des abonnés dans la mesure où, selon les experts, ce support est à peu près compétitif aujourd'hui avec le cuivre, même pour la téléphonie, si l'on parle de création de réseaux, alors que le remplacement des câbles métalliques installés doit évidemment trouver d'autres justificatifs. De même, les techniques de téléphonie mobile ou sans fil pourraient trouver là leur véritable place parmi l'ensemble des technologies de communication, sans être pénalisées par les infrastructures câblées existantes.

Le scénario de mise à niveau des réseaux à l'Est constituerait ainsi un cadre optimal pour l'application de techniques modernes sur une grande échelle, et l'Europe de l'Est pourrait bien entrer la première dans les télécommunications du vingt et unième siècle. Ce serait la transposition du cas de la France, dont le réseau de télécommunications est devenu en quinze ans l'un des plus modernes du monde, tout simplement parce que, à cause des retards accumulés, il a été créé à plus de 80 % après 1970.

A. G. et A. G.



COMMUNICATION

Le débat sur les centrales d'achat d'espaces

Le président de RSCG reproche aux médias d'être complices des dérapages du marché publicitaire

Après la décision ambiguë du ministère des finances sur l'accord Carat-Eurocom (*le Monde* du 6 septembre), les polémiques continuent sur la concentration dans l'achat d'espaces publicitaires. Président du groupe Roux-Séguéla-Cayzac-Goudard (RSCG), Bernard Roux dénonce, au-delà du *« faux débat »* sur cette concentration, l'ensemble d'un système *« suicidaire »* pour les médias.

Dans la chaîne publicitaire, l'annonceur (c'est-à- dire l'entreprise) confie à une agence le soin de faire sa publicité en achetant de l'espace dans les médias. Depuis les années 70, des centrales d'achat comme il en existe dans d'autres secteurs, notamment la distribution, sont venues s'intercaler entre agences et médias.

En achetant en gros des espaces publicitaires, elles ont obtenu des rabais, ce qu'on appelle dans le jargon de la profession des « négociations » ou « négos ». Le système ne poserait pas de problèmes si l'opacité de ces négociations et des pratiques de rémunération ne provoquait de multiples dérapages.

« Aujourd'hui, les pourcentages de ces « négos » atteignent couramment 30 % en radio, 25 % en affichage ou en presse. Or les négociations à deux chiffres entretiennent des pratiques occultes et l'inflation, s'indigne Bernard Roux. *Au-delà de 10 %, la négociation n'a plus de sens, puisqu'elle incite les médias à augmenter leurs tarifs. Et l'opacité des transactions permet tous les débordements, toutes les opérations occultes dont le financement des partis politiques. J'espère que l'enquête du Conseil de la concurrence sur le sujet sera publiée. »*

« Les trois H sont responsables »

Après la « négo », vient le différentiel, un concept inventé par M. Gilbert Gross, pionnier des centrales et aujourd'hui à la tête du groupe Carat, principale centrale française. *« C'est son génie et son apport au système,* remarque Bernard Roux. *Gilbert Gross a dit aux médias : je me fiche du taux de négo, ce que je veux, c'est avoir un différentiel de négociations par rapport à mes concurrents.*

Les avantages consentis par les médias au groupe Carat ont obligé les agences de publicité à se regrouper pour créer à leur tour des centrales et tenter d'obtenir les mêmes conditions d'achat d'espaces. Malgré cette réaction, le différentiel dont bénéficie le groupe de Gilbert Gross reste de l'ordre de 3 % à 7 % suivant les médias. On comprend dans ces conditions pourquoi Eurocom a choisi de s'allier à Carat. »

« *Mais,* selon Bernard Roux, *les centrales ne sont pas les seules responsables du dérapage. » « Les « 3H », les Havas, Hersant, Hachette, portent une responsabilité directe,* explique-t-il. *Havas a inauguré le système dans les années 70. Hersant l'a généralisé avec le Figaro-Magazine et la Cinq. Hachette le fait perdurer au travers d'Europe 1 et des sociétés d'affichage comme Giraudy. Or les « 3H » repésentent 70 % des recettes publicitaires en affichage, 70 % en radio, 60 % des magazines spécialisés. Dès lors la pratique des négociations occultes ne pouvait que s'imposer à tout le marché. »*

« Rien ne peut changer si les 3H ne modifient pas leur attitude, estime Bernard Roux. *C'est pourtant leur intérêt. Je ne comprends pas comment les médias en général, Hachette et Hersant en particulier, ne se rendent pas compte qu'ils sont les victimes d'un système qu'ils ont contribué à instituer. Car le seul résultat est l'enrichissement des intermédaires. Est-il normal que TF 1, la Cinq, M 6 perdent de l'argent, alors que Carat en gagne beaucoup ? La politique des médias est suicidaire, ils n'ont pas le courage de dire : stop ! Peut-être parce que leurs plus gros clients sont Eurocom et Carat... »*

Une inflation suicidaire

« Il est temps de clarifier le marché », estime Bernard Roux en regrettant que les socialistes ne l'aient pas écouté, ni Jacques Séguéla, en 1981. *« Il faut d'abord revoir toutes les règles de rémunération dans la publicité. Ce sont les annonceurs qui devraient payer les agences sous forme d'honoraires. Les commissions versées aux agences ou aux centrales par les médias devraient se limiter à 5 % au lieu des 15 % actuels.*

» Quant aux négociations sur les tarifs d'achat d'espaces, il serait sain de les plafonner à 5 %. Ainsi clarifié, le marché publicitaire échapperait à une inflation suicidaire. Les tarifs des médias baisseraient de 10 % à 37 %, et surtout seraient enfin transparents. » Serait-ce la mort des centrales ?

« Non, affirme Bernard Roux, *on ne peut pas revenir en arrière, quand les centrales font non seulement l'achat, mais l'optimisation des achats, le média-planning, elles rendent un service, avec de vrais moyens humains et matériels, qui doivent être rémunérés par la commission de 5 %. »*

Propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **Décès de lord Swann, ancien président de la BBC.** – Lord Swann, qui fut président de la BBC de 1973 à 1980, est décédé le 22 septembre. Il était âgé de soixante-dix ans.

[Né le 1er mars 1920, Michael Meredith Swann a suivi une double carrière d'universitaire et d'homme du service public audioviosuel. Après avoir combattu pendant la seconde guerre mondiale avec le grade de lieutenant-colonel, lord Swann a été un biologiste de renom, de Cambridge à l'université d'Edimbourg où il occupa notamment la chaire d'histoire naturelle avant de devenir principal et vice-chancelier en 1965. C'est en 1973 que le premier ministre britannique Edward Heath lui proposa le poste de président de la BBC, en lui expliquant que la radio et la télévision britanniques *« ressemblaient à l'université ».* Il a laissé à la BBC le souvenir d'un président extrêmement sociable, imperméable aux pressions du pouvoir.]

L'avenir de la chaîne culturelle

Les Länder de RFA donnent leur feu vert à une SEPT franco-allemande

Tous les obstacles juridiques pour la création d'une chaîne culturelle franco-allemande sont désormais levés. Dans la foulée du dernier sommet franco-allemand des 17 et 18 septembre à Munich, les onze ministres-présidents des Länder (Etats) de la République fédérale d'Allemagne ont décidé de signer avec la France un traité à ce sujet. Cet accord politique était indispensable depuis le revirement spectaculaire du chancelier Helmut Kohl qui avait accepté, au cours de ce sommet, que les Länder, compétents en matière audiovisuelle, ratifient seuls un accord interétatique comme ceux-ci l'exigeaient (*le Monde* du 20 septembre).

L'accord, qui devrait être signé avant le 3 octobre, date de l'unification allemande, crée les conditions d'existence d'une chaîne juridiquement indépendante des autorités audiovisuelles française et allemande. La future chaîne culturelle, dont la SEPT est la préfiguration en France, échappera à l'emprise des législations nationales et bénéficiera d'un statut et d'obligations spécifiques. Son siège et son centre de diffusion seront implantés à Strasbourg, complétés par deux pôles de production et de création installés l'un en France – la SEPT – et l'autre en RFA. A terme, Français et Allemands financeront à parité la nouvelle chaîne (Paris y consacrera 507 millions de francs l'an prochain).

EMPRUNTS
SEPTEMBRE 1990
1,4 milliard de francs à taux fixe au choix entre :

EMPRUNT EDF 10,50 % - TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL : 10,82 %

Obligation : 5 000 F.
Prix de souscription : 4 896 F.
Date de jouissance et de règlement : 8 octobre 1990.
Coupon : 10,50 % soit 525 F par obligation payable tous les 8 octobre et pour la première fois le 8 octobre 1991.
Durée : 12 ans.
Remboursement normal : au pair, en totalité le 8 octobre 2002.
Remboursement anticipé : Electricité de France pourra rembourser ces obligations, par anticipation à partir de 1997. Les remboursements éventuels se feront aux conditions suivantes :
- 5 091 F par obligation en cas de remboursement le 8 octobre 1997.
- 5 076 F par obligation en cas de remboursement le 8 octobre 1998.
- 5 060 F par obligation en cas de remboursement le 8 octobre 1999.
- 5 041,50 F par obligation en cas de remboursement le 8 octobre 2000.
- 5 022 F par obligation en cas de remboursement le 8 octobre 2001.

EMPRUNT EDF 10,10 % - TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL : 10,75 %

Obligation : 5 000 F.
Prix de souscription : 5 108,25 F dont 300,25 F de coupon couru.
Date de règlement : 8 octobre 1990.
Date de jouissance : 5 mars 1990.
Coupon : 10,10 % soit 505 F par obligation payable tous les 5 mars et pour la première fois le 5 mars 1991.
Durée : 9 ans et 148 jours.
Remboursement : au pair, en totalité le 5 mars 2000.
Assimilation : ces obligations seront assimilées dès leur cotation à l'emprunt EDF 10,10 % février 1990 code 11 673.

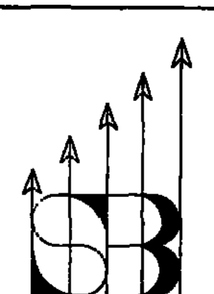
Une note d'information (visa COB n° 90-375 du 18 septembre 1990) est disponible sans frais, sur demande - B.A.L.O du 24 septembre 1990.

EDF
Direction des Services Financiers et Juridiques - 2, rue Louis Murat, 75008 Paris.



CNE
Service des Titres
18 bis, rue de Berri,
75008 Paris. Tél. (1) 44 20 60 00

Investissez dans un courant porteur



SOPHIA-BAIL
le financement sage

SITUATION AU 30 JUIN 1990

- **Chiffre d'affaires** (loyers et redevances de crédit-bail) : 410 MF (+12,7% sur le premier semestre 1989 reconstitué pour Sophia-Bail et Soficomi fusionnées).
- **Production** depuis le 1er janvier 1990 :
  - Crédit-bail Sicomi : 450 MF
  - Collectivités locales Sofergie : 65 MF
  - Crédit-bail non Sicomi : 125 MF
- **Bénéfice du 1er semestre** : 233,8 MF (+60,8%) compte tenu d'une plus-value nette de 97 MF provenant de la cession du centre commercial Belle Epine. Sauf événement imprévisible, le prochain dividende sera en progression sur le précédent (36 F) sans tenir compte de cette plus-value.

STRATEGIE

Le Conseil d'Administration réuni le 20 septembre sous la présidence de Monsieur Bernard Fraigneau a délibéré sur les perspectives qui seraient ouvertes à la Société à compter de l'année prochaine en contrepartie de l'assujettissement progressif des Sicomi à l'impôt sur les sociétés. Le Conseil a accueilli avec intérêt cette évolution, l'extension de compétences devant en résulter lui paraissant recéler des opportunités de développement compte tenu des atouts dont dispose Sophia-Bail :

1. Un patrimoine immobilier principalement parisien récemment évalué à 3,5 milliards de francs sur lequel la Société accentuera sa maitrise par sorties délibérées des indivisions entre Sicomi. Dès à présent est programmée la reprise de 100% d'un ensemble d'entrepôts et de locaux d'activités à Gennevilliers (48 000 m² construits à proximité immédiate de l'A 86). Cette action accompagnée, au fur et à mesure des possibilités, de l'acquisition de nouveaux métiers connexes à la fonction traditionnelle d'investisseur visera à enrichir la vocation foncière de la Société.

2. Un fonds de commerce d'entreprises industrielles et commerciales utilisatrices du crédit-bail immobilier, représentant un encours geré de plus de 6 milliards de francs. La part de marché de Sophia-Bail dans ce métier sera renforcée, concomitamment à la mise en place dans l'avenir d'une gamme de services élargie ; cette stratégie pourra appeler des associations avec des partenaires susceptibles d'apporter des spécialités complémentaires.

Ainsi Sophia Bail se placera en position d'affirmer une vocation de valeur de croissance en appui de son rôle de valeur-refuge. C'est assez dire que la décote actuelle du titre (30% sur la seule appréciation du patrimoine immobilier) apparaît très injustifiée.

Simco

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15
Tél. : 40-61-66-20

Le conseil d'administration s'est réuni le 19 septembre 1990, sous la présidence de M. Georges Mazaud.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le Conseil a constaté avec satisfaction que 70 % des actionnaires ont opté pour le paiement en actions du dividende afférent à l'exercice 1989. Le capital social a en conséquence été augmenté de 10 001 900 F et porté à 1 109 384 400 F. Le montant global des souscriptions s'étant élevé à 212 270 000 F, les fonds propres atteignent désormais 2 259 950 800 F.

ÉVOLUTION DU PATRIMOINE

En application de l'active politique d'arbitrage décidée antérieurement par le Conseil, le produit des cessions depuis le début de l'exercice s'est élevé à 98 millions de francs.

Parallèlement, a été entreprise au premier semestre 1990 la réalisation à Paris et dans la région parisienne de trois programmes d'habitation et le Conseil du 19 septembre vient de décider d'acquérir deux immeubles supplémentaires :

– Un immeuble de bureaux à Neuilly-sur-Seine.
– Un immeuble d'habitation à Paris 20e, rue de Bagnolet.

L'ensemble de ces opérations nouvelles, dont la mise en exploitation interviendra pour l'essentiel en 1992, représente un investissement de l'ordre de 420 millions de francs.

RÉSULTATS SEMESTRIELS – PRÉVISIONS

Le Conseil a pris connaissance des comptes et des résultats semestriels arrêtés au 30 juin 1990 ainsi que des prévisions pour l'ensemble de l'exercice.

Au 30 juin 1990, le résultat net bénéficiaire, après amortissements et provisions, s'établit à 183 553 152 F dont 19 644 916 F de plus-values nettes de cessions contre, au 30 juin 1989, 158 997 066 F dont 15 490 120 F de plus-values.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le produit courant d'exploitation s'élève à 354 600 000 F contre 302 800 000 F pour la période correspondante de l'exercice précédent (+ 17 %). A fin août, l'ensemble du patrimoine était loué à plus de 98 %.

Le résultat courant prévisionnel pour l'exercice 1990 s'établit à 327 000 000 F contre 292 200 000 F en 1989 (+ 11,9 %) correspondant à une progression de 7 % en tenant compte de l'augmentation de capital intervenue dans l'année. Il est donc permis d'envisager une nouvelle progression du dividende au titre de l'exercice 1990.



CHARGEURS

Le conseil d'administration, réuni le 19 septembre 1990 sous la présidence de Jérôme Seydoux, a arrêté les comptes consolidés non-audités du premier semestre 1990. Le chiffre d'affaires du premier semestre 1990 s'établit à 6 105 millions de francs, en recul de 41,7 % par rapport à celui du premier semestre de l'année dernière. Cette baisse s'explique par le retrait de Chargeurs du transport aérien et par la baisse du chiffre d'affaires du secteur textile. La marge opérationnelle enregistre un recul de 48,1 %, à 219 millions de francs. Le bénéfice net, à 1 539 millions de francs, est en hausse de 67,1 %.

Comptes de résultats consolidés (millions de francs)

	Premier semestre 1990	Premier semestre 1989	Variation %	Exercice 1989
Chiffre d'affaires net	6 105	10 470	(41,7)	19 404
Marge opérationnelle	219	422	(48,1)	368
Bénéfice net	1 539	921	67,1	705
Situation nette (au 30 juin)	7 276	6 588	10,5	6 178
Bénéfice net par action (en francs)	243,34	141	72,6	108,52
Situation nette par action (en francs)	1 182,87	1 008,34	17,3	969,02

La répartition des chiffres d'affaires et des résultats nets entre les secteurs d'activité est la suivante (millions de francs) :

	Chiffre d'affaires			Résultat net		
	Premier semestre 1990	Premier semestre 1989	Exercice 1989	Premier semestre 1990	Premier semestre 1989	Exercice 1989
Textile	5 109	6 256	10 170	(169)	(136)	(225)
Transports et industries diverses	960	1 101	1 843	52	125	147
Non opérationnel et divers	36	59	106	1 656	745	590
Transport aérien	–	3 054	6 745	–	187	193
Total consolidé	6 105	10 470	19 404	1 539	921	705

Les résultats du secteur textile au premier semestre sont en recul par rapport à ceux du premier semestre de l'année précédente : le chiffre d'affaires est en baisse de 18 % et la marge opérationnelle en diminution de 54,5 %.

– Le chiffre d'affaires de la division Négoce-Peignage de laine est en baisse par rapport à celui des six premiers mois de 1989 (1990 : 2 790 millions de francs ; 1989 : 3 597 millions). La marge opérationnelle est en retrait également (1990 : 91 millions de francs ; 1989 : 188 millions). Ce résultat est la conséquence directe de la chute continue du prix de la laine, de l'évolution défavorable des monnaies et de l'effondrement de la demande en provenance de la Chine et de l'URSS. Cette situation a amené Chargeurs Textile à engager un plan de rationalisation et de modernisation de son outil industriel. Il permettra au Négoce-Peignage du groupe d'accroître sa compétitivité et de conforter son leadership mondial.

Fin mai 1990, les autorités australiennes ont décidé de baisser de 20 % le prix plancher de la laine.

– Le chiffre d'affaires de la division Tissus d'Habillement est en recul (1990 : 1 237 millions de francs ; 1989 : 1 607 millions) ainsi que la marge opérationnelle (1990 : - 7 millions de francs ; 1989 : 57 millions). Ce résultat est la conséquence des restructurations en cours et, en particulier, celle de Tissus Roudière. Les mesures mises en œuvre pour le redressement des activités de Tissus Roudière devraient produire leur effet à partir de 1991.

– Le chiffre d'affaires de la division Maille et Textiles Techniques est en légère croissance (1190 : 1 077 millions de francs ; 1989 : 1 052 millions). La marge opérationnelle est en baisse (1990 : 93 millions de francs ; 1989 : 120 millions). Delcer subit les conséquences de la chute de la demande de tissus sport. La Lainière de Picardie et les activités d'ennoblissement de Gillet confirment leurs bons résultats en 1989. En juillet 1990, Chargeurs a resserré son partenariat avec Deveaux SA.

Les résultats du secteur Transports et Industries diverses ne sont pas comparables à ceux du premier semestre de l'année dernière. En 1989, ce secteur a en effet enregistré trois mois d'activité de Spontex ainsi que les plus-values de la cession des activités maritimes de Causse-Walon (Carline) et la cession de 50 % du paquebot Mermoz au groupe Accor. Au premier semestre 1990, l'activité et les résultats de Causse-Walon, Paquet et Novacel sont satisfaisants. En mai 1990, Chargeurs et Accor ont fait l'acquisition de deux compagnies de croisières, Ocean Cruise Lines et Pearl Cruises propriétaires de deux paquebots.

Dans le secteur Communications, Chargeurs a augmenté en juillet 1990 sa participation dans BSB (British Satellite Broadcasting). Elle atteint actuellement 22 %. Les systèmes de réception sont désormais au point et leur rythme de production s'accélère. Le deuxième satellite de diffusion a été lancé avec succès en août 1990. BSB va intensifier à partir du mois d'octobre sa campagne de commercialisation.

En août 1990, Chargeurs a racheté pour 1,1 milliard de francs la société Pathé-Cinéma. Cette acquisition renforce la position de Chargeurs Communications dans le cinéma. Elle complète ses intérêts dans la production et la distribution, secteurs où Chargeurs est déjà présent au travers de ses participations dans Renn Productions, AMLF et Pricel.

La cession en janvier 1990 de 54 % du capital d'UTA à Air France a dégagé une plus-value nette de 1 549 millions de francs.

A la suite de cette opération, le bilan consolidé de Chargeurs, au 30 juin 1990, se présente comme suit :

Bilan Consolidé
(en millions de francs)

	06-90	12-89
- Immobilisations corporelles	3 010	6 606
- Autres valeurs immobilisées	3 745	4 294
- Actif circulant	10 427	10 752
Total de l'actif	17 182	21 652
- Capital et réserves	7 276	6 178
- Dettes à long terme	2 975	6 321
- Dettes à court terme	6 931	9 153
Total du passif	17 182	21 652

En raison de la baisse du titre Chargeurs, dont le cours est très au-dessous de sa valeur intrinsèque, Chargeurs a utilisé et continuera d'utiliser l'autorisation de l'assemblée générale d'acheter ses propres actions.

Au 17 septembre 1990, la société détient directement ou indirectement 479 000 actions Chargeurs, soit 7,3 % du capital.

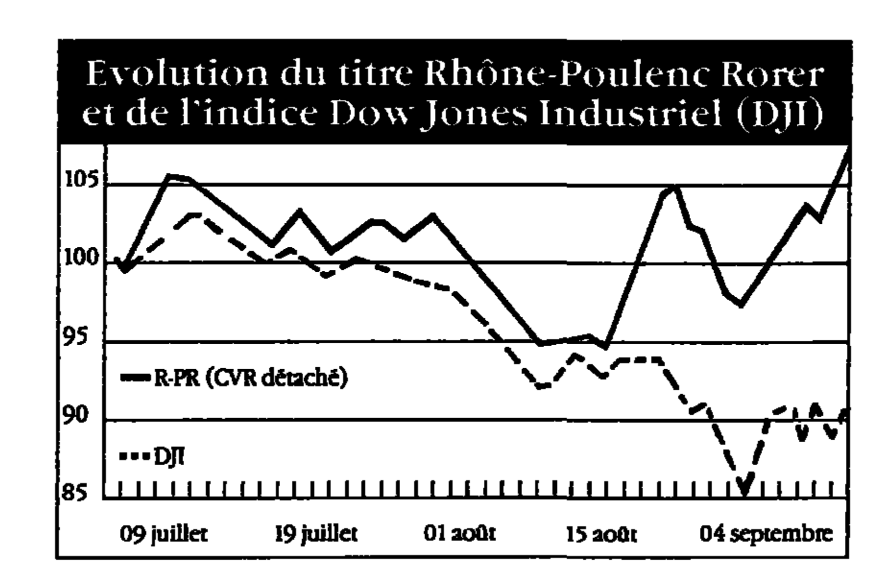


Né le 31 juillet 1990 de la fusion des activités pharmaceutiques de Rhône-Poulenc et du laboratoire pharmaceutique américain Rorer, **Rhône-Poulenc Rorer** devient l'un des premiers groupes pharmaceutiques mondiaux.

- Chiffre d'affaires : 18 milliards de francs.
- Aujourd'hui, avec 24 000 personnes, il commercialise ses produits dans 150 pays.
- Recherche : 2,5 milliards de francs - 3 400 chercheurs - 3 centres de recherche (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis).

Rhône-Poulenc Rorer intervient dans 8 domaines thérapeutiques majeurs : cardiovasculaire - maladies infectieuses et SIDA - système nerveux central et analgésie - allergie, inflammation - gastro-entérologie - métabolisme osseux - cancérologie - dérivés sanguins.

Rhône-Poulenc Rorer : un groupe mondial au service de la santé humaine.



Rhône-Poulenc Rorer

Coté à la bourse de Paris le 25 septembre 1990

Introduction par voie d'arbitrage de **66 735 394** actions ordinaires à la Cote Officielle.

"La C.O.B. attire l'attention du lecteur sur le point suivant : les éléments financiers annuels significatifs pour présenter la nouvelle structure Rhône-Poulenc Rorer sont fondés uniquement sur des prévisions ; les comptes historiques qui figurent dans la note d'information sont antérieurs à l'apport de la branche pharmacie humaine de Rhône-Poulenc S.A.".

Cette **note d'information** est disponible auprès de la Société Générale. MARC.ACT.ETR. - 50, rue Taitbout - 75009 PARIS.
(Visa C.O.B. n° 90361 du 7.9.90 - B.A.L.O. n° 117 du 10.09.1990).

PHI Communication

RPR RHÔNE-POULENC RORER



DIRECTEUR GENERAL

Organisation, administration et finances

Paris-Sud - Nous sommes un grand groupe multinational japonais déjà présent en France. Leader mondial dans la production de composants en céramique de pointe pour les marchés industriels, notamment de la microélectronique, nous créons le poste de directeur général de notre récente filiale de distribution (9 personnes). Nous vous confions une mission très opérationnelle. Elle comprend la gestion au quotidien de votre activité, la responsabilité dans un premier temps des comptabilités et du contrôle de gestion et le support à l'équipe de vente pour tous les aspects administratifs et juridiques des relations avec vos clients. Vous êtes également le conseil de notre siège Europe en R.F.A. sur la réglementation des affaires en France. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 35 ans au moins, de formation ESC finance, gestion ou DECS, disposant d'une expérience équivalente, ou ayant fait ses preuves dans un poste de directeur administratif et financier dans une structure moyenne et internationale. Cette belle évolution s'accompagne d'une rémunération attractive, assortie d'une voiture de fonction. Votre rigueur, votre anglais courant et votre esprit d'entreprise vous permettent de vous intégrer dans notre groupe qui attache beaucoup d'importance aux relations humaines. Ecrire à D. MORETTE en précisant les prétentions et la référence A/R9796M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.69.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Pour nous, le monde est sans frontière

DIRECTEUR CLAUSE INTERNATIONAL

Nous sommes le GROUPE CLAUSE, importante entreprise agro-alimentaire, n° 1 européen sur la plupart de nos marchés. Dans le cadre de notre fort développement à l'étranger, nous recherchons notre futur DIRECTEUR CLAUSE INTERNATIONAL.

Agé de 35/45 ans, vous avez une formation agro-agri supérieure ou école de commerce, suivie d'une carrière dans l'agriculture, l'agro-alimentaire ou l'agro-chimie. Votre expérience vous a permis de maîtriser les techniques et les contraintes de l'exportation tant au niveau du marketing qu'à celui des ventes.

Aujourd'hui, vous souhaitez intégrer un groupe dans lequel vous pourrez exprimer votre intérêt pour une activité internationale.

Vous travaillerez étroitement avec notre Directeur des Ventes et du Marketing. Vous assurerez la promotion et la vente de nos produits dans les pays où nous ne disposons pas de filiale. Vous vous appuyerez sur un réseau international et superviserez une équipe d'Area Managers qui travaille sur des secteurs géographiques précis.

Véritable ambassadeur du groupe, vous serez le garant de notre croissance internationale.

Si vous êtes prêt à vous investir pour un groupe qui fait pousser la réussite dans le monde entier et vous assure de sérieuses perspectives d'évolution, adressez votre dossier de candidature sous réf. 6930 à MEDIA PA - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILL. CEDEX

CLAUSE SEMENCES PROFESSIONNELLES

MEDIA PA

le Comité d'Expansion de la Somme

recherche

DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT

Ce cadre d'expérience mettra en œuvre la politique de développement et de promotion économique du Département et de sa Capitale. AMIENS 150 000 habitants.

Il devra développer un réseau de contacts auprès des entreprises et des organisations françaises et étrangères.

Il sera responsable, sous l'autorité du Secrétaire Général du Comité d'Expansion, des performances d'une équipe qu'il aura la charge de constituer. Ses missions :

- développement de réseaux de contact,
- prospection de nouvelles entreprises, en France et à l'étranger,
- promotion du Département et de sa Capitale.

Nous souhaitons rencontrer des cadres de formation supérieure en Economie ou en Commerce, forts d'une expérience réussie dans un grand groupe privé ou une administration spécialisée (DATAR, Poste d'Expansion Economique à l'étranger...).

Cet homme ou cette femme devra posséder une maîtrise parfaite de l'Anglais et si possible de l'Allemand.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo sous réf. R 10/616 à notre conseil Alain VRIGNAUD.

tétra recrutement
Groupe tétra conseil
18, rue Lamartine 80039 AMIENS

CONTESSE

EDITEUR DE SOFT US (CA 400 MF, 500 p) recherche pour sa filiale en création

Sales Manager

Paris 400 KF

Chargé d'encadrer 2 IC, de définir la politique commerciale Distribution et Grands Comtes. Ingénieur Ecole Commerce, bilingue anglais, 3 ans d'expérience dans la vente de soft. Réf. SM/01

Responsable Distributeurs

Londres 400 KF

Chargé du développement de notre réseau distribution sur l'Italie et l'Espagne. Poste basé à Londres. Trilingue anglais. 3 ans d'expérience de la vente informatique à l'export. Réf. TM/01

Envoyez CV + photo + (prétentions) sous réf. choisie à notre conseil, 6 avenue Charles de Gaulle 78150 LE CHESNAY.



Christian Cadet Conseil

L.B.W.

Le Monde des Juristes



FONDS D'ASSURANCE FORMATION

recrute

SON DIRECTEUR

Le fonds comprend un siège national et 21 délégations régionales et regroupe plus de 6 000 entreprises

Le candidat devra posséder une expérience de gestion administrative et financière d'un ensemble ayant des succursales. Une parfaite connaissance de la formation professionnelle continue est exigée. Une expérience dans le secteur sanitaire et social serait appréciée.

Le poste requiert des qualités de négociation, d'animation et de gestion dans le cadre d'un organisme paritaire.

Le poste est à pourvoir à Paris courant du 1er trimestre 1991.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous double enveloppe adressée à :

Monsieur le Président de Promofaf
11, rue Carrier-Belleuse
75015 PARIS

Directeur juridique

Secteur tertiaire - Paris

Une importante société de dimension européenne, recherche pour sa branche française (2 500 personnes) son Directeur Juridique (H/F).

Dépendant de la Direction Financière du Groupe, il prendra en charge en tant que responsable du Service Juridique (4 personnes) l'ensemble des activités juridiques. Il jouera notamment un rôle de conseil auprès des différents services ou sociétés filiales, et plus particulièrement auprès du Président et de la Direction pour tous les aspects juridiques liés aux opérations de fusions, acquisitions, absorptions de sociétés...

Il assurera le suivi des Conseils d'Administration, Assemblées Générales. Il sera l'interlocuteur privilégié des avocats et des conseils extérieurs. De niveau 3ème cycle, il dispose impérativement d'une solide pratique du droit des sociétés et du droit contractuel (10 ans minimum) acquise de façon opérationnelle au sein d'une grande entreprise. Homme de "terrain" et de communication, il a de réelles qualités relationnelles, une grande disponibilité d'esprit lui permettant de traiter plusieurs problèmes en parallèle, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais, indispensables pour ce poste aux fonctions multiples et variées.

Merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite + photo et prétentions sous réf. LSA105, à Catherine DJANIKIAN, SEMA SELECTION, 16 rue Barbès. 92126 MONTROUGE CEDEX



Membre de SYNTEC

Importante Holding (1,3 Md de Frs de CA), filiale d'un groupe industriel et commercial, recherche une

Juriste

Lyon 230 KF+

Rattachée au Directeur Général, vous serez Responsable juridique des 12 sociétés de la Holding et aurez la charge de la : tenue des assemblées, rédaction d'actes et de contrats, gestion des dossiers de contentieux. Vous participerez également à la mise en place de la politique sociale et assurerez pour le Directeur Général : tenue de tableaux de bord, audits de conformité, contrôle des réalisations. Des déplacements ponctuels sont à envisager en France et en Europe. Agée de 30 ans environ, de formation juridique supérieure (DESS, DICE), vous avez une expérience réussie de 5 ans en entreprise et êtes une bonne généraliste en Droit des Sociétés et Droit des Affaires. Qualités relationnelles et capacité d'implication sont indispensables à cette fonction. Anglais courant exigé. Compétences en Droit Social seraient un plus.

Contacter Florence Couraud au 78.28.16.04 ou adresser votre CV + photo + lettre man. + rém. actuelle à Michael Page Rhône-Alpes, 19 rue de l'Arbre Sec, 69001 LYON, sous réf. FC422MO.

Michael Page Rhône-Alpes
"Nos Spécialistes recrutent vos Spécialistes"



Premier cabinet Conseil européen en droit des affaires, recherche pour ses bureaux de Bretagne des



Juristes spécialisés H/F

en fiscalité (Réf. LM90902)
droit des sociétés (Réf. LM90903/04)
droit du travail (Réf. LM90905)

Après une formation de second cycle minimum, vous avez exercé quelques années en cabinet, en entreprise ou dans l'administration. Vous avez des qualités de contact et êtes autonome.

Veuillez adresser votre dossier, sous la référence choisie, en toute confidentialité à INTUITU PERSONAE, Conseil en Recrutement Juridique. 19 avenue de Messine, 75008 Paris.

IP
INTUITU PERSONAE



LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
RECRUTE
POUR SA DIRECTION DES AFFAIRES DOMANIALES ET JURIDIQUES

UN CADRE A JURISTE

Chargé de la documentation au sein du service des affaires juridiques

Cet agent de formation juridique (diplômé d'une maîtrise de droit public), complétée par une pratique de techniques de droit administratif, devra être en mesure de suivre l'évolution générale du droit.

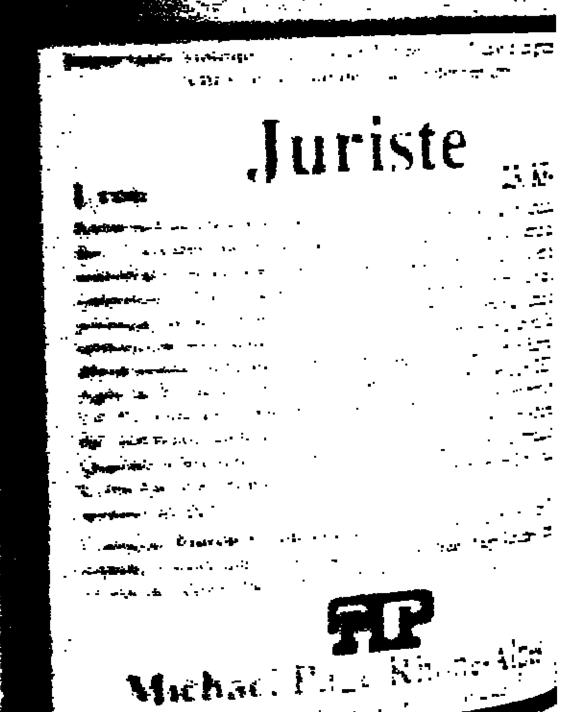
Sa mission consistera, d'une part, à créer la mémoire du service à partir des dossiers traités antérieurement et, d'autre part, à constituer un outil de travail performant par le classement de différentes informations, notamment en matière d'actualité juridique.

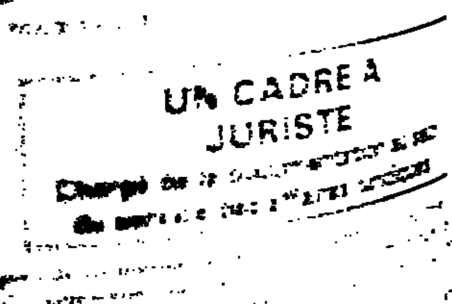
Adresser lettre motivée et C.V. détaillé sous la référence DOC/DADJ avant le 15/10/90 à :
DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
CONSEIL GÉNÉRAL
B.P. 193
93003 BOBIGNY CEDEX

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.



Le Monde des Juristes





JURISTE (H/F)
Droit immobilier

Etude notariale - Cette étude parisienne qui emploie environ 50 personnes, connaît une forte croissance de son activité notamment dans les domaines du droit immobilier et du droit des sociétés. Pour accompagner son développement lié à celui de sa clientèle de promoteurs et de Sicomi, elle recherche un spécialiste en droit immobilier. Véritable conseil juridique pour ses clients, il se verra confier des missions faisant appel à son expertise en matière d'urbanisme, de construction, de fiscalité et de crédit-bail. Ce poste s'adresse à un juriste de formation, idéalement notaire diplômé, disposant d'au moins cinq années d'expérience acquise dans un office notarial. Outre ses compétences dans le domaine du droit immobilier, il sera également homme ou femme de communication et d'imagination. Merci d'adresser votre dossier de candidature qui sera traité en toute confidentialité à B. AUBRY en précisant la référence S/8551M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.39.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

SONY FRANCE

JURISTE D'ENTREPRISE

SONY FRANCE, 2 000 personnes, 5 milliards de F de CA, poursuit sa forte croissance avec une volonté d'innovation et une créativité constante ► De formation supérieure juridique spécialisée en droit des affaires, vous avez acquis un expérience de 3 à 5 ans en tant que juriste d'entreprise et vous avez une excellente connaissance de l'anglais ► Homme de communication, concrèt et créatif vous souhaitez évoluer vers une fonction juridique autonome au service d'objectifs commerciaux ambitieux ► Rattaché à notre Secrétaire Général, au sein d'une petite équipe, vous traiterez dans leur intégralité les dossiers juridiques. Vous bénéficierez pour cela de l'appui de conseils extérieurs ► Interlocuteur de nos Divisions Commerciales vous apporterez conseil et assistance dans leur activité : droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation ; élaboration des contrats ; protection des droits de propriété industrielle... Votre action s'étendra également au règlement des contentieux en liaison avec nos avocats ► Pour parler ensemble de ce poste, merci d'adresser votre CV, photo et prétentions, sous réf. 249/JC à Eric Bastard, SONY FRANCE, 15 rue Floréal, 75017 Paris ►

SONY
Le créateur

MEDIA-SYSTEM



LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS SA
Groupe de Promotion Immobilière International recherche

RESPONSABLE JURIDIQUE

Membre du service juridique du siège national à Paris

Agissant sous l'autorité du Directeur Juridique

Il aura pour principales foncions :
- *le montage et le suivi juridique d'opérations initiés par le siège national.*
- *l'assistance et le contrôle des filiales régionales en matière juridiques.*

Titulaire d'une maîtrise de droit privé au moins, et possédant une expérience professionnelle de la promotion immobilière minimum 5 ans. Le candidat ou la candidate devra être motivé(e), méthodique et apte à travailler en équipe.

La connaissance de la fiscalité générale et immobilière ainsi que la pratique de langues étrangères (Anglais, Espagnol et/ou Allemand) seront des atouts très appréciés.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Maria MAHIOUT, Tour Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75755 PARIS Cedex 15.

ORC

Une Double Compétence, Homme de droit et Homme d'Affaires, SINON RIEN

RESPONSABLE JURIDIQUE

pour un laboratoire de tout premier plan, filiale française d'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique.

Homme de Droit, vous l'êtes de par votre formation et vos connaissances juridiques en droit européen, licences, brevets, marques ... développées au cours d'une expérience de 5 ans minimum acquise de préférence dans l'industrie pharmaceutique.

Homme d'affaires, vous l'êtes peut-être davantage, car force de propositions permanente, vous apporterez votre soutien au développement de l'entreprise en règlant les questions relatives aux problèmes de concurrence, de prix, de publicité ... Votre maturité, votre intelligence, votre curiosité et votre ouverture sur les autres vous permettront de travailler loyalement avec toute la société dans un constant esprit de service.
Vous animerez une équipe de 4 personnes dont 2 juristes et prendrez en charge tous les problèmes juridiques de l'entreprise : assurance, contentieux, validation de l'ensemble des contrats... et deviendrez ainsi notre "gestionnaire des risques"

Vous êtes "fluent in english", indispensable car vous vivez les affaires dans un milieu international.

Ne tardez pas à adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) en précisant la référence 2409M sur l'enveloppe à notre conseil Claude Goldstaub 17, rue Galilée 75116 PARIS.

LEVI-TOURNAY/ASECOM

Contrats internationaux : votre domaine d'intervention

Framatome, premier constructeur et exportateur mondial de centrales nucléaires avec 56 unités en service dans le monde, est aussi le deuxième groupe européen de connectique, la première entreprise française de mécanique et le premier pôle européen d'intelligence artificielle. Avec 14 300 personnes réparties sur les cinq continents, un CA de 20 milliards de francs dont 25 % à l'export, le Groupe Framatome saura vous donner tous les moyens pour réussir.



Jeune juriste à fort potentiel

Au sein de notre Direction Juridique, vous interviendrez dans la préparation, la négociation et le suivi de contrats internationaux en démontrant de réelles capacités à appréhender un projet industriel dans son ensemble.

A votre formation juridique (3e cycle Droit des Affaires Internationales + Sciences Po ou équivalent), vous alliez une première expérience de 3 ans minimum en cabinet ou en entreprise et une parfaite maîtrise de l'anglais. Si vous êtes un réel "meneur d'affaires", nous saurons vous confier des projets dont l'envergure vous permettra d'exprimer votre potentiel.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence JIA/01, à Isabelle Arbogast, Groupe Framatome, Service Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat, 92084 Paris-La Défense Cedex 16.



GROUPE FRAMATOME
Les technologies de l'essor.

MEDIA-SYSTEM

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN
recherche un

juriste contentieux

Au sein du service juridique et fiscal central qui intervient comme prestataire de services d'études et de conseil auprès de nos directions et filiales, vous intégrez l'équipe du contentieux général.

Vous gérez les dossiers contentieux de recouvrement des prêts d'épargne logement, des prêts sociaux ainsi que des prêts consentis par notre direction du développement local.

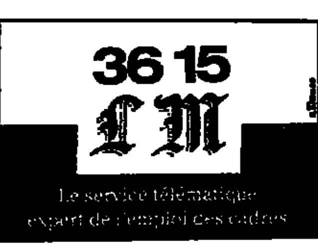
Vous assurez également le suivi d'instances contentieuses variées et/ou atypiques pour notre établissement en matière de droit social, droit du travail, droit pénal.

Votre fonction de juriste conseil implique des contacts fréquents auprès des services contentieux décentralisés.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat titulaire d'un troisième cycle en droit privé, possédant 2 à 4 ans d'expérience acquise dans le service juridique d'une banque ou dans une société de recouvrement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 292505 à PREMIER CONTACT, 38 rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS PERRET ou taper 3615 PCONTACT.

CONTESSE





Groupe TP de dimension internationale 1er barragiste français, spécialiste du terrassement 1 milliard de CA, 1 200 personnes recherche :

Juriste d'entreprise (H/F)
(basé à Montpellier)

Sa mission : • intervenir en **conseil/assistance** auprès de chaque structure du groupe, et de la Direction Générale, en France et à l'étranger (négociation de marchés, élaboration/suivi des contrats, relations avec experts, conseils, avocats...),
• **former** les "patrons" de projets aux techniques contractuelles,
• assurer la **gestion totale** des polices d'assurance du groupe.

Son profil : sa personnalité, sa formation juridique (DESS droit privé ou de la construction, DJCE, ICH...), une expérience en entreprise ou en cabinet et la maîtrise de l'anglais seront des critères indissociables.
A 35 ans environ, excellent négociateur, il sera, par son ouverture d'esprit et sa disponibilité, le collaborateur fiable.
Sa compétence s'imposera tant dans la maîtrise des dossiers que lors de sa présence sur le terrain.
Son évolution de carrière, à haut niveau, sera à la mesure de ses qualités humaines et de son professionnalisme.
Les entretiens se dérouleront sur Paris et Montpellier.

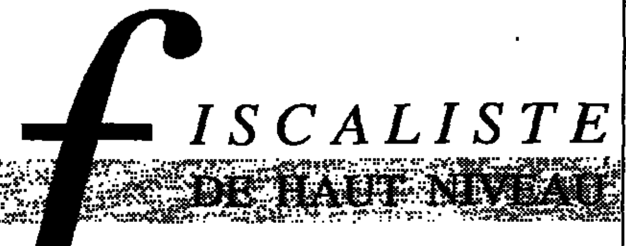
Envoyer CV + photo sous référence LR 990 D à Mr PUJAT au Florian Mantione Institut, Conseil en Recrutement - BP 9227 - 34043 Montpellier Cedex 01 ou consulter la définition de fonction sur le Minitel 3615 code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

Le Monde des Juristes

Cabinet franco-américain de Conseils Juridiques et Fiscaux recherche

FISCALISTE



Vos interventions nécessitent une maîtrise de la fiscalité française ainsi qu'une bonne connaissance des principes généraux de fiscalité internationale.
Vous aurez à traiter des dossiers de restructuration ou d'acquisition dans le cadre de grands groupes internationaux.
De formation juridique, niveau 3ème cycle, vous bénéficiez d'une expérience de 5 ans minimum en cabinet de Conseil ou en Entreprise.
Un bon niveau d'Anglais est indispensable.
Envoyer lettre manuscrite + CV sous réf : 5469MO à LBW, 30 bis rue Spontini 75116 PARIS, qui transmettra.

Juriste marques et modèles

GROUPE BSN

Danone, Panzani, Lu, Kronenbourg, Evian..., BSN, 1er groupe alimentaire français (50 Mds de F de CA, 50 000 personnes) rassemble plus de cent marques parmi les plus prestigieuses dans le monde.

Au sein de notre Direction Juridique, le service Marques et Modèles (7 personnes) gère un considérable patrimoine de marques qui s'accroît sans cesse avec les développements du Groupe.
Le responsable de ce service recherche son adjoint. Vous l'assisterez sur le plan de la recherche d'antériorité, de la protection et de la gestion de notre patrimoine marques et modèles en France et à l'étranger.
Vous avez complété votre Maîtrise en Droit des Affaires par un DESS de la Propriété Industrielle ou le CEIPI. Vous avez au moins 4 ans d'expérience dans le domaine, acquise en entreprise ou en cabinet. Vous parlez couramment l'anglais.
La connaissance d'une autre langue européenne ainsi que la pratique des logiciels de gestion de fichiers seraient appréciées.
Poste basé au siège du Groupe, à Paris 8e.
Merci d'adresser votre candidature sous réf RB 211 M à BSN, Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08

GROUPE BSN — LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Important groupe privé, présent dans les secteurs de la santé, de l'hôtellerie et de la promotion immobilière, nous recherchons notre

RESPONSABLE JURIDIQUE

A 25/30 ans, titulaire d'un diplôme de Droit Privé, vous êtes débutant ou avez acquis une première expérience d'environ 2 ans. Autonome et disponible, vous avez le sens des contacts et aimez faire preuve d'un réel dynamisme.
Nous vous proposons une fonction variée, vivante et très complète comprenant : Droit des sociétés, techniques contractuelles, conseil à la clientèle, assurances et contentieux.
Ce poste est basé à Paris.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 6928 à MEDIAPA 50-54, rue de Silly 92513 - BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX qui transmettra

GRANDE SOCIETE DE DISTRIBUTION

RECRUTE POUR SA DIRECTION DU PERSONNEL

juriste droit social droit du travail

Titulaire d'un DEA ou DESS et ayant quelques années d'expérience professionnelle, vous participerez à l'élaboration et à la réalisation de la politique de personnel.
Nous offrons de réelles possibilités d'évolution pour ce poste basé à Paris.
Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 5492, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

BANQUE ETRANGERE PARIS RECHERCHE SON

JURISTE



En relation étroite avec notre Direction Centrale, vous serez responsable de la vie juridique de notre banque. Vous exercerez comme responsable du département contentieux et interviendrez également en tant que conseil auprès de nos différents départements.
Pour ce poste à hautes responsabilités, nous souhaitons rencontrer un candidat pouvant justifier d'une expérience de 5 ans environ en tant que juriste, acquise dans le domaine bancaire.
Si, de plus, vous avez déjà participé activement à l'informatisation d'un service contentieux, vous êtes l'homme qu'il nous faut.
Bien sûr, votre aisance relationnelle s'appuie sur vos réelles qualités humaines.
La maîtrise de la langue espagnole sera un atout.
Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions sous réf. LM.19 à **OCBF Services** - 66, av. de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

MEDIAPA

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

RECRUTE
par voie de mutation ou détachement
POUR SA DIRECTION DES AFFAIRES DOMANIALES ET JURIDIQUES
Service des affaires juridiques

DEUX ATTACHÉS

PROFIL DE POSTE :
Respectivement, ces attachés auront en charge la conduite des contentieux et le conseil aux directions et services opérationnels dans les domaines suivants :

1er poste :
- **droit privé ;**
- **affaires financières ;**
- **communication (droit de réponse, diffamation...).**

2e poste :
- **droit institutionnel des collectivités ;**
- **droit des marchés publics ;**
- **droit des services publics (transport, assainissement...).**

— *Ces cadres travailleront en relation étroite avec les services départementaux ainsi qu'avec les avocats du département.*

QUALITÉS REQUISES :
- *titulaires au minimum d'une maîtrise en droit public ou privé ;*
- *expérience à connotation juridique ;*
- *goût de la recherche juridique, de la synthèse ;*
- *rigueur rédactionnelle et sens du contact.*

Adresser lettre motivée et C.V. détaillé sous la référence A/JURIDIQUE *avant le 31/10/90 à :*
DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE SAINT-DENIS
B.P. 193
93003 BOBIGNY CEDEX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

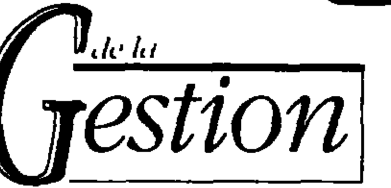
recrute pour sa DIRECTION JURIDIQUE à Paris

UN(e) JURISTE DROIT DES SOCIÉTÉS

Expérience confirmée, 4/5 ans minimum, pour collaboration dans un contexte relationnel avec les Directions de ses Services et Filiales.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous **n° 8047.**
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy - 75007 Paris

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde de la Gestion



IMPORTANT ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE MARSEILLE
recherche

UN CADRE CHARGÉ DU SYSTÈME DE GESTION

Vous serez chargé
de la conception et de la mise en place des outils de gestion de l'établissement,
du processus de choix et du suivi des orientations budgétaires annuelles avec les responsables produits,
de la mise en place de la procédure de choix et de contrôle des investissements.
Vous êtes âgé de 30/40 ans env., de formation bac + 4/5 (gestion, commerce, ingénieur...), connaissant particulièrement les concepts et pratiques des systèmes de gestion, maîtrisant les outils informatiques.
Vous avez une expérience dans une fonction organisation ou contrôle de gestion au sein d'entreprises du secteur industriel.
Adressez C.V. détaillé à EUROSUD Publicité sous référence 4719
248, avenue Roger-Salengro, 13344 Marseille Cedex 15.



Groupe Français, filiale d'une multinationale espagnole, recherche pour

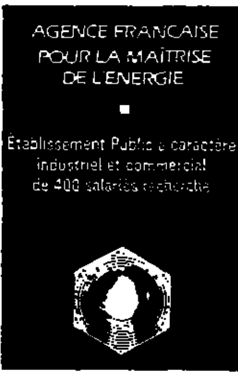
PERPIGNAN un

Directeur administratif et financier

Vous prendrez en charge et optimiserez les activités finances, comptabilité, administration, contrôle de gestion du groupe (CA 1200 MF). Vous animerez une équipe de 20 collaborateurs.
De formation école de commerce option finances + DECS, vous possédez une expérience réussie, de 5 à 10 ans, dans une fonction similaire. Vous maîtrisez l'espagnol.
Nous vous offrons une opportunité passionnante et un salaire à la hauteur de vos compétences. Rejoignez nous !
Solange TAILLOLE-ARMAND vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) à PASCUAL FRANCE - Min Saint Charles - BP 5351 - 66033 PERPIGNAN.

LEVY-TOURNAY/ASSCOM

AGENCE FRANCAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE
Établissement Public à caractère industriel et commercial de 400 salariés recherche



CHARGE D'ETUDES ECONOMIQUES

Vous serez chargé de l'évaluation économique des programmes d'action de maîtrise de l'énergie conduits par l'AFME, à partir de critères macro et micro-économiques (énergie, environnement...) : évaluation à priori et posteriori sur la base de comparaisons internationales. Vous mettrez au point les outils nécessaires.
Economiste ou ingénieur économiste, vous avez 2 à 5 ans d'expérience dans la conduite de projets en termes d'évaluation.
Merci de préciser vos prétentions et d'adresser votre dossier de candidature sous référence CEM à l'AFME Service du Personnel, 27, rue Louis Vicat 75015 PARIS.

ADJOINT FINANCIER DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (H/F)

DECS ou équivalent, familier de l'informatique (la connaissance de l'AS 400 serait un plus), et disposant d'une expérience déjà solide, vous devrez prendre en charge le service comptable et d'exploitation informatique (4 personnes) de notre société de diffusion d'éditeurs dont le siège est à Montparnasse.

Filiale performante (100 MF C.A., 50 personnes) d'un grand groupe.

Nous vous offrons une situation stable et d'avenir. Vous travaillerez au sein d'une équipe motivée en liaison directe avec le Directeur Général.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à :
DIFF. EDIT., 96, boulevard du Montparnasse 75680 Paris Cedex 14

Filiale Audiovisuelle Groupe Financier
recherche sur Paris

COMPTABLE

- Assurer comptabilité, paie, préparation documents comptables, reporting.
- DUT ou BTS comptable minimum, environ 2 ans d'expérience + usage logiciels comptables

Envoyer CV + lettre manuscrite + prétentions + photo à GRECOM, 3 rue Stephenson, 78182 St. Quentin Cedex

GRECOM

Nous sommes une société de
PRODUCTION AUDIOVISUELLE
en fort développement, filiale d'un groupe leader dans son domaine
nous recherchons notre

CHEF COMPTABLE

Agé de 35 ans environ, vous avez une formation comptable (DECS ou équivalent) et une expérience de quelques années dans une fonction similaire, de préférence dans le secteur de la communication et des médias.
A vos compétences techniques et à votre rigueur, vous saurez ajouter vos qualités d'adaptation et d'ouverture dans un rôle opérationnel.
Merci d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé et photo au :
***Monde Publicité*, sous n° 8049**
5, rue de Monttessuy — 75007 Paris

هكذا من الاصل

Le Monde de la Gestion

AUDITEUR SENIOR

Avec plus de 15.000 personnes, un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs, des produits et des marques à forte notoriété et en développement, le groupe DMC est l'un des premiers groupes textiles mondiaux.

Pour compléter son équipe, le département d'audit souhaite recruter un auditeur confirmé qui devra conduire des missions dans des domaines variés (commercial, technique, social) et plus particulièrement la finance.

De formation supérieure (école supérieure de commerce option finance) et bilingue français anglais, il aura une expérience réussie d'au moins trois ans dans un cabinet international ou en entreprise. La connaissance d'une troisième langue (allemand en particulier) serait appréciée. Le poste, basé à Paris, nécessite de fréquents déplacements

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V.), sous réf. AS/M à Catherine MANGET DMC, 10, avenue Ledru Rollin 75012 PARIS.



DMC

CURRICULUM

Une compagnie d'assurance vie, l'une des plus dynamiques de France, filiale d'un grand groupe bancaire recherche un

Spécialiste de la Comptabilité Assurance

Paris **250 KF+**

Rattaché au Chef-Comptable, il encadrera l'unité chargée de la rédaction des procédures et de leur maintenance. Il aura aussi la responsabilité du suivi des placements financiers.

Le candidat recherché, âgé de 30 à 35 ans, devra être titulaire du DECF et/ou diplômé d'une école de gestion.

Une expérience professionnelle d'environ 5 ans dans le domaine de l'assurance-vie, la connaissance des produits et des procédures comptables sont nécessaires pour tenir ce poste.

La maîtrise de la fiscalité et de la comptabilité des valeurs mobilières serait un plus.

Outre son aspect technique ce poste comporte une dimension de management et offrira au candidat retenu des opportunités d'évolution au sein de l'un des premiers groupes financier et bancaire français.

Contactez Christian Katchourine au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + lettre manuscrite + photo rémunération actuelle + n°tél à Michael Page Banking, 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS en rappelant la réf.CK6142MO.

MP

Michael Page Banking

Spécialiste en recrutement Banque - Assurance

LBW

JOIN THE TEAM, NOW !

Intervenant dans le secteur des loisirs (CA 100 millions de francs), nous sommes depuis peu la filiale française d'un important groupe coté britannique, réputé pour son dynamisme et la qualité de ses performances dans ce domaine. Tête de pont de l'expansion de ce groupe en France, nous recherchons notre

FINANCIAL CONTROLLER

Bras droit de notre Direction Générale à Paris et en liaison étroite avec la Direction Financière à Londres, vous assurerez l'ensemble des responsabilités attachées à la Direction Financière d'une entreprise à taille humaine et serez fortement impliqué dans nos projets de développement en France.

A 28/32 ans, de formation supérieure et comptable (type ESC et DECS), vous justifiez d'une expérience d'environ 5 ans dans un cabinet d'audit international ou au sein de la filiale d'un groupe anglo-saxon. Une bonne maîtrise de l'anglais et de la micro-informatique est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier : CV, lettre manuscrite et rémunération actuelle, sous référence H 272 M, à Ernst & Young Conseil, 6 rue de Téhéran, 75008 Paris, qui étudiera votre candidature en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

NIKE

N° 1 mondial de la chaussure de sport cherche pour sa filiale française en forte croissance un

Contrôleur de Gestion

Paris Ouest

Rattaché au Directeur Financier, vous serez responsable du contrôle et de l'analyse des informations mensuelles de gestion.

Vous conduirez le processus budgétaire, élaborerez et mettrez en place des procédures de contrôle interne. Des études ponctuelles sur l'activité et l'organisation seront également de votre ressort.

Agé de 25/28 ans, de formation Ecole de Commerce et DECF, vous avez une première expérience de 2/3 ans en audit dans un cabinet anglo-saxon. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Contacter **Ralph Crockett**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.RC6140MO.

MP

Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Laboratoire Pharmaceutique anglo-saxon (CA : 2 Mds de F) en très fort développement recherche son

Contrôleur de Gestion Marketing

Evreux

A la tête d'une équipe de deux personnes. Vous aurez en charge l'élaboration du budget de la Direction Marketing de la société, le contrôle budgétaire, le plan à cinq ans, ainsi que le suivi des investissements et des analyses diverses.

Vous serez âgé de 25/26 ans, de formation supérieure (Ecole de Commerce, Maîtrise), aurez une année d'expérience professionnelle en entreprise ou en cabinet d'audit, vous maîtrisez l'anglais.

Contacter **Gilles de Mentque**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.GM6128MO.

MP

Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Gérer au-delà des frontières

Superviser l'ensemble des fonctions comptables et financières, assurer le contrôle et la validation des informations transmises à la Maison Mère,

Telle est la mission confiée à un

Controller

Au sein des filiales étrangères en Irlande et en Grande-Bretagne, d'un Groupe Industriel français (900 personnes) à vocation internationale, spécialisé dans l'électroménager.

De formation comptable, vous avez 30 ans environ et acquis une expérience en cabinet d'audit ou en entreprise industrielle dans un environnement anglo-saxon.

Vous avez envie de quitter une fonction routinière ou bloquée,

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence DM/MO/079 à C.E.E. - 110, avenue Barthélémy Buyer 69009 LYON.

C.E.E.

MEDIAPA



Un regard neuf sur la gestion pour notre Contrôleur de Gestion

Cisi, 8ème groupe français de Services en Informatique a bâti sa notoriété sur la maîtrise des projets les plus complexes. Informatique scientifique et technique, informatique de gestion, réseaux et gestion de systèmes informatiques : nous intervenons au plus haut niveau des technologies de l'information. Pour l'une de nos filiales de premier rang implantée en région parisienne, nous recherchons un :

CONTROLEUR DE GESTION

En relation directe avec le Directeur Administratif et Financier, vous serez plus particulièrement responsable du contrôle de la production, des arrêtés de chiffre d'Affaires et du suivi des contrats auprès des différentes agences. Vous collaborerez activement au développement des procédures et de l'informatique interne. Titulaire d'une Maîtrise de Gestion ou équivalent, vous avez une expérience de 2 à 3 ans dans des fonctions similaires et possédez parfaitement la pratique de la micro-informatique (Word 5, Lotus 123, dBase III). Outre vos qualités de gestionnaire, votre esprit de synthèse et votre rigueur, nous apprécierons votre sens du dialogue et votre goût du travail en équipe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à Marie-Françoise MARTEAU – CISI – 31, avenue de la Division Leclerc 92261 Fontenay-aux-Roses Cedex.

Cisi

CISI TRANSTEC

UN REGARD NEUF SUR LES TECHNOLOGIES

Darjeeling

BANQUE HERVET

La Banque HERVET recherche des

Inspecteurs (h/f)

pour assurer :

- l'examen des dossiers d'engagements et l'appréciation du risque pour l'ensemble du Groupe HERVET.
- la constitution de rapports de synthèse sur l'activité de l'unité étudiée.
- la réalisation d'audits dans les services centraux ou filiales.

Diplômé de l'enseignement supérieur, débutant ou avec une première expérience de un ou deux ans dans l'audit ou chez un expert-comptable, vous avez fait la preuve de vos qualités d'analyse, de synthèse et de rigueur. Vous rédigez facilement et vous aimez les contacts : vous êtes ouvert et diplomate.

Le poste, basé à Neuilly-sur-Seine, nécessite des déplacements de courte durée en Région Centre.

Merci d'adresser CV + photo + prétentions à :
Bénédicte GUIBOURG, Banque HERVET, Division Recrutement, 127 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY sous réf.M37INS

L.B.W.

ANALYSTE FINANCIER

Vous serez chargé du développement des prévisions et des analyses financières de l'ensemble des départements.

Jeune diplômé grandes écoles de commerce ou sciences/gestion, vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et de la micro-informatique.

Votre esprit d'initiative, vos qualités de contact et votre volonté d'investissement personnel vous permettront de vous intégrer et d'évoluer rapidement au sein de notre équipe.
Le poste est basé à Rueil-Malmaison.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) sous référence 900 à Sylvie Delmonte, Responsable Recrutement, AMERICAN EXPRESS CARTE FRANCE, 4, avenue Louis Blériot, 92500 Rueil-Malmaison.

CARTE AMERICAN EXPRESS

OUI, MERCI



L.B.W.

RESPONSABLE JURIDIQUE

DEUX ATTACHÉS

CHEF COMPTABLE

Le Monde de la Gestion

UN DIRECTEUR FINANCIER QUI PASSE A L'OUEST

C'est la fonction "clé" que vous prendrez en charge au sein d'une importante société de services en forte expansion (CA : 6 milliards de F), implantée sur la région Ouest / Pays de Loire,

Vos responsabilités
Outre les responsabilités classiques de ce type de fonction (contrôle de gestion, comptabilité et trésorerie...), vous participerez activement par votre savoir faire à l'évolution de notre activité.
Véritable force de proposition, en termes de gestion et de finance, vous êtes à la fois stratège et conseil de la Direction Générale, notamment par la mise en place de montages financiers et d'une politique de gestion des risques adaptée.

Votre profil
Vous avez au moins 30 ans, une formation gestion. ESC, DECS...
Une expérience en cabinet d'expertise et/ou en entreprise vous a permis d'affirmer votre esprit d'équipe et vos qualités de communication. La connaissance du domaine des services, distribution par exemple, constituera un plus. La rémunération attractive saura tenir compte du niveau du poste et sera le juste retour de votre implication. **Poste basé à NANTES.**

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions) sous référence LM 2409 au Groupe PANISSOD
109, rue de Turenne 75003 Paris.*





Nous sommes un Groupe International de services réalisant plus de 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires.

CONTROLEURS COMPTABLES

Nous recherchons des Contrôleurs Comptables qui seront basés au siège (grande ville du Sud-Est) et qui seront chargés, sous l'autorité d'un Directeur de groupe de filiales, du contrôle, de l'analyse et du suivi du reporting de plusieurs sociétés.

Ces Contrôleurs Comptables pourront être amenés à participer sur le terrain à des missions de contrôle et d'assistance nécessitant des déplacements de courte durée.

Ils évolueront à moyen terme vers des postes de responsabilité au sein d'une filiale à l'étranger.

Titulaire du DECF ou équivalent vous avez environ 30 ans et possédez 2 à 4 ans d'expérience dans le domaine du contrôle comptable et de l'audit interne, acquise de préférence au sein d'un cabinet d'audit.

Vous pratiquez l'anglais opérationnel.

Les personnalités intéressées par cette recherche peuvent adresser leur lettre de candidature et C.V. s/réf. 2050 par Fax N° (1) 49.10.95.72 ou à **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier. Réponse et confidentialité vous sont assurées.

PARIS - STRASBOURG - LYON - MARSEILLE EUROMESSAGES



Le CIC Paris c'est :
- la 1re Banque du Groupe CIC
- 116 agences à Paris et en Région Parisienne
- 4 000 collaborateurs
- 40 000 clients entreprises
- 250 000 clients particuliers

Organisateurs

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, et bénéficiez d'une première expérience en informatique ou en bureautique, en organisation ou bien encore en audit d'inspection.
Nous vous proposons de venir renforcer notre Division de l'Organisation afin de rationaliser nos structures et procédures, d'optimiser nos moyens et ressources dans un objectif qualité lié au plan d'entreprise et au schéma directeur opérationnel.
Vous couvrirez un large ensemble d'activités, de produits et de systèmes d'informations, impliquant des actions d'étude, d'assistance, de conseil et de suivi des solutions préconisées.
Vous êtes tenace, aimez convaincre, alors rejoignez une équipe opérationnelle pour évoluer avec elle.
Lieu de travail : CERGY PREFECTURE (RER).
Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à l'attention de Thierry de Lassus - CIC PARIS Direction du Personnel et des Affaires Sociales 66, rue de la Victoire - 75009 PARIS.

CIC PARIS



A PARIS

Société d'édition américaine, de presse professionnelle, leader dans le secteur de la mode ($ 4000 millions, 20000 personnes à travers le monde), recherche dès aujourd'hui pour sa filiale française son :

Accounting and Administration Manager H/F

VOTRE MISSION

Assurer :
- le reporting US,
- La comptabilité générale (crédit clients, facturation, relance),
- Réaliser : les opérations fiscales,
- Etablir les budgets,
- Réaliser les comptes mensuels et trimestrils,
- Superviser le système informatique (IBM PC compatible),
- Gérer l'administration du personnel.

VOTRE PROFIL

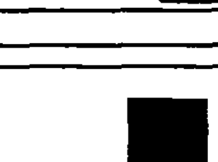
- DECS,
- Agé d'environ 30/40 ans,
- Expérience de 3/4 ans des méthodes de gestion en cabinet d'experts comptables ou en entreprise,
- Bilingue en anglais,
- Autonome,
- Négociateur.

Price Waterhouse, chargé de cette recherche, vous remercie d'adresser sous la référence M 940 09 votre dossier de candidature qui sera étudié en toute discrétion au 113 rue de l'Université 75007 Paris.

Price Waterhouse Management Consultants



GROUPE FINANCIER DE 1ER PLAN RECHERCHE





Au sein de la Direction des Marchés il intégrera le département de gestion des actions françaises et du Monep.

En liaison avec le service d'analyse financière et la table actions il participera à l'élaboration stratégique de la politique de gestion d'un important portefeuille, à sa mise en œuvre et à son administration.

Il développera aussi un partenariat plus actif auprès des sociétés avec qui nous souhaitons renforcer nos liens.

Enfin il contribuera à l'élaboration de stratégies complexes sur les produits dérivés.

Pour ce poste qui exige autant de qualités de rigueur que le sens de la discrétion, nous souhaitons rencontrer un jeune candidat justifiant d'une double formation : scientifique (école d'ingénieurs...) et de gestion. L'anglais courant est exigé.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. 292498 à Premier Contact, 38, rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET CEDEX ou tapez 3615 PCONTACT.

Faites passer l'information, vivez au rythme de notre évolution.

Analyser les besoins de la clientèle, apporter des solutions originales au travers de produits et services adaptés, telle est la mission de MOORE pour accroître l'efficacité de la gestion et du stockage des informations professionnelles et commerciales.

ANALYSTE FINANCIER SENIOR H/F

Au sein de notre service Plan Budget Contrôle de Gestion Industrielle, vous aurez pour missions de suivre le contrôle de gestion industrielle, développer les outils de gestion communs aux différentes usines du groupe, dynamiser et coordonner l'ensemble des actions.
En plus de votre collaboration aux éléments de reporting, vous aurez un rôle d'interface vis à vis du groupe. Vous serez amené également à participer à l'élaboration de nouvelles solutions destinées à optimiser le contrôle budgétaire, l'évaluation des investissements, le calcul des coûts, l'analyse de rentabilité des produits.
Outre vos excellentes compétences techniques acquises en contrôle de gestion industrielle, une expérience d'au moins 5 ans vous a déjà permis de participer activement à la mise en place de nouveaux systèmes de gestion.
Diplômé d'études supérieures (Ecole de Commerce avec option Finance si possible), vous devrez impérativement maîtriser l'anglais et connaître l'utilisation de la micro-informatique. Votre réussite à ce poste implique initiative, créativité, souplesse..., et une bonne aptitude à la communication. La rémunération sera fonction de l'expérience. Poste basé à Boulogne-Billancourt.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération annuelle à :

MOORE France
Département Recrutement
Réf. AF1
22, rue de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt.

MOORE
ET L'INFORMATION PREND FORME

ECOLE DE COMMERCE, DAUPHINE, ISG...

Assistant du Directeur Financier
26 sociétés, voici votre périmètre d'action



Le GROUPE SGE (35 milliards de CA, 60 000 personnes) est filiale du GROUPE COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX. Sa Division Travaux Industriels et de Second Oeuvre rassemble 26 sociétés filiales du Groupe qui réalisent en France et à l'étranger près du quart du CA consolidé.

Après une première expérience dans un cabinet d'audit ou la direction financière d'une grande entreprise, vous avez acquis de solides connaissances comptables et la pratique de la consolidation. Cette expérience vous a permis d'affûter votre rigueur et votre esprit critique et de développer votre sens du relationnel et de la pédagogie.

Auprès du Directeur Financier, vous êtes responsable pour les 26 sociétés, de la centralisation et de la consolidation des : • tableaux de bord mensuels • budgets et actualisations trimestrielles • plans et états financiers annuels.

Vous assurez ces missions en relation avec les Chefs comptables, les Contrôleurs de gestion et les Directeurs financiers des filiales d'une part et la Holding d'autre part. Dans ce rôle d'interface, mais aussi de conseil pour l'application des règles internes au Groupe, vous occupez une position privilégiée pour acquérir une vue synthétique de son fonctionnement, ce qui vous assurera à terme de bonnes perspectives d'évolution. La pratique de l'Allemand est un plus.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en précisant la réf. CJ58 à PUZZLE Management 9, rue Villebois-Mareuil 75017 Paris, qui vous garantit une réponse rapide et une discrétion totale.



IMPORTANTE BANQUE MONEGASQUE

Filiale d'un Groupe Financier de Dimension Internationale

recherche

4 JEUNES CONSEILLERS DE CLIENTELE PRIVEE

POUR PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT ET A L'ANIMATION D'UNE CLIENTELE HAUT DE GAMME, RESIDENTE ET NON-RESIDENTE

- *Agé de trente ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur (ou diplôme professionnel équivalent) ;*
- *Vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans en exploitation et de bonnes connaissances des marchés boursiers et financiers ;*
- *Votre atout majeur résidera dans vos aptitudes commerciales, votre aisance relationnelle auprès d'une clientèle de haute qualité ;*
- *La rémunération est motivante et les opportunités d'évolution sont réelles pour un candidat de valeur ;*
- *L'Anglais est indispensable. l'Arabe et/ou l'italien sont nécessaires pour deux de ces postes.*

ECRIRE avec C.V. + lettre manuscrite à
HAVAS MEDIA REGIONS - MONACO - N° 1385

Le Monde de la Gestion

CHEF DU SERVICE GESTION-FINANCE

Cette société est la holding d'un important groupe de sociétés de service qui emploie 800 personnes en France et à l'étranger. Son activité est la formation et l'assistance technique. Son développement l'amène à renforcer ses structures en créant le poste de Chef du Service Gestion Finance.

Sous la responsabilité du Directeur des Services Financier et Comptable, le titulaire du poste supervise le contrôle de gestion Société et la trésorerie Groupe. Il anime une équipe de quatre personnes. Il est d'autre part, chargé de la mise en place des procédures cadres et travaille en collaboration étroite avec le Service Comptabilité. Il est aussi responsable de la conception et de la mise en place d'une nouvelle organisation informatique pour les cellules Trésorerie et Contrôle de gestion.

Pour ce poste polyvalent, nous souhaitons rencontrer un jeune cadre diplômé d'une école de commerce (Dauphine, Sup de CO...) ayant acquis une première expérience de trois ans du contrôle de gestion et de l'organisation. Des connaissances informatiques sont nécessaires.

Le poste est à Paris.

Les conditions offertes et les perspectives d'évolution sont de nature à retenir l'attention de candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 66/3532 C à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Location, leasing aux entreprises, notre Contrôleur Financier connait la musique

Filiale tout nouvellement installée en France d'un groupe financier anglais de première importance, nous proposons aux entreprises un service de location en matière de biens d'équipement. Nos structures se mettent progressivement en place et nos affaires, qui bénéficient de notre forte implantation en Angleterre, se développent rapidement.

Contrôleur Financier, vous allez parachever la mise en place de notre organisation comptable et financière et prendre la responsabilité de l'ensemble des tâches comptables, de l'établissement des résultats mensuels et annuels et de toutes relations avec les administrations, notamment fiscale. Vous assurerez les liaisons avec les commissaires aux comptes et les experts-comptables. Vous serez le trait d'union permanent avec la maison mère en G.B. - en particulier avec votre homologue européen- pour tout ce qui concerne finance et comptabilité. Vous serez, vous l'avez compris, un adjoint très proche de la Direction Générale en France.

La trentaine, une solide formation (DECS, option finance-compta d'une ESC) une pratique de plusieurs années dans des sociétés pratiquant le leasing ou la location, l'habitude du reporting et bien sûr un anglais courant, voilà la "valeur ajoutée" que nous vous demandons d'apporter à notre jeune société.

C'est pour nous, autant que pour vous, une condition d'avenir.

Merci de le comprendre en adressant votre dossier sous réf. LCF 987 M à notre Conseil, SEFOP.

SEFOP
11 rue des Pyramides, 75001 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes un groupe bancaire international présent à Londres et au Luxembourg à travers plusieurs filiales et succursales. Nous recherchons pour notre siège (Paris 16ᵉ) un

REDACTEUR CREDIT CONFIRME

A 40 ans environ, vous êtes diplômé d'une Grande Ecole ou d'Université. Classe 6 ou 7 au sein d'une grande banque, vous pouvez justifier d'une solide expérience de l'analyse crédit.

Vous maîtrisez parfaitement les techniques bancaires ainsi que la langue anglaise.

Vous serez chargé d'étudier les demandes de crédit émanant de notre siège et de nos succursales européennes. Vous en évaluez le risque et validez le dossier présenté.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo sous réf. LM/EC.18 à **OCBF Services - 66, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS.**

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

harmonia mundi FRANCE

Société d'édition de disques indépendante, 170 MF de CA, leader sur son marché, recherche son

Contrôleur international de gestion

pour accompagner son expansion et l'internationalisation de ses activités.
Directement rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous assurez un rôle complet d'expertise et de conseil auprès des Directions des filiales (USA, GB, RFA, URSS, HOLLANDE, ESPAGNE...). Vous garantissez, vis-à-vis de la Direction Générale, la fiabilité des états et informations comptables et des méthodes et procédures de pilotage de gestion.
Vos principaux domaines d'intervention sont, dans l'immédiat : • la révision comptable, • l'élaboration des prévisionnels, • le suivi du réalisé et le reporting Direction Générale, • des missions d'audit ponctuel pour le compte de la Direction Générale, et comprendront, à terme, la participation à la consolidation Groupe.

Ce poste requiert une maîtrise très solide des techniques comptables, de très bonnes capacités relationnelles et un anglais courant.
Il conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur (spécialisation comptable) pourvu d'une première expérience significative et attiré par une fonction résolument internationale, exercée dans le cadre d'un groupe à taille humaine reconnu pour son dynamisme et sa forte image de marque.
Basé à Arles (13), vous vous déplacerez 50 % de votre temps à l'étranger.
Les entretiens auront lieu à Paris, Lyon ou Aix.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil Marc GOSSELIN.

Hay Managers
14 rue Frédéric Joliot, 13763 Aix-les-Milles Cedex.

Fiscaliste

Framatome, premier constructeur et exportateur mondial de centrales nucléaires avec 56 unités en service dans le monde, est aussi le deuxième groupe européen de connectique, la première entreprise française de mécanique et le premier pôle européen d'intelligence artificielle. Avec 14 300 personnes réparties sur les cinq continents, un CA de 20 milliards de francs dont 25 % à l'export, le Groupe Framatome saura vous donner tous les moyens pour réussir.

Directement rattaché à la Direction Financière du Groupe, vous serez chargé :

- sur le plan interne, d'intervenir en support technique pour l'ensemble des obligations déclaratives (taxe professionnelle, taxe foncière, TVA, droits de douane, liasse fiscale...), et plus largement, de suivre toutes les opérations à consonnance fiscale (clôtures et contentieux fiscaux : acquisitions, fusions et restructurations d'entreprises...). A ce titre, vous aurez un rôle clé à jouer auprès des filiales ;
- sur le plan international, de la fiscalité de nos contrats à l'export et du statut des expatriés.

Agé de 30 ans environ, votre formation type ENI ou équivalent universitaire, et une expérience d'au moins cinq ans en entreprise ou en cabinet, font de vous un véritable généraliste de la fonction. Si par ailleurs, vous êtes rigoureux, animé par une véritable force de proposition, soucieux d'obtenir des résultats concrets et désireux de vous investir dans des projets d'envergure, vous êtes le candidat tout désigné pour ce poste particulièrement polyvalent basé à Paris.

Adressez votre candidature sous référence PRY/1 à Pascal Garay, Groupe Framatome, Dpt. Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat, 92084 Paris-La Défense Cedex 16.

GROUPE FRAMATOME
Les technologies de l'essor.

MEDIA-SYSTEM

Auditer et être entendu

Si vous êtes motivé par plus d'autonomie et de responsabilités :

Au sein d'une équipe de 8 personnes, en étroite relation avec les Directions générales des Groupes MATRA et HACHETTE, vous aurez la charge de missions d'audit opérationnel et interviendrez pour des opérations spécifiques (évaluation, fusion, acquisition...).

De formation HEC, ESSEC, ESC, vous avez une expérience de 4 à 5 ans en cabinet d'audit anglo-saxon.

Rigoureux, créatif et autonome, votre performance vous permettra d'évoluer rapidement dans le domaine financier, vers une fonction de management en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Lydie MANENT, référence PGS, 83 avenue Marceau - 75116 PARIS.



HACHETTE

Jeune auditeur, contrôleur de gestion...

DEVENEZ NOTRE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER !

Nous sommes la Joint-Venture de 2 groupes français et américain. Notre objectif : acquérir des "places fortes" sur l'ensemble de l'Europe et atteindre un C.A. de 100, puis 300 millions de francs.

Un challenge passionnant pour notre jeune **Directeur Administratif et Financier !**

En tandem avec notre D.G., vous aurez tout à créer et mettre en place : Finance, Comptabilité, Juridique-Fiscal, Organisation-Informatique, Reporting. Les structures....et les hommes ! A 30/35 ans environ, de formation type E.S.C., vous justifiez déjà d'une expérience tournée vers l'international : vous parlez anglais et maîtrisez les outils anglo-saxons.

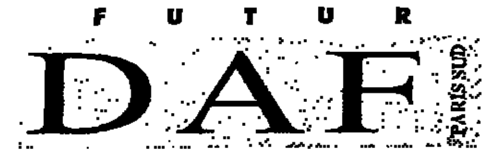
Au sein d'une équipe très motivée et...motivante, basée à 1H 30 de Paris, votre progression sera la nôtre : notre croissance et celle de nos deux partenaires vous feront évoluer selon vos ambitions...et votre réussite.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, C.V....) sous la réf 74/015 à KEY MEN - Tour Winterthur - La Défense 8 - 92085 PARIS LA DEFENSE - CEDEX 18, ou de téléphoner à notre Conseil, Lucie Picard, au 49 03 89 59.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

Le Monde de la Gestion

PME EN FORTE CROISSANCE (60 MF DE CA, PROGRESSION DE 20 % PAR AN) SUR LE MARCHE DE L'OPHTALMOLOGIE RECHERCHE SON :



VOTRE PROFIL :

GESTIONNAIRE DE FORMATION ESC, VOUS AVEZ UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE SIGNIFICATIVE (3 À 5 ANS) DANS L'AUDIT OU LE CONTROLE DE GESTION.

VOUS NE CONCEVEZ PAS VOTRE MÉTIER SANS L'OUTIL INFORMATIQUE.

VOTRE MISSION :

ASSISTÉ PAR UNE ÉQUIPE DÉJÀ EN PLACE, VOUS PRENDREZ EN CHARGE LE CONTROLE DE GESTION, L'ÉLABORATION ET LE SUIVI DES BUDGETS. VOUS CONSEILLEREZ LA DIRECTION POUR METTRE EN PLACE LES STRUCTURES INDISPENSABLES À L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE.

ADRESSEZ LETTRE, CV ET PHOTO SOUS RÉF. LM09
À NOTRE CONSEIL QUI TRANSMETTRA :
ISABELLE ROUX,
CALAN RAMOLINO ET ASSOCIES -
2, RUE PAUL CÉZANNE 75008 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL DYNAMIQUE RECHERCHE :

DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE ACTIVITE EUROPEENNE AYANT SON SIEGE A PARIS

RESPONSABLE ADMINISTRATIF & COMPTABLE

Vous serez chargé de mettre en place l'organisation comptable appropriée, de participer à l'informatisation de l'entreprise, de superviser le recouvrement des comptes clients, de préparer les budgets, etc...

Polyvalent et autonome, vous n'hésitez pas à vous impliquer personnellement.

Trilingue (anglais et allemand), âgé de 30 ans environ, vous avez une formation d'Ecole de Commerce complétée par un DECS, et 4 années d'expérience environ.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (cv, lettre manuscrite et photo) à notre conseil, sous la référence DAM/RAA, à :
HORWATH FRANCE 12, rue de Madrid 75008 PARIS.

PLURIAL



28 Milliards de chiffre d'affaires, 20 000 personnes, nous occupons aujourd'hui une place de leader mondial dans le secteur des produits de prestige.
Pour succéder à l'actuel titulaire du poste, promu Directeur Financier de l'une de nos filiales, nous recherchons notre nouveau :

PATRON DE LA CONSOLIDATION

Vous aurez pour mission d'assurer l'établissement de la consolidation semestrielle, la supervision des comptes de la société mère et le reporting mensuel à notre Direction Générale. En fonction de votre expérience et de votre potentiel, de plus larges responsabilités pourront vous être confiées.
Agé d'environ 30/35 ans, de formation supérieure et comptable, vous avez idéalement débuté en cabinet d'audit et êtes aujourd'hui n° 2 du service consolidation d'un groupe ouvert sur l'international. Nous vous offrons l'opportunité d'approfondir vos connaissances déjà solides avant d'évoluer, sous 3 à 4 ans, vers d'autres fonctions au sein du groupe.
Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. C 271 M, à Ernst & Young Conseil, 6 rue de Téhéran - 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

GESTIONNAIRE FINANCIER

PARIS

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE REGIONALE, 257 AGENCES, 2800 COLLABORATEURS.

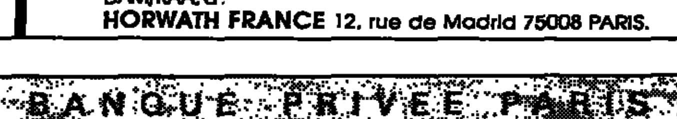
De formation supérieure (DECS), avec de solides connaissances de comptabilité et de fiscalité et une forte aptitude à l'informatique, vous avez le goût des contacts, un bon esprit de groupe et un sens réel de l'organisation.

Nous vous proposons la direction d'une équipe de 5 personnes. Vous assurez la gestion et le suivi des ajustements de comptes financiers (CNCA, Banque de France), procédez aux déclarations de TVA et à l'application des procédures pour les nouveaux produits financiers.

Vous êtes notamment responsable de la réforme et de l'implantation du nouveau plan comptable bancaire.

Pour nous rencontrer, merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. GF/LM61 au Crédit Agricole - Service de Recrutement 26, quai de la Rapée - 75012 Paris.

NC communication



Filiale d'un groupe prestigieux recherche

EXPLOITANT ENTREPRISES

Vous gérerez et développerez un portefeuille de clientèle PME.

Agé de 30 ans environ, votre formation supérieure et votre expérience bancaire de 5 ans vous ont permis d'acquérir le sens de l'initiative et le goût des contacts à tous niveaux.

Notre taille humaine vous offrira un milieu de travail responsabilisant et motivant.

Merci d'adresser C.V., photo et rémunération sous la réf. LM/16 à **O.C.B.F Services** - 66, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS.



VOUS ASSISTE DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE

MEDIAPA

SAEP : 4500 personnes, 5 milliards de CA, filiale du groupe SAE, N°1 du bâtiment en France recherche

Chef comptable immobilier

De formation supérieure (DECS), vous justifiez d'une solide expérience d'au moins 5 ans en comptabilité ou en gestion acquise de préférence dans une structure groupe.
Rattaché au Directeur Comptable, assisté de 2 collaborateurs, vous prendrez la responsabilité, en liaison avec le service juridique, de l'ensemble des opérations liées aux activités immobilières : comptabilité générale, fiscalité, contrats.
La réussite dans ce poste basé au siège de SAEP à Boulogne (92) vous ouvrira des possibilités d'évolution dans le groupe.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. CC 003 à Pascale FOURLEIGNIE SAEP - DRH - 117/119, avenue Victor Hugo 92100 BOULOGNE.

SAEP
En confiance

MEDIAPA



recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

De formation Ecole de Commerce + D.E.C.S., vous avez la maîtrise du **CONTROLE DE GESTION INDUSTRIELLE** acquise par une solide expérience.

En outre, vous avez une bonne connaissance de l'outil informatique appliquée au contrôle de gestion.

Vous assurerez, à notre Siège Social situé à **SAINT-DIZIER (52)**, la direction du contrôle de gestion, des services comptables, facturation, informatique et administration générale.

Directement rattaché à la Direction Générale, vous faites partie du Comité Direction.

Adressez CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. DAF/1 à

Henri RENGOT - S.A. MIKO
26, rue Lamartine - 52111 SAINT-DIZIER CEDEX

FR

Yves Rocher — **MORBIHAN**
RÉUSSIR EN BEAUTÉ

Avec 7000 personnes, 5 milliards de Francs de CA dont 50% à l'export, Yves Rocher est la première marque française de produits de beauté. 30 000 colis expédiés chaque jour en font le premier client de la poste en Bretagne. Pour son unité de Distribution de vente par correspondance (450 personnes, 100 MF), Yves Rocher crée le poste de

Contrôleur de gestion

Après une formation supérieure (de type ESC, Ecole d'Ingénieur + IAE, Maîtrise de gestion) votre première expérience de la fonction, acquise en entreprise ou en cabinet d'audit, vous a familiarisé avec l'outil informatique. Vous voulez maintenant vous investir dans un poste relationnel et évolutif au sein d'un groupe diversifié et performant.
Cette opportunité se situe dans un environnement attrayant à 50 km de la Côte Bretonne.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV et photo sous réf. CGD/LM à Olivier Plesse
OUEST RESSOURCES HUMAINES
71 Avenue Aristide Briand - 35000 Rennes
qui vous garantit discrétion et réponse.



Important groupe d'envergure nationale, évoluant dans un environnement de haute technologie, recrute :

Jeunes diplômés
(Bac + 4/5)
Gestion, Comptabilité

Vous êtes intéressés par une activité de direction d'équipe comptable, dans un premier temps et ouverts à des opportunités de carrière diversifiées.

Nous vous offrons de partager notre développement.

Postes à pourvoir en Languedoc-Roussillon.

Une définition de fonction sera adressée aux candidats présélectionnés.
Entretiens possibles sur Paris.

Envoyer CV + photo sous référence LR 990 L au Florian Mantione Institut, Conseil en Recrutement, BP 9227, 34043 Montpellier Cedex 01.



Le goût des voyages ?

Partez à la découverte du 1er Réseau Européen de Voyages (900 agences, 35 pays; 12 MdF de volume d'activités) qui recherche actuellement

2 Auditeurs Comptables Internationaux Confirmés

Vous devrez assurer - essentiellement à l'étranger - des missions globales d'audit : • organisation administrative et comptable, • audit de fonction, • audit opérationnel.
Vous aurez un rôle important de conseil auprès des directions opérationnelles et vous participerez aux décisions prises par la Direction Financière Internationale.
De formation supérieure Financière et Comptable (DECS ou équivalent), vous avez au moins 2 ans d'expérience de l'audit comptable et un esprit très ouvert. Vous maîtrisez impérativement l'anglais et une 3ème langue européenne.
Le poste basé à Levallois, exige évidemment de très nombreux déplacements.
Merci d'adresser votre candidature à - C.I.W.L.T. - Direction du Recrutement - 14 rue d'Athènes, 75009 PARIS.

DESSERY



Thomas & Betts

Nous sommes une Société en expansion, de renommée internationale, opérant sur un marché en développement et nous recherchons pour Rungis (94) :

CONTRÔLEUR DE GESTION

Sous l'autorité du Directeur Général, vous prendrez en charge l'ensemble du Contrôle de Gestion et de la Comptabilité (clients et fournisseurs) de notre filiale de ventes.

Ce poste requiert un excellent professionnel (5 ans d'expérience), pouvant justifier d'un excellent niveau de formation et ayant connaissance et pratique de la langue anglaise et des méthodes anglo-saxonnes de reporting et de management.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :

Daniel POIRIER
Human Resources Manager
T&B/OEC
5, rue de la Fauvette - ZI
BP 38 - 95102 Argenteuil Cedex

P.R. Bley

MANNESMANN INFORMATIQUE
DIVISION AUTOCOM

recherche

CONTROLEUR DE GESTION — JUNIOR —

Le candidat devra s'intégrer dans l'équipe existante du Contrôle de Gestion, prendre en charge progressivement le reporting mensuel, aider à l'élaboration du budget annuel et aux révisions trimestrielles, contribuer activement à l'amélioration des systèmes d'informations.

Il sera rattaché à la DAF et sera l'interface entre la division, le siège et la maison-mère.

PROFIL :
- 28/30 ans,
- formation supérieure (Ecole de Gestion ou Université),
- bonnes notions comptables,
- première expérience de 2/3 ans,
- l'anglais est indispensable, l'allemand constituerait un atout supplémentaire,
- connaissances approfondies de la micro-informatique.

Adresser candidature + c.v. à MANNESMANN INFORMATIQUE, à l'attention de Mme Chapuis, 62/64 av. du Général-de-Gaulle, B.P. 38, 94001 CRETEIL CEDEX.

AXIAL



Audit - Expertise - Conseil

Paris
Bordeaux
Clermont
Grenoble
Lille
Lyon
Marseille
Metz
Nantes
Toulouse

Recherchons Esprits critiques pour diagnostics sans complaisance

■ Nous sommes

Un Groupe de 190 personnes développant ses propres méthodologies dans des domaines nouveaux :

- L'assistance aux Comités d'entreprise : examens des plans de restructuration, introduction de nouvelles technologies, audit stratégique ;
- Le diagnostic financier d'entreprises ou de groupes.

■ Nous offrons

Sur l'ensemble de nos bureaux

- 5 POSTES DE CONSULTANTS DÉBUTANTS,
- 10 POSTES DE CONSULTANTS CONFIRMÉS (2 à 8 ans d'expérience), dont 2 postes dans le secteur Banque/Assurances.

■ Nous recherchons

Des diplômés X, HEC, Dauphine, IEP, etc., prêts à investir leur curiosité dans un travail enrichissant.

Contactez Alain PETITJEAN - Groupe Alpha
18, rue Dubrunfaut - 75012 PARIS

PRESENT AU CŒUR D'UN FORMIDABLE PARI ECONOMIQUE, L'ESSOR DE LA SEINE ET MARNE, LE CREDIT AGRICOLE DE LA BRIE S'AFFIRME COMME LA BANQUE DE L'EST PARISIEN : 98 POINTS DE VENTE, 1200 SALARIES

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

JEUNES DIPLOMES BAC + 2, BAC + 4-5

MEAUX

Vous venez d'obtenir votre diplôme. Vous êtes jeune et prêt à prendre en charge une mission d'envergure.

Notre proposition va certainement répondre à vos attentes. **FORMATION, MARKETING, MARCHE DES INSTITUTIONNELS, INFORMATIQUE ET ORGANISATION, COMMUNICATION** sont autant de domaines où vous développerez votre dynamisme et vos qualités relationnelles.

Véritable force de proposition... vous serez le partenaire actif de notre développement.

Rejoindre le Crédit Agricole de la Brie, c'est traduire une volonté d'éfficacité et déjà de professionnalisme. Mais c'est aussi et surtout partager une même passion : gagner les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Un avenir prometteur s'ouvre à vous ? Rejoignez nous !

Question de bon sens.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manus.) sous réf JD/LM au Service Gestion des Ressources Humaines CRCA de la Brie - BP 205 - 77101 MEAUX CEDEX.

MEDIAPA



La Banque HERVET recherche

Responsable de Clientèle Entreprises

Dans un contexte de large autonomie, vous développerez et suivrez une clientèle d'entreprises de qualité auprès de laquelle vous aurez un rôle de conseil de haut niveau, avec l'appui des services spécialisés du siège.

Diplômé de l'enseignement supérieur, ou issu du milieu bancaire (CESB, ITB), vous possédez une bonne connaissance du marché de la PME, acquise lors d'une première expérience dans un établissement bancaire.

Vous avez fait vos preuves et souhaitez aujourd'hui élargir votre horizon en exerçant de véritables responsabilités, avec la perspective d'une évolution de carrière à la hauteur de votre potentiel.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération actuelle à :
Bénédicte GUIBOURG, Banque HERVET, Division Recrutement, 127 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY sous réf.M38CE

L.B.W.

DIRECTION D'AGENCE

Importante banque de dépôt en forte expansion, spécialiste reconnue sur le marché du conseil aux PME et aux particuliers

PARIS

Directeur d'Agence — réf. 202

Rattaché au Directeur Régional, vous serez le gestionnaire d'un centre de profit indépendant et responsable de l'animation d'une équipe de 12 personnes.

Vous porterez tout particulièrement votre attention sur le développement d'une clientèle de PME, dont vous avez déjà une expertise certaine.

Second d'Agence — réf. 203

Elément moteur de l'agence, vous assisterez votre Directeur dans la bonne marche de la structure, et disposerez également de votre propre portefeuille de clientèle.

Pour ces deux postes, vous avez une formation supérieure ou ITB et justifiez d'une expérience reconnue de l'exploitation, acquise en agence ou unité centrale. Votre dynamisme, vos capacités de management, vous permettront d'évoluer dans le groupe.

Adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) à J. Lancrenon, CLP Associés, Tour Maine Montparnasse 33 Avenue du Maine - 75015 Paris, ou téléphoner au 45.38.62.62

SOURCES

C . L . P
associés

Sous l'autorité du Directeur d'Etablissement (550 pers.)...

Jeune Contrôleur de Gestion

Comptabilité générale et analytique - Contrôle de Gestion
Investissements - Reporting

ESC ou équiv. — ***Dordogne***

Filiale d'un Groupe International réputé (50.000 pers.), cette Entreprise industrielle (800 pers., 2 établissements), leader en France sur son marché, produit et commercialise des biens industriels de large diffusion (50 % à l'export). Au sein de son principal établissement (550 pers.) et sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Usine et fonctionnelle du Contrôleur de Gestion de l'Entreprise, le candidat retenu animera un Service de 4 personnes, définira les procédures de gestion interne, assurera la fiabilité des informations comptables et financières, procédera au reporting mensuel, coordonnera et synthétisera les budgets des services, organisera le Contrôle de Gestion, etc. Diplômé de l'enseignement supérieur Gestion, le candidat retenu bénéficie impérativement d'une première expérience d'au moins 3 ans au sein d'entreprises industrielles (audit ou contrôle de gestion) et s'exprime couramment en anglais. Importantes perspectives de carrière dans le Groupe. La rémunération est motivante. La région aussi...

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 9779 M.



35, rue du Rocher 75008 Paris

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
(distribution, hôtellerie, restauration) recherche pour l'une de ses filiales située à SINGAPOUR

UN JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

appelé à prendre en charge et à diriger l'ensemble des fonctions administratives, comptables et financières d'une société en pleine expansion.

PROFIL :

- Age minimum 30 ans, titulaire du D.E.C.F. ou pouvant justifier d'une compétence équivalente.
- Expérience professionnelle de 5 ans au moins acquise de préférence en entreprise et à l'expatriation.
- Autorité, sens de l'organisation, esprit d'initiative, et excellent comportement relationnel seront des qualités déterminantes.
- Excellente pratique de la langue anglaise.

Contrat expatrié, logement + véhicule de service.

POSTE A POURVOIR D'URGENCE.

Dossier de candidature complet (C.V. + photo + lettre manuscrite + copie des diplômes et certificats de travail) à adresser s/réf. 2051 par Fax N° (1) 49.10.95.72 ou à EUROMESSAGES - BP 80 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier.
Réponse et confidentialité vous sont assurées.

ORC

PARIS - STRASBOURG
LYON - MARSEILLE EUROMESSAGES

DEVENEZ SPECIALISTE D'ECONOMETRIE BANCAIRE

- Nous sommes un partenaire économique de poids avec 350 000 clients, 2800 collaborateurs, 170 agences en Ile-de-France, Lorraine et Champagne-Ardennes.
- Vous êtes jeune diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur en Economie Appliquée (Maîtrise, DEA d'Econométrie, MST prévision modélisation, etc...).
Vous souhaitez appliquer vos connaissances statistiques et informatiques au Marketing bancaire.
- Venez rejoindre notre Département Commercial (implanté à NANCY) qui fait vivre notre stratégie Marketing, notre processus d'intégration vous permettra d'accéder immédiatement à un poste alliant responsabilités et autonomie au sein d'une petite équipe de spécialistes.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre manuscrite) sous réf. 01.37 à notre conseil J.P. PORNET CONSEIL - 8, rue Jean Jaurès 54320 - MAXEVILLE.



SNVB LA BANQUE D'INITIATIVES

CONTESSE

MARCHÉS FINANCIERS

La deuxième banque new-yorkaise licencie 5 000 personnes

Les déboires de la Chase Manhattan confirment la mauvaise santé de l'appareil bancaire américain

La Chase Manhattan, la deuxième banque américaine, a annoncé, vendredi 21 septembre, d'importantes pertes pour le troisième trimestre de cette année et un plan de redressement qui se traduit notamment par le licenciement de 5 000 personnes, soit 12 % des effectifs du groupe. L'ensemble du système bancaire américain se trouve d'ores et déjà affecté par le début de récession qui touche les Etats-Unis.

NEW-YORK

de notre correspondant

Lorsque, à la mi-septembre, le General Accounting Office (GAO), un organisme du Congrès chargé d'auditer notamment le système financier américain, annonçait la faillite de trente-cinq grandes banques avant un an, les milieux d'affaires ont frissonné. Mais, très vite, certains ont retrouvé leur traditionnel optimisme : *« Après tout, trente-cinq banques sur les quatorze mille que compte le système bancaire, c'est finalement peu de chose. Et, de toute façon, cela va assainir la situation... »*

A priori, la réaction en Bourse de l'action Chase Manhattan à l'annonce d'une perte escomptée de 625 millions de dollars (3,2 milliards de francs) pour le troisième trimestre (à fin septembre), de la réduction de moitié du dividende et du licenciement de 5 000 personnes est plutôt rassurante. Le vendredi 21 septembre, en clôture, le titre n'avait perdu que 1 dollar pour s'établir à 12,75 dollars par action. Mais c'est oublier que le titre était passablement chahuté depuis deux semaines à Wall Street, où les spécialistes avaient été alertés par le prix qu'avait dû offrir la banque (13 %) pour refinancer certaines de ses obligations. A tel point que le cours de Bourse avait perdu près de 20 % en trois semaines. Dans les prochains jours, même en comptant sur d'inévitables achats de soutien, il est probable que le mouvement à la baisse se poursuive.

1 milliard de dollars de côté

Pourtant, la deuxième banque américaine (derrière la Citibank) a décidé de réagir énergiquement aux mauvaises nouvelles qu'elle allait annoncer à la veille du week-end. La perte comptable de 625 millions de dollars tient compte d'une provision de 350 millions pour des opérations de restructuration. D'autre part, la société a également provisionné 650 millions de dollars en vue de pertes probables sur des emprunts liés à des opérations immobilières en portefeuille, un mal qui ronge la quasi-totalité des établissements américains, notamment en Nouvelle-Angleterre où les grands noms de la banque locale ont mordu la poussière. Au total, ce sont donc 1 milliard de dollars que la banque de feu David Rockefeller a mis de côté, lesquels, compte tenu d'un résultat d'exploitation insuffisant, débouchent sur une perte pour le troisième trimestre 1990.

Les 350 millions de provisions pour restructuration serviront notamment à financer le licenciement de 5 000 personnes sur un réseau mondial de 41 000 personnes, soit 12 % des effectifs. 3 400 postes, sur les 5 000 supprimés au total, le seront aux Etats-Unis. Jusque-là, rien que de très « classique ». Après tout, les 14 000 personnes qui ont perdu leur emploi à Wall Street depuis le krach boursier d'octobre 1987 sont là pour témoigner que toutes les sociétés en difficulté commencent d'abord par des « dégraissages », avant de chercher d'autres moyens de réduire leurs coûts.

L'ensemble de la profession menacé

Sur ce chapitre, la Chase a essayé d'innover en annonçant la réduction de moitié (de 62 à 30 cents par action) de son dividende pour le troisième trimestre, une mesure qui lui permettrait d'économiser plus de 160 millions de dollars en attendant des jours meilleurs. Mais qui lui vaut l'hostilité d'une bonne partie de Wall Street. En prenant ses fonctions le 1er octobre prochain, M. Thomas Labrecque fera tout pour chasser cette mauvaise impression et parvenir aux 140 millions de profits d'ores et déjà escomptés pour le dernier trimestre 1990.

Mais dans les milieux financiers, cet optimisme maison n'est guère partagé. La récession économique de plus en plus évidente affecte la santé financière des entreprises. La crise du Golfe, avec son corollaire inflationniste, va aussi obérer les comptes. A l'heure actuelle, c'est l'ensemble de la profession bancaire qui est menacé par cette détérioration de la situation alors que les marchés financiers, prévoyant ces mauvais résultats, ont piqué du nez par anticipation. Et, dans les milieux proches de l'administration, on s'inquiète des répercussions qu'aurait sur la clientèle une éventuelle déconfiture du système bancaire.

Le General Accounting Office a déjà fait savoir qu'à son avis le Federal Deposit Insurance Corp. – l'organisme chargé de garantir les dépôts bancaires – était dans *« une condition précaire »*. Certains parlementaires sont allés plus loin en estimant que cet organisme d'assurance des fonds déposés par la clientèle dans les banques américaines ne disposait que de 70 % des réserves nécessaires à remplir sa mission d'indemnisation en cas de coup dur. Or chacun a en mémoire les sommes énormes (plus de 500 milliards de dollars à ce jour) qu'il faudra consacrer pendant trente ans au sauvetage des caisses d'épargne engagées dans des opérations, il est vrai, beaucoup plus hasardeuses, voire franchement crapuleuses. Les banques américaines n'en sont pas là. Mais les contre-performances de la Chase Manhattan font craindre qu'après les petits établissements, puis certaines grandes banques régionales, les « mammouths » new-yorkais ne connaissent à leur tour des révisions déchirantes.

SERGE MARTI

En association avec le Crédit lyonnais

M. Vincent Bolloré consolide sa position dans le groupe Rivaud

M. Vincent Bolloré, patron de Bolloré Technologies, a finalement conclu vendredi 21 septembre, par l'intermédiaire du Crédit lyonnais, un accord avec M. Florio Fiorini, sur le rachat des parts que ce dernier détient, par sa holding Sasea, dans le groupe Rivaud. Les grands principes ayant été arrêtés, l'échange de titres reste à effectuer et le visa de la COB à obtenir.

Dans ses grandes lignes, l'accord se décompose en deux parties. Le Crédit lyonnais et M. Bolloré créent tout d'abord une holding commune détenue à 80 % par l'industriel breton. Cette nouvelle structure devient propriétaire pour 1,3 milliard de francs de 44,6 % de Socfin (Financière des caoutchoucs) et de 36 % de Plantations des terres rouges, deux holdings du groupe Rivaud. Comment M Bolloré paiera-t-il sa part ? En cash pour 700 millions de francs. Le reste, soit 250 millions, sera apporté par le Crédit lyonnais qui prend en échange une participation de 10 % dans l'une de ses filiales énergie. Il est à noter que ce n'est pas Bolloré Technologies qui mobilisera ses disponibilités pour l'occasion, mais la holding Albatros, l'un des sociétés financières du groupe. Une augmentation de capital de un milliard de francs a été votée voici une semaine et souscrite aux trois quarts par les actuels actionnaires.

Par ailleurs, le groupe Bolloré devient directement propriétaire de plusieurs blocs de titres d'une valeur de 400 millions que Sasea détenait dans diverses filiales et sous-structures de Rivaud : à savoir la Compagnie du Cambodge, la holding Moncey, Padang, Kali Sainte-Thérèse. Là encore, M. Bolloré paiera en titres. La Sasea prend 20 % de Bolloré Energie (ex-Rhin-Rhône, société non cotée) et devient partenaire industriel de Bolloré.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	20 septembre 1990
Total actif	624 020
dont	
Or	168 966
Disponibilités à vue à l'étranger	101 641
Ecus	48 681
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 186
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	51 083
Concours au Trésor public	38 520
Titres d'Etat (bons et obligations)	49 494
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	376
Effets privés	105 765
Effets en cours de recouvrement	19 310
Total passif	624 020
dont	
Billets en circulation	250 559
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	55 884
Compte courant du Trésor public	14 437
Reprises de liquidités	24 761
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 020
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	49 027
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	191 340

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,50 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,25 %
– Taux des avances sur titres	12 %

GRANDE-BRETAGNE

Retrait record des fonds de placement

Un montant record de 1,07 milliard de livres (10,6 milliards de francs) a été retiré en août des fonds de placement britanniques par des épargnants, inquiets de la crise du Golfe, a révélé l'Association des fonds de placements. Ces retraits, ajoutés à la déroute des marchés boursiers à travers le monde, ont provoqué une chute de 6,6 milliards de livres (65,3 milliards de francs) des sommes gérées par les *unit trusts*, à 49,7 milliards de livres (492 milliards de francs). La saignée, équivalente à 12 % des sommes investies dans les fonds de placement au début août, est la deuxième baisse mensuelle la plus importante jamais enregistrée.

Malgré le lancement de neuf nouveaux fonds, les sommes investies le mois dernier dans les *unit trusts* (avant prise en compte des retraits) n'ont atteint que 593,1 millions de livres (5,8 milliards de francs), soit le plus bas montant de capitaux nouveaux depuis décembre 1988. – *(AFP.)*

PARIS, 24 septembre ⬇

Nouvelle baisse

Après le timide sursaut de vendredi en clôture (+ 0,19 %), la place parisienne a de nouveau renoué avec la baisse lundi matin. Dès les premières minutes de cotation, l'indice CAC 40 abandonnait 1,14 % sur un marché particulièrement calme dominé par l'absence d'indications. En fin de matinée, les valeurs françaises refaisaient un peu du chemin perdu et n'affichaient plus qu'un retard de 0,4 %. En début d'après-midi, la baisse se situait aux alentours de 0,64 %. Plus tard, dans la journée, le repli avoisinait les 0,90 %. Les opérateurs avaient, en ce début de semaine, bien peu d'éléments pour orienter leur choix : la clôture à la baisse de Wall Street, vendredi, les violentes déclarations irakiennes de dimanche, la réunion du G7 à Washington ou le recul du MATIF à l'ouverture. La fermeture du Kabuto-cho, pour raison de fête équinoxiale, les privait d'un élément indicatif supplémentaire. Une fois encore, l'attentisme était de rigueur. Il se justifie en partie par la forte baisse des valeurs de ces dernières semaines.

Personne, institutionnels ou particuliers, n'est prêt à vendre à des cours aussi bas. Personne, non plus, ne se dispose à acheter dans un climat aussi incertain. A noter ce jour, la suspension de cotation des actions du groupe Pinault et de celles de la CFAO et ce jusqu'à mardi dans l'attente du lancement d'une offre publique d'échange (OPE) du groupe de M. François Pinault sur la CFAO. Pinault, déjà actionnaire à 33,1 % de cette dernière, proposerait six actions Pinault, dont le dernier cours est de 422 francs contre cinq titres CFAO, cotés pour leur part 369 francs à la clôture de vendredi.

TOKYO, 24 septembre

Clos

Tous les marchés boursiers et financiers japonais ont chômé lundi 24 septembre pour célébrer a fête de l'équinoxe d'automne.

ZURICH

Une 600e banque ouverte, la Rothschild Borsenhandel

La nouvelle banque, qui a été créée par Rothschild SA (Genève), Rothschild Bank AG (Zurich) et Banca Privata Edmond de Rothschild SA (Lugano), a annoncé qu'elle consacrera ses activités principales aux conseils pour clients institutionnels en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'à la gestion des portefeuilles et des transactions sur les marchés financiers. Elle s'inscrira dans les mois à venir à la Bourse de Zurich pour pouvoir y négocier des valeurs. Le canton de Zurich comptait fin 1989 511 succursales de banques suisses et 88 banques étrangères et institutions financières d'activité bancaire. – *(AFP.)*

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Dépôt de bilan d'une filiale de K Way International.** – La direction de K Way international a annoncé, jeudi 20 septembre, en comité central d'établissement et en comité d'entreprise, le dépôt de bilan de sa filiale, la Société méricourtoise de production (SMP), a indiqué samedi 22 septembre la CFDT. Cette décision entraînera la suppression de 116 emplois, indique-t-on de même source. Une réunion entre la direction et le personnel aura lieu le 28 septembre pour étudier d'éventuels reclassements. K Way International (305,2 millions de chiffre d'affaires), qui employait 520 salariés au début de 1990, a déjà annoncé en avril la suppression de 103 emplois. – *(AFP.)*

□ **Storehouse vend Heal's et Jacadi.** – Le groupe britannique Storehouse, propriétaire de plusieurs chaînes de magasins dont Habitat, vend deux de ses filiales, l'une britannique, Heal and Son (mobilier), et l'autre française, Jacadi (vêtements pour enfants). Les deux entités sont rachetées par leur encadrement pour un montant total minimum de 15,8 millions de livres (158 millions de francs).

Les magasins franchisés de vêtements pour enfants Jacadi sont vendus à un groupe d'investisseurs dirigé par M. Patrick Hamelle, directeur général et fondateur de Jacadi, et le Crédit agricole. Le montant de la vente devrait s'élever à quelque 15 millions de livres (149,5 millions de francs). Heal and Son, fabricant de mobilier, sera vendu à son directeur général actuel, M. Colin Pilgrim, soutenu par County Natwest Ventures, pour un montant estimé à 850 000 livres, payable par tranches.

□ **La société Doux prend le contrôle d'un abattoir en RDA.** – Le groupe français Doux, premier exportateur européen de volailles, vient de prendre le contrôle d'un abattoir de poulets, situé à Grimmen, dans la région de Rostock (RDA), a annoncé samedi 22 septembre la société. Quelque 50 000 poulets seront abattus, conditionnés et transformés quotidiennement par cet abattoir qui emploiera 140 personnes. En outre, autour de cet abattoir, le groupe poursuit ses démarches vers des activités complémentaires tels le couvage, la fabrication d'aliments et l'élevage de volailles. Doux est déjà implanté depuis deux ans en Allemagne de l'Ouest par le biais de sa filiale Guts Gold (600 salariés), dans la région de Münster. – *(AFP)*

□ **Rémy et Associés : hausse de 43 % du résultat net en 1989/90.** – Rémy et Associés a dégagé pour l'exercice 1989-90 achevé le 31 mars un résultat net de 158 millions de francs, en hausse de 43 % par rapport à l'exercice précédent (110 millions de francs). Pour l'exercice 1989-90, Rémy et Associés a réalisé un chiffre d'affaires de 4,303 milliards de francs, en progression de 17,5 % à périmètre constant. Pour l'exercice en cours, le groupe prévoit une *« stabilisation des résultats »*, compte tenu de la crise du Golfe.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	401	400	I.M.S.	1000	1000
Asystel	105	....	IN2	280	....
B.A.C.	187 20	186	I.P.B.M.	128 80	128
Bqe Tarneaud	170	....	Loca investis.	301	298 10
B.I.C.M.	800	800	Locamic	101	104
Boiron (Ly)	371	370	Matra Comm.	129 60	125
Boisset (Lyon)	210	....	Métall.Minière	168	....
Câbles de Lyon	2750	2750	Molex	176	176
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	969	....	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	427	422	Om. Gest. Fin.	600	610
Cardif	469	455 40	Presbourg	90	90
C.E.E.	332 90	323	Présence Assur.	340	327
C.E.G.E.P.	250	197	Publ.Filipacchi	490	480 10
C.F.P.I.	251	251	Razel	592	600
Ciments d'Origny	502	490	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	319
C.N.I.M.	1087	1044	St-H. Matignon	215	215
Codetour	257 30	256	S.C.G.P.M.	451 10	420 o
Comareg	287	285 10	Segin (Ly)	292	....
Conforama	800	796	Select Invest (Ly)	102 80	102 80
Creeks	297	299	Serbo	447	446 90
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	193	186
Dauphin	476	....	Sopra	188	182 50
Delmas	784	711 o	Supra	172	171
Demachy Worms Cie	550	....	TF1	251 70	250
Desquenne et Giral	244	244 20	Thermador H. (Ly)	231	228
Devanlay	850	850	Unilog	165	165
Deville	450	436 50	Union Fin. de Fr.	393	393
Dolisos	178	179 50	Viel et Cie	134 50	138 50
Editions Belfond	245	....	Y. St-Laurent Groupe	800	795
Elysee Invest.	11 80	11 50			
Europ. Propulsion	376	364 80			
Finacor	150	....			
Garonor	850	....			
GFF (group.fon.f.)	367	356			
Grand Livre	430	421			
Gravograph	172 50	170 10			
Guintoli	812	808			
I.C.C.	230	229			
IDIA	315	315			
Idianova	132	130			

Marché des options négociables le 21 sept. 1990

Nombre de contrats : 35 604

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Sept. dernier	Déc. dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Bouygues	560	–	3	–	160
CGE	520	–	21	39	47,10
Elf-Aquitaine	680	9	41	9	27,50
Eurotunnel SA-PLC	50	–	1,80	11	11,40
Euro Disneyland SC	90	–	–	12	15
Havas	487	3,50	26,50	24,10	50
Lafarge-Coppée	340	–	23	–	23,10
Michelin	70	0,95	4,50	11,50	11
Midi	920	–	25	–	–
Paribas	480	3,50	–	26,25	–
Pernod-Ricard	1 000	21,15	–	26,30	65
Peugeot SA	520	11	49,50	10,50	44
Rhône-Poulenc CI	260	–	4	45	–
Saint-Gobain	360	8	24	16	27
Source Perrier	1 200	7	50	84	155
Société générale	480	–	8	75	72,50
Suez Financière	300	3	16	12	22
Thomson-CSF	90	–	10,20	2,50	5

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 sept. 1990

Nombre de contrats : 69 059

COURS	ÉCHÉANCES		
	Septembre 90	Décembre 90	Mars 91
Dernier	96,60	96,62	96,54
Précédent	97,04	97,08	97

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 90	Mars 91	Déc. 90	Mars 91
98	0,84	1,28	2,17	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,2340 F ⬇

La devise américaine s'est repliée lundi 24 septembre sur le marché des changes parisien, à 135,90 yens, 1,57 DM et 5,2550 F en fin de matinée. Repli technique, les opérateurs qui s'étaient couverts en fin de semaine dans la crainte d'une déclaration haussière du G7 ayant revendu lundi.

FRANCFORT	21 sept.	24 sept.
Dollar (en DM)	1,5760	1,5740
TOKYO	21 sept.	24 sept.
Dollar (en yens)	137,33	Fermé

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 sept.) .... 9 5/8 - 3/4 %
New-York (21 sept.) .... 8 1/16 - 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	20 sept.	21 sept.
Valeurs françaises	72,80	72,90
Valeurs étrangères	81,70	81,40
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	428,76	418,30
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 540,60	1 543,53

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	20 sept.	21 sept.
Industrielles	2 518,32	2 512,38

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	20 sept.	21 sept.
Industrielles	1 531,10	1 537,30
Mines d'or	184,90	186,10
Fonds d'Etat	78,41	78,56

TOKYO

	21 sept.	24 sept.
Nikkei Dow Jones	23 777,83	Clos
Indice général	1 769,77	Clos

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,2755	5,2775	+ 65	+ 75	+ 155	+ 175	+ 510	+ 580
$ can.	4,5715	4,5772	– 118	– 86	– 205	– 165	– 391	– 294
Yen (100)	3,8395	3,8438	+ 42	+ 55	+ 102	+ 133	+ 332	+ 403
DM	3,3463	3,3491	+ 35	+ 52	+ 88	+ 111	+ 251	+ 317
Florin	2,9683	2,9711	+ 33	+ 44	+ 79	+ 97	+ 228	+ 283
FB (100)	16,2774	16,2936	+ 75	+ 181	+ 252	+ 414	+ 716	+ 1132
FS	4,0048	4,0093	+ 58	+ 75	+ 124	+ 151	+ 399	+ 453
L (1 000)	4,4879	4,4934	– 32	– 1	– 66	– 23	– 268	– 181
£	9,8494	9,8584	– 417	– 367	– 779	– 706	– 1977	– 1798

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	7 15/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
Yen	7 5/8	7 7/8	8 5/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16
DM	7 15/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
Florin	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
F.B.(100)	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 3/16	9 1/4	9 1/2
F.S.	7 3/4	8	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 1/4	8 3/8
L(1000)	10 7/8	11 7/8	10 1/4	10 3/4	10 1/2	11	11 3/8	11 7/8
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13/16	14 15/16
F franç.	9 9/16	9 13/16	9 7/8	10	10 1/8	10 1/4	10 7/16	10 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 25

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3730	3740	3755	+ 0 67
980	B.N.P. T.P.	970	950	950	- 2 06
1130	C.C.F. T.P.	1135	1130	1130	- 0 44
1090	Cr.Lyon. T.P.	1090	1085	1085	- 0 46
1580	Renault T.P.	1540	1510	1510	- 1 95
1650	Rhone Poul. T.P.	1640	1646	1611	- 1 77
1083	Saint Gobain T.P.	1110	1100	1100	- 0 90
1135	Thomson T.P.	1100	1135	1100	....
665	ACCOR	644	647	657	+ 2 02
610	Air Liquide	605	595	601	- 0 66
1340	Ala Sapeurs	1285	1300	1375	+ 7 00
360	A.L.S.P.I.	335 10	327 60	333	- 0 63
1570	Arjom. Prioux	1600	1532	1570	- 1 88
960	AGF Sté Centrale	945	937	917	- 2 96
820	Ass. Entrepr.	819	800	826	+ 0 85
240	Avenir H. Média	224	207	215	- 4 02
163	Axa Midi Ass.	169	165 10	170 60	+ 0 89
247	Bafip	247	240	241 10	- 2 39
190	Bail-Equipem.	190	190	194	+ 2 11
755	Bail Investiss.	765	765	763	- 1 57
380	Bancaire	356	351	345	- 3 09
565	Bazar H.-V.	535	502	508	- 5 42
795	Beghin-Say	725	710	716	- 1 24
1120	Berger (M.)	1101	....	....	....
540	Bic	570	569	561	- 1 58
740	B.I.P.	700	700	700	....
315	BIS	313	318 90	316	+ 0 96
310	B.N.P. (CI)	306	290	295	- 3 59
810	Bolloré Tech.	860	840	834	- 3 02
2830	Bongrain	2500	2500	2420	- 3 20
645	Bon-Marché	650	650	656	+ 0 92
425	Bouygues	403 10	391	391	- 3 00
113	BP France	118 10	121	120	+ 1 81
735	B.S.N.	717	715	720	+ 0 42
890	Canal Plus	855	860	848	- 0 82
385	Cap Gem.S.	383 50	384	370	- 3 52
3220	Carrefour	3160	3140	3155	- 0 16
123	Casino	125 40	121 50	120 80	- 3 67
98	Casino ADP	99	99 60	99 95	+ 0 96
940	Castorama D.L.	870	895	870	....
160	C.C.F.	154 90	152 60	150 20	- 2 97
65	CCMC Ly.	64 50	60	64 25	- 0 39
335	C.D.M.E.	330	329 50	338	+ 2 42
425	C.E.G.I.D.	436	432	440	+ 0 92
230	Centrest (Ny)	235	230	230	- 2 13
475	C.E.P. Comm.	443	435	441	- 0 45
181	Cerus	178	175 10	175	- 0 57
340	Cetelem	333	325	324	- 2 70
390	C.F.A.O.	389	....	....	....
360	CF Int.	354	345	348	- 1 69
490	C.G.E.	484 50	476	477 60	- 1 42
260	CGI Info.	264 50	258 80	264 50	....
925	C.G.I.P.	831	810	807	- 2 89
600	DGP	504	500	498	- 1 19
780	Chargeurs S.A.	776	780	774	- 0 13
585	C.I.C.A. (M)	560	550	551	- 1 61
1140	Ciments franc.	1117	1100	1115	- 0 18
405	Club Médiler.	406	401	411 50	+ 1 35
120	CMB Packa.	110	110	107	- 2 73
104	Codesal	100	101	100	....
475	Colas	449	430	430	- 4 23

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 21/9

Cote des Changes

Marché libre de l'or

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

AFRIQUE DU SUD : en visite à Washington

Le président De Klerk veut convaincre les Etats-Unis de l'« irréversibilité » de sa politique de réformes

Le président de la République sud-africaine, M. Frederik De Klerk, est arrivé aux Etats-Unis dimanche 23 septembre, pour une visite officielle de trois jours.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Image symbolique : le Boeing bleu-blanc-orange de la South African Airways, avec à son bord le président De Klerk et son épouse, se posant sur la base militaire d'Andrews, à Washington. Aucun avion sud-africain n'avait touché le sol américain depuis 1986.

M. De Klerk est le premier chef d'Etat sud-africain à se rendre officiellement aux Etats-Unis depuis le voyage du général Jan Smuts en 1947. Dès sa descente d'avion, il a assuré Washington du soutien sud-africain dans la crise du Golfe et confirmé *« l'irréversible élan qui, par les négociations, conduira à une nouvelle Afrique du Sud »*. M. De Klerk devait se rendre à Washington en juin. La coïncidence des dates avec le voyage de M. Nelson Mandela l'avait incité à reporter sa visite.

Pour le régime de Pretoria, l'étape américaine est primordiale. Certes, M. De Klerk a déjà fait une tournée de neuf capitales européennes en mai, expliquant aux dirigeants occidentaux le bien-fondé des réformes et la nécessité de supprimer, ou pour le moins d'alléger, les sanctions économiques. Son message a été entendu. M. Mandela, passant dans les mêmes capitales, quelques semaines plus tard, s'empressait de *« détricoter l'ouvrage »* monté à grand-peine par M. De Klerk. Les Douze réunis, fin juin, à Dublin, maintenaient les sanctions.

M. Mandela avait précédé M. De Klerk aux Etats-Unis. Le vieux militant y a reçu un accueil très chaleureux et a fait forte impression à la Maison Blanche comme au Congrès, réaffirmant l'impérieuse nécessité de maintenir les sanctions économiques à l'encontre du régime de Pretoria. La tâche du chef de l'Etat sud-africain n'est pas plus aisée à Washington qu'elle ne l'a été en Europe.

L'Afrique du Sud compte sur les Etats-Unis pour retrouver sa place au sein de la communauté internationale. M. De Klerk expliquera donc aux responsables américains la portée des réformes en cours sans pour autant chercher à les persuader qu'il a été suffisamment loin pour que les sanctions soient levées. Il tentera plutôt d'influencer M. Bush qui, lui-même, rapportera au Congrès les efforts consentis et le chemin parcouru par le régime de Pretoria pour faciliter l'abrogation de l'Anti-Apartheid Act.

Car, aux Etats-Unis, les sanctions sont définies par la loi. Depuis 1986, sont notamment interdits les investissements en Afrique du Sud, les dépôts de fonds gouvernementaux sud-africains dans les banques, les exportations de produits pétroliers vers l'Afrique du Sud, les importations d'acier, de fer, d'uranium, de charbon, de textiles et de produits agricoles sud-africains.

Les obstacles posés à la suppression des sanctions sont en train de disparaître. Les organisations et partis politiques sont légalisés depuis le 2 février. M. Mandela est libre depuis le 11 février. Les prisonniers politiques sont en train de sortir de prison et les exilés de rentrer au pays. L'état d'urgence est levé, sauf au Natal.

L'Afrique du Sud de 1990 n'est plus celle de 1986. Même si l'apartheid n'est pas mort, il est en voie de disparition. Constat que ne manqueront pas de faire les autorités américaines qui, d'autre part, savent que la majorité des citoyens sud-africains n'ont toujours pas le droit de vote. L'influente communauté noire est là pour le leur rappeler.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Paris poubelle

Vous connaissez mon amie Judy ? Elle vit en Californie. Mais si, cette petite femme verte qui me débarque sur la tête deux fois par an en soulevant le couvercle de sa soucoupe anti-pollution. Hier, on était allées se balader, entre deux averses. Elle se prend les pieds dans un sac poubelle abandonné devant une porte cochère et elle dérape en pestant sur le pavé mouillé :

– Non, mais je rêve ! Tu ne me diras pas qu'ici les éboueurs sont en grève, alors que la semaine dernière, à New-York, ils étaient plus de cent mille à se bousculer aux portes des mairies pour décrocher une place dans un camion-benne. Va bientôt falloir les attribuer sur concours. Et elles sont pourtant pas mieux payées : une moyenne de 10 000 balles par mois pour trente-six heures de boulot.

– Oui, bon, peut-être. En attendant, fais gaffe à pas te rattraper à ce cageot pourri. Tu vas choper des bactéries. On parle déjà de risques d'épidémie.

– Et vous restez là, les bras ballants à regarder passer en rigolant la course des garçons de café dans les rues de Paris au lieu de défiler pour protester contre la couche...

– Ah non ! Je t'en prie, tu vas pas recommencer à tirer sur l'élastique de la couche d'ozone, sous prétexte qu'elle est trouée et que la planète a le derrière à l'air.

– Qui te parle de la planète ? S'agit de celui des bébés. Moi, mes copines, aux Etats-Unis, on s'est lancées dans une formidable bagarre pour interdire l'usage des couches jetables. Elles représentent 18 milliards de tonnes de matières...

– Précieuses ! Qu'est-ce que t'as contre le caca ? Ça sert d'engrais, de combustible. En Inde, ils le ramassent pour faire cuire leur rata.

– S'agit du contenant, pas du contenu. Tu sais combien il faut abattre d'arbres pour fabriquer 75 tonnes de cellulose ? 800 millions. Et combien d'années pour les détruire ? Cinq cents !

– Par quoi tu veux les remplacer, les Pampers ? Par des bons vieux langes à l'ancienne, c'est ça ? Ensuite, tu les passes à la machine à laver, et la lessive, où elle va ? Polluer l'eau des rivières.

– C'est bien pour ça que je fais campagne. Contre les montagnes et les mers. De saloperies.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 23-24 septembre 1990 a été tiré à 548 103 exemplaires.

Trois élections municipales partielles

MANCHE : Granville (2e tour).

Inscr., 8 561 ; vot., 5 187 ; abst., 39,41 % ; suffr. expr., 5 078. Liste divers droite, conduite par M. Bernard Beck, app. UDF, 1 931 voix (38,02 %), 23 élus (2 UDF, 2 app. UDF, 4 RPR et 15 div. d.) ; liste divers droite, conduite par M. Jean-Claude Lecossais, app. RPR, 1 460 (28,75 %), 5 élus (1 app. RPR et 4 div. d.) ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Leguelinel, PS, 1 240 (24,41 %), 4 élus (4 PS) ; liste divers gauche, conduite par M. Rémy Derubay, ex-PS, 447 (8,80 %), 1 élu.

[Divisées au premier tour, la droite et la gauche ont également affronté désunies le second tour de cette élection municipale partielle, organisée après la démission de M. Jean-Claude Lecossais, conseiller général, maire depuis 1989, et de celles de quatre adjoints et de douze autres conseillers municipaux. Arrivée en tête au premier tour, la liste de M. Beck, ancien président de la Cour des comptes, confirme son avance au second.

Au premier tour, les résultats ont été les suivants : inscr., 8 561 ; vot., 4 776 ; abst., 44,21 % ; suffr. expr., 4 615 ; liste conduite par M. Beck, 1 529 voix (33,13 %) ; liste conduite par M. Lecossais, 1 251 (27,10 %) ; liste conduite par M. Leguelinel, 1 080 (23,40 %) ; liste conduite par M. Derubay, 755 (16,35 %).

Au second tour de mars 1989, la liste de M. Lecossais était arrivée en tête avec 1 915 voix (33,44 %) et elle avait obtenu 23 sièges (2 UDF, 7 RPR et 14 div. d.) devant celles de M. Couraye qui, avec 1 525 voix, avait eu 4 sièges (2 UDF et 2 div. d.), de M. Derubay (1 206 voix, 21,06 % et 3 élus div. g.) et de M. Lapouge (1 079 voix, 18,84 % et 3 élus PS).]

LA RÉUNION : Sainte-Suzanne (1er tour).

Inscr., 8 678 ; vot., 7 235 ; abst., 18,79 % ; suffr. expr., 7 138. Liste conduite par M. Lucet Langenier, PCR, maire sortant, 3 650 voix (51,13 %), 26 élus ; liste d'union de la droite conduite par M. Axel Boucher, 3 105 (43.49 %), 6 élus ; liste conduite par M. Julien Carpaye Taïlamé, div. g., 373 (5.22 %), 1 élu.

[Le Conseil d'Etat avait confirmé, le 27 juillet dernier, l'annulation des élections du 9 avril 1989, organisées après la démission de vingt conseillers municipaux, élus le 12 mars précédent. Pour ce nouveau scrutin, tant *à gauche qu'à droite, l'union* s'est faite, et la liste conduite par un des anciens adjoints de M. Langenier n'a réalisé qu'un score marginal.

Le 9 avril 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 8 726 ; vot., 4 929 ; abst., 43,51 % ; suff. expr., 4 426 ; liste de M. Langenier, 4 113 voix (92,92 %) ; liste de M. Narayanin, PS, 313 (7,07 %). En mars 1989, la liste de M. Langenier était arrivée en tête avec 3 606 voix (52,97 %) contre 3 201 (47,02 %) à celle de M. Boucher sur 6 807 suffrages exprimés, 7 048 votants (soit 19,21 % d'abstention) et 8 724 inscrits.]

SEINE-ET-MARNE : Torcy (2e tour).

Inscr., 7 755 ; vot., 4 191 ; abst., 45,95 % ; suffr. expr., 4 123. Liste d'union de la droite conduite par M. Gérard Jeffray, UDF, 2 128 voix (51,61 %), 25 élus ; liste d'union de la gauche conduite par M. Christian Chapron, PS, 1 995 (48,38 %), 8 élus.

[Le scrutin de mars 1989 avait été annulé par le Conseil d'Etat en raison de la diffusion, trois jours avant l'élection, d'un reportage sur une chaine de télévision consacré au suicide d'un élève d'une commune proche de Torcy et dans lequel était mis en cause par des élèves un enseignant adjoint au maire de Torcy. La gauche, qui dirigeait cette municipalité avant 1989, est en recul de 1,17 point de pourcentage.

Inscr., 7 755 ; vot., 4 109 ; abst., 47,01 % ; suffr. expr., 4 062. Liste d'union de la droite conduite par M. Gérard Jeffray, UDF, 1 751 voix (43,10 %) ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Christian Chaperon, PS, 1 651 (40,64 %) ; liste écologiste conduite par M. Gérard Denayer, 397 (9,77 %) ; liste du FN conduite par Mme Annie Clech, 263 (6,47 %).

En mars 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 7 493 ; vot., 4 599 ; abst., 38,62 % ; suffr. expr., 4 363 ; liste de M. Jeffray, 2 201 voix (50,44 %), 25 élus (5 UDF, 5 RPR et *15 div. d.*) ; *liste* d'union de la gauche conduite par le *maire* sortant, M. Lucien Mayadoux, PS, 2 162 (49,55 %), 8 élus (1 PC et 7 PS).]

Pinault SA va absorber la CFAO

M. François Pinault est parvenu à ses fins. L'homme d'affaires breton qui s'était propulsé en mars dernier à la présidence générale de la CFAO va pouvoir fusionner cette vénérable société de commerce (31, 1 milliards de chiffre d'affaires et un bénéfice net consolidé de 441 millions de francs en 1989) avec son propre groupe, Pinault SA (10,2 milliards de chiffre d'affaires et un résultat net de 605 millions de francs l'an passé).

Les conseils d'administration des deux entités ont en effet approuvé le projet de fusion qui leur était soumis lundi 24 septembre dans la matinée. La nouvelle entité pèsera 35 milliards de francs en terme de chiffre d'affaires. Si l'aval du conseil d'administration de Pinault SA ne posait pas vraiment problème (la famille Pinault et le Crédit lyonnais, banquier traditionnel du groupe, contrôlent à eux deux 80 % de Pinault SA et 84 % des droits de vote), l'approbation de celui de la CFAO – dont Pinault ne détient que 33,13 % du capital – était plus délicate.

□ **AFRIQUE DU SUD : inculpation de Mme Winnie Mandela.** – Mme Winnie Mandela a été officiellement inculpée, lundi 24 septembre, par un tribunal de Soweto de quatre délits d'enlèvement et de quatre autres de coups et blessures avec préméditation. – *(AFP.)*

Sous l'égide du ministère de la culture

Cinq mesures pour exporter le son français

M. Jack Lang devait annoncer ce lundi 24 septembre un ensemble de mesures destinées à *« soutenir l'exportation de la musique française »*. Il s'agit pour le ministère de la culture d'accompagner et de prolonger les récents succès des Gipsy Kings, Mory Kanté et autres Négresses vertes dans les domaines du rock et de la variété. Ce soutien sera apporté aussi bien à des initiatives ponctuelles qu'à des opérations de plus longue haleine.

Dans la première catégorie, le Festival Fall for France sera organisé à Londres du 30 septembre au 5 octobre afin de démontrer aux Britanniques que l'« arbre Négresses vertes » ne doit pas cacher la forêt du rock français.

D'autre part, le ministre de la culture veut diriger ses efforts aussi bien sur les pays de l'Est – en lançant une étude sur les causes du retard de l'industrie phonographique française sur ce marché – que sur les Etats-Unis. A New-York, le Bureau de la musique française, vieux serpent de mer du show-business, vient enfin d'ouvrir sous la double égide des organisations professionnelles et des ministères de la culture et des affaires étrangères. Dans le même ordre d'idées, le Centre d'information du rock vient d'éditer l'*Europop Book*, guide européen du rock et de ses institutions.

Enfin, à plus long terme, M. Lang voudrait voir s'étendre la conception des droits des créateurs qu'il a défendue dans la loi de 1985, d'abord à l'Europe (un colloque sur ce thème aura lieu à Aix-en-Provence en novembre) mais aussi au reste du monde, où elle doit résister à la conception anglo-saxonne, beaucoup plus restrictive.

Ces mesures doivent essentiellement servir à amorcer une dynamique. Leur poids financier (quelques centaines de milliers de francs par opération ; de 500 000 francs, dont 120 000 de subventions ministérielles pour Fall for France à 2 00 000 francs dont 450 000 de l'Etat pour le Bureau de la musique française) reste très modeste. Pour qu'elles donnent tout leur effet d'entraînement, il faudra que l'industrie musicale française ne se recroqueville pas face à la chute des ventes de disques et à la crise permanente du spectacle vivant.

T. S.